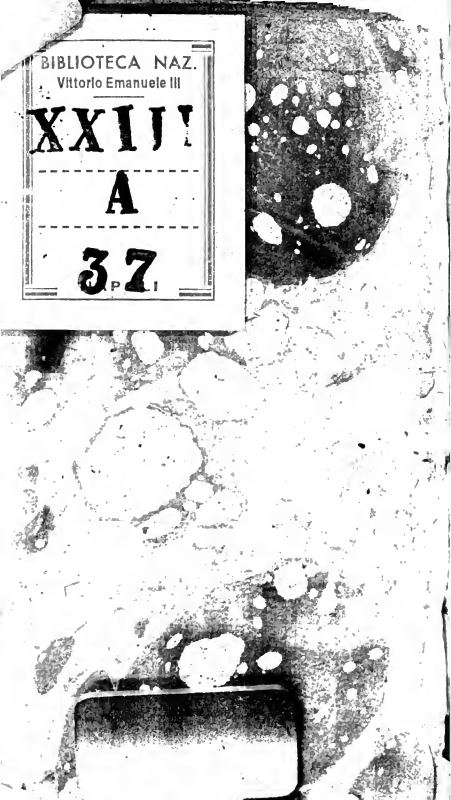





XXIV. FIG

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU.

TOME VINGT-QUATRIEME.

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,
Citoyen de Geneve.

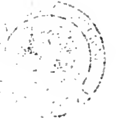
TOME VINGT-QUATRIEME.

Contenant des Pieces ſur divers Sujets, & un Recueil de Lettres.



A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.

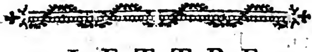


PIECES
DIVERSES.

TOME PREMIER.

EXTRAIT
DU PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE
DE MONSIEUR L'ABBÉ
DE SAINT-PIERRE.

Tunc genus humanum positis sibi consulat armis,
Inque vicem gens omnis amet. Lucain.



LETTRE

De M. ROUSSEAU à M. DE BASTIDE.

J'AUROIS voulu, Monsieur, pouvoir répondre à l'honnêteté de vos sollicitations, en concourant plus utilement à votre en-

treprise; mais vous ſavez ma réſolution, & faute de mieux, je ſuis réduit, pour vous complaire, à tirer de mes anciens barbouillages le morceau ci-joint, comme le moins indigne des regards du Public. Il y a ſix ans que M. le Comte de Saint-Pierre m'ayant confié les manuſcrits de feu M. l'Abbé ſon oncle, j'avois commencé d'abréger ſes écrits, afin de les rendre plus commodes à lire, & que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon deſſein étoit de publier cet abrégé en deux volumes, l'un deſquels eût contenu les extraits des Ouvrages, & l'autre un jugement raiſonné ſur chaque projet: mais, après quelque eſſai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre & que je n'y réuſſirois point. J'abandonnai donc ce deſſein, après l'avoir ſeulement exécuté ſur la

Paix perpétuelle & ſur la *Poly-ſynodie.* Je vous envoie, Monſieur, le premier de ces extraits, comme un ſujet inaugural pour vous qui aimez la paix, & dont les écrits la reſpirent. Puiſſions-nous la voir bientôt rétablie entre les Puiſſances; car entre les Auteurs on ne l'a jamais vue, & ce n'eſt pas aujourd'hui qu'on doit l'eſpérer. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

ROUSSEAU.

A Montmorency, le 5 Décembre 1760.



PROJET
DE
PAIX PERPÉTUELLE (*).

COMME jamais Projet plus grand, plus beau ni plus utile n'occupa l'esprit humain, que celui d'une Paix perpétuelle & universelle entre tous les Peuples de l'Europe, jamais Auteur ne mérita mieux l'attention du Public que celui qui propose des moyens pour mettre ce Projet en exécution. Il est même bien difficile qu'une pareille matiere laisse un homme sensible & vertueux exempt d'un peu d'enthousiasme; & je ne sais si l'illusion d'un cœur véritablement humain, à qui son zele rend tout facile, n'est pas en cela préférable à cette âpre & repoussante raison, qui trouve toujours dans son indifférence

(*) Cette Piece & les trois suivantes auroient dû être placées dans le premier volume de cette Collection; mais la grosseur de ce volume nous a déterminé à les placer à la tête de celui-ci.

pour le bien public le premier obstacle à tout ce qui peut le favoriser.

Je ne doute pas que beaucoup de Lecteurs ne s'arment d'avance d'incrédulité pour résister au plaisir de la persuasion, & je les plains de prendre si tristement l'entêtement pour la sagesse. Mais j'espere que quelque ame honnête partagera l'émotion délicieuse avec laquelle je prends la plume sur un sujet si intéressant pour l'humanité. Je vais voir, du moins en idée, les hommes s'unir & s'aimer ; je vais penser à une douce & paisible société de freres, vivans dans une concorde éternelle, tous conduits par les mêmes maximes, tous heureux du bonheur commun ; &, réalisant en moi-même un tableau si touchant, l'image d'une félicité qui n'est point, m'en fera goûter quelques instans une véritable.

Je n'ai pu refuser ces premieres lignes au sentiment dont j'étois plein. Tâchons maintenant de raisonner de sang-froid. Bien résolu de ne rien avancer que je ne le prouve, je crois pouvoir prier le Lecteur à son tour de rien nier qu'il ne le réfute ; car ce ne sont pas tant les raisonneurs que je crains, que

ceux qui, sans se rendre aux preuves, n'y veulent rien objecter.

Il ne faut pas avoir long-tems médité sur les moyens de perfectionner un Gouvernement quelconque, pour appercevoir des embarras & des obstacles qui naissent moins de sa constitution que de ses relations externes; de sorte que la plupart des soins qu'il faudroit consacrer à sa police, on est contraint de les donner à sa sureté, & de songer plus à le mettre en état de résister aux autres qu'à le rendre parfait en lui-même. Si l'ordre social étoit, comme on le prétend, l'ouvrage de la raison plutôt que des passions, eût-on tardé si long-tems à voir qu'on en a fait trop ou trop peu pour notre bonheur; que chacun de nous étant dans l'état civil avec ses concitoyens & dans l'état de nature avec tout le reste du monde, nous n'avons prévenu les guerres particulieres que pour en allumer de générales, qui sont mille fois plus terribles; & qu'en nous unissant à quelques hommes, nous devenons réellement les ennemis du genre-humain?

S'il y a quelque moyen de lever ces dangereuses contradictions, ce ne peut être que par une forme de gouverne-

ment confédérative, qui, unissant les Peuples par des liens semblables à ceux qui unissent les individus, soumette également les uns & les autres à l'autorité des Loix. Ce gouvernement paroit d'ailleurs préférable à tout autre, en ce qu'il comprend à la fois les avantages des grands & des petits Etats; qu'il est redoutable au-dehors par sa puissance, que les Loix y sont en vigueur, & qu'il est le seul propre à contenir également les Sujets, les Chefs & les Etrangers.

Quoique cette forme paroisse nouvelle à certains égards, & qu'elle n'ait en effet été bien entendue que par les Modernes, les Anciens ne l'ont pas ignorée. Les Grecs eurent leurs Amphictions, les Etrusques leurs Lucumonies, les Latins leurs Féries, les Gaules leurs Cités, & les derniers soupirs de la Grece devinrent encore illustres dans la Ligue Achéenne. Mais nulles de ces confédérations n'approcherent pour la sagesse de celle du Corps Germanique, de la Ligue Helvétique & des Etats Généraux. Que si ces Corps politiques sont encore en si petit nombre & si loin de la perfection dont on sent qu'ils seroient suscepti-

bles, c'eſt que le mieux ne s'exécute pas comme il s'imagine, & qu'en politique ainſi qu'en morale, l'étendue de nos connoiſſances ne prouve gueres que la grandeur de nos maux.

Outre ces confédérations publiques, il s'en peut former tacitement d'autres moins apparentes & non moins réelles, par l'union des intérêts, par le rapport des maximes, par la conformité des coutumes, ou par d'autres circonſtances qui laiſſent ſubſiſter des relations communes entre des Peuples diviſés. C'eſt ainſi que toutes les Puiſſances de l'Europe forment entr'elles une ſorte de ſyſtême qui les unit par une même religion, par un même droit des gens, par les mœurs, par les lettres, par le commerce, & par une ſorte d'équilibre qui eſt l'effet néceſſaire de tout cela; & qui, ſans que perſonne ſonge en effet à le conſerver, ne ſeroit pourtant pas ſi facile à rompre que le penſent beaucoup de gens.

Cette ſociété des Peuples de l'Europe n'a pas toujours exiſté, & les cauſes particulieres qui l'ont fait naître ſervent encore à la maintenir. En effet, avant les conquêtes des Romains, tous les Peuples de cette partie du monde,

barbares & inconnus les uns aux autres, n'avoient rien de commun que leur qualité d'hommes, qualité qui, ravalée alors par l'esclavage, ne différoit gueres dans leur esprit de celle de brute. Aussi les Grecs, raisonneurs & vains, distinguoient-ils, pour ainsi dire, deux especes dans l'humanité; dont l'une, savoir la leur, étoit faite pour commander; & l'autre, qui comprenoit tout le reste du monde, uniquement pour servir. De ce principe, il résultoit qu'un Gaulois ou un Ibére n'étoit rien de plus pour un Grec que n'eût été un Caffre ou un Américain, & les Barbares eux-mêmes n'avoient pas plus d'affinité entre eux que n'en avoient les Grecs avec les uns & les autres.

Mais quand ce Peuple, souverain par nature, eût été soumis aux Romains ses esclaves, & qu'une partie de l'hémisphere connu eût subi le même joug, il se forma une union politique & civile entre tous les membres d'un même Empire; cette union fut beaucoup resserrée par la maxime, ou très-sage ou très-insensée, de communiquer aux vaincus tous les droits des vainqueurs, & sur-tout par le fameux décret de Claude, qui incorporoit tous

les sujets de Rome au nombre de ses citoyens.

A la chaîne politique qui réunissoit ainsi tous les membres en un corps, se joignirent les institutions civiles & les loix qui donnerent une nouvelle force à ces liens, en déterminant d'une maniere équitable, claire & précise, du moins autant qu'on le pouvoit dans un si vaste Empire, les devoirs & les droits réciproques du Prince & des sujets, & ceux des citoyens entr'eux. Le Code de Théodose, & ensuite les livres de Justinien furent une nouvelle chaîne de justice & de raison, substituée à propos à celle du pouvoir souverain, qui se relâchoit très-sensiblement. Ce supplément retarda beaucoup la dissolution de l'Empire, & lui conserva long-tems une sorte de jurisdiction sur les Barbares mêmes qui le désoloient.

Un troisieme lien, plus fort que les précédens, fut celui de la Religion, & l'on ne peut nier que ce ne soit surtout au Christianisme que l'Europe doit encore aujourd'hui l'espece de société qui s'est perpétuée entre ses membres; tellement que celui de ces membres qui n'a point adopté sur ce point le

sentiment des autres, est toujours demeuré comme étranger parmi eux. Le Christianisme, si méprisé à sa naissance, servit enfin d'asyle à ses détracteurs. Après l'avoir si cruellement & si vainement persécuté, l'Empire Romain y trouva les ressources qu'il n'avoit plus dans ses forces; ses missions lui valoient mieux que des victoires; il envoyoit des évêques réparer les fautes de ses généraux, & triomphoit par ses prêtres quand ses soldats étoient battus. C'est ainsi que les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Avares & mille autres reconnurent enfin l'autorité de l'Empire après l'avoir subjugué, & reçurent, du moins en apparence, avec la loi de l'Evangile celle du Prince qui la leur faisoit annoncer.

Tel étoit le respect qu'on portoit encore à ce grand Corps expirant, que jusqu'au dernier instant ses destructeurs s'honoroient de ses titres; on voyoit devenir officiers de l'Empire, les mêmes conquérans qui l'avoient avili; les plus grands Rois accepter, briguer même les honneurs Patriciaux, la Préfecture, le Consulat; &, comme un lion qui flatte l'homme qu'il pourroit

dévorer, on voyoit ces vainqueurs terribles rendre hommage au trône Impérial, qu'ils étoient maîtres de renverser.

Voilà comment le Sacerdoce & l'Empire ont formé le lien social de divers Peuples, qui, sans avoir aucune communauté réelle d'intérêts, de droits ou de dépendance, en avoient une de maximes & d'opinions, dont l'influence est encore demeurée, quand le principe a été détruit. Le simulacre antique de l'Empire Romain a continué de former une sorte de liaison entre les membres qui l'avoient composé; & Rome ayant dominé d'une autre maniere après la destruction de l'Empire, il est resté de ce double lien (1) une société plus étroite entre les Nations de l'Europe, où étoit le centre des deux Puissances, que dans les autres parties du monde, dont les di-

(1) Le respect pour l'Empire Romain a tellement survécu à sa puissance, que bien des Jurisconsultes ont mis en question si l'Empereur d'Allemagne n'étoit pas le Souverain naturel du monde; & Bartole a poussé les choses jusqu'à traiter d'hérétique quiconque osoit en douter. Les livres des Canonistes sont pleins de décisions semblables sur l'autorité temporelle de l'Eglise Romaine.

vers Peuples, trop épars pour se correspondre, n'ont de plus aucun point de réunion.

Joignez à cela la situation particuliere de l'Europe, plus également peuplée, plus également fertile, mieux réunie en toutes ses parties; le mélange continuel des intérêts que les liens du sang & les affaires du commerce, des arts, des colonies ont mis entre les Souverains; la multitude des rivieres & la variété de leur cours, qui rend toutes les communications faciles; l'humeur inconstante des Habitans, qui les porte à voyager sans cesse & à se transporter fréquemment les uns chez les autres; l'invention de l'Imprimerie & le goût général des Lettres, qui a mis entr'eux une communauté d'études & de connoissances; enfin la multitude & la petitesse des Etats, qui, jointe aux besoins du luxe & à la diversité des climats, rend les uns toujours nécessaires aux autres. Toutes ces causes réunies forment de l'Europe, non-seulement comme l'Asie ou l'Afrique, une idéale collection de Peuples qui n'ont de commun qu'un nom, mais une société réelle qui a sa Religion, ses mœurs, ses coutumes &

nême ses loix, dont aucun des Peuples
ui la composent ne peut s'écarter sans
:auser aussi-tôt des troubles.

A voir, d'un autre côté, les dissen-
.ions perpétuelles, les brigandages, les
ısurpations, les révoltes, les guerres,
es meurtres, qui désolent journelle-
nent ce respectable séjour des Sages,
:e brillant asyle des Sciences & des
Arts; à considérer nos beaux discours
& nos procédés horribles, tant d'hu-
nanité dans les maximes & de cruauté
lans les actions, une Religion si douce
& une si sanguinaire intolérance, une
Politique si sage dans les livres & si
lure dans la pratique, des Chefs si
ɔienfaisans & des Peuples si miséra-
ɔles, des Gouvernemens si modérés &
les guerres si cruelles : on sait à peine
:omment concilier ces étranges con-
rariétés; & cette fraternité prétendue
les Peuples de l'Europe ne semble être
u'un nom de dérision, pour exprimer
ıvec ironie leur mutuelle animosité.

Cependant les choses ne font que
uivre en cela leur cours naturel;
oute société sans loix ou sans Chefs,
oute union formée ou maintenue par
e hasard, doit nécessairement dégéné-
er en querelle & dissention à la pre-

miere circonſtance qui vient à changer ; l'antique union des Peuples de l'Europe a compliqué leurs intérêts & leurs droits de mille manieres ; ils ſe touchent par tant de points, que le moindre mouvement des uns ne peut manquer de choquer les autres ; leurs diviſions ſont d'autant plus funeſtes, que leurs liaiſons ſont plus intimes ; & leurs fréquentes querelles ont preſque la cruauté des guerres civiles.

Convenons donc que l'état relatif des Puiſſances de l'Europe eſt proprement un état de guerre, & que tous les Traités partiels entre quelques-unes de ces Puiſſances ſont plutôt des trèves paſſageres que de véritables Paix ; ſoit parce que ces Traités n'ont point communément d'autres garans que les Parties contractantes, ſoit parce que les droits des unes & des autres n'y ſont jamais décidés radicalement, & que ces droits mal éteints, ou les prétentions qui en tiennent lieu entre des Puiſſances qui ne reconnoiſſent aucun Supérieur, ſeront infailliblement des ſources de nouvelles guerres, ſi-tôt que d'autres circonſtances auront donné de nouvelles forces aux Prétendans.

D'ailleurs, le Droit public de l'Eu-

pe n'étant point établi ou autorisé
e concert, n'ayant aucuns principes
énéraux, & variant incessamment se-
n les tems & les lieux, il est plein
e regles contradictoires qui ne se peu-
ent concilier que par le droit du plus
rt; de sorte que la raison sans guide
ssuré, se pliant toujours vers l'inté-
êt personnel dans les choses douteu-
es, la guerre seroit encore inévita-
le, quand même chacun voudroit
tre juste. Tout ce qu'on peut faire
vec de bonnes intentions, c'est de
écider ces sortes d'affaires par la
oie des armes, ou de les assoupir par
es Traités passagers; mais bientôt
ux occasions qui raniment les mêmes
uerelles, il s'en joint d'autres qui les
odifient; tout s'embrouille, tout se
omplique; on ne voit plus rien au
ond des choses; l'usurpation passe
our droit, la foiblesse pour injustice;
parmi ce désordre continuel, cha-
un se trouve insensiblement si fort dé-
lacé, que si l'on pouvoit remonter au
roit solide & primitif, il y auroit peu
le Souverains en Europe qui ne dus-
ent rendre tout ce qu'ils ont.

Une autre semence de guerre, plus
achée & non moins réelle, c'est que

les choses ne changent point de forme en changeant de nature; que des Etats héréditaires en effet, restent électifs en apparence; qu'il y ait des Parlemens ou Etats nationaux dans des Monarchies, des Chefs héréditaires dans des Républiques; qu'une Puissance dépendante d'une autre, conserve encore une apparence de liberté; que tous les Peuples, soumis au même pouvoir, ne soient pas gouvernés par les mêmes loix; que l'ordre de succession soit différent dans les divers Etats d'un même Souverain; enfin que chaque Gouvernement tende toujours à s'altérer, sans qu'il soit possible d'empêcher ce progrès. Voilà les causes générales & particulieres qui nous unissent pour nous détruire, & nous font écrire une si belle doctrine sociale avec des mains toujours teintes de sang humain.

Les causes du mal étant une fois connues, le remede, s'il existe, est suffisamment indiqué par elles. Chacun voit que toute société se forme par les intérêts communs; que toute division naît des intérêts opposés; que mille événemens fortuits pouvant changer & modifier les uns & les autres, dès qu'il y a société, il faut nécessairement une

ɔrce coactive, qui ordonne & conerte les mouvemens de ſes membres, ɦn de donner aux communs intérêts ɛ aux engagemens réciproques, la ſodité qu'ils ne ſauroient avoir par euxıêmes.

Ce feroit d'ailleurs une grande erreur, 'eſpérer que cet état violent pût jamais hanger par la ſeule force des choſes, ɛ ſans le ſecours de l'art. Le ſyſtême de 'Europe a préciſément le degré de ſoidité qui peut la maintenir dans une ıgitation perpétuelle, ſans la renverſer :out-à-fait; & ſi nos maux ne peuvent ıugmenter, ils peuvent encore moins inir, parce que toute grande révolu:ion eſt déſormais impoſſible.

Pour donner à ceci l'évidence néceſſaire, commençons par jetter un coupd'œil général ſur l'état préſent de l'Europe. La ſituation des montagnes, des mers & des fleuves qui ſervent de bornes aux nations qui l'habitent, ſemble avoir décidé du nombre & de la grandeur de ces nations; & l'on peut dire que l'ordre politique de cette partie du monde eſt, à certains égards, l'ouvrage de la nature.

En effet, ne penſons pas que cet équilibre ſi vanté ait été établi par

personne, & que personne ait rien fait à dessein de le conserver : on trouve qu'il existe ; & ceux qui ne sentent pas en eux-mêmes assez de poids pour le rompre, couvrent leurs vues particulieres du prétexte de le soutenir. Mais qu'on y songe ou non, cet équilibre subsiste, & n'a besoin que de lui-même pour se conserver, sans que personne s'en mêle ; & quand il se romproit un moment d'un côté, il se rétabliroit bientôt d'un autre : de sorte que si les Princes qu'on accusoit d'aspirer à la Monarchie universelle, y ont réellement aspiré, ils montroient en cela plus d'ambition que de génie ; car comment envisager un moment ce projet, sans en voir aussi-tôt le ridicule ? Comment ne pas sentir qu'il n'y a point de Potentat en Europe assez supérieur aux autres, pour pouvoir jamais en devenir le maître ? Tous les Conquérans qui ont fait des révolutions, se présentoient toujours avec des forces inattendues, ou avec des troupes étrangeres & différemment aguerries, à des Peuples ou désarmés, ou divisés, ou sans discipline ; mais où prendroit un Prince Européen des forces inattendues, pour accabler tous les

:tres, tandis que le plus puissant d'en-
eux est une si petite partie du tout,
qu'ils ont de concert une si grande
gilance? Aura-t-il plus de troupes
'eux tous? Il ne le peut, ou n'en
a que plutôt ruiné, ou ses troupes
ont plus mauvaises, en raison de
ur plus grand nombre. En aura-t-il
: mieux aguerries? Il en aura moins
proportion. D'ailleurs la discipline est
ir-tout à-peu-près la même, ou le de-
endra dans peu. Aura-t-il plus d'ar-
ent? Les sources en sont communes,
jamais l'argent ne fit de grandes
onquêtes. Fera-t-il une invasion subite?
a famine ou des places fortes l'arrête-
ont à chaque pas. Voudra-t-il s'agran-
ir pied-à-pied? il donne aux ennemis
: moyen de s'unir pour résister; le
ems, l'argent & les hommes ne tarde-
ont pas à lui manquer. Divisera-t-il les
utres Puissances pour les vaincre l'une
ar l'autre? Les maximes de l'Europe
endent cette politique vaine; & le
Prince le plus borné ne donneroit pas
lans ce piége. Enfin, aucun d'eux ne
pouvant avoir de ressources exclusives,
a résistance est, à la longue, égale à
l'effort; & le tems rétablit bientôt les
brusques accidens de la fortune, sinon

pour chaque Prince en particulier, au moins pour la conftitution générale.

Veut-on maintenant fuppofer à plaifir l'accord de deux ou trois Potentats pour fubjuguer tout le refte? Ces trois Potentats, quels qu'ils foient, ne feront pas enfemble la moitié de l'Europe. Alors l'autre moitié s'unira certainement contre eux; ils auront donc à vaincre plus fort qu'eux-mêmes. J'ajoute que les vues des uns font trop oppofées à celles des autres, & qu'il regne une trop grande jaloufie entre eux, pour qu'ils puiffent même former un femblable projet: j'ajoute encore que, quand ils l'auroient formé, qu'ils le mettroient en exécution, & qu'il auroit quelques fuccès, ces fuccès mêmes feroient, pour les Conquérans alliés, des femences de difcorde; parce qu'il ne feroit pas poffible que les avantages fuffent tellement partagés, que chacun fe trouvât également fatisfait des fiens; & que le moins heureux s'oppoferoit bientôt aux progrès des autres qui, par une femblable raifon, ne tarderoient pas à fe divifer eux-mêmes. Je doute que depuis que le monde exifte, on ait jamais vu trois ni même deux grandes Puiffances, bien unies,

en subjuguer d'autres, sans se brouiller sur les contingens ou sur les partages, & sans donner bientôt, par leur mésintelligence, de nouvelles ressources aux foibles. Ainsi, quelque supposition qu'on fasse, il n'est pas vraisemblable que ni Prince, ni Ligue, puisse désormais changer considérablement & à demeure, l'état des choses parmi nous.

Ce n'est pas à dire que les Alpes, le Rhin, la Mer, les Pyrénées soient des obstacles insurmontables à l'ambition; mais ces obstacles sont soutenus par d'autres qui les fortifient, ou ramenent les Etats aux mêmes limites, quand des efforts passagers les en ont écartés. Ce qui fait le vrai soutien du systême de l'Europe, c'est bien en partie le jeu des négociations, qui presque toujours se balancent mutuellement; mais ce systême a un autre appui plus solide encore; & cet appui c'est le Corps Germanique, placé presque au centre de l'Europe, lequel en tient toutes les autres parties en respect, & sert peut-être encore plus au maintien de ses voisins, qu'à celui de ses propres membres: Corps redoutable aux étrangers, par son étendue,

par le nombre & la valeur de ſes Peuples; mais utile à tous par ſa conſtitution, qui, lui ôtant les moyens & la volonté de rien conquérir, en fait l'écueil des conquérans. Malgré les défauts de cette conſtitution de l'Empire, il eſt certain que tant qu'elle ſubſiſtera, jamais l'équilibre de l'Europe ne ſera rompu, qu'aucun Potentat n'aura à craindre d'être détrôné par un autre, & que le traité de Weſtphalie ſera peut-être à jamais parmi nous la baſe du ſyſtême politique. Ainſi le droit public, que les Allemands étudient avec tant de ſoin, eſt encore plus important qu'ils ne penſent, & n'eſt pas ſeulement le droit public Germanique, mais, à certains égards, celui de toute l'Europe.

Mais ſi le préſent ſyſtême eſt inébranlable, c'eſt en cela même qu'il eſt plus orageux; car il y a, entre les Puiſſances Européennes, une action & une réaction qui, ſans les déplacer tout-à-fait, les tient dans une agitation continuelle; & leurs efforts ſont toujours vains & toujours renaiſſans, comme les flots de la mer, qui ſans ceſſe agitent ſa ſurface, ſans jamais en changer le niveau; de ſorte que les

es Peuples font inceſſamment déſolés, ſans aucun profit ſenſible pour les Souverains.

Il me feroit aiſé de déduire la même vérité des intérêts particuliers de toutes es Cours de l'Europe; car je ferois voir aiſément que ces intérêts ſe croiſent de maniere à tenir toutes leurs forces mutuellement en reſpect; mais les idées de commerce & d'argent ayant produit une eſpece de fanatiſme politique, font ſi promptement changer les intérêts apparens de tous les Princes, qu'on ne peut établir aucune maxime ſtable ſur leurs vrais intérêts, parce que tout dépend maintenant des ſyſtêmes économiques, la plupart fort bizarres, qui paſſent par la tête des Miniſtres. Quoi qu'il en ſoit, le commerce, qui tend journellement à ſe mettre en équilibre, ôtant à certaines Puiſſances l'avantage excluſif qu'elles en tiroient, leur ôte en même tems un des grands moyens qu'elles avoient de faire la loi aux autres (2).

(2) Les choſes ont changé depuis que j'écrivois ceci; mais mon principe ſera toujours vrai. Il eſt, par exemple, très-aiſé de prévoir que dans vingt ans d'ici, l'Angleterre, avec toute ſa

Si j'ai insisté sur l'égale distribution de force, qui résulte en Europe de la constitution actuelle, c'étoit pour en déduire une conséquence importante à l'établissement d'une association générale ; car pour former une confédération solide & durable, il faut en mettre tous les membres dans une dépendance tellement mutuelle, qu'aucun ne soit seul en état de résister à tous les autres, & que les associations particulieres qui pourroient nuire à la grande, y rencontrent des obstacles suffisans pour empêcher leur exécution : sans quoi, la confédération seroit vaine ; & chacun seroit réellement indépendant, sous une apparente sujétion. Or, si ces obstacles sont tels que j'ai dit ci-devant, maintenant que toutes les Puissances sont dans une entiere liberté de former entr'elles des ligues & des traités offensifs, qu'on juge de ce qu'ils seroient quand il y auroit une grande ligue armée, toujours prête à prévenir

---

gloire, sera ruinée, & de plus aura perdu le reste de sa liberté. Tout le monde assure que l'agriculture fleurit dans cette Isle, & moi je parie qu'elle y dépérit. Londres s'agrandit tous les jours ; donc le Royaume se dépeuple. Les Anglois veulent être conquérans ; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves.

ceux qui voudroient entreprendre de la détruire ou de lui resister. Ceci suffit pour montrer qu'une telle association ne consisteroit pas en délibérations vaines, auxquelles chacun pût résister impunément ; mais qu'il en naîtroit une puissance effective, capable de forcer les ambitieux à se tenir dans les bornes du traité général.

Il résulte de cet exposé, trois vérités incontestables. L'une, qu'excepté le Turc, il regne entre tous les Peuples de l'Europe, une liaison sociale imparfaite, mais plus étroite que les nœuds généraux & lâches de l'humanité. La seconde, que l'imperfection de cette société rend la condition de ceux qui la composent, pire que la privation de toute société entr'eux. La troisieme, que ces premiers liens, qui rendent cette société nuisible, la rendent en même tems facile à perfectionner ; en sorte que tous ses Membres pourroient tirer leur bonheur de ce qui fait actuellement leur misere, & changer en une paix éternelle, l'état de guerre qui regne entr'eux.

Voyons maintenant de quelle maniere ce grand ouvrage, commencé par la fortune, peut être achevé par

la raiſon ; & comment la ſociété libre & volontaire, qui unit tous les Etats Européens, prenant la force & la ſolidité d'un vrai Corps politique, peut ſe changer en une confédération réelle. Il eſt indubitable qu'un pareil établiſſement donnant à cette aſſociation la perfection qui lui manquoit, en détruira l'abus, en étendra les avantages, & forcera toutes les parties à concourir au bien commun ; mais il faut pour cela que cette confédération ſoit tellement générale, que nulle Puiſſance conſidérable ne s'y refuſe ; qu'elle ait un Tribunal judiciaire, qui puiſſe établir les loix & les réglemens qui doivent obliger tous les Membres ; qu'elle ait une force coactive & coërcitive, pour contraindre chaque Etat de ſe ſoumettre aux délibérations communes, ſoit pour agir, ſoit pour s'abſtenir ; enfin, qu'elle ſoit ferme & durable, pour empêcher que les Membres ne s'en détachent à leur volonté, ſi-tôt qu'ils croiront voir leur intérêt particulier contraire à l'intérêt général. Voilà les ſignes certains, auxquels on reconnoîtra que l'inſtitution eſt ſage, utile & inébranlable : il s'agit maintenant d'étendre cette ſuppoſition, pour

chercher par analyfe, quels effets doivent en réfulter, quels moyens font propres à l'établir, & quel efpoir raifonnable on peut avoir de la mettre en exécution.

Il fe forme de tems en tems parmi nous des efpeces de Dietes générales fous le nom de congrès, où l'on fe rend folemnellement de tous les Etats de l'Europe pour s'en retourner de même; où l'on s'affemble pour ne rien dire; où toutes les affaires publiques fe traitent en particulier; où l'on délibere en commun fi la table fera ronde ou quarrée, fi la falle aura plus ou moins de portes, fi un tel Plénipotentiaire aura le vifage ou le dos tourné vers la fenêtre, fi tel autre fera deux pouces de chemin de plus ou de moins dans une vifite, & fur mille queftions de pareille importance, inutilement agitées depuis trois fiecles, & très-dignes affurément d'occuper les Politiques du nôtre.

Il fe peut faire que les membres d'une de ces affemblées foient une fois doués du fens commun; il n'eft pas même impoffible qu'ils veuillent fincérement le bien public; & par les raifons qui feront ci-après déduites, on

peut concevoir encore qu'après avoir applani bien des difficultés, ils auront ordre de leurs Souverains respectifs, de signer la confédération générale que je suppose sommairement contenue dans les cinq Articles suivans.

Par le premier, les Souverains contractans établiront entr'eux une alliance perpétuelle & irrévocable, & nommeront des Plénipotentiaires pour tenir dans un lieu déterminé, une Diete ou un congrès permanent, dans lequel tous les différends des Parties contractantes seront réglés & terminés par voies d'arbitrage ou de jugement.

Par le second, on spécifiera le nombre des Souverains dont les Plénipotentiaires auront voix à la Diete, ceux qui seront invités d'accéder au Traité; l'ordre, le tems & la maniere, dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux; enfin la quotité relative des contributions, & la maniere de les lever, pour fournir aux dépenses communes.

Par le troisieme, la confédération garantira à chacun de ses membres la possession & le gouvernement de tous les Etats qu'il possede actuellement, de même que la succession élective ou hé-

éditaire, selon que le tout est établi par les loix fondamentales de chaque pays; & pour supprimer tout-d'un-coup la source des démélés qui renaissent incessamment, on conviendra de prendre la possession actuelle & les derniers Traités pour base de tous les droits mutuels des Puissances contractantes; renonçant pour jamais & réciproquement à toute autre prétention antérieure; sauf les successions futures contentieuses, & autres droits à écheoir, qui seront tous réglés à l'arbitrage de la Diete, sans qu'il soit permis de s'en faire raison par voies de fait, ni de prendre jamais les armes l'un contre l'autre, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Par le quatrieme, on spécifiera les cas où tout Allié, infracteur du Traité, seroit mis au ban de l'Europe, & proscrit comme ennemi public; savoir, s'il refusoit d'exécuter les jugemens de la grande Alliance, qu'il fit des préparatifs de guerre, qu'il négociât des Traités contraires à la confédération, qu'il prit les armes pour lui résister, ou pour attaquer quelqu'un des Alliés.

Il sera encore convenu par le même article, qu'on armera & agira offensi-

vement, conjointement & à frais communs, contre tout Etat au ban de l'Europe, jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les jugemens & réglemens de la Diete, réparé les torts, remboursé les frais, & fait raison même des préparatifs de guerre, contraires au Traité.

Enfin, par le cinquieme, les Plénipotentiaires du Corps Européen auront toujours le pouvoir de former dans la Diete, à la pluralité des voix pour la provision, & aux trois quarts des voix cinq ans après pour la définitive, sur les instructions de leurs Cours, les réglemens qu'ils jugeront importans pour procurer à la République Européenne & à chacun de ses membres, tous les avantages possibles; mais on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux, que du consentement unanime des Confédérés.

Ces cinq articles, ainsi abrégés & couchés en regles générales, sont, je n'ignore pas, sujets à mille petites difficultés, dont plusieurs demanderoient de longs éclaircissemens; mais les petites difficultés se levent aisément au besoin; & ce n'est pas d'elles qu'il s'agit dans une entreprise de l'importance de

le-ci. Quand il sera question du dé- l de la police du Congrès, on trou- ·a mille obstacles, & dix mille ·yens de les lever. Ici il est ques- n d'examiner, par la nature des cho- , si l'entreprise est possible ou non. se perdroit dans des volumes de ıs, s'il falloit tout prévoir & ré- ıdre à tout. En se tenant aux prin- es incontestables, on ne doit pas ıloir contenter tous les esprits, ni ·udre toutes les objections, ni dire ıment tout se fera : il suffit de mon- que tout se peut faire.

)ue faut-il donc examiner pour bien :r de ce systême ? Deux questions ement ; car c'est une insulte que je veux pas faire au lecteur, de lui ıver qu'en général l'état de paix est érable à l'état de guerre.

a premiere question est, si la con- ration proposée iroit surement à but, & feroit suffisante pour don- à l'Europe une paix solide & per- elle.

a seconde, s'il est de l'intérêt des verains d'établir cette confédéra- , & d'acheter une paix constante prix.

uand l'utilité générale & particu-

liere sera ainsi démontrée, on ne voit plus dans la raison des choses, quelle cause pourroit empécher l'effet d'un établissement qui ne dépend que de la volonté des intéressés.

Pour discuter d'abord le premier article, appliquons ici ce que j'ai dit ci-devant du systême général de l'Europe, & de l'effort commun qui circonscrit chaque Puissance à-peu-près dans ses bornes, & ne lui permet pas d'en écraser entiérement d'autres. Pour rendre sur ce point mes raisonnemens plus sensibles, je joins ici la liste des dix-neuf Puissances qu'on suppose composer la République Européenne; en sorte que chacune ayant voix égale, il y auroit dix-neuf voix dans la Diete;

Savoir:

L'Empereur des Romains.
L'Empereur de Russie.
Le Roi de France.
Le Roi d'Espagne.
Le Roi d'Angleterre.
Les Etats Généraux.
Le Roi de Dannemarck.
La Suede.
La Pologne.
Le Roi de Portugal.

Le Souverain de Rome.
Le Roi de Prusse.
L'Electeur de Baviere & ses Co-associés.
L'Electeur Palatin & ses Co-associés.
Les Suisses & leurs Co-associés.
Les Electeurs Ecclésiastiques & leurs sociés.
La République de Venise & ses Co-sociés.
Le Roi de Naples.
Le Roi de Sardaigne.
Plusieurs Souverains moins considé- bles, tels que la République de ênes, les Ducs de Modene & de ırme, & d'autres étant omis dans tte liste, seront joints aux moins ııssans, par forme d'association, & ıront avec eux un droit de suffrage, mblable au *votum curiatum* des omtes de l'Empire. Il est inutile de ndre ici cette énumération plus pré- se ; parce que, jusqu'à l'exécution du ojet, il peut survenir d'un moment l'autre des accidens sur lesquels il la udroit réformer, mais qui ne change- ient rien au fond du systême.
Il ne faut que jetter les yeux sur cette te, pour voir avec la derniere évi- nce, qu'il n'est pas possible, ni

qu'aucune des Puiſſances qui la compoſent ſoit en état de réſiſter à toutes les autres unies en corps, ni qu'il s'y forme aucune ligue partielle, capable de faire tête à la grande confédération.

Car comment ſe feroit cette ligue? Seroit-ce entre les plus puiſſans? Nous avons montré qu'elle ne ſauroit être durable; & il eſt bien aiſé maintenant de voir encore qu'elle eſt incompatible avec le ſyſtême particulier de chaque grande Puiſſance, & avec les intérêts inſéparables de ſa conſtitution. Seroit-ce entre un grand Etat & pluſieurs petits? Mais les autres grands Etats, unis à la confédération, auront bientôt écraſé la ligue: & l'on doit ſentir que la grande alliance étant toujours unie & armée, il lui ſera facile, en vertu du quatrieme article, de prévenir & d'étouffer d'abord toute alliance partielle & ſéditieuſe, qui tendroit à troubler la paix & l'ordre public. Qu'on voye ce qui ſe paſſe dans le Corps Germanique, malgré les abus de ſa police & l'extrême inégalité de ſes membres: y en a-t-il un ſeul, même parmi les plus puiſſans, qui oſât s'expoſer au ban de l'Empire, en bleſſant ouvertement ſa conſtitution, à moins qu'il ne

rût avoir de bonnes raiſons de ne ʼoint craindre que l'Empire voulût agir ontre lui tout de bon ?

Ainſi je tiens pour démontré que la)iete Européenne une fois établie, ı'aura jamais de rebellion à craindre, č que bien qu'il s'y puiſſe introduire uelques abus, ils ne peuvent jamais ller juſqu'à éluder l'objet de l'inſtitu-ion. Reſte à voir ſi cet objet ſera bien empli par l'inſtitution même.

Pour cela, conſidérons les motifs ui mettent aux Princes les armes à la ıain. Ces motifs ſont, ou de faire des onquêtes, ou de ſe défendre d'un Conquérant, ou d'affoiblir un trop ʼuiſſant voiſin, ou de ſoutenir ſes roits attaqués, ou de vider un différend qu'on n'a pu terminer à l'amiable, ıu enfin de remplir les engagemens l'un traité. Il n'y a ni cauſe ni prétexte le guerre qu'on ne puiſſe ranger ſous uelqu'un de ces ſix chefs ; or, il eſt :vident qu'aucun des ſix ne peut exiſter lans ce nouvel état de choſes.

Premiérement, il faut renoncer aux onquêtes, par l'impoſſibilité d'en faire, ıttendu qu'on eſt ſûr d'être arrêté dans on chemin par de plus grandes forces ue celles qu'on peut avoir ; de ſorte

qu'en riſquant de tout perdre, on eſt dans l'impuiſſance de rien gagner. Un Prince ambitieux qui veut s'agrandir en Europe, fait deux choſes. Il commence par ſe fortifier de bonnes alliances, puis il tâche de prendre ſon ennemi au dépourvu. Mais les alliances particulieres ne ſerviroient de rien contre une alliance plus forte, & toujours ſubſiſtante; & nul Prince n'ayant plus aucun prétexte d'armer, il ne ſauroit le faire ſans être apperçu, prévenu & puni par la confédération toujours armée.

La même raiſon qui ôte à chaque Prince tout eſpoir de conquêtes, lui ôte en même tems toute crainte d'être attaqué; & non-ſeulement ſes Etats garantis par toute l'Europe, lui ſont auſſi aſſurés qu'aux citoyens leurs poſſeſſions dans un pays bien policé, mais plus que s'il étoit leur unique & propre défenſeur, dans le même rapport que l'Europe entiere eſt plus forte que lui ſeul.

On n'a plus de raiſon de vouloir affoiblir un voiſin, dont on n'a plus rien à craindre; & l'on n'en eſt pas même tenté, quand on n'a nul eſpoir de réuſſir.

A l'égard du soutien de ses droits, il faut d'abord remarquer qu'une infinité de chicanes & de prétentions obscures & embrouillées, seront toutes anéanties par le troisieme article de la confédération, qui regle définitivement tous les droits réciproques des Souverains alliés sur leur actuelle possession. Ainsi toutes les demandes & prétentions possibles deviendront claires à l'avenir, & seront jugées dans la Diete, à mesure qu'elles pourront naître : ajoutez que si l'on attaque mes droits, je dois les soutenir par la même voie. Or, on ne peut les attaquer par les armes, sans encourir le ban de la Diete. Ce n'est donc pas non plus par les armes que j'ai besoin de les défendre ; on doit dire la même chose des injures, des torts, des réparations, & de tous les différends imprévus qui peuvent s'élever entre deux Souverains ; & le même pouvoir qui doit défendre leurs droits, doit aussi redresser leurs griefs.

Quant au dernier article, la solution saute aux yeux. On voit d'abord que n'ayant plus d'aggresseur à craindre, on n'a plus besoin de traité défensif, & que comme on n'en sauroit faire de plus solide & de plus sûr que celui de

la grande confédération, tout autre feroit inutile, illégitime, & par conféquent nul.

Il n'eft donc pas poffible que la confédération une fois établie, puiffe laiffer aucune femence de guerre entre les confédérés, & que l'objet de la Paix perpétuelle ne foit exactement rempli par l'exécution du fyftême propofé.

Il nous refte maintenant à examiner l'autre queftion qui regarde l'avantage des parties contractantes ; car on fent bien que vainement feroit-on parler l'intérêt public au préjudice de l'intérêt particulier. Prouver que la paix eft en général préférable à la guerre, c'eft ne rien dire à celui qui croit avoir des raifons de préférer la guerre à la paix ; & lui montrer les moyens d'établir une paix durable, ce n'eft que l'exciter à s'y oppofer.

En effet, dira-t-on, vous ôtez aux Souverains le droit de fe faire juftice à eux-mêmes, c'eft-à-dire le précieux droit d'être injuftes quand il leur plaît ; vous leur ôtez le pouvoir de s'agrandir aux dépens de leurs voifins ; vous les faites renoncer à ces antiques prétentions qui tirent leur prix de leur obfcurité, parce qu'on les étend avec fa

une, à cet appareil de puissance &
erreur, dont ils aiment à effrayer
onde, à cette gloire des conquêtes,
t ils tirent leur honneur; & pour
dire, enfin, vous les forcez d'être
tables & pacifiques. Quels seront
lédommagemens de tant de cruelles
ations?

: n'oserois répondre avec l'Abbé de
it-Pierre: que la véritable gloire
Princes consiste à procurer l'utilité
lique, & le bonheur de leurs su-
; que tous leurs intérêts sont su-
lonnés à leur réputation; & que la
itation qu'on acquiert auprès des
s, se mesure sur le bien que l'on
aux hommes; que l'entreprise
le paix perpétuelle étant la plus
ide qui ait jamais été faite, est
plus capable de couvrir son Auteur
ie gloire immortelle; que cette
ne entreprise étant aussi la plus
e aux Peuples, est encore la plus
orable aux Souverains; la seule
tout qui ne soit pas souillée de sang,
rapines, de pleurs, de malédic-
is; & qu'enfin le plus sûr moyen
e distinguer dans la foule des Rois,
de travailler au bonheur public.
ssons aux harangueurs ces discours,

qui, dans les cabinets des Miniſtres, ont couvert de ridicule l'Auteur & ſes projets: mais ne mépriſons pas comme eux ſes raiſons; & quoi qu'il en ſoit des vertus des Princes, parlons de leurs intérêts.

Toutes les Puiſſances de l'Europe ont des droits ou des prétentions les unes contre les autres; ces droits ne ſont pas de nature à pouvoir jamais être parfaitement éclaircis; parce qu'il n'y a point pour en juger, de regle commune & conſtante, & qu'ils ſont ſouvent fondés ſur des faits équivoques ou incertains. Les différends qu'ils cauſent, ne ſauroient non plus être jamais terminés ſans retour, tant faute d'arbitre compétent, que parce que chaque Prince revient dans l'occaſion ſans ſcrupule, ſur les ceſſions qui lui ont été arrachées par force dans des traités par les plus puiſſans, ou après des guerres malheureuſes. C'eſt donc une erreur de ne ſonger qu'à ſes prétentions ſur les autres, & d'oublier celles des autres ſur nous, lorſqu'il n'y a d'aucun côté ni plus de juſtice, ni plus d'avantage dans les moyens de faire valoir ces prétentions réciproques. Sitôt que tout dépend de la fortune, la

ſſion actuelle eſt d'un prix que
ageſſe ne permet pas de riſquer
re le profit à venir, même à chance
e ; & tout le monde blâme un
me à ſon aiſe, qui, dans l'eſpoir
loubler ſon bien, l'oſe riſquer en
coup de dez. Mais nous avons fait
que dans les projets d'agrandiſſe-
t, chacun, même dans le ſyſtême
el, doit trouver une réſiſtance ſu-
eure à ſon effort; d'où il ſuit que
plus puiſſans n'ayant aucune raiſon
ouer, ni les plus foibles aucun eſ-
de profit, c'eſt un bien pour tous
enoncer à ce qu'ils deſirent, pour
urer ce qu'ils poſſedent.
onſidérons la conſommation d'hom-
, d'argent, de forces de toute eſ-
e, l'épuiſement où la plus heu-
ſe guerre jette un Etat quelconque;
comparons ce préjudice aux avan-
es qu'il en retire, nous trouverons
il perd ſouvent quand il croit ga-
r, & que le vainqueur, toujours
s foible qu'avant la guerre, n'a de
ſolation que de voir le vaincu plus
oibli que lui; encore cet avantage
il moins réel qu'apparent, parce
e la ſupériorité qu'on peut avoir ac-
iſe ſur ſon adverſaire, on l'a per-

due en même tems contre les Puiſſances neutres, qui ſans changer d'état ſe fortifient, par rapport à nous, de tout notre affoibliſſement.

Si tous les Rois ne ſont pas revenus encore de la folie des conquêtes, il ſemble au moins que les plus ſages commencent à entrevoir qu'elles coûtent quelquefois plus qu'elles ne valent. Sans entrer à cet égard dans mille diſtinctions qui nous meneroient trop loin, on peut dire en général qu'un Prince, qui, pour reculer ſes frontieres, perd autant de ſes anciens ſujets qu'il en acquiert de nouveaux, s'affoiblit en s'agrandiſſant; parce qu'avec un plus grand eſpace à défendre, il n'a pas plus de défenſeurs. Or, on ne peut ignorer que par la maniere dont la guerre ſe fait aujourd'hui, la moindre dépopulation qu'elle produit eſt celle qui ſe fait dans les armées: c'eſt bien-là la perte apparente & ſenſible; mais il s'en fait en même tems dans tout l'Etat une plus grave & plus irréparable que celle des hommes qui meurent, par ceux qui ne naiſſent pas, par l'augmentation des impôts, par l'interruption du commerce, par la déſertion des campagnes, par l'a-

on de l'agriculture ; ce mal qu'on
ɔerçoit point d'abord, se fait sen-
ruellement dans la suite : & c'est
qu'on est étonné d'être si foible,
s'être rendu si puissant.
: qui rend encore les conquêtes
s intéressantes, c'est qu'on sait
tenant par quels moyens on peut
ıler & tripler sa puissance, non-
ment sans étendre son territoire,
quelquefois en le resserrant, com-
t très-sagement l'Empereur Adrien.
ait que ce sont les hommes seuls
font la force des Rois ; & c'est
ɔroposition qui découle de ce que
ens de dire, que de deux Etats
ıourrissent le même nombre d'ha-
ıs, celui qui occupe une moindre
due de terre, est réellement le
puissant. C'est donc par de bonnes
, par une sage police, par de
des vues économiques, qu'un Sou-
n judicieux est sûr d'augmenter
orces, sans rien donner au hasard.
véritables conquêtes qu'il fait sur
oisins, sont les établissemens plus
s qu'il forme dans ses Etats ; &
les sujets de plus qui lui naissent,
autant d'ennemis qu'il tue.
ne faut point m'objecter ici que

je prouve trop, en ce que, si les choses étoient comme je les représente, chacun ayant un véritable intérêt de ne pas entrer en guerre, & les intérêts particuliers s'unissant à l'intérêt commun pour maintenir la paix, cette paix devroit s'établir d'elle-même, & durer toujours sans aucune confédération. Ce seroit faire un fort mauvais raisonnement dans la présente constitution ; car quoiqu'il fût beaucoup meilleur pour tous d'être toujours en paix, le défaut commun de sureté à cet égard, fait que chacun ne pouvant s'assurer d'éviter la guerre, tâche au moins de la commencer à son avantage quand l'occasion le favorise, & de prévenir un voisin, qui ne manqueroit pas de le prévenir à son tour, dans l'occasion contraire ; de sorte que beaucoup de guerres, même offensives, sont d'injustes précautions pour mettre en sureté son propre bien, plutôt que des moyens d'usurper celui des autres. Quelque salutaires que puissent être généralement les maximes du bien public, il est certain, qu'à ne considérer que l'objet qu'on regarde en politique, & souvent même en morale, elles deviennent pernicieuses à ce-

qui s'obſtine à les pratiquer avec
: le monde, quand perſonne ne les
:ique avec lui.
e n'ai rien à dire ſur l'appareil des
es, parce que deſtitué de fonde-
ıs ſolides, ſoit de crainte, ſoit
pérance, cet appareil eſt un jeu
fans, & que les Rois ne doivent
ıt avoir de poupées. Je ne dis
non plus de la gloire des Con-
'ans, parce que s'il y avoit quel-
; monſtres qui s'affligeaſſent uni-
nent pour n'avoir perſonne à maſ-
:r, il ne faudroit point leur par-
raiſon, mais leur ôter les moyens
ercer leur rage meurtriere. La ga-
ie de l'article troiſieme ayant pré-
ı toutes ſolides raiſons de guerre,
ne ſauroit avoir de motif de l'allu-
contre autrui, qui ne puiſſe en
nir autant à autrui contre nous-
ıes; & c'eſt gagner beaucoup, que
'affranchir d'un riſque où chacun
eul contre tous.
uant à la dépendance où chacun
du Tribunal commun, il eſt très-
qu'elle ne diminuera rien des
ts de la ſouveraineté, mais les
mira au contraire, & les rendra
aſſurés par l'article troiſieme, en

garantiſſant à chacun, non-ſeulement ſes Etats contre toute invaſion étrangere, mais encore ſon autorité contre toute rebellion de ſes ſujets; ainſi les Princes n'en ſeront pas moins abſolus, & leur Couronne en ſera plus aſſurée: de ſorte qu'en ſe ſoumettant au jugement de la Diete, dans leurs démêlés d'égal à égal, & s'ôtant le dangereux pouvoir de s'emparer du bien d'autrui, ils ne font que s'aſſurer de leurs véritables droits, & renoncer à ceux qu'ils n'ont pas. D'ailleurs, il y a bien de la différence entre dépendre d'autrui, ou ſeulement d'un Corps dont on eſt membre, & dont chacun eſt chef à ſon tour; car en ce dernier cas on ne fait qu'aſſurer ſa liberté, par les garants qu'on lui donne; elle s'aliéneroit dans les mains d'un maître, mais elle s'affermit dans celles des Aſſociés. Ceci ſe confirme par l'exemple du Corps Germanique; car bien que la ſouveraineté de ſes membres ſoit altérée à bien des égards par ſa conſtitution, & qu'ils ſoient par conſéquent dans un cas moins favorable que ne ſeroient ceux du Corps Européen, il n'y en a pourtant pas un ſeul, quelque jaloux qu'il

qu'il soit de son autorité, qui voulût, quand il le pourroit, s'assurer une indépendance absolue, en se détachant de l'Empire.

Remarquez de plus que le Corps Germanique ayant un Chef permanent, l'autorité de ce Chef doit nécessairement tendre sans cesse à l'usurpation; ce qui ne peut arriver de même dans la Diete Européenne, où la présidence doit être alternative, & sans égard à l'inégalité de puissance.

A toutes ces considérations il s'en joint une autre bien plus importante encore pour des gens aussi avides d'argent que le sont toujours les Princes; c'est une grande facilité de plus d'en avoir beaucoup, par tous les avantages qui résulteront pour leurs Peuples & pour eux, d'une paix continuelle, & par l'excessive dépense qu'épargne la réforme de l'état militaire, de ces multitudes de forteresses, & de cette énorme quantité de troupes qui absorbe leurs revenus, & devient chaque jour plus à charge à leurs Peuples & à eux-mêmes. Je sais qu'il ne convient pas à tous les Souverains de supprimer toutes leurs troupes, & de n'avoir aucune force publique en main

pour étouffer une émeute inopinée, ou repousser une invasion subite (3). Je sais encore qu'il y aura un contingent à fournir à la confédération, tant pour la garde des frontieres de l'Europe, que pour l'entretien de l'armée confédérative destinée à soutenir, au besoin, les décrets de la Diete. Mais toutes ces dépenses faites, & l'extraordinaire des guerres à jamais supprimé, il resteroit encore plus de la moitié de la dépense militaire ordinaire à répartir entre le soulagement des sujets, & les coffres du Prince; de sorte que le Peuple payeroit beaucoup moins; que le Prince, beaucoup plus riche, seroit en état d'exciter le Commerce, l'Agriculture, les Arts, de faire des établissemens utiles, qui augmenteroient encore la richesse du Peuple & la sienne; & que l'Etat seroit avec cela dans une sureté beaucoup plus parfaite que celle qu'il peut tirer de ses armées, & de tout cet appareil de guerre qui ne cesse de l'épuiser au sein de la paix.

On dira peut-être que les pays fron-

(3) Il se présente encore ici d'autres objections: mais comme l'Auteur du projet ne se les est pas faites, je les ai rejettées dans l'examen.

ieres de l'Europe seroient alors dans une position plus désavantageuse, & pourroient avoir également des guerres à soutenir, ou avec le Turc, ou avec les Corsaires d'Afrique, ou avec les Tartares.

A cela je réponds, 1°. que ces pays sont dans le même cas aujourd'hui, & que par conséquent ce ne seroit pas pour eux un désavantage positif à citer, mais seulement un avantage de moins, & un inconvénient inévitable, auquel leur situation les expose. 2°. Que, délivrés de toute inquiétude du côté de l'Europe, ils seroient beaucoup plus en état de résister au-dehors. 3°. Que la suppression de toutes les forteresses de l'intérieur de l'Europe, & des frais nécessaires à leur entretien, mettroit la confédération en état d'en établir un grand nombre sur les frontieres, sans être à charge aux confédérés. 4°. Que ces forteresses construites, entretenues & gardées à frais communs, seroient autant de suretés & de moyens d'épargne pour les Puissances-frontieres, dont elles garantiroient les Etats. 5°. Que les troupes de la confédération distribuées sur les confins de l'Europe, seroient toujours prêtes à repousser l'aggresseur.

6°. Qu'enfin, un Corps auſſi redoutable que la République Européenne, ôteroit aux Etrangers l'envie d'attaquer aucun de ſes membres; comme le Corps Germanique, infiniment moins puiſſant, ne laiſſe pas de l'être aſſez pour ſe faire reſpecter de ſes voiſins, & protéger utilement tous les Princes qui le compoſent.

On pourra dire encore que les Européens n'ayant plus de guerres entr'eux, l'Art militaire tomberoit inſenſiblement dans l'oubli; que les troupes perdroient leur courage & leur diſcipline; qu'il n'y auroit plus ni généraux, ni ſoldats, & que l'Europe reſteroit à la merci du premier venu.

Je réponds qu'il arrivera de deux choſes l'une: ou les voiſins de l'Europe l'attaqueront, & lui feront la guerre, ou ils redouteront la confédération, & la laiſſeront en paix.

Dans le premier cas; voilà les occaſions de cultiver le génie & les talens militaires, d'aguerrir & former des troupes; les armées de la confédération feront à cet égard l'école de l'Europe; on ira ſur la frontiere apprendre la guerre; dans le ſein de l'Europe, on jouira de la paix; & l'on réu-

ira par ce moyen les avantages de 'une & de l'autre. Croit-on qu'il soit oujours nécessaire de se battre chez oi pour devenir guerrier, & les François sont-ils moins braves, parce que es Provinces de Touraine & d'Anjou e sont pas en guerre l'une contre autre?

Dans le second cas; on ne pourra lus s'aguerrir, il est vrai, mais on 'en aura plus besoin; car à quoi bon 'exercer à la guerre, pour ne la faire personne? Lequel vaut mieux, de ultiver un Art funeste, ou de le renre inutile? S'il y avoit un secret pour ouir d'une santé inaltérable, y auroit du bon sens à le rejetter, pour ne as ôter aux Médecins l'occasion d'acuérir de l'expérience? Il reste à voir ans ce parallele, lequel des deux Arts t plus salutaire en soi, & mérite ieux d'être conservé.

Qu'on ne nous menace pas d'une insion subite; on sait bien que l'Eupe n'en a point à craindre, & que premier venu ne viendra jamais. Ce est plus le tems de ces éruptions de rbares, qui sembloient tomber des es. Depuis que nous parcourons n œil curieux toute la surface de la

terre, il ne peut plus rien venir jusqu'à nous, qui ne soit prévu de très-loin. Il n'y a nulle Puissance au monde, qui soit maintenant en état de menacer l'Europe entiere ; & si jamais il en vient une, ou l'on aura le tems de se préparer, ou l'on sera du moins plus en état de lui résister, étant unis en un corps, que quand il faudra terminer tout-d'un-coup de longs différends, & se réunir à la hâte.

Nous venons de voir que tous les prétendus inconvéniens de l'état de confédération bien pesés, se réduisent à rien. Nous demandons maintenant si quelqu'un dans le monde en oseroit dire autant de ceux qui résultent de la maniere actuelle de vider les différends entre Prince & Prince par le droit du plus fort, c'est-à-dire, de l'état d'impolice & de guerre, qu'engendre nécessairement l'indépendance absolue & mutuelle de tous les Souverains dans la société imparfaite qui regne entr'eux dans l'Europe. Pour qu'on soit mieux en état de peser ces inconvéniens, j'en vais résumer en peu de mots le sommaire que je laisse examiner au Lecteur.

1. Nul droit assuré que celui du plus fort. 2. Changemens continuels & iné-

itables de relations entre les Peuples, qui empêchent aucun d'eux de pouvoir fixer en ses mains la force dont il ouit. 3. Point de sureté parfaite, aussi ong-tems que les voisins ne sont pas oumis ou anéantis. 4. Impossibilité génerale de les anéantir, attendu qu'en ıbjuguant les premiers, on en trouve 'autres. 5. Précautions & frais immenes pour se tenir sur ses gardes. 6. Déaut de force & de défense dans les ninorités & dans les révoltes; car uand l'Etat se partage, qui peut souenir un des partis contre l'autre? 7. Déaut de sureté dans les engagemens utuels. 8. Jamais de justice à espérer autrui, sans des frais & des pertes nmenses, qui ne l'obtiennent pas ujours, & dont l'objet disputé ne édommage que rarement. 9. Risque évitable de ses Etats, & quelquefois sa vie, dans la poursuite de ses oits. 10. Nécessité de prendre part, algré soi, aux querelles de ses voiıs, & d'avoir la guerre quand on la udroit le moins. 11. Interruption du ommerce & des ressources publiques, moment qu'elles sont le plus nécesres. 12. Danger continuel de la part un voisin puissant, si l'on est foible;

& d'une ligue, si l'on est fort. 13. Enfin inutilité de la sagesse où préside la fortune, désolation continuelle des Peuples, affoiblissement de l'Etat dans les succès & dans les revers, impossibilité totale d'établir jamais un bon Gouvernement, de compter sur son propre bien, & de rendre heureux ni soi ni les autres.

Récapitulons de même les avantages de l'Arbitrage Européen pour les Princes confédérés.

1. Sureté entiere, que leurs différends présens & futurs seront toujours terminés sans aucune guerre; sureté incomparablement plus utile pour eux que ne seroit, pour les particuliers, celle de n'avoir jamais de procès.

2. Sujets de contestations, ôtés, ou réduits à très-peu de chose par l'anéantissement de toutes prétentions antérieures, qui compensera les renonciations, & affermira les possessions.

3. Sureté entiere & perpétuelle, & de la personne du Prince, & de sa Famille, & de ses Etats, & de l'ordre de succession fixé par les loix de chaque pays, tant contre l'ambition des Prétendans injustes & ambitieux, que contre les révoltes des sujets rebelles.

4. Sureté parfaite de l'exécution de

tous les engagemens réciproques entre Prince & Prince, par la garantie de la République Européenne.

5. Liberté & fureté parfaite & perpétuelle à l'égard du Commerce tant d'Etat à Etat, que de chaque Etat dans les régions éloignées.

6. Suppreſſion totale & perpétuelle de leur dépenſe militaire extraordinaire par terre & par mer en tems de guerre, & conſidérable diminution de leur dépenſe ordinaire en tems de paix.

7. Progrès ſenſible de l'Agriculture & de la population, des richeſſes de l'Etat & des revenus du Prince.

8. Facilité de tous les établiſſemens qui peuvent augmenter la gloire & l'autorité du Souverain, les reſſources publiques & le bonheur des Peuples.

Je laiſſe, comme je l'ai déjà dit, au jugement des Lecteurs, l'examen de tous ces articles & la comparaiſon de l'état de paix qui réſulte de la confédération, avec l'état de guerre qui réſulte de l'impolice Européenne.

Si nous avons bien raiſonné dans l'expoſition de ce Projet, il eſt démontré; premiérement, que l'établiſ-

sement de la paix perpétuelle dépend uniquement du consentement des Souverains, & n'offre point à lever d'autre difficulté que leur résistance; secondement, que cet établissement leur seroit utile de toute maniere, & qu'il n'y a nulle comparaison à faire, même pour eux, entre les inconvéniens & les avantages; en troisieme lieu, qu'il est raisonnable de supposer que leur volonté s'accorde avec leur intérêt; enfin, que cet établissement une fois formé sur le plan proposé, seroit solide & durable, & rempliroit parfaitement son objet. Sans doute, ce n'est pas à dire que les Souverains adopteront ce Projet; (Qui peut répondre de la raison d'autrui?) mais seulement qu'ils l'adopteroient, s'ils consultoient leurs vrais intérêts: car on doit bien remarquer que nous n'avons point supposé les hommes tels qu'ils devroient être, bons, généreux, désintéressés, & aimant le bien public par humanité; mais tels qu'ils sont, injustes, avides, & préférant leur intérêt à tout. La seule chose qu'on leur suppose, c'est assez de raison pour voir ce qui leur est utile, & assez de courage pou-

faire leur propre bonheur. Si, malgré tout cela, ce Projet demeure ſans exécution, ce n'eſt donc pas qu'il ſoit chimérique ; c'eſt que les hommes ſont inſenſés, & que c'eſt une ſorte de folie d'être ſage au milieu des fous.



JUGEMENT

SUR LA

PAIX PERPÉTUELLE.

LE Projet de la Paix perpétuelle étant par ſon objet le plus digne d'occuper un homme de bien, fut auſſi de tous ceux de l'Abbé de St. Pierre celui qu'il médita le plus long-tems & qu'il ſuivit avec le plus d'opiniâtreté : car on a peine à nommer autrement ce zele de miſſionnaire qui ne l'abandonna jamais ſur ce point, malgré l'évidente impoſſibilité du ſuccès, le ridicule qu'il ſe donnoit de jour en jour, & les dégoûts qu'il eut ſans ceſſe à eſſuyer. Il ſemble que cette ame ſaine, uniquement attentive au bien public, meſuroit les ſoins qu'elle donnoit aux choſes, uniquement ſur le degré de leur utilité, ſans jamais ſe laiſſer rebuter par les obſtacles ni ſonger à l'intérêt perſonnel.

Si jamais vérité morale fut démontrée, il me ſemble que c'eſt l'utilité

générale & particuliere de ce Projet. Les avantages qui résulteroient de son exécution & pour chaque Prince & pour chaque Peuple & pour toute l'Europe, sont immenses, clairs, incontestables; on ne peut rien de plus solide & de plus exact que les raisonnemens par lesquels l'Auteur les établit : réalisez sa République Européenne durant un seul jour, c'en est assez pour la faire durer éternellement, tant chacun trouveroit par l'expérience son profit particulier dans le bien commun. Cependant ces mêmes Princes qui la défendroient de toutes leurs forces si elle existoit, s'opposeroient maintenant de même à son exécution & l'empêcheront infailliblement de s'établir comme ils l'empêcheroient de s'éteindre. Ainsi l'ouvrage de l'Abbé de St. Pierre sur la paix perpétuelle paroît d'abord inutile pour la produire & superflu pour la conserver; c'est donc une vaine spéculation, dira quelque lecteur impatient; non, c'est un livre solide & sensé, & il est très-important qu'il existe.

Commençons par examiner les difficultés de ceux qui ne jugent pas des raisons par la raison, mais seulement

par l'événement, & qui n'ont rien à objecter contre ce Projet, sinon qu'il n'a pas été exécuté. En effet, diront-ils sans doute, si ses avantages sont si réels, pourquoi donc les Souverains de l'Europe ne l'ont-ils pas adopté? Pourquoi négligent-ils leur propre intérêt, si cet intérêt leur est si bien démontré? Voit-on qu'ils rejettent d'ailleurs les moyens d'augmenter leurs revenus & leur puissance? Si celui-ci étoit aussi bon pour cela qu'on le prétend, est-il croyable qu'ils en fussent moins empressés que de tous ceux qui les égarent depuis si long-tems, & qu'ils préférassent mille ressources trompeuses à un profit évident.

Sans doute, cela est croyable; à moins qu'on ne suppose que leur sagesse est égale à leur ambition, & qu'ils voient d'autant mieux leurs avantages qu'ils les desirent plus fortement; au lieu que c'est la grande punition des excès de l'amour-propre de recourir toujours à des moyens qui l'abusent, & que l'ardeur même des passions est presque toujours ce qui les détourne de leur but. Distinguons donc en politique ainsi qu'en morale l'intérêt réel de l'intérêt apparent; le pre-

mier ſe trouveroit dans la paix perpétuelle, cela eſt démontré dans le projet; le ſecond ſe trouve dans l'état d'indépendance abſolue qui ſouſtrait les Souverains à l'empire de la loi pour les ſoumettre à celui de la fortune. Semblables à un Pilote inſenſé, qui, pour faire montre d'un vain ſavoir & commander à ſes matelots, aimeroit mieux flotter entre des rochers durant la tempête que d'aſſujettir ſon vaiſſeau par des ancres.

Toute l'occupation des Rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, ſe rapporte à deux ſeuls objets, étendre leur domination au-dehors & la rendre plus abſolue au-dedans; toute autre vue, ou ſe rapporte à l'une de ces deux, ou ne leur ſert que de prétexte; telles ſont celles du *bien public*, du *bonheur des ſujets*, de la *gloire de la nation*, mots à jamais proſcrits du cabinet & ſi lourdement employés dans les édits publics, qu'ils n'annoncent jamais que des ordres funeſtes, & que le peuple gémit d'avance quand ſes maîtres lui parlent de leurs ſoins paternels.

Qu'on juge ſur ces deux maximes fondamentales comment les Princes

peuvent recevoir une propofition qui choque directement l'une & qui n'eft gueres plus favorable à l'autre ; car on fent bien que par la Diete Européenne le gouvernement de chaque Etat n'eft pas moins fixé que par fes limites, qu'on ne peut garantir les Princes de la révolte des fujets fans garantir en même tems les fujets de la tyrannie des Princes, & qu'autrement l'inftitution ne fauroit fubfifter. Or, je demande s'il y a dans le monde un feul Souverain qui, borné ainfi pour jamais dans fes projets les plus chéris, fupportât fans indignation la feule idée de fe voir forcé d'être jufte, non-feulement avec les étrangers, mais même avec fes propres fujets.

Il eft facile encore de comprendre que d'un côté la guerre & les conquêtes, & de l'autre les progrès du defpotifme s'entr'aident mutuellement ; qu'on prend à difcrétion dans un peuple d'efclaves, de l'argent, & des hommes pour en fubjuguer d'autres ; que réciproquement la guerre fournit un prétexte aux exactions pécuniaires, & un autre non moins fpécieux d'avoir toujours de grandes armées pour tenir le peuple en refpect. Enfin chacun voit

aſſez que les Princes conquérans font pour le moins autant la guerre à leurs ſujets qu'à leurs ennemis, & que la condition des vainqueurs n'eſt pas meilleure que celle des vaincus : *J'ai battu les Romains*, écrivoit Annibal aux Carthaginois ; *envoyez-moi des troupes ; j'ai mis l'Italie à contribution, envoyez-moi de l'argent.* Voilà ce que ſignifient les Te Deum, les feux de joie, & l'allégreſſe du peuple aux triomphes de ſes maîtres.

Quant aux différends entre Prince & Prince, peut-on eſpérer de ſoumettre à un Tribunal ſupérieur des hommes qui s'oſent vanter de ne tenir leur pouvoir que de leur épée, & qui ne font mention de Dieu même que parce qu'il eſt au Ciel ? Les Souverains ſe ſoumettront-ils dans leurs querelles à des voies juridiques que toute la rigueur des loix n'a jamais pu forcer les particuliers d'admettre dans les leurs ? Un ſimple gentilhomme offenſé, dédaigne de porter ſes plaintes au Tribunal des Maréchaux de France, & vous voulez qu'un Roi porte les ſiennes à la Diete Européenne ? Encore y a-t-il cette différence, que l'un péche contre les loix & expoſe doublement ſa vie, au lieu

que l'autre n'expose gueres que ses sujets ; qu'il use, en prenant les armes, d'un droit avoué de tout le genre-humain, & dont il prétend n'être comptable qu'à Dieu seul.

Un Prince qui met sa cause au hasard de la guerre, n'ignore pas qu'il court des risques ; mais il en est moins frappé que des avantages qu'il se promet, parce qu'il craint bien moins la fortune qu'il n'espere de sa propre sagesse : s'il est puissant, il compte sur ses forces ; s'il est foible, il compte sur ses alliances ; quelquefois il lui est utile au-dedans de purger de mauvaises humeurs, d'affoiblir des sujets indociles, d'essuyer même des revers, & le politique habile fait tirer avantage de ses propres défaites. J'espere qu'on se souviendra que ce n'est pas moi qui raisonne ainsi, mais le Sophiste de Cour qui préfere un grand territoire & peu de sujets pauvres & soumis, à l'empire inébranlable que donnent au Prince la justice & les loix, sur un peuple heureux & florissant.

C'est encore par le même principe qu'il réfute en lui-même l'argument tiré de la suspension du commerce, de la dépopulation, du dérangement

des finances, & des pertes réelles que cause une vaine conquête. C'est un calcul très-fautif que d'évaluer toujours en argent les gains ou les pertes des Souverains ; le degré de puissance qu'ils ont en vue ne se compte point par les millions qu'on possede. Le Prince fait toujours circuler ses projets ; il veut commander pour s'enrichir & s'enrichir pour commander ; il sacrifiera tour-à-tour l'un & l'autre pour acquérir celui des deux qui lui manque, mais ce n'est qu'afin de parvenir à les posséder enfin tous les deux ensemble qu'il les poursuit séparément ; car pour être le maître des hommes & des choses, il faut qu'il ait à la fois l'empire & l'argent.

Ajoutons, enfin, sur les grands avantages qui doivent résulter pour le commerce, d'une paix générale & perpétuelle, qu'ils sont bien en eux-mêmes certains & incontestables, mais qu'étant communs à tous ils ne seront réels pour personne, attendu que de tels avantages ne se sentent que par leurs différences, & que pour augmenter sa puissance relative on ne doit chercher que des biens exclusifs.

Sans cesse abusés par l'apparence des

chofes, les Princes rejetteroient donc cette paix, quand ils peferoient leurs intérêts eux-mêmes; que fera-ce quand ils les feront pefer par leurs Miniftres dont les intérêts font toujours oppofés à ceux du peuple & prefque toujours à ceux du Prince? Les Miniftres ont befoin de la guerre pour fe rendre néceffaires, pour jetter le Prince dans des embarras dont il ne fe puiffe tirer fans eux & pour perdre l'Etat, s'il le faut, plutôt que leur place; ils en ont befoin pour vexer le peuple fous prétexte des néceffités publiques; ils en ont befoin pour placer leurs créatures, gagner fur les marchés, & faire en fecret mille odieux monopoles; ils en ont befoin pour fatisfaire leurs paffions, & s'expulfer mutuellement; ils en ont befoin pour s'emparer du Prince en le tirant de la Cour quand il s'y forme contr'eux des intrigues dangereufes; ils perdroient toutes ces reffources par la paix perpétuelle, & le public ne laiffe pas de demander pourquoi, fi ce projet eft poffible, ils ne l'ont pas adopté? Il ne voit pas qu'il n'y a rien d'impoffible dans ce projet, finon qu'il foit adopté par eux. Que feront-ils donc pour s'y oppofer? ce

qu'ils ont toujours fait : ils le tourneront en ridicule.

Il ne faut pas non plus croire avec l'Abbé de St. Pierre, que même avec la bonne volonté que les Princes ni leurs Miniſtres n'auront jamais, il fût aiſé de trouver un moment favorable à l'exécution de ce ſyſtême. Car il faudroit pour cela que la ſomme des intérêts particuliers ne l'emportât pas ſur l'intérêt commun, & que chacun crût voir dans le bien de tous le plus grand bien qu'il peut eſpérer pour lui-même. Or, ceci demande un concours de ſageſſe dans tant de têtes & un concours de rapports dans tant d'intérêts, qu'on ne doit gueres eſpérer du haſard l'accord fortuit de toutes les circonſtances néceſſaires ; cependant ſi cet accord n'a pas lieu, il n'y a que la force qui puiſſe y ſuppléer, & alors il n'eſt plus queſtion de perſuader mais de contraindre, & il ne faut plus écrire des livres, mais lever des troupes.

Ainſi quoique le projet fût très-ſage, les moyens de l'exécuter ſe ſentoient de la ſimplicité de l'Auteur. Il s'imaginoit bonnement qu'il ne falloit qu'aſſembler un congrès, y propoſer ſes articles, qu'on les alloit ſigner & que

tout feroit fait. Convenons que dans tous les projets de cet honnête homme, il voyoit affez bien l'effet des chofes quand elles feroient établies, mais il jugeoit comme un enfant des moyens de les établir.

Je ne voudrois, pour prouver que le projet de la République chrétienne n'eft pas chimérique que nommer fon premier Auteur : car affurément Henri IV n'étoit pas fou ni Sully vifionnaire. L'Abbé de St. Pierre s'autorifoit de ces grands noms pour renouveller leur fyftême. Mais quelle différence dans le tems, dans les circonftances, dans la propofition, dans la maniere de la faire & dans fon Auteur ! Pour en juger, jettons un coup-d'œil fur la fituation générale des chofes au moment choifi par Henri IV, pour l'exécution de fon projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnoit fur une partie du monde & faifoit trembler l'autre, l'avoit fait afpirer à la Monarchie univerfelle avec de grands moyens de fuccès & de grands talens pour les employer; fon fils plus riche & moins puiffant, fuivant fans relâche un projet qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, ne laiffa

pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles, & la Maiſon d'Autriche avoit pris un tel aſcendant ſur les autres Puiſſances, que nul Prince ne régnoit en ſureté s'il n'étoit bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que ſon Pere hérita de toutes ſes prétentions. L'effroi de la Puiſſance Eſpagnole tenoit encore l'Europe en reſpect, & l'Eſpagne continuoit à dominer plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de ſe faire obéir. En effet, la révolte des Pays-bas, les armemens contre l'Angleterre, les guerres civiles de France avoient épuiſé les forces d'Eſpagne & les tréſors des Indes; la Maiſon d'Autriche, partagée en deux branches, n'agiſſoit plus avec le même concert; & quoique l'Empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faiſoit qu'aliéner les Princes & fomenter des Ligues qui ne tarderent pas d'éclore & faillirent à le détrôner. Ainſi ſe préparoit de loin la décadence de la Maiſon d'Autriche & le rétabliſſement de la liberté commune. Cependant nul n'oſoit le premier haſarder de ſecouer le joug, & s'expoſer ſeul à la guerre; l'exemple

d'Henri IV même, qui s'en étoit tiré ſi mal, ôtoit le courage à tous les autres. D'ailleurs, ſi l'on excepte le Duc de Savoye, trop foible & trop ſubjugué pour rien entreprendre, il n'y avoit pas parmi tant de Souverains un ſeul homme de tête en état de former & ſoutenir une entrepriſe ; chacun attendoit du tems & des circonſtances le moment de briſer ſes fers. Voilà quel étoit en gros l'état des choſes quand Henri forma le plan de la République chrétienne & ſe prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, & dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui ayant pour raiſon ſecrete l'eſpoir d'abaiſſer un ennemi redoutable, recevoit de ce preſſant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la ſeule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avoit employés à préparer une ſi haute entrepriſe. Je compterois volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés ; de telle ſorte qu'ayant formé ce projet dès ſon enfance, il le médita toute ſa vie, & reſerva l'exécution pour ſa vieilleſſe ; conduite qui prouve premiérement

mierement ce desir ardent & soutenu qui, seul dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles, & de plus, cette sagesse patiente & réfléchie qui s'applanit les routes de longue main à force de prévoyance & de préparation : car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, & celles que le succès seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire, on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie jusqu'au moment de l'exécution, étoit encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire où le concours de tant de gens étoit nécessaire, & que tant de gens avoient intérêt de traverser. Il paroît que quoi qu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti & qu'il fût ligué avec les plus puissans Potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan, & par un bonheur que le Ciel n'accorda qu'au meilleur des Rois, ce confident fut un Ministre integre. Mais sans que rien transpirât de ces grands desseins, tout marchoit en silence

vers leur exécution. Deux fois Sully étoit allé à Londres ; la partie étoit liée avec le Roi Jaques & le Roi de Suede étoit engagé de son côté : la Ligue étoit conclue avec les Protestans d'Allemagne ; on étoit même sûr des Princes d'Italie, & tous concouroient au grand but sans pouvoir dire quel il étoit, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pieces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme & l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisoit ce mouvement général ? étoit-ce la paix perpétuelle que nul ne prévoyoit & dont peu se seroient souciés ? étoit-ce l'intérêt public qui n'est jamais celui de personne ? L'abbé de St. Pierre eut pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travailloit que dans la vue de son intérêt particulier, qu'Henri avoit eu le secret de leur montrer à tous sous une face très-attrayante. Le Roi d'Angleterre avoit à se délivrer des continuelles conspirations des Catholiques de son Royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvoit de plus un grand avantage à l'affranchissement des Provinces-Unies qui lui coûtoient beaucoup à soutenir & le mettoient chaque jour à la veille

d'une guerre qu'il redoutoit, ou à laquelle il aimoit mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le Roi de Suede vouloit s'assurer de la Poméranie & mettre un pied dans l'Allemagne. L'Electeur Palatin, alors protestant & chef de la confession d'Ausbourg avoit des vues sur la Boheme & entroit dans toutes celles du Roi d'Angleterre. Les Princes d'Allemagne avoient à réprimer les usurpations de la Maison d'Autriche. Le Duc de Savoye obtenoit Milan & la couronne de Lombardie qu'il desiroit avec ardeur. Le Pape même fatigué de la tyrannie Espagnole étoit de la partie au moyen du Royaume de Naples qu'on lui avoit promis. Les Hollandois mieux payés que tous les autres gagnoient l'assurance de leur liberté. Enfin outre l'intérêt commun d'abaisser une Puissance orgueilleuse qui vouloit dominer par-tout, chacun en avoit un particulier, très-vif, très-sensible, & qui n'étoit point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il étoit convenu que les conquêtes seroient partagées entre tous les Alliés, excepté la France & l'Angleterre qui

ne pouvoient rien garder pour elles. C'en étoit assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition d'Henri IV : mais ce sage Prince n'ignoroit pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnoit pourtant plus qu'aucun autre; car sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisoit de diviser celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même ; & l'on voit très-clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvoient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeoit pas celles qui devoient lui donner la primauté dans le Corps qu'il vouloit instituer.

De plus ; ses apprêts ne se bornoient point à former au-dehors des Ligues redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins & ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier Potentat de l'Europe, il n'oublioit pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditoit. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions; il ménagea de loin des ressources pour les

besoins imprévus; mais il fit plus que tout cela sans doute, en gouvernant sagement ses Peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, & en mettant un si bon ordre à ses finances qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets; de sorte que tranquille au-dedans & redoutable au-dehors, il se vit en état d'armer & d'entretenir soixante mille hommes & vingt vaisseaux de guerre, de quitter son Royaume sans y laisser la moindre source de désordre, & de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez pour la conduite de l'entreprise le même zele & la même prudence qui l'avoient formée tant de la part de son Ministre que de la sienne. Enfin à la tête des expéditions militaires un Capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avoit plus à lui opposer, & vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquoit à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe attentive à ses immenses préparatifs en attendoit l'effet avec une

forte de frayeur. Un léger prétexte alloit commencer cette grande révolution, une guerre qui devoit être la derniere, préparoit une paix immortelle, quand un événement dont l'horrible mystere doit augmenter l'effroi vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon Roi replongea l'Europe dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens qu'Henri IV avoit rassemblés pour former le même établissement que l'Abbé de St. Pierre prétendoit faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que si son systême n'a pas été adopté, c'est qu'il n'étoit pas bon; qu'on dise au contraire qu'il étoit trop bon pour être adopté; car le mal & les abus dont tant de gens profitent s'introduisent d'eux-mêmes; mais ce qui est utile au public ne s'introduit gueres que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde; mais qu'on nous rende un Henri IV & un Sully, la paix perpétuelle re-

deviendra un projet raiſonnable ; ou plutôt, admirons un ſi beau plan, mais conſolons-nous de ne pas le voir exécuter; car cela ne peut ſe faire que par des moyens violens & redoutables à l'humanité. On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions ; & ſur ce principe, qui de nous oſeroit dire ſi cette ligue Européenne eſt à deſirer ou à craindre ? Elle feroit peut-être plus de mal tout-d'un-coup qu'elle n'en préviendroit pour des ſiecles.



POLYSYNODIE
DE L'ABBÉ
DE SAINT - PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Nécessité dans la Monarchie d'une forme de Gouvernement subordonnée au Prince.

SI les Princes regardoient les fonctions du Gouvernement comme des devoirs indispensables, les plus capables s'en trouveroient les plus surchargés; leurs travaux comparés à leurs forces leur paroîtroient toujours excessifs; & on les verroit aussi ardens à resserrer leurs Etats ou leurs droits, qu'ils sont avides d'étendre les uns & les autres; & le poids de la Couronne écraseroit bientôt la plus forte tête qui voudroit sérieusement la porter. Mais loin d'envisager leur pouvoir par ce qu'il a de pénible & d'obligatoire, ils

n'y voient que le plaisir de commander ; & comme le Peuple n'est à leurs yeux que l'instrument de leurs fantaisies, plus ils ont de fantaisies à contenter, plus le besoin d'usurper augmente ; & plus ils sont bornés & petits d'entendement, plus ils veulent être grands & puissans en autorité.

Cependant le plus absolu despotisme exige encore un travail pour se soutenir : quelques maximes qu'il établisse à son avantage, il faut toujours qu'il les couvre d'un leurre d'utilité publique ; qu'employant la force des Peuples contre eux-mêmes, il les empêche de la réunir contre lui ; qu'il étouffe continuellement la voix de la nature, & le cri de la liberté toujours prêt à sortir de l'extrême oppression. Enfin, quand le Peuple ne seroit qu'un vil troupeau sans raison, encore faudroit-il des soins pour le conduire, & le Prince qui ne songe point à rendre heureux ses sujets n'oublie pas, au moins, s'il n'est insensé, de conserver son patrimoine.

Qu'a-t-il donc à faire pour concilier l'indolence avec l'ambition, la puissance avec les plaisirs, & l'empire des Dieux avec la vie animale ? Choisir

pour soi les vains honneurs, l'oisiveté, & remettre à d'autres les fonctions pénibles du Gouvernement, en se réservant tout au plus de chasser ou changer ceux qui s'en acquittent trop mal ou trop bien. Par cette méthode, le dernier des hommes tiendra paisiblement & commodément le sceptre de l'univers; plongé dans d'insipides voluptés, il promenera, s'il veut, de fête en fête son ignorance & son ennui. Cependant, on le traitera de conquérant, d'invincible, de Roi des Rois, d'Empereur Auguste, de Monarque du monde & de Majesté sacrée. Oublié sur le trône, nul aux yeux de ses voisins, & même à ceux de ses sujets, encensé de tous sans être obéi de personne; foible instrument de la tyrannie des Courtisans & de l'esclavage du Peuple, on lui dira qu'il regne & il croira régner. Voilà le tableau général du gouvernement de toute Monarchie trop étendue. Qui veut soutenir le monde & n'a pas les épaules d'Hercule, doit s'attendre d'être écrasé.

Le Souverain d'un grand Empire n'est gueres au fond que le Ministre de ses Ministres, ou le représentant de ceux qui gouvernent sous lui. Ils sont

obéis en ſon nom, & quand il croit leur faire exécuter ſa volonté, c'eſt lui qui, ſans le ſavoir, exécute la leur. Cela ne ſauroit être autrement, car comme il ne peut voir que par leurs yeux, il faut néceſſairement qu'il les laiſſe agir par ſes mains. Forcé d'abandonner à d'autres ce qu'on appelle le détail (*) & que j'appellerois, moi, l'eſſentiel du Gouvernement, il ſe réſerve les grandes affaires, le verbiage des Ambaſſadeurs, les tracaſſeries de ſes favoris, & tout au plus le choix de ſes maîtres, car il en faut avoir malgré ſoi, ſi-tôt qu'on a tant d'eſclaves. Que lui importe, au reſte, une bonne ou une mauvaiſe adminiſtration? Comment ſon bonheur ſeroit-il troublé par

(*) Ce qui importe aux citoyens, c'eſt d'être gouvernés juſtement & paiſiblement. Au ſurplus, que l'Etat ſoit grand, puiſſant & floriſſant, c'eſt l'affaire particuliere du Prince, & les ſujets n'y ont aucun intérêt. Le Monarque doit donc premiérement s'occuper du détail en quoi conſiſte la liberté civile, la ſureté du peuple & même la ſienne à bien des égards. Après cela, s'il lui reſte du tems à perdre, il peut le donner à toutes ces grandes affaires qui n'intéreſſent perſonne, qui ne naiſſent jamais que des vices du gouvernement, qui par conſéquent ne ſont rien pour un Peuple heureux, & ſont peu de choſe pour un Roi ſage.

la misere du Peuple, qu'il ne peut voir ; par ses plaintes, qu'il ne peut entendre, & par les désordres publics dont il ne saura jamais rien ? Il en est de la gloire des Princes comme des trésors de cet insensé, propriétaire en idée de tous les vaisseaux qui arrivoient au port ; l'opinion de jouir de tout l'empêchoit de rien desirer, & il n'étoit pas moins heureux des richesses qu'il n'avoit point, que s'il les eût possédées.

Que feroit de mieux le plus juste Prince avec les meilleures intentions, si-tôt qu'il entreprend un travail que la nature a mis au-dessus de ses forces ? Il est homme & se charge des fonctions d'un Dieu, comment peut-il espérer de les remplir ? Le sage, s'il en peut être sur le trône, renonce à l'empire ou le partage ; il consulte ses forces ; il mesure sur elles les fonctions qu'il veut remplir, & pour être un Roi vraiment grand, il ne se charge point d'un grand Royaume. Mais ce que feroit le sage a peu de rapport à ce que feront les Princes. Ce qu'ils feront toujours, cherchons au moins comment ils peuvent le faire le moins mal qu'il soit possible.

Avant que d'entrer en matiere, il eſt bon d'obſerver que ſi par miracle quelque grande ame peut ſuffire à la pénible charge de la Royauté, l'ordre héréditaire établi dans les ſucceſſions, & l'extravagante éducation des héritiers du Trône fourniront toujours cent imbécilles pour un vrai Roi; qu'il y aura des minorités, des maladies, des tems de délire & de paſſion qui ne laiſſeront ſouvent à la tête de l'Etat qu'un ſimulacre de Prince. Il faut cependant que les affaires ſe faſſent. Chez tous les Peuples qui ont un Roi, il eſt donc abſolument néceſſaire d'établir une forme de gouvernement qui ſe puiſſe paſſer du Roi; & dès qu'il eſt poſé qu'un Souverain peut rarement gouverner par lui-même, il ne s'agit plus que de ſavoir comment il peut gouverner par autrui; c'eſt à réſoudre cette queſtion qu'eſt deſtiné le diſcours ſur la Polyſynodie.





CHAPITRE II.

Trois formes ſpécifiques de Gouvernement ſubordonné.

UN Monarque, dit l'Abbé de St. Pierre, peut n'écouter qu'un ſeul homme dans toutes ſes affaires, & lui confier toute ſon autorité, comme autrefois les Rois de France la donnoient aux Maires du Palais, & comme les Princes Orientaux la confient encore aujourd'hui à celui qu'on nomme Grand-Viſir en Turquie. Pour abréger, j'appellérai Viſirat cette ſorte de miniſtere.

Ce Monarque peut auſſi partager ſon autorité entre deux ou pluſieurs hommes qu'il écoute chacun ſéparément ſur la ſorte d'affaire qui leur eſt commiſe, à-peu-près comme faiſoit Louis XIV avec Colbert & Louvois. C'eſt cette forme que je nommerai dans la ſuite demi-Viſirat.

Enfin ce Monarque peut faire diſcuter dans des aſſemblées les affaires du Gouvernement, & former à cet effet autant de conſeils qu'il y a de genres

d'affaires à traiter. Cette forme de miniftere que l'Abbé de St. Pierre appelle pluralité des Confeils ou Polyfynodie, eft à-peu-près, felon lui, celle que le Régent Duc d'Orléans avoit établie fous fon adminiftration, & ce qui lui donne un plus grand poids encore, c'étoit auffi celle qu'avoit adoptée l'Éleve du vertueux Fenelon.

Pour choifir entre ces trois formes & juger de celle qui mérite la préférence, il ne fuffit pas de les confidérer en gros & par la premiere face qu'elles préfentent; il ne faut pas, non plus, oppofer les abus de l'une à la perfection de l'autre, ni s'arrêter feulement à certains momens paffagers de défordre ou d'éclat, mais les fuppofer toutes auffi parfaites qu'elles peuvent l'être dans leur durée, & chercher en cet état leurs rapports & leurs différences. Voilà de quelle maniere on peut en faire un parallele exact.

CHAPITRE III.

Rapport de ces formes à celles du Gouvernement ſuprême.

LES maximes élémentaires de la politique peuvent déjà trouver ici leur application. Car le Viſirat, le demi-Viſirat, & la Polyſynodie ſe rapportent manifeſtement dans l'économie du gouvernement ſubalterne aux trois formes ſpécifiques du gouvernement ſuprême, & pluſieurs des principes qui conviennent à l'adminiſtration ſouveraine peuvent aiſément s'appliquer au Miniſtere. Ainſi le Viſirat doit avoir généralement plus de vigueur & de célérité, le demi-Viſirat plus d'exactitude & de ſoin, & la Polyſynodie plus de juſtice & de conſtance. Il eſt ſûr encore que comme la Démocratie tend naturellement à l'Ariſtocratie, & l'Ariſtocratie à la Monarchie; de même la Polyſynodie tend au demi-Viſirat, & le demi-Viſirat au Viſirat. Ce progrès de la force publique vers le relâ-

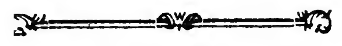
ement qui oblige de renforcer les ſſorts, ſe retarde ou s'accélere à roportion que toutes les parties de Etat ſont bien ou mal conſtituées; t comme on ne parvient au deſpoiſme & au Viſirat que quand tous les autres reſſorts ſont uſés, c'eſt, à mon avis, un projet mal conçu de prétendre abandonner cette forme pour en prendre une des précédentes : car nulle autre ne peut plus ſuffire à tout un peuple qui a pu ſupporter celle-là. Mais, ſans vouloir quitter l'une pour l'autre, il eſt cependant utile de connoître celle des trois qui vaut le mieux. Nous venons de voir que, par une analogie aſſez naturelle, la Polyſynodie mérite déjà la préférence, il reſte à rechercher ſi l'examen des choſes mêmes pourra la lui confirmer ; mais avant que d'entrer dans cet examen, commençons par une idée plus préciſe de la forme que, ſelon notre Auteur, doit avoir la Polyſynodie.

CHAPITRE IV.

Partage & Départemens des Conſeils.

LE Gouvernement d'un grand Etat tel que la France, renferme en ſoi huit objets principaux qui doivent former autant de départemens & par conſéquent avoir chacun leur conſeil particulier. Ces huit parties ſont : la juſtice, la police, les finances, le commerce, la marine, la guerre, les affaires étrangeres, & celles de la religion. Il doit y avoir encore un neuvieme Conſeil, qui, formant la liaiſon de tous les autres, uniſſe toutes les parties du Gouvernement, où les grandes affaires traitées & diſcutées en dernier reſſort n'attendent plus que de la volonté du Prince leur entiere déciſion, & qui, penſant & travaillant au beſoin pour lui, ſupplée à ſon défaut, lorſque les maladies, la minorité, la vieilleſſe, ou l'averſion du travail empêchent le Roi de faire ſes fonctions : ainſi ce Conſeil général doit

jours être sur pied ou pour la nécessité présente ou par précaution pour le besoin à venir.



CHAPITRE V.

Maniere de les composer.

A l'égard de la maniere de composer ces Conseils, la plus avantageuse qu'on y puisse employer paroît être la méthode du scrutin ; car par toute autre voie il est évident que la synodie ne sera qu'apparente, que les Conseils n'étant remplis que des créatures des favoris, il n'y aura point de liberté réelle dans les suffrages, & qu'on n'aura sous d'autres noms qu'un véritable Visirat ou demi-Visirat. Je ne m'étendrai point ici sur la méthode & les avantages du scrutin ; comme il fait un des points capitaux du systême de Gouvernement de l'Abbé de St. Pierre, j'en traite ailleurs plus au long. Je me contenterai de remarquer que quelque forme de Ministere qu'on

admette, il n'y a point d'autre méthode par laquelle on puiffe être affuré de donner toujours la préférence au plus vrai mérite; raifon qui montre plutôt l'avantage que la facilité de faire adopter le fcrutin dans les Cours des Rois.

Cette premiere précaution en fuppofe d'autres qui la rendent utile; car il le feroit peu de choifir au fcrutin entre des fujets qu'on ne connoîtroit pas, & l'on ne fauroit connoître la capacité de ceux qu'on n'a point vu travailler dans le genre auquel on les deftine. Si donc il faut des grades dans le militaire, depuis l'Enfeigne jufqu'au Maréchal de France pour former les jeunes officiers & les rendre capables des fonctions qu'ils doivent remplir un jour; n'eft-il pas plus important encore d'établir des grades femblables dans l'adminiftration civile, depuis les Commis jufqu'aux Préfidens des Confeils? Faut-il moins de tems & d'expérience pour apprendre à conduire un Peuple que pour commander une armée; les connoiffances de l'homme d'Etat font-elles plus faciles à acquérir que celles de l'homme de

Guerre, ou le bon ordre eſt-il moins néceſſaire dans l'économie politique que dans la diſcipline militaire? Les grades ſcrupuleuſement obſervés ont été l'école de tant de grands hommes qu'a produits la République de Veniſe, & pourquoi ne commenceroit-on pas d'auſſi loin à Paris pour ſervir le Prince qu'à Veniſe pour ſervir l'Etat?

Je n'ignore pas que l'intérêt des Viſirs s'oppoſe à cette nouvelle police: je ſais bien qu'ils ne veulent point être aſſujettis à des formes qui gênent leur deſpotiſme, qu'ils ne veulent employer que des créatures qui leur ſoient entiérement dévouées, & qu'ils puiſſent d'un mot replonger dans la pouſſiere d'où ils les tirent. Un homme de naiſſance, de ſon côté, qui n'a pour cette foule de valets, que le mépris qu'ils méritent, dédaigne d'entrer en concurrence avec eux dans la même carriere, & le Gouvernement de l'Etat eſt toujours prêt à devenir la proie du rebut de ſes citoyens. Auſſi n'eſt-ce point ſous le Viſirat, mais ſous la ſeule Polyſynodie qu'on peut eſpérer d'établir dans l'adminiſtration civile des grades honnêtes qui ne ſuppoſent pas la baſſeſſe, mais le mérite, & qui

puissent rapprocher la noblesse des affaires dont on affecte de l'éloigner & qu'elle affecte de mépriser à son tour.



CHAPITRE VI.

Circulation des Départemens.

DE l'établissement des grades s'ensuit la nécessité de faire circuler les départemens entre les membres de chaque Conseil & même d'un Conseil à l'autre, afin que chaque membre éclairé successivement sur toutes les parties du Gouvernement, devienne un jour capable d'opiner dans le Conseil général & de participer à la grande administration.

Cette vue de faire circuler les départemens est due au Régent qui l'établit dans le Conseil des finances, & si l'autorité d'un homme qui connoissoit si bien les ressorts du Gouvernement ne suffit pas pour la faire adopter, on ne peut disconvenir au moins des avantages sensibles qui naîtroient de cette méthode. Sans doute il peut y avoir

des cas où cette circulation paroîtroit peu utile ou difficile à établir dans la Polyfynodie : mais elle n'y eft jamais impoffible, & jamais praticable dans le Vifirat ni dans le demi-Vifirat : or il eft important, par beaucoup de très-fortes raifons, d'établir une forme d'adminiftration où cette circulation puiffe avoir lieu.

1°. Premiérement, pour prévenir les malverfations des commis qui, changeant de bureaux avec leurs maîtres, n'auront pas le tems de s'arranger pour leurs friponneries auffi commodément qu'ils le font aujourd'hui : ajoutez qu'étant, pour ainfi dire, à la difcrétion de leurs fucceffeurs, ils feront plus réfervés, en changeant de département, à laiffer les affaires de celui qu'ils quittent dans un état qui pourroit les perdre, fi par hafard leur fucceffeur fe trouvoit honnête homme ou leur ennemi. 2°. En fecond lieu, pour obliger les Confeillers mêmes à mieux veiller fur leur conduite ou fur celle de leurs commis ; de peur d'être taxés de négligence & de pis encore, quand leur geftion changera d'objet fans ceffe, & chaque fois fera connue de leur fucceffeur. 3°. Pour

exciter entre les membres d'un même corps une émulation louable à qui paſſera ſon prédéceſſeur dans le même travail. 4°. Pour corriger par ces fréquens changemens les abus que les erreurs, les préjugés & les paſſions de chaque ſujet auront introduits dans ſon adminiſtration : car parmi tant de caracteres différens qui régiront ſucceſſivement la même partie, leurs fautes ſe corrigeront mutuellement, & tout ira plus conſtamment à l'objet commun. 5°. Pour donner à chaque membre d'un Conſeil des connoiſſances plus nettes & plus étendues des affaires & de leurs divers rapports; en ſorte qu'ayant manié les autres parties, il voye diſtinctement ce que la ſienne eſt au tout, qu'il ne ſe croye pas toujours le plus important perſonnage de l'Etat, & ne nuiſe pas au bien général pour mieux faire celui de ſon département. 6°. Pour que tous les avis ſoient mieux portés en connoiſſance de cauſe, que chacun entende toutes les matieres ſur leſquelles il doit opiner, & qu'une plus grande uniformité de lumieres mette plus de concorde & de raiſon dans les délibérations communes. 7°. Pour exer-

cer

cer l'esprit & les talens des Ministres : car, portés à se reposer & s'appesantir sur un même travail, ils ne s'en font enfin qu'une routine qui resserre & circonscrit, pour ainsi dire, le génie par l'habitude. Or l'attention est à l'esprit ce que l'exercice est au corps; c'est elle qui lui donne de la vigueur, de l'adresse, & qui le rend propre à supporter le travail : ainsi l'on peut dire que chaque Conseiller d'Etat, en revenant après quelques années de circulation à l'exercice de son premier département, s'en trouvera réellement plus capable que s'il n'en eût point du tout changé. Je ne nie pas que s'il fût demeuré dans le même, il n'eût acquis plus de facilité à expédier les affaires qui en dépendent; mais je dis qu'elles eussent été moins bien faites, parce qu'il eut eu des vues plus bornées, & qu'il n'eut pas acquis une connoissance aussi exacte des rapports qu'ont ces affaires avec celles des autres départemens : de sorte qu'il ne perd d'un coté dans la circulation que pour gagner d'un autre beaucoup davantage.

8°. Enfin, pour ménager plus d'égalité dans le pouvoir, plus d'indépendance entre les Conseillers d'Etat, & par

conſéquent plus de liberté dans les ſuffrages. Autrement dans un Conſeil nombreux en apparence, on n'auroit réellement que deux ou trois opinans auxquels tous les autres ſeroient aſſujettis, à-peu-près comme ceux qu'on appelloit autrefois à Rome *Senatores pedarii*, qui pour l'ordinaire regardoient moins à l'avis qu'à l'auteur : inconvénient d'autant plus dangereux, que ce n'eſt jamais en faveur du meilleur parti qu'on a beſoin de gêner les voix.

On pourroit pouſſer encore plus loin cette circulation des départemens en l'étendant juſqu'à la Préſidence même; car s'il étoit de l'avantage de la République Romaine, que les Conſuls redevinſſent au bout de l'an ſimples Sénateurs en attendant un nouveau Conſulat, pourquoi ne ſeroit-il pas de l'avantage du Royaume, que les Préſidens redevinſſent après deux ou trois ans ſimples Conſeillers, en attendant une nouvelle Préſidence ? Ne ſeroit-ce pas, pour ainſi dire, propoſer un prix tous les trois ans à ceux de la Compagnie qui durant cet intervalle ſe diſtingueroient dans leur Corps ? Ne ſeroit-ce pas un nouveau reſſort très-

ropre à entretenir dans une conti-
uelle activité le mouvement de la ma-
nine publique ; & le vrai secret d'a-
imer le travail commun n'est-il pas
'y proportionner toujours le salaire ?



CHAPITRE VII.

'utres avantages de cette circulation.

JE n'entrerai point dans le détail des
'antages de la circulation portée à ce
ernier degré. Chacun doit voir que
:s déplacemens devenus nécessaires
ar la décrépitude ou l'affoiblissement
es Présidens, se feront ainsi sans du-
:té & sans effort ; que les Ex-pré-
dens des Conseils particuliers auront
icore un objet d'élévation, qui sera
: siéger dans le Conseil général, &
s membres de ce Conseil celui d'y
ouvoir présider à leur tour ; que cette
ternative de subordination & d'au-
rité rendra l'une & l'autre en même
ms plus parfaite & plus douce ; que
:tte circulation de la Présidence est le
us sûr moyen d'empêcher la Polysy-

nodie de pouvoir dégénérer en Visirat; & qu'en général la circulation répartissant avec plus d'égalité les lumieres & le pouvoir du Ministere entre plusieurs membres, l'autorité royale domine plus aisément sur chacun d'eux : tout cela doit sauter aux yeux d'un lecteur intelligent; & s'il falloit tout dire, il ne faudroit rien abréger.



CHAPITRE VIII.

Que la Polysynodie est l'administration en sous-ordre la plus naturelle.

JE m'arrête ici par la même raison sur la forme de la Polysynodie, après avoir établi les principes généraux sur lesquels on la doit ordonner pour la rendre utile & durable. S'il s'y présente d'abord quelque embarras, c'est qu'il est toujours difficile de maintenir longtems ensemble deux Gouvernemens aussi différens dans leurs maximes que le monarchique & le républiquain, quoiqu'au fond cette union produisît peut-être un tout parfait, & le chef

d'œuvre de la politique. Il faut donc bien diftinguer la forme apparente qui regne par-tout, de la forme réelle dont il eft ici queftion : car on peut dire en un fens que la Polyfynodie eft la premiere & la plus naturelle de toutes les adminiftrations en fous-ordre, même dans la Monarchie.

En effet, comme les premieres loix nationales furent faites par la nation affemblée en corps, de même les premieres délibérations du Prince furent faites avec les principaux de la nation affemblés en Confeil. Le Prince a des Confeillers avant que d'avoir des Vifirs ; il trouve les uns & fait les autres. L'ordre le plus élevé de l'Etat en forme naturellement le fynode ou Confeil général. Quand le Monarque eft élu, il n'a qu'à préfider & tout eft fait : mais quand il faut choifir un Miniftre, ou des favoris, on commence à introduire une forme arbitraire où la brigue & l'inclination naturelle ont bien plus de part que la raifon ni la voix du peuple. Il n'eft pas moins fimple que dans autant d'affaires de différentes natures qu'en offre le Gouvernement, le Parlement national fe divife en divers comités toujours fous la préfidence du

Roi qui leur assigne à chacun les matieres sur lesquelles ils doivent délibérer; & voilà les Conseils particuliers nés du Conseil général dont ils sont les membres naturels, & la Synodie changée en Polysynodie; forme que je ne dis pas être, en cet état, la meilleure, mais bien la premiere & la plus naturelle.



CHAPITRE IX.

Et la plus utile.

CONSIDÉRONS maintenant la droite fin du Gouvernement & les obstacles qui l'en éloignent. Cette fin est sans contredit le plus grand intérêt de l'Etat & du Roi; ces obstacles sont, outre le défaut de lumieres, l'intérêt particulier des administrateurs; d'où il suit que, plus ces intérêts particuliers trouvent de gêne & d'opposition, moins ils balancent l'intérêt public; de sorte que s'ils pouvoient se heurter & se détruire mutuellement, quelque vifs qu'on les supposât, ils deviendroient nuls dans la délibération,

& l'intérêt public feroit feul écouté. Quel moyen plus fûr peut-on donc avoir d'anéantir tous ces intérêts particuliers que de les oppofer entr'eux par la multiplication des opinans! Ce qui fait les intérêts particuliers c'eft qu'ils ne s'accordent point, car s'ils s'accordoient ce ne feroit plus un intérêt particulier mais commun. Or, en détruifant tous ces intérêts l'un par l'autre, refte l'intérêt public qui doit gagner dans la délibération tout ce que perdent les intérêts particuliers.

Quand un Vifir opine fans témoins devant fon maître, qu'eft-ce qui gêne alors fon intérêt perfonnel? A-t-il befoin de beaucoup d'adreffe pour en impofer à un homme auffi borné que doivent l'être ordinairement les Rois, circonfcrits par tout ce qui les environne dans un fi petit cercle de lumieres? Sur des expofés falfifiés, fur des prétextes fpécieux, fur des raifonnemens fophiftiques, qui l'empêche de déterminer le Prince avec ces grands mots *d'honneur de la Couronne & de bien de l'Etat* aux entreprifes les plus funeftes, quand elles lui font perfonnellement avantageufes? Certes c'eft grand hafard fi deux intérêts particu-

liers aussi actifs que celui du Visir & celui du Prince, laissent quelque influence à l'intérêt public dans les délibérations du cabinet.

Je sais bien que les Conseillers de l'Etat seront des hommes comme les Visirs, je ne doute pas qu'ils n'aient souvent, ainsi qu'eux, des intérêts particuliers opposés à ceux de la nation & qu'ils ne préférassent volontiers les premiers aux autres en opinant. Mais dans une assemblée dont tous les membres sont clairvoyans & n'ont pas les mêmes intérêts, chacun entreprendroit vainement d'amener les autres à ce qui lui convient exclusivement : sans persuader personne, il ne feroit que se rendre suspect de corruption & d'infidélité. Il aura beau vouloir manquer à son devoir, il n'osera le tenter ou le tentera vainement au milieu de tant d'observateurs. Il fera donc de nécessité vertu, en sacrifiant publiquement son intérêt particulier au bien de la patrie, & soit réalité, soit hypocrisie, l'effet sera le même en cette occasion pour le bien de la société. C'est qu'alors un intérêt particulier très-fort, qui est celui de sa réputation, concourt

vec l'intérêt public. Au lieu qu'un 'isir qui fait, à la faveur des ténères du Cabinet, dérober à tous les eux le secret de l'Etat, se flatte tou-ours qu'on ne pourra distinguer ce u'il fait en apparence pour l'intérêt ublic de ce qu'il fait réellement pour e sien, & comme, après tout, ce 'isir ne dépend que de son maître u'il trompe aisément, il s'embarrasse ort peu des murmures de tout le este.

CHAPITRE X.

Autres avantages.

DE ce premier avantage on en voit lécouler une foule d'autres qui ne peu-vent avoir lieu sans lui. Premiérement es résolutions de l'Etat seront moins ouvent fondées sur des erreurs de fait, parce qu'il ne sera pas aussi aisé à ceux qui feront le rapport des faits de les dé-guiser devant une assemblée éclairée, où se trouveront presque toujours d'au-tres témoins de l'affaire, que devant un Prince qui n'a rien vu que par les yeux de son Visir. Or, il est certain

que la plupart des résolutions d'Etat dépendent de la connoissance des faits, & l'on peut dire même en général qu'on ne prend gueres d'opinions fausses qu'en supposant vrais des faits qui sont faux ou faux des faits qui sont vrais. En second lieu, les impôts seront portés à un excès moins insupportable, lorsque le Prince pourra être éclairé sur la véritable situation de ses Peuples & sur ses véritables besoins : mais ces lumieres, ne les trouvera-t-il pas plus aisément dans un Conseil dont plusieurs membres n'auront aucun maniement de finances, ni aucun ménagement à garder, que dans un Visir qui veut fomenter les passions de son maître, ménager les fripons en faveur, enrichir ses créatures & faire sa main pour lui-même. On voit encore que les femmes auront moins de pouvoir & que par conséquent l'Etat en ira mieux. Car il est plus aisé à une femme intrigante de placer un Visir que cinquante Conseillers & de séduire un homme que tout un college. On voit que les affaires ne seront plus suspendues ou bouleversées par le déplacement d'un Visir ; qu'elles seront plus exactement expédiées quand, liées par

me commune délibération, l'exécution sera, cependant, partagée entre plusieurs Conseillers, qui auront chacun leur département, que lorsqu'il faut que tout sorte d'un même Bureau ; que les systémes politiques seront mieux suivis & les réglemens beaucoup mieux observés quand il n'y aura plus de révolution dans le Ministere, & que chaque Visir ne se fera plus un point d'honneur de détruire tous les établissemens utiles de celui qui l'aura précédé, de sorte qu'on sera sûr qu'un projet une fois formé ne sera plus abandonné que lorsque l'exécution en aura été reconnue impossible ou mauvaise.

A toutes ces conséquences, ajoutez-en deux non moins certaines, mais plus importantes encore, qui n'en sont que le dernier résultat & doivent leur donner un prix que rien ne balance aux yeux du vrai citoyen. La premiere, que dans un travail commun, le mérite, les talens, l'intégrité se feront plus aisément connoître & récompenser ; soit dans les membres des Conseils qui seront sans cesse sous les yeux les uns des autres & de tout l'Etat, soit dans le Royaume entier où nulles actions remarquables, nuls

hommes dignes d'être diſtingués, ne peuvent ſe dérober long-tems aux regards d'une aſſemblée qui veut & peut tout voir, & où la jalouſie & l'émulation des membres les porteront ſouvent à ſe faire des créatures qui effacent en mérite celles de leurs rivaux; la ſeconde & derniere conſéquence eſt que les honneurs & les emplois diſtribués avec plus d'équité & de raiſon, l'intérêt de l'Etat & du Prince mieux écouté dans les délibérations, les affaires mieux expédiées & le mérite plus honoré doivent néceſſairement réveiller dans le cœur du Peuple cet amour de la Patrie qui eſt le plus puiſſant reſſort d'un ſage gouvernement & qui ne s'éteint jamais chez les Citoyens que par la faute des Chefs (*).

Tels ſont les effets néceſſaires d'une forme de gouvernement qui force l'intérêt particulier à céder à l'intérêt général. La Polyſynodie offre encore d'autres avantages qui donnent un

(*) Il y a plus de ruſe & de ſecret dans le Viſirat, mais il y a plus de lumieres & de droiture dans la Synodie.

ouveau prix à ceux-là. Des assemlées nombreuses & éclairées fourniont plus de lumieres sur les expéiens, & l'expérience confirme que :s délibérations d'un Sénat sont en énéral plus sages & mieux digérées ue celles d'un Visir. Les Rois seont plus instruits de leurs affaires ; s ne sauroient assister aux Conseils ns s'en instruire, car c'est-là qu'on 'e dire la vérité, & les membres de iaque Conseil auront le plus grand térêt que le Prince y assiste assiduent pour en soutenir le pouvoir ou our en autoriser les résolutions. Il y ıra moins de vexations & d'injustices : la part des plus forts, car un Conil sera plus accessible que le trône ıx opprimés ; ils courront moins de sque à y porter leurs plaintes, & ils trouveront toujours dans quelques embres plus de protecteurs contre s violences des autres que sous le isirat contre un seul homme qui ut tout, ou contre un demi-Visir accord avec ses collégues pour faire nvoyer à chacun d'eux le jugement s plaintes qu'on fait contre lui. Etat souffrira moins de la minorité, la foiblesse ou de la caducité du

Prince. Il n'y aura jamais de Miniſtre assez puiſſant pour ſe rendre, s'il eſt de grande naiſſance, redoutable à ſon maître même, ou pour écarter & mécontenter les Grands s'il eſt né de bas lieu ; par conſéquent, il y aura d'un côté moins de levains de guerres civiles, & de l'autre plus de ſureté pour la conſervation des droits de la Maiſon Royale. Il y aura moins auſſi de guerres étrangeres, parce qu'il y aura moins de gens intéreſſés à les ſuſciter & qu'ils auront moins de pouvoir pour en venir à bout. Enfin le trône en ſera mieux affermi de toutes manieres ; la volonté du Prince qui n'eſt ou ne doit être que la volonté publique, mieux exécutée, & par conſéquent la nation plus heureuſe.

Au reſte, mon Auteur convient lui-même que l'exécution de ſon plan ne ſeroit pas également avantageuſe en tous tems, & qu'il y a des momens de criſe & de trouble où il faut ſubſtituer aux Conſeils permanens des Commiſſions extraordinaires, & que quand les finances, par exemple, ſont dans un certain déſordre, il faut néceſſairement les donner à débrouiller à un ſeul homme, comme Henri IV fit

à Rosni & Louis XIV à Colbert. Ce qui signifieroit que les Conseils ne sont bons pour faire aller les affaires que quand elles vont toutes seules ; en effet ; pour ne rien dire de la Polysynodie même du Régent, l'on sait les risées qu'excita dans des circonstances épineuses ce ridicule Conseil de raison étourdiment demandé par les notables de l'assemblée de Rouen & adroitement accordé par Henri IV. Mais comme les finances des Républiques sont en général mieux administrées que celles des Monarchies ; il est à croire qu'elles le seront mieux, ou du moins plus fidellement par un Conseil que par un Ministre ; & que si, peut-être, un Conseil est d'abord moins capable de l'activité nécessaire pour les tirer d'un état de désordre, il est aussi moins sujet à la négligence ou à l'infidélité qui les y font tomber : ce qui ne doit pas s'entendre d'une assemblée passagere & subordonnée, mais d'une véritable Polysynodie où les Conseils aient réellement le pouvoir qu'ils paroissent avoir, où l'administration des affaires ne leur soit pas enlevée par des demi-Visirs, & où sous les noms spécieux de *Conseil d'Etat* ou de *Conseil des Finances*, ces

Corps ne ſoient pas ſeulement des tribunaux de juſtice ou des chambres des comptes.



CHAPITRE XI.

Concluſion.

QUOIQUE les avantages de la Polyſynodie ne ſoient pas ſans inconvéniens, & que les inconvéniens des autres formes d'adminiſtration ne ſoient pas ſans avantages, du moins apparens, quiconque fera ſans partialité le parallele des uns & des autres, trouvera que la Polyſynodie n'a point d'inconvéniens eſſentiels qu'un bon Gouvernement ne puiſſe aiſément ſupporter; au lieu que tous ceux du Viſirat & du demi-Viſirat attaquent les fondemens mêmes de la conſtitution; qu'une adminiſtration non interrompue peut ſe perfectionner ſans ceſſe, progrès impoſſibles dans les intervalles & révolutions du Viſirat; que la marche égale & unie d'une Polyſynodie comparée avec quelques momens brillans du Viſirat, eſt un ſophiſme groſſier qui n'en

ſauroit impoſer au vrai politique, parce que ce ſont deux choſes fort différentes que l'adminiſtration rare & paſſagere d'un bon Viſir, & la forme générale du Viſirat où l'on a toujours des ſiecles de déſordre ſur quelques années de bonne conduite; que la diligence & le ſecret, les ſeuls vrais avantages du Viſirat, beaucoup plus néceſſaires dans les mauvais Gouvernemens que dans les bons, ſont de foibles ſupplémens au bon ordre, à la juſtice & à la prévoyance, qui préviennent les maux au lieu de les réparer; qu'on peut encore ſe procurer ces ſupplémens au beſoin dans la Polyſynodie par des commiſſions extraordinaires, ſans que le Viſirat ait jamais pareille reſſource pour les avantages dont il eſt privé; que même l'exemple de l'ancien Sénat de Rome & de celui de Veniſe prouve que des commiſſions ne ſont pas toujours néceſſaires dans un Conſeil pour expédier les plus importantes affaires promptement & ſecrétement; que le Viſirat & le demi-Viſirat aviliſſant, corrompant, dégradant les ordres inférieurs, exigeroient pourtant des hommes parfaits dans ce premier rang; qu'on n'y peut gueres monter ou s'y

maintenir qu'à force de crimes, ni s'y bien comporter qu'à force de vertus; qu'ainsi toujours en obstacle à lui-même, le Gouvernement engendre continuellement les vices qui le dépravent, & consumant l'Etat pour se renforcer, périt enfin comme un édifice qu'on voudroit élever sans cesse avec des matériaux tirés de ses fondemens. C'est ici la considération la plus importante aux yeux de l'homme d'Etat, & celle à laquelle je vais m'arrêter. La meilleure forme de Gouvernement ou du moins la plus durable, est celle qui fait les hommes tels qu'elle a besoin qu'ils soient. Laissons les lecteurs réfléchir sur cet axiome, ils en feront aisément l'application.



JUGEMENT

SUR LA

POLYSYNODIE.

DE tous les ouvrages de l'Abbé de
St. Pierre, le discours sur la Polysy-
nodie est, à mon avis, le plus appro-
fondi, le mieux raisonné, celui où
l'on trouve le moins de répétitions,
& même le mieux écrit; éloge dont le
sage Auteur se feroit fort peu soucié,
mais qui n'est pas indifférent aux lec-
teurs superficiels. Aussi cet écrit n'étoit
qu'une ébauche qu'il prétendoit n'a-
voir pas eu le tems d'abréger, mais
qu'en effet il n'avoit pas eu le tems de
liter pour vouloir tout dire; & Dieu
garde un lecteur impatient des abrégés
de sa façon!

Il a su même éviter dans ce dis-
cours le reproche si commode aux
ignorans qui ne savent mesurer le pos-
sible que sur l'existant, ou aux mé-
chans qui ne trouvent bon que ce qui
tient à leur méchanceté, lorsqu'on mon-
tre aux uns & aux autres que ce qui

eſt pourroit être mieux. Il a, dis-je, évité cette grande priſe que la ſottiſe routinée a preſque toujours ſur les nouvelles vues de la raiſon, avec ces mots tranchans de *projets en l'air* & de *rêveries* : car quand il écrivoit en faveur de la Polyſynodie, il la trouvoit établie dans ſon pays. Toujours paiſible & ſenſé, il ſe plaiſoit à montrer à ſes compatriotes les avantages du Gouvernement auquel ils étoient ſoumis ; il en faiſoit une comparaiſon raiſonnable & diſcrete avec celui dont ils venoient d'éprouver la rigueur. Il louoit le ſyſtême du Prince régnant ; il en déduiſoit les avantages ; il montroit ceux qu'on y pouvoit ajouter, & les additions même qu'il demandoit, conſiſtoient moins, ſelon lui, dans des changemens à faire, que dans l'art de perfectionner ce qui étoit fait. Une partie de ces vues lui étoient venues ſous le regne de Louis XIV ; mais il avoit eu la ſageſſe de les taire, juſqu'à ce que l'intérêt de l'Etat, celui du Gouvernement & le ſien lui permiſſent de les publier.

Il faut convenir cependant que ſous un même nom, il y avoit une extrême différence entre la Polyſynodie

qui exiſtoit, & celle que propoſoit l'Abbé de St. Pierre; & pour peu qu'on y réfléchiſſe, on trouvera que l'adminiſtration qu'il citoit en exemple, lui ſervoit bien plus de prétexte que de modele pour celle qu'il avoit imaginée. Il tournoit même avec aſſez d'adreſſe en objections contre ſon propre ſyſtême les défauts à relever dans celui du Régent, & ſous le nom de réponſes à ſes objections, il montroit ſans danger & ces défauts & leurs remedes. Il n'eſt pas impoſſible que le Régent, quoique ſouvent loué dans cet écrit par des tours qui ne manquent pas d'adreſſe, ait pénétré la fineſſe de cette critique, & qu'il ait abandonné l'Abbé de St. Pierre par pique autant que par foibleſſe, plus offenſé peut-être des défauts qu'on trouvoit dans ſon ouvrage, que flatté des avantages qu'on y faiſoit remarquer. Peut-être auſſi lui ſut-il mauvais gré d'avoir en quelque maniere dévoilé ſes vues ſecretes, en montrant que ſon établiſſement n'étoit rien moins que ce qu'il devoit être pour devenir avantageux à l'Etat, & prendre une aſſiette fixe & durable. En effet, on voit clairement que c'étoit

la forme de Polyſynodie établie ſous la Régence que l'Abbé de St. Pierre accuſoit de pouvoir trop aiſément dégénérer en demi-Viſirat & même en Viſirat; d'être ſuſceptible, auſſi bien que l'un & l'autre, de corruption dans ſes membres, & de concert entr'eux contre l'intérêt public; de n'avoir jamais d'autre ſureté pour ſa durée que la volonté du Monarque régnant; enfin de n'être propre que pour les Princes laborieux, & d'être, par conſéquent, plus ſouvent contraire que favorable au bon ordre & à l'expédition des affaires. C'étoit l'eſpoir de remédier à ces divers inconvéniens qui l'engageoit à propoſer une autre Polyſynodie entiérement différente de celle qu'il feignoit de ne vouloir que perfectionner.

Il ne faut donc pas que la conformité des noms faſſe confondre ſon projet avec cette ridicule Polyſynodie dont il vouloit autoriſer la ſienne; mais qu'on appelloit dès-lors par dériſion les ſoixante & dix Miniſtres, & qui fut reformée au bout de quelques mois ſans avoir rien fait qu'achever de tout gâter : car la maniere dont cette adminiſtration avoit été éta-

blie fait aſſez voir qu'on ne s'étoit pas beaucoup ſoucié qu'elle allât mieux, & qu'on avoit bien plus ſongé à rendre le Parlement mépriſable au Peuple qu'à donner réellement à ſes membres l'autorité qu'on feignoit de leur confier. C'étoit un piége aux pouvoirs intermédiaires ſemblable à celui que leur avoit déjà tendu Henri IV à l'aſſemblée de Rouen, piége dans lequel la vanité les fera toujours donner & qui les humiliera toujours. L'ordre politique & l'ordre civil ont dans les Monarchies des principes ſi différens & des regles ſi contraires qu'il eſt preſque impoſſible d'allier les deux adminiſtrations, & qu'en général les membres des Tribunaux ſont peu propres pour les Conſeils; ſoit que l'habitude des formalités nuiſe à l'expédition des affaires qui n'en veulent point, ſoit qu'il y ait une incompatibilité naturelle entre ce qu'on appelle maximes d'Etat & la juſtice & les loix.

Au reſte; laiſſant les faits à part, je croirois, quant à moi, que le Prince & le Philoſophe pouvoient avoir tous deux raiſon ſans s'accorder dans leur ſyſtême; car, autre choſe eſt l'adminiſtration paſſagere & ſouvent orageuſe

d'une Régence, & autre chose une forme de Gouvernement durable & constante qui doit faire partie de la constitution de l'Etat. C'est ici, ce me semble, qu'on retrouve le défaut ordinaire à l'Abbé de St. Pierre qui est de n'appliquer jamais assez bien ses vues, aux hommes, aux tems, aux circonstances, & d'offrir toujours comme des facilités pour l'exécution d'un projet, des avantages qui lui servent souvent d'obstacles. Dans le plan dont il s'agit, il vouloit modifier un Gouvernement que sa longue durée a rendu déclinant, par des moyens tout-à-fait étrangers à sa constitution présente : il vouloit lui rendre cette vigueur universelle qui met, pour ainsi dire, toute la personne en action. C'étoit comme s'il eût dit à un vieillard décrépit & goutteux ; marchez, travaillez ; servez-vous de vos bras & de vos jambes ; car l'exercice est bon à la santé.

En effet : ce n'est rien moins qu'une révolution dont il est question dans la Polysynodie, & il ne faut pas croire parce qu'on voit actuellement des Conseils dans les Cours des Princes & que ce sont des Conseils qu'on propose, qu'il

qu'il y ait peu de différence d'un syſtême à l'autre. La différence eſt telle qu'il faudroit commencer par détruire tout ce qui exiſte pour donner au Gouvernement la forme imaginée par l'Abbé de St. Pierre ; & nul n'ignore combien eſt dangereux dans un grand Etat le moment d'anarchie & de criſe qui précéde néceſſairement un établiſſement nouveau. La ſeule introduction du ſcrutin devoit faire un renverſement épouvantable, & donner plutôt un mouvement convulſif & continuel à chaque partie qu'une nouvelle vigueur au corps. Qu'on juge du danger d'émouvoir une fois les maſſes énormes qui compoſent la Monarchie Françoiſe! qui pourra retenir l'ébranlement donné, ou prévoir tous les effets qu'il peut produire? Quand tous les avantages du nouveau plan ſeroient inconteſtables, quel homme de ſens oſeroit entreprendre d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes & de donner une autre forme à l'Etat que celle où l'a ſucceſſivement amené une durée de treize cents ans? Que le Gouvernement actuel ſoit encore celui d'autrefois, ou que durant tant de ſiecles il ait changé de nature

insensiblement, il est également imprudent d'y toucher. Si c'est le même, il faut le respecter; s'il a dégénéré, c'est par la force du tems & des choses, & la sagesse humaine n'y peut rien. Il ne suffit pas de considérer les moyens qu'on veut employer, si l'on ne regarde encore les hommes dont on se veut servir: or, quand toute une nation ne sait plus s'occuper que de niaiseries, quelle attention peut-elle donner aux grandes choses, & dans un pays où la musique est devenue une affaire d'Etat, que seront les affaires d'Etat sinon des chansons? Quand on voit tout Paris en fermentation pour une place de baladin ou de bel-esprit & les affaires de l'Académie ou de l'Opéra faire oublier l'intérêt du Prince & la gloire de la Nation; que doit-on espérer des affaires publiques rapprochées d'un tel Peuple & transportées de la Cour à la Ville? Quelle confiance peut-on avoir au scrutin des Conseils quand on voit celui d'une Académie au pouvoir des femmes; seront-elles moins empressées à placer des Ministres que des savans, ou se connoîtront-elles mieux en politique qu'en éloquence? Il est bien à craindre que de tels établissemens dans

un pays où les mœurs sont en dérision, ne se fissent pas tranquillement, ne se maintinssent gueres sans troubles, & ne donnassent pas les meilleurs sujets.

D'ailleurs, sans entrer dans cette vieille question de la vénalité des charges qu'on ne peut agiter que chez des gens mieux pourvus d'argent que de mérite, imagine-t-on quelque moyen praticable d'abolir en France cette vénalité? ou penseroit-on qu'elle pût subsister dans une partie du Gouvernement & le scrutin dans l'autre; l'une dans les Tribunaux, l'autre dans les Conseils, & que les seules places qui restent à la faveur seroient abandonnées aux élections? Il faudroit avoir des vues bien courtes & bien fausses pour vouloir allier des choses si dissemblables, & fonder un même systême sur des principes si différens. Mais laissons ces applications & considérons la chose en elle-même.

Quelles sont les circonstances dans lesquelles une Monarchie héréditaire peut sans révolutions être tempérée par des formes qui la rapprochent de l'Aristocratie? Les Corps intermédiaires entre le Prince & le Peuple, peuvent-ils, doivent-ils avoir une jurisdiction

indépendante l'un de l'autre, ou s'ils ſont précaires & dépendans du Prince, peuvent-ils jamais entrer comme parties intégrantes dans la conſtitution de l'Etat, & même avoir une influence réelle dans les affaires ? Queſtions préliminaires qu'il falloit diſcuter & qui ne ſemblent pas faciles à réſoudre : car s'il eſt vrai que la pente naturelle eſt toujours vers la corruption & par conſéquent vers le deſpotiſme, il eſt difficile de voir par quelles reſſources de politique le Prince, même quand il le voudroit, pourroit donner à cette pente une direction contraire qui ne pût être changée par ſes ſucceſſeurs ni par leurs Miniſtres. L'Abbé de St. Pierre ne prétendoit pas, à la vérité, que ſa nouvelle forme ôtât rien à l'autorité royale : car il donne aux Conſeils la délibération des matieres & laiſſe au Roi ſeul la déciſion : ces différens Conſeils, dit-il, ſans empêcher le Roi de faire tout ce qu'il voudra, le préſerveront ſouvent de vouloir des choſes nuiſibles à ſa gloire & à ſon bonheur; ils porteront devant lui le flambeau de la vérité pour lui montrer le meilleur chemin & le garantir des piéges. Mais cet homme éclairé pouvoit-il ſe payer lui-

même de si mauvaises raisons? espéroit-il que les yeux des Rois pussent voir les objets à travers les lunettes des sages ? Ne sentoit-il pas qu'il falloit nécessairement que la délibération des Conseils devînt bientôt un vain formulaire ou que l'autorité royale en fût altérée, & n'avouoit-il pas lui-même que c'étoit introduire un Gouvernement mixte, où la forme Républicaine s'allioit à la Monarchique ? En effet, des Corps nombreux dont le choix ne dépendroit pas entiérement du Prince, & qui n'auroient par eux-mêmes aucun pouvoir, deviendroient bientôt un fardeau inutile à l'Etat; sans mieux faire aller les affaires, ils ne feroient qu'en retarder l'expédition par de longues formalités, &, pour me servir de ses propres termes, ne feroient que des Conseils de parade. Les favoris du Prince, qui le sont rarement du public, & qui, par conséquent, auroient peu d'influence dans des Conseils formés au scrutin, décideroient seuls toutes les affaires; le Prince n'assisteroit jamais aux Conseils sans avoir déjà pris son parti sur tout ce qu'on y devroit agiter, ou n'en sortiroit jamais sans consulter de nouveau dans son cabinet,

avec ses favoris, sur les résolutions qu'on y auroit prises; enfin, il faudroit nécessairement que les Conseils devinssent méprisables, ridicules & tout-à-fait inutiles, ou que les Rois perdissent de leur pouvoir : alternative à laquelle ceux-ci ne s'exposeront certainement pas, quand même il en devroit résulter le plus grand bien de l'Etat & le leur.

Voilà, ce me semble, à-peu-près les côtés par lesquels l'Abbé de St. Pierre eût dû considérer le fond de son systême pour en bien établir les principes; mais il s'amuse, au lieu de cela, à résoudre cinquante mauvaises objections qui ne valoient pas la peine d'être examinées, ou, qui pis est, à faire lui-même de mauvaises réponses quand les bonnes se présentent naturellement, comme s'il cherchoit à prendre plutôt le tour d'esprit de ses opposans pour les ramener à la raison, que le langage de la raison pour convaincre les sages.

Par exemple, après s'être objecté que dans la Polysynodie chacun des Conseillers a son plan général; que cette diversité produit nécessairement des décisions qui se contredisent, &

des embarras dans le mouvement total; il répond à cela qu'il ne peut y avoir d'autre plan général que de chercher à perfectionner les réglemens qui roulent sur toutes les parties du Gouvernement. Le meilleur plan général n'est-ce pas, dit-il, celui qui va le plus droit au plus grand bien de l'Etat dans chaque affaire particuliere? D'où il tire cette conclusion très-fausse que les divers plans généraux, ni par conséquent les réglemens & les affaires qui s'y rapportent, ne peuvent jamais se croiser ou se nuire mutuellement.

En effet, le plus grand bien de l'Etat n'est pas toujours une chose si claire, ni qui dépende autant qu'on le croiroit du plus grand bien de chaque partie; comme si les mêmes affaires ne pouvoient pas avoir entre elles une infinité d'ordres divers & de liaisons plus ou moins fortes qui forment autant de différences dans les plans généraux. Ces plans bien digérés sont toujours doubles, & renferment dans un systême comparé la forme actuelle de l'Etat & sa forme perfectionnée selon les vues de l'Auteur. Or, cette perfection dans un tout

auſſi composé que le corps politique, ne dépend pas ſeulement de celle de chaque partie, comme pour ordonner un palais il ne ſuffit pas d'en bien diſpoſer chaque piece, mais il faut de plus conſidérer les rapports du tout, les liaiſons les plus convenables, l'ordre le plus commode, la plus facile communication, le plus parfait enſemble, & la ſymétrie la plus réguliere. Ces objets généraux ſont ſi importans, que l'habile Architecte ſacrifie au mieux du tout mille avantages particuliers qu'il auroit pu conſerver dans une ordonnance moins parfaite & moins ſimple. De même, le politique ne regarde en particulier ni les finances, ni la guerre, ni le commerce; mais il rapporte toutes ces parties à un objet commun; & des proportions qui leur conviennent le mieux, réſultent les plans généraux dont les dimenſions peuvent varier de mille manieres, ſelon les idées & les vues de ceux qui les ont formés, ſoit en cherchant la plus grande perfection du tout, ſoit en cherchant la plus facile exécution, ſans qu'il ſoit aiſé quelquefois de démêler celui de ces plans qui mérite la préférence.

Or, c'eſt de ces plans qu'on peut dire que ſi chaque Conſeil & chaque Conſeiller a le ſien, il n'y aura que contradictions dans les affaires & qu'embarras dans le mouvement commun : mais le plan général au lieu d'être celui d'un homme ou d'un autre ne doit être & n'eſt en effet dans la Polyſynodie que celui du Gouvernement, & c'eſt à ce grand modele que ſe rapportent néceſſairement les délibérations communes de chaque Conſeil, & le travail particulier de chaque membre. Il eſt certain même, qu'un pareil plan ſe médite & ſe conſerve mieux dans le dépôt d'un Conſeil que dans la tête d'un Miniſtre & même d'un Prince; car chaque Viſir a ſon plan qui n'eſt jamais celui de ſon devancier, & chaque demi-Viſir auſſi le ſien qui n'eſt ni celui de ſon devancier, ni celui de ſon collégue : auſſi voit-on généralement les Républiques changer moins de ſyſtêmes que les Monarchies. D'où je conclus avec l'Abbé de St. Pierre, mais par d'autres raiſons, que la Polyſynodie eſt plus favorable que le Viſirat & le demi-Viſirat à l'unité du plan général.

A l'égard de la forme particuliere

de sa Polysynodie & des détails dans lesquels il entre pour la déterminer, tout cela est très-bien vu & fort bon séparément pour prévenir les inconvéniens auxquels chaque chose doit remédier : mais quand on en viendroit à l'exécution, je ne sais s'il régneroit assez d'harmonie dans le tout ensemble; car il paroît que l'établissement des grades s'accorde mal avec celui de la circulation, & le scrutin plus mal encore avec l'un & l'autre, d'ailleurs, si l'établissement est dangereux à faire, il est à craindre que, même après l'établissement fait, ces différens ressorts ne causent mille embarras & mille dérangemens dans le jeu de la machine, quand il s'agira de la faire marcher.

La circulation de la Présidence en particulier, feroit un excellent moyen pour empêcher la Polysynodie de dégénérer bientôt en Visirat, si cette circulation pouvoit durer, & qu'elle ne fût pas arrêtée par la volonté du Prince, en faveur du premier des Présidens qui aura l'art toujours recherché de lui plaire. C'est-à-dire que la Polysynodie durera jusqu'à ce que le Roi trouve un Visir à son gré; mais sous le

Visirat même on n'a pas un Visir plutôt que cela. Foible remede, que celui dont la vertu s'éteint à l'approche du mal qu'il devroit guérir!

N'est-ce pas encore un mauvais expédient de nous donner la nécessité d'obtenir les suffrages une seconde fois comme un frein pour empêcher les Présidens d'abuser de leur crédit la premiere? Ne sera-t-il pas plus court & plus sûr d'en abuser au point de n'avoir plus que faire de suffrages, & notre Auteur lui-même, n'accorde-t-il pas au Prince le droit de prolonger au besoin les Présidens à sa volonté, c'est-à-dire, d'en faire de véritables Visirs? Comment n'a-t-il pas apperçu mille fois dans le cours de sa vie & de ses écrits, combien c'est une vaine occupation de rechercher des formes durables pour un état de choses qui dépend toujours de la volonté d'un seul homme?

Ces difficultés n'ont pas échappé à l'Abbé de St. Pierre, mais peut-être lui convenoit-il mieux de les dissimuler que de les résoudre. Quand il parle de ces contradictions & qu'il feint de les concilier, c'est par des moyens si absurdes & des raisons si peu raisonnables qu'on voit bien qu'il est embar-

raſſé, ou qu'il ne procede pas de bonne foi. Seroit-il croyable qu'il eût mis en avant ſi hors de propos, & compté parmi ces moyens l'amour de la patrie, le bien public, le deſir de la vraie gloire, & d'autres chimeres évanouies depuis long-tems, ou dont il ne reſte plus de traces que dans quelques petites Républiques ? Penſeroit-il ſérieuſement que rien de tout cela pût réellement influer dans la forme d'un Gouvernement monarchique; & après avoir cité les Grecs, les Romains, & même quelques Modernes qui avoient des ames anciennes, n'avoue-t-il pas lui-même qu'il ſeroit ridicule de fonder la conſtitution de l'Etat ſur des maximes éteintes? Que fait-il donc pour ſuppléer à ces moyens étrangers dont il reconnoît l'inſuffiſance? Il leve une difficulté par une autre, établit un ſyſtême ſur un ſyſtême, & fonde ſa Polyſynodie ſur ſa République Européenne. Cette République, dit-il, étant garante de l'exécution des capitulations impériales pour l'Allemagne ; des capitulations parlementaires pour l'Angleterre; des *Pacta conventa* pour la Pologne; ne pourroit-elle pas l'être auſſi des capitulations royales ſignées au ſacre des

Rois pour la forme du Gouvernement, lorſque cette forme feroit paſſée en loi fondamentale ? & après tout, garantir les Rois de tomber dans la tyrannie des Nérons, n'eſt-ce pas les garantir eux & leur poſtérité de leur ruine totale?

On peut, dit-il encore, faire paſſer le réglement de la Polyſynodie en forme de loi fondamentale dans les Etats Généraux du Royaume, la faire jurer au ſacre des Rois, & lui donner ainſi la même autorité qu'à la loi ſalique.

La plume tombe des mains, quand on voit un homme ſenſé propoſer ſérieuſement de ſemblables expédiens.

Ne quittons point cette matiere ſans jetter un coup-d'œil général ſur les trois formes de miniſtere comparées dans cet ouvrage.

Le Viſirat eſt la derniere reſſource d'un Etat défaillant; c'eſt un palliatif quelquefois néceſſaire qui peut lui rendre pour un tems une certaine vigueur apparente: mais il y a dans cette forme d'adminiſtration une multiplication de forces tout-à-fait ſuperflue dans un Gouvernement ſain. Le Monarque & le Viſir ſont deux machines exactement ſemblables dont l'une devient

inutile ſi-tôt que l'autre eſt en mouvement : car en effet, ſelon le mot de Grotius, *qui regit*, *rex eſt*. Ainſi l'Etat ſupporte un double poids qui ne produit qu'un effet ſimple. Ajoutez à cela qu'une grande partie de la force du Viſirat étant employée à rendre le Viſir néceſſaire & à le maintenir en place, eſt inutile ou nuiſible à l'Etat. Auſſi l'Abbé de St. Pierre appelle-t-il avec raiſon le Viſirat une forme de Gouvernement groſſiere, barbare, pernicieuſe aux Peuples, dangereuſe pour les Rois, funeſte aux Maiſons royales, & l'on peut dire qu'il n'y a point de Gouvernement plus déplorable au monde, que celui où le Peuple eſt réduit à deſirer un Viſir. Quant au demi-Viſirat, il eſt avantageux ſous un Roi qui ſait gouverner & réunir dans ſes mains toutes les rênes de l'Etat ; mais ſous un Prince foible ou peu laborieux, cette adminiſtration eſt mauvaiſe, embarraſſée, ſans ſyſtême & ſans vues, faute de liaiſon entre les parties & d'accord entre les Miniſtres, ſur-tout ſi quelqu'un d'entr'eux plus adroit ou plus méchant que les autres tend en ſecret au Viſirat. Alors tout ſe paſſe en intrigues de Cour, l'Etat demeure en

langueur, & pour trouver la raiſon de tout ce qui ſe fait ſous un ſemblable Gouvernement il ne faut pas demander à quoi cela ſert, mais à quoi cela nuit.

Pour la Polyſynodie de l'Abbé de St. Pierre, je ne ſaurois voir qu'elle puiſſe être utile ni praticable dans aucune véritable Monarchie; mais ſeulement dans une ſorte de Gouvernement mixte, où le chef ne ſoit que le préſident des conſeils, n'ait que la puiſſance exécutive & ne puiſſe rien par lui-même: encore ne ſaurois-je croire qu'une pareille adminiſtration pût durer long tems ſans abus; car les intérêts des ſociétés partielles ne ſont pas moins ſéparés de ceux de l'Etat, ni moins pernicieux à la République que ceux des particuliers, & ils ont même cet inconvénient de plus, qu'on ſe fait gloire de ſoutenir, à quelque prix que ce ſoit, les droits ou les prétentions du corps dont on eſt membre, & que ce qu'il y a de mal-honnête à ſe préférer aux autres, s'évanouiſſant à la faveur d'une ſociété nombreuſe dont on fait partie, à force d'être bon Sénateur on devient enfin mauvais citoyen. C'eſt ce qui rend l'Ariſtocratie la pire des ſouve-

rainetés (*) ; c'eſt ce qui rendroit peut-être la Polyſynodie le pire de tous les Miniſteres.

(*) Je parierois que mille gens trouveront encore ici une contradiction avec le Contrat Social. Cela prouve qu'il y a encore plus de Lecteurs qui devroient apprendre à lire, que d'Auteurs qui devroient apprendre à être conſéquens.



LETTRE

A MONSIEUR

DE VOLTAIRE.

Le 18 *Août* 1756.

VOS deux derniers Poëmes (*), Monſieur, me ſont parvenus dans ma ſolitude ; & quoique tous mes amis connoiſſent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne ſais de quelle part ceux-ci me pourroient venir, à moins que ce ne ſoit de la vôtre. Ainſi je crois vous devoir remercier à la fois de l'Exemplaire & de l'Ouvrage. J'y ai trouvé le plaiſir avec l'inſtruction, & reconnu la main du maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paroiſſe également bon, mais les choſes qui m'y déplaiſent ne font que m'inſpirer plus de confiance pour celles qui me tranſportent ; ce

---

(*) Sur la loi naturelle & ſur le déſaſtre de Lisbonne.

n'eſt pas ſans peine que je défends quelquefois ma raiſon contre les charmes de votre Poéſie, mais c'eſt pour rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages, que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je ferai plus, Monſieur; je vous dirai ſans détour, non les beautés que j'ai cru ſentir dans ces deux Poëmes, la tâche effrayeroit ma pareſſe, ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaiſirs qui troublent en cet inſtant le goût que je prenois à vos leçons; & je vous les dirai encore attendri d'une premiere lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre, vous aimant comme mon frere, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchiſe d'une ame droite, & dans mes diſcours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philoſophe. D'ailleurs, plus votre ſecond Poëme m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier, car ſi vous n'avez pas craint de vous oppoſer à vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de votre avis? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des

ſentimens que vous refutez ſi bien.

Tous mes griefs ſont donc contre votre Poëme ſur le déſaſtre de Lisbonne, parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inſpiré. Vous reprochez à Pope & à Leibniz d'inſulter à nos maux en ſoutenant que tout eſt bien, & vous chargez tellement le tableau de nos miſeres que vous en aggravez le ſentiment : au lieu des conſolations que j'eſpérois, vous ne faites que m'affliger ; on diroit que vous craignez que je ne voye pas aſſez combien je ſuis malheureux, & vous croiriez, ce ſemble, me tranquilliſer beaucoup en me prouvant que tout eſt mal.

Ne vous y trompez pas, Monſieur, il arrive tout le contraire de ce que vous vous propoſez. Cet optimiſme que vous trouvez ſi cruel me conſole pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme inſupportables. Le Poëme de Pope adoucit mes maux & me porte à la patience ; le vôtre aigrit mes peines, m'excite au murmure, & m'ôtant tout hors une eſpérance ébranlée, il me réduit au déſeſpoir. Dans cette étrange oppoſition qui regne entre ce que vous prouvez & ce que j'é-

prouve, calmez la perplexité qui m'agite & dites-moi qui s'abuſe, du ſentiment ou de la raiſon.

“ Homme, prends patience, me diſent Pope & Leibniz, „ les maux ſont „ un effet néceſſaire de la nature & de „ la conſtitution de cet univers. L'Etre „ éternel & bienfaiſant qui le gouverne „ eût voulu t'en garantir : de toutes „ les économies poſſibles il a choiſi „ celle qui réuniſſoit le moins de mal „ & le plus de bien, ou pour dire „ la même choſe encore plus cruement, „ s'il le faut, s'il n'a pas mieux fait, „ c'eſt qu'il ne pouvoit mieux faire.

Que me dit maintenant votre Poëme? „ Souffre à jamais malheureux. S'il eſt „ un Dieu qui t'ait créé, ſans doute il „ eſt tout-puiſſant, il pouvoit prévenir „ tous tes maux; n'eſpere donc jamais „ qu'ils finiſſent; car on ne ſauroit voir „ pourquoi tu exiſtes, ſi ce n'eſt pour „ ſouffrir & mourir „. Je ne ſais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus conſolant que l'optimiſme & que la fatalité même : pour moi, j'avoue qu'elle me paroît plus cruelle encore que le Manichéïſme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçoit d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu,

pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté ? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la premiere.

Vous ne voulez pas, Monsieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un Poëme contre la providence, & je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre-humain un écrit (*) où je plaidois la cause du genre-humain contre lui-même. Je fais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un Auteur & les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les miseres humaines, mon but étoit excusable & même louable à ce que je crois. Car je montrois aux hommes comment ils faisoient leurs malheurs eux-mêmes, & par conséquent comment ils les pouvoient éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu ; & quant aux maux

(*) Le discours sur l'origine de l'inégalité.

physiques, si la matiere sensible & impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout systême dont l'homme fait partie, & alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avoit point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, & que si les habitans de cette grande ville eussent été dispersés plus également & plus légérement logés, le dégât eût été beaucoup moindre & peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, & on les eût vus le lendemain à vingt lieues de-là tout aussi gais que s'il n'étoit rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre, l'un ses habits, l'au-

tre ſes papiers, l'autre ſon argent? Ne ſait-on pas que la perſonne de chaque homme eſt devenue la moindre partie de lui-même, & que ce n'eſt preſque pas la peine de la ſauver quand on a perdu tout le reſte.

Vous auriez voulu que le tremblement ſe fût fait au fond d'un déſert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme auſſi dans les déſerts, mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux Meſſieurs des villes, les ſeuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux & Sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, & qui ne craignent ni la chûte des toits, ni l'embraſement des maiſons. Mais que ſignifieroit un pareil privilege, ſeroit-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer ſelon nos caprices, que la nature doit être ſoumiſe à nos loix, & que pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville?

Il y a des événemens qui nous frappent ſouvent plus ou moins ſelon les faces par leſquelles on les conſidere, & qui perdent beaucoup de l'horreur

qu'ils inſpirent au premier aſpect; quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans Zadig, & la nature me confirme de jour en jour qu'une mort accélérée n'eſt pas toujours un mal réel, & qu'elle peut quelquefois paſſer pour un bien relatif. De tant d'hommes écraſés ſous les ruines de Lisbonne, pluſieurs ſans doute, ont évité de plus grands malheurs, & malgré ce qu'une pareille deſcription a de touchant & fournit à la poéſie, il n'eſt pas ſûr qu'un ſeul de ces infortunés ait plus ſouffert que ſi ſelon le cours ordinaire des choſes, il eût attendu dans de longues angoiſſes la mort qui l'eſt venu ſurprendre. Eſt-il une fin plus triſte que celle d'un mourant qu'on accable de ſoins inutiles, qu'un notaire & des héritiers ne laiſſent pas reſpirer, que les médecins aſſaſſinent dans ſon lit à leur aiſe, & à qui des prêtres barbares font avec art ſavourer la mort? Pour moi, je vois partout que les maux auxquels nous aſſujettit la nature ſont moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

Mais quelque ingénieux que nous puiſſions être à fomenter nos miſeres à force de belles inſtitutions, nous n'a-

vons

vons pu jufqu'à préfent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge & de préférer le néant à notre exiftence, fans quoi le découragement & le défefpoir fe feroient bientôt emparés du plus grand nombre, & le genre-humain n'eût pu fubfifter long-tems. Or, s'il eft mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en feroit affez pour juftifier notre exiftence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à fouffrir, & que ces maux feroient auffi grands que vous les dépeignez. Mais il eft difficile de trouver fur ce point de la bonne foi chez les hommes & de bons calculs chez les Philofophes, parce que ceux-ci, dans la comparaifon des biens & des maux, oublient toujours le doux fentiment de l'exiftence indépendant de toute autre fenfation, & que la vanité de méprifer la mort engage les autres à calomnier la vie, à-peu-près comme ces femmes qui avec une robe tachée & des cifeaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous penfez avec Erafme, que peu de gens voudroient renaître aux mêmes

conditions qu'ils ont vécu ; mais tel tient sa marchandise fort haute, qui en rabattroit beaucoup s'il avoit quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela ? des riches peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables ; toujours ennuyés de la vie & toujours tremblans de la perdre. Peut-être des gens de Lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus mal-sain, le plus réfléchissant, & par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins, communément plus sinceres, & qui formant le plus grand nombre doivent au moins pour cela, être écoutés par préférence ? Consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure & tranquille, sans projets & sans ambition ; un bon artisan qui vit commodément de son métier ; un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misere afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays, par exemple, où vous êtes, & généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul mon-

tagnard mécontent de ſa vie preſque automate, & qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend & qui lui eſt dû, le marché de renaître ſans ceſſe pour végéter ainſi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'eſt ſouvent l'abus que nous faiſons de la vie qui nous la rend à charge, & j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui ſont fâchés d'avoir vécu que de celui qui peut dire avec Caton ; *nec me vixiſſe pœnitet, quoniam ita vixi, ut fruſtra me natum non exiſtimem.* Cela n'empêche pas que le ſage ne puiſſe quelquefois déloger volontairement, ſans murmure & ſans déſeſpoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien diſtinctement l'ordre de mourir. Mais ſelon le cours ordinaire des choſes, de quelques maux que ſoit ſemée la vie humaine, elle n'eſt pas à tout prendre un mauvais préſent, & ſi ce n'eſt pas toujours un mal de mourir, c'en eſt fort rarement un de vivre.

Nos différentes manieres de penſer ſur tous ces points m'apprennent pourquoi pluſieurs de vos preuves ſont peu concluantes pour moi : car je n'ignore pas combien la raiſon humaine prend plus facilement le moule de nos opi-

nions que celui de la vérité, & qu'entre deux hommes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré n'eſt ſouvent qu'un ſophiſme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres ſi bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'eſt pas vrai que ſi l'on ôtoit un atôme du monde, le monde ne pourroit ſubſiſter. Vous citez là-deſſus M. de Crouzas, puis vous ajoutez que la nature n'eſt aſſervie à aucune meſure préciſe ni à aucune forme préciſe. Que nulle planete ne ſe meut dans une courbe abſolument réguliere, que nul être connu n'eſt d'une figure préciſément mathématique, que nulle quantité préciſe n'eſt requiſe pour nulle opération, que la nature n'agit jamais rigoureuſement. Qu'ainſi on n'a aucune raiſon d'aſſurer qu'un atôme de moins ſur la terre ſeroit la cauſe de la deſtruction de la terre. Je vous avoue que ſur tout cela, Monſieur, je ſuis plus frappé de la force de l'aſſertion que de celle du raiſonnement, & qu'en cette occaſion je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crouzas, je n'ai point lu ſon écrit contre Pope & ne ſuis

peut-être pas en état de l'entendre ; mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai disputé, & que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités & des figures, je croirois tout au contraire qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parce qu'elle seule sait comparer exactement les fins & les moyens, & mesurer la force à la résistance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique, & suffit-il de ne la pas appercevoir pour nier qu'elle existe. Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques loix que nous ignorons & que la nature suit tout aussi fidellement que celles qui nous sont connues ; de quelque agent que nous n'appercevons pas & dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations, autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions sans principes & des effets sans cause, ce qui répugne à toute philosophie.

Supposons deux poids en équilibre & pourtant inégaux ; qu'on ajoute au

plus petit la quantité dont ils different; ou les deux poids resteront en équilibre & l'on aura une cause sans effet, ou l'équilibre sera rompu & l'on aura un effet sans cause; mais si les poids étoient de fer & qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôteroit alors l'apparence de la précision, & à force d'exactitude, elle paroîtroit en manquer. Il n'y a pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur (*).

(*) M. de Voltaire ayant avancé que la nature n'agit jamais rigoureusement, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, il s'agissoit de combattre cette doctrine & d'éclaircir mon raisonnement par un exemple. Dans celui de l'équilibre entre deux poids, il n'est pas nécessaire, selon M. de Voltaire, que ces deux poids soient rigoureusement égaux pour que cet équilibre ait lieu Or, je lui fais voir que dans cette supposition il y a nécessairement effet sans cause ou cause sans effet. Puis ajoutant la seconde supposition des deux poids de fer & du grain d'aimant, je lui fais voir que quand on feroit dans la nature quelque observation semblable à l'exemple supposé, cela ne prouveroit encore rien en sa faveur, parce qu'il ne sauroit

Vous dites que nul être connu n'eſt d'une figure préciſément mathématique ; je vous demande, Monſieur, s'il y a quelque figure qui ne le ſoit pas, & ſi la courbe la plus bizarre n'eſt pas auſſi réguliere aux yeux de la nature qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reſte, que ſi quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne ſeroit que l'univers même en le ſuppoſant plein & borné. Car les figures mathématiques n'étant que des abſtractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels ſont relatives à d'autres corps & à des mouvemens qui les modifient ; ainſi cela ne prouveroit encore rien contre la préciſion de la nature, quand même nous ſerions d'accord ſur ce que vous entendez par ce mot de *préciſion.*

Vous diſtinguez les événemens qui ont des effets de ceux qui n'en ont point ; je doute que cette diſtinction ſoit ſolide. Tout événement me ſemble avoir néceſſairement quelque effet, ou

s'aſſurer que quelque cauſe naturelle ou ſecrete ne produit pas en cette occaſion l'apparente irrégularité dont il accuſe la nature.

moral, ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'apperçoit pas toujours, parce que la filiation des événemens est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général, on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les événemens qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule quoique les effets soient certains, & souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un événement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui l'a produit. Ainsi la poussiere qu'éleve un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, & influer sur celle du monde. Mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait agit nécessairement sur l'univers même.

Ainsi, Monsieur, vos exemples me paroissent plus ingénieux que convaincans. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritiere de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux à droite ou à gauche & cra-

chât de l'un ou de l'autre côté en allant au Sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappellant le grain de fable cité par Pascal, je suis à quelques égards de l'avis de votre Bramine, & de quelque maniere qu'on envisage les choses, si tous les événemens n'ont pas des effets sensibles, il me paroît incontestable que tous en ont de réels, dont l'esprit humain perd aisément le fil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non résistant; c'étoit assurément une belle chose à démontrer; mais selon la coutume des ignorans, j'ai très-peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerois que pour bâtir celle-ci l'on auroit à-peu-près raisonné de cette maniere. Telle force agissant selon telle loi doit donner aux astres tel mouvement dans un milieu non résistant; or les astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas, peut-être, un million d'autres loix possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvemens s'expliqueroient

mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci ? L'horreur du vide n'a-t-elle pas long-tems expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air ? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein ? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs ? Qui nous répondra qu'un systême encore plus exact ne le détruira pas derechef ? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien feroit peut-être sur la nature de la lumiere & des espaces éclairés ; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse & la retenue en matiere d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée ? En général, il semble que les sceptiques s'oublient un peu si-tôt qu'ils prennent le ton dogmatique, & qu'ils devroient user plus sobrement que personne du terme de démontrer. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir, en affirmant tant de choses ! Au reste, vous avez fait un correctif très-juste au systême de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures & le Créateur, & que si la chaîne des

êtres créés aboutit à Dieu, c'eſt parce qu'il la tient, & non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout préférable à celui de ſa partie, vous faites dire à l'homme: je dois être auſſi cher à mon maître, moi être penſant & ſentant, que les planetes qui probablement ne ſentent point. Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à ſon Auteur qu'un ſeul être penſant & ſentant; mais le ſyſtême de cet univers qui produit, conſerve & perpétue tous les êtres penſans & ſentans, lui doit être plus cher qu'un ſeul de ces êtres; il peut donc, malgré ſa bonté, ou plutôt par ſa bonté même, ſacrifier quelque choſe du bonheur des individus à la conſervation du tout. Je crois, j'eſpere valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planete, mais ſi les planetes ſont habitées, comme il eſt probable; pourquoi vaudrois-je mieux à ſes yeux que tous les habitans de Saturne? On a beau tourner ces idées en ridicule, il eſt certain que toutes les analogies ſont pour cette population & qu'il n'y a que l'orgueil humain qui ſoit contre. Or, cette population ſuppoſée, la conſervation de l'univers ſemble avoir

pour Dieu même une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups, ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme ; mais si dans le systême de cet univers il est néceſſaire à la conservation du genre-humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux & les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général ; je meurs, je suis mangé des vers, mais mes enfans, mes freres vivront comme j'ai vécu, mon cadavre engraisse la terre dont ils mangeront les productions, & je fais par l'ordre de la nature & pour tous les hommes ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philenes & mille autres pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, Monsieur, au systême que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général que nie l'optimisme. Il n'est pas question de sa-

voir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il étoit bon que l'univers fût, & si nos maux étoient inévitables dans sa constitution. Ainsi l'addition d'un article rendroit ce semble la proposition plus exacte, & au lieu de *tout est bien*, il vaudroit peut-être mieux dire, *le tout est bien*, ou, *tout est bien pour le tout*. Alors il est très-évident qu'aucun homme ne sauroit donner de preuves directes ni pour ni contre, car ces preuves dépendent d'une connoissance parfaite de la constitution du monde & du but de son Auteur, & cette connoissance est incontestablement au dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matiere, ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout : de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le systême de Pope, mais le systême de Pope par l'existence de Dieu, & c'est sans contredit de la question de la providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal. Que si ces deux questions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la providence, que ce qu'on

en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand & consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu, sont les prêtres & les dévots qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la justice divine à des événemens purement naturels, & pour être sûrs de leur fait punissent & châtient les méchans, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux selon l'événement. Je ne sais, pour moi, si c'est une bonne théologie, mais je trouve que c'est une mauvaise maniere de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour & le contre les preuves de la providence, & de lui attribuer sans choix tout ce qui se feroit également sans elle.

Les Philosophes à leur tour ne me paroissent gueres plus raisonnables, quand je les vois s'en prendre au Ciel de ce qu'ils ne sont pas impassibles, crier que tout est perdu quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on les vole, & charger Dieu, comme dit Séneque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César

dans leur enfance, on auroit dit, quel crime avoient-ils commis? Ces deux brigands ont vécu, & nous disons, pourquoi les avoir laissés vivre? Au contraire un dévot dira dans le premier cas, Dieu vouloit punir le pere en lui ôtant son enfant, & dans le second, Dieu conservoit l'enfant pour le châtiment du peuple. Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la providence a toujours raison chez les dévots, & toujours tort chez les Philosophes. Peut-être dans l'ordre des choses humaines n'a-t-elle ni tort ni raison, parce que tout tient à la loi commune & qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les événemens particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres & les especes, & de présider au tout sans s'inquiéter de la maniere dont chaque individu passe cette courte vie. Un Roi sage qui veut que chacun vive heureux dans ses Etats, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais, & vit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi*

enim natura diverſorium nobis, non habitandi dedit.

Pour penſer juſte à cet égard, il ſemble que les choſes devroient être conſidérées relativement dans l'ordre phyſique & abſolument dans l'ordre moral : la plus grande idée que je puis me faire de la providence eſt que chaque être matériel ſoit diſpoſé le mieux qu'il eſt poſſible par rapport au tout, & chaque être intelligent & ſenſible le mieux qu'il eſt poſſible par rapport à lui-même ; en ſorte que pour qui ſent ſon exiſtence il vaille mieux exiſter que ne pas exiſter. Mais il faut appliquer cette regle à la durée totale de chaque être ſenſible & non à quelque inſtant particulier de ſa durée tel que la vie humaine, ce qui montre combien la queſtion de la providence tient à celle de l'immortalité de l'ame que j'ai le bonheur de croire, ſans ignorer que la raiſon peut en douter, & à celle de l'éternité des peines que ni vous, ni moi, ni jamais homme penſant bien de Dieu ne croirons jamais.

Si je ramene ces queſtions diverſes à leur principe commun, il me ſemble qu'elles ſe rapportent toutes à celle de l'exiſtence de Dieu. Si Dieu exiſte, il

eſt parfait ; s'il eſt parfait, il eſt ſage, puiſſant & juſte ; s'il eſt ſage & puiſſant, tout eſt bien ; s'il eſt juſte & puiſſant, mon ame eſt immortelle ; ſi mon ame eſt immortelle, trente ans de vie ne ſont rien pour moi & ſont peut-être néceſſaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la premiere propoſition, jamais on n'ébranlera les ſuivantes ; ſi on la nie, il ne faut point diſputer ſur ſes conſéquences.

Nous ne ſommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin du moins que je puiſſe rien préſumer de ſemblable de votre part en liſant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus conſolantes de la divinité, & j'aime bien mieux un chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paroiſſent démontrés ſur ce point par les ſeules lumieres de la raiſon, & que ſi le théïſte ne fonde ſon ſentiment que ſur des probabilités, l'athée moins précis encore ne me paroît fonder le ſien que ſur des poſſibilités contraires. De plus, les objections de part & d'autre ſont toujours inſolubles, parce

qu'elles roulent ſur des choſes dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, & pourtant je crois en Dieu tout auſſi fortement que je croye une autre vérité, parce que croire & ne pas croire ſont les choſes du monde qui dépendent le moins de moi, que l'état de doute eſt un état trop violent pour mon ame, que quand ma raiſon flotte, ma foi ne peut reſter long-tems en ſuſpens & ſe détermine ſans elle, qu'enfin mille ſujets de préférence m'attirent du côté le plus conſolant, & joignent le poids de l'eſpérance à l'équilibre de la raiſon.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux à l'appui de laquelle vous ſentez combien l'optimiſme eſt facile à défendre & la providence à juſtifier, & ce n'eſt pas à vous qu'il faut répéter les raiſonnemens rebattus mais ſolides qui ont été faits ſi ſouvent à ce ſujet. A l'égard des Philoſophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point diſputer avec eux ſur ces matières, parce que ce qui n'eſt qu'une preuve de ſentiment pour nous, ne peut devenir pour eux une démonſtration, & que ce n'eſt pas un diſcours raiſonnable de dire à un homme, *vous*

devez croire ceci parce que je le crois. Eux de leur côté ne doivent point non plus diſputer avec nous ſur ces mêmes matieres, parce qu'elles ne ſont que des corollaires de la propoſition principale qu'un adverſaire honnête oſe à peine leur oppoſer, & qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la propoſition qui lui ſert de baſe. Je penſe qu'ils ne le doivent pas encore par une autre raiſon, c'eſt qu'il y a de l'inhumanité à troubler des ames paiſibles & à déſoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'eſt ni certain ni utile. Je penſe en un mot, qu'à votre exemple on ne ſauroit attaquer trop fortement la ſuperſtition qui trouble la ſociété, ni trop reſpecter la religion qui la ſoutient.

Mais je ſuis indigné comme vous que la foi de chacun ne ſoit pas dans la plus parfaite liberté & que l'homme oſe contrôler l'intérieur des conſciences où il ne ſauroit pénétrer, comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans des matieres où la démonſtration n'a point lieu, & qu'on pût jamais aſſervir la raiſon à l'autorité.

Les Rois de ce monde ont-ils donc quelque inſpection dans l'autre, & ſont-ils en droit de tourmenter leurs ſujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis? Non, tout Gouvernement humain ſe borne par ſa nature aux devoirs civils, & quoi qu'en ait pu dire le ſophiſte Hobbes, quand un homme ſert bien l'Etat, il ne doit compte à perſonne de la maniere dont il ſert Dieu.

J'ignore ſi cet Etre juſte ne punira point un jour toute tyrannie exercée en ſon nom; je ſuis bien ſûr au moins qu'il ne la partagera pas, & ne refuſera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux & de bonne foi. Puis-je ſans offenſer ſa bonté & même ſa juſtice douter qu'un cœur droit ne rachete une erreur involontaire, & que des mœurs irréprochables ne vaillent bien mille cultes bizarres preſcrits par les hommes & rejettés par la raiſon? Je dirai plus; ſi je pouvois à mon choix acheter les œuvres au dépend de ma foi, & compenſer à force de vertu mon incrédulité ſuppoſée, je ne balancerois pas un inſtant; & j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu. *J'ai fait ſans ſonger à toi, le bien qui t'eſt*

agréable , *&* *mon cœur ſuivoit ta volonté ſans la connoître* , que de lui dire , comme il faudra que je faſſe un jour. *Je t'aimois* , *&* *je n'ai ceſſé de t'offenſer* ; *je t'ai connu* *&* *n'ai rien fait pour te plaire.*

Il y a , je l'avoue , une ſorte de profeſſion de foi que les loix peuvent impoſer ; mais hors les principes de la morale & du droit naturel, elle doit être purement négative , parce qu'il peut exiſter des religions qui attaquent les fondemens de la ſociété & qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour aſſurer la paix de l'Etat. De ces dogmes à proſcrire l'intolérance eſt ſans difficulté le plus odieux , mais il faut la prendre à ſa ſource , car les fanatiques les plus ſanguinaires changent de langage ſelon la fortune & ne prêchent que patience & douceur quand ils ne ſont pas les plus forts. Ainſi j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien ſans croire tout ce qu'il croit, & damne impitoyablement ceux qui ne penſent pas comme lui. En effet, les fidelles ſont rarement d'humeur à laiſſer les réprouvés en paix dans ce

monde, & un ſaint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers ſur le métier du Diable. Quant aux incrédules intolérans qui voudroient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirois pas moins ſévérement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plaît. Car on voit au zele de leurs déciſions, à l'amertume de leurs ſatires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour perſécuter tout auſſi cruellement les croyans qu'ils ſont eux-mêmes perſécutés par les fanatiques. Où eſt l'homme paiſible & doux qui trouve bon qu'on ne penſe pas comme lui. Cet homme ne ſe trouvera ſurement jamais parmi les dévots & il eſt encore à trouver chez les philoſophes.

Je voudrois donc qu'on eût dans chaque Etat un code moral, ou une eſpece de profeſſion de foi civile qui contînt poſitivement les maximes ſociales que chacun ſeroit tenu d'admettre, & négativement les maximes intolérantes qu'on ſeroit tenu de rejetter, non comme impies, mais comme ſéditieuſes. Ainſi toute religion qui pourroit s'accorder avec le code ſeroit admiſe, toute religion qui

ne s'y accorderoit pas seroit proscrite, & chacun seroit libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage fait avec soin, seroit, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, & peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, Monsieur, un sujet pour vous; je souhaiterois passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, & l'embellir de votre poésie, afin que chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât dès l'enfance dans tous les cœurs ces sentimens de douceur & d'humanité qui brillent dans vos écrits & qui manquent à tout le monde dans la pratique. Je vous exhorte à méditer ce projet qui doit plaire à l'Auteur d'Alzire. Vous nous avez donné dans votre Poëme sur la Religion naturelle le catéchisme de l'homme, donnez-nous maintenant dans celui que je vous propose le catéchisme du citoyen. C'est une matiere à méditer long-tems, & peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever par un bienfait au genre-humain la plus brillante carriere que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, Monsieur,

de remarquer à ce propos une opposition bien ſinguliere entre vous & moi dans le ſujet de cette lettre. Raſſaſié de gloire, & déſabuſé des vaines grandeurs, vous vivez libre au ſein de l'abondance; bien ſûr de votre immortalité, vous philoſophez paiſiblement ſur la nature de l'ame, & ſi le corps ou le cœur ſouffre, vous avez Tronchin pour médecin & pour ami; vous ne trouvez pourtant que mal ſur la terre. Et moi, homme obſcur, pauvre & tourmenté d'un mal ſans remede, je médite avec plaiſir dans ma retraite & trouve que tout eſt bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué; vous jouiſſez, mais j'eſpere, & l'eſpérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuſe lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zele peut-être indiſcret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous ſi je vous eſtimois moins. A Dieu ne plaiſe que je veuille offenſer celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens & dont les écrits parlent le mieux à mon cœur : mais il s'agit de la cauſe de la providence dont

dont j'attends tout. Après avoir ſi longtems puiſé dans vos leçons des conſolations & du courage, il m'eſt dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une eſpérance incertaine & vague, plutôt comme un palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop ſouffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les ſubtilités de la métaphyſique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'ame & d'une providence bienfaiſante. Je la ſens, je la crois, je la veux, je l'eſpere, je la défendrai juſqu'à mon dernier ſoupir, & ce ſera de toutes les diſputes que j'aurai ſoutenues la ſeule où mon intérêt ne ſera pas oublié.

Je ſuis avec reſpect, Monſieur.



RÉPONSE

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE

A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Aux Délices 12 Septembre 1756.



MON cher Philoſophe, nous pouvons vous & moi, dans les intervalles de nos maux, raiſonner en vers & en proſe. Mais dans le moment préſent, vous me pardonnerez de laiſſer là toutes ces diſcuſſions philoſophiques qui ne ſont que des amuſemens. Votre lettre eſt très-belle, mais j'ai chez moi une de mes nieces qui depuis trois ſemaines eſt dans un aſſez grand danger : je ſuis garde-malade & très-malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux & que ma niece ſoit guérie, pour oſer penſer avec vous (*).

(*) Il ne m'a plus écrit depuis ce tems-là.

M. Tronchin m'a dit que vous viendriez enfin dans votre patrie. M. d'Alembert vous dira quelle vie philosophique on mene dans ma petite retraite. Elle mériteroit le nom qu'elle porte, si elle pouvoit vous posséder quelquefois. On dit que vous haïssez le séjour des villes ; j'ai cela de commun avec vous ; je voudrois vous ressembler en tant de choses, que cette conformité pût vous déterminer à venir nous voir. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi malgré mes mauvaises plaisanteries, & que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. Je commence par supprimer toute cérémonie.



LETTRE

A M***. (†)



LE voilà, Monſieur, ce miſérable radotage que mon amour-propre humilié vous a fait ſi long-tems attendre, faute de ſentir qu'un amour-propre beaucoup plus noble devoit m'apprendre à ſurmonter celui-là. Qu'importe que mon verbiage vous paroiſſe miſérable, pourvu que je ſois content du ſentiment qui me l'a dicté. Si-tôt que mon meilleur état m'a rendu quelques forces, j'en ai profité pour le relire & vous l'envoyer. Si vous avez le courage d'aller juſqu'au bout, je vous prie après cela de vouloir bien me le renvoyer, ſans me rien dire de ce que vous en aurez penſé, & que je comprends de reſte. Je vous ſalue, Monſieur, & vous embraſſe de tout mon cœur.

A Monquin le 25 *Mars* 1769.

(†) Cette Lettre ſert d'envoi à celle qui ſuit.

A Bourgoin le 15 Janvier 1769.

JE ſens, Monſieur, l'inutilité du devoir que je remplis en répondant à votre derniere lettre : mais c'eſt un devoir enfin que vous m'impoſez & que je remplis de bon cœur, quoique mal, vu les diſtractions de l'état où je ſuis.

Mon deſſein, en vous diſant ici mon opinion ſur les principaux points de votre lettre, eſt de vous la dire avec ſimplicité & ſans chercher à vous la faire adopter. Cela ſeroit contre mes principes & même contre mon goût. Car je ſuis juſte, & comme je n'aime point qu'on cherche à me ſubjuguer, je ne cherche non plus à ſubjuguer perſonne. Je ſais que la raiſon commune eſt très-bornée ; qu'auſſi-tôt qu'on ſort de ſes étroites limites, chacun a la ſienne qui n'eſt propre qu'à lui ; que les opinions ſe propagent par les opinions non par la raiſon, & que quiconque céde au raiſonnement d'un autre, choſe déjà très-rare, céde par préjugé, par autorité, par affection, par pareſſe ; rare-

ment, jamais peut-être, par ſon propre jugement.

Vous me marquez, Monſieur, que le réſultat de vos recherches ſur l'Auteur des choſes eſt un état de doute. Je ne puis juger de cet état, parce qu'il n'a jamais été le mien. J'ai cru dans mon enfance par autorité, dans ma jeuneſſe par ſentiment, dans mon âge mûr par raiſon; maintenant je crois parce que j'ai toujours cru. Tandis que ma mémoire éteinte ne me remet plus ſur la trace de mes raiſonnemens, tandis que ma judiciaire affoiblie ne me permet plus de les recommencer, les opinions qui en ont réſulté me reſtent dans toute leur force; & ſans que j'aye la volonté ni le courage de les mettre derechef en délibération, je m'y tiens en confiance & en conſcience, certain d'avoir apporté dans la vigueur de mon jugement à leurs diſcuſſions toute l'attention & la bonne foi dont j'étois capable. Si je me ſuis trompé, ce n'eſt pas ma faute, c'eſt celle de la nature qui n'a pas donné à ma tête une plus grande meſure d'intelligence & de raiſon. Je n'ai rien de plus aujourd'hui; j'ai beaucoup de moins. Sur quel fondement recommencerois-je donc à dé-

libérer? Le moment presse; le départ approche. Je n'aurois jamais le tems ni la force d'achever le grand travail d'une refonte. Permettez qu'à tout événement j'emporte avec moi la consistance & la fermeté d'un homme, non les doutes décourageans & timides d'un vieux radoteur.

A ce que je puis me rappeller de mes anciennes idées, à ce que j'apperçois de la marche des vôtres, je vois que n'ayant pas suivi dans nos recherches la même route, il est peu étonnant que nous ne soyons pas arrivés à la même conclusion. Balançant les preuves de l'existence de Dieu avec les difficultés, vous n'avez trouvé aucun des côtés assez préponderant pour vous décider & vous êtes resté dans le doute: ce n'est pas comme cela que je fis. J'examinai tous les systêmes sur la formation de l'univers que j'avois pu connoître. Je méditai sur ceux que je pouvois imaginer. Je les comparai tous de mon mieux: & je me décidai, non pour celui qui ne m'offroit point de difficultés, car ils m'en offroient tous; mais pour celui qui me paroissoit en avoir le moins. Je me dis que ces difficultés étoient dans la nature de la

chose, que la contemplation de l'infini passeroit toujours les bornes de mon entendement; que ne devant jamais espérer de concevoir pleinement le systême de la nature, tout ce que je pouvois faire étoit de le considérer par les côtés que je pouvois saisir; qu'il falloit savoir ignorer en paix tout le reste, & j'avoue que dans ces recherches je pensai comme les gens dont vous parlez, qui ne rejettent pas une vérité claire ou suffisamment prouvée, pour les difficultés qui l'accompagnent & qu'on ne sauroit lever. J'avois alors, je l'avoue, une confiance si téméraire, ou du moins une si forte persuasion, que j'aurois défié tout philosophe de proposer aucun autre systême intelligible sur la nature, auquel je n'eusse opposé des objections plus fortes, plus invincibles, que celles qu'il pouvoit m'opposer sur le mien, & alors il falloit me résoudre à rester sans rien croire, comme vous faites, ce qui ne dépendoit pas de moi, ou mal raisonner, ou croire comme j'ai fait.

Une idée qui me vint il y a trente ans, a peut-être plus contribué qu'aucune autre à me rendre inébranlable. Supposons, me disois-je, le genre-hu-

main vieilli jusqu'à ce jour dans le plus complet matérialisme, sans que jamais idée de divinité ni d'ame soit entrée dans aucun esprit humain. Supposons que l'athéisme philosophique ait épuisé tous ses systêmes pour expliquer la formation & la marche de l'univers par le seul jeu de la matiere & du mouvement nécessaire, mot auquel du reste je n'ai jamais rien conçu. Dans cet état, Monsieur, excusez ma franchise, je supposois encore ce que j'ai toujours vu, & ce que je sentois devoir être; qu'au lieu de se reposer tranquillement dans ces systêmes, comme dans le sein de la vérité, leurs inquiets partisans cherchoient sans cesse à parler de leur doctrine, à l'éclaircir, à l'étendre, à l'expliquer, la pallier, la corriger, & comme celui qui sent trembler sous ses pieds la maison qu'il habite, à l'étayer de nouveaux argumens. Terminons enfin ces suppositions par celle d'un Platon, d'un Clarcke, qui, se levant tout d'un coup au milieu d'eux, leur eût dit: mes amis, si vous eussiez commencé l'analyse de cet univers par celle de vous-mêmes, vous eussiez trouvé dans la nature de votre être la clef de la constitution de ce même univers,

que vous cherchez en vain sans cela. Qu'ensuite leur expliquant la distinction des deux substances, il leur eût prouvé par les propriétés même de la matiere, que quoiqu'en dise Locke, la supposition de la matiere pensante est une véritable absurdité. Qu'il leur eût fait voir quelle est la nature de l'être vraiment actif & pensant, & que de l'établissement de cet être qui juge, il fût enfin remonté aux notions confuses, mais sures de l'Etre suprême : qui peut douter que frappés de l'éclat, de la simplicité, de la vérité, de la beauté de cette ravissante idée, les mortels jusqu'alors aveugles, éclairés des premiers rayons de la divinité, ne lui eussent offert par acclamation leurs premiers hommages, & que les penseurs sur-tout & les philosophes n'eussent rougi d'avoir contemplé si longtems les dehors de cette machine immense ; sans trouver, sans soupçonner même la clef de sa constitution, & toujours grossiérement bornés par leurs sens, de n'avoir jamais su voir que matiere où tout leur montroit qu'une autre substance donnoit la vie à l'univers & l'intelligence à l'homme. C'est alors, Monsieur, que la mode eût été pour

cette nouvelle philoſophie, que les jeunes gens & les ſages ſe fuſſent trouvés d'accord, qu'une doctrine ſi belle, ſi ſublime, ſi douce, & ſi conſolante pour tout homme juſte, eût réellement excité tous les hommes à la vertu, & que ce beau mot d'*humanité* rebattu maintenant juſqu'à la fadeur, juſqu'au ridicule, par les gens du monde les moins humains, eût été plus empreint dans les cœurs que dans les livres. Il eût donc ſuffi d'une ſimple tranſpoſition de tems pour faire prendre tout le contre-pied à la mode philoſophique, avec cette différence que celle d'aujourd'hui malgré ſon clinquant de paroles, ne nous promet pas une génération bien eſtimable, ni des philoſophes bien vertueux.

Vous objectez, Monſieur, que ſi Dieu eût voulu obliger les hommes à le connoître, il eut mis ſon exiſtence en évidence à tous les yeux. C'eſt à ceux qui font de la foi en Dieu un dogme néceſſaire au ſalut de répondre à cette objection, & ils y répondent par la révélation. Quant à moi qui crois en Dieu ſans croire cette foi néceſſaire, je ne vois pas pourquoi Dieu ſe feroit obligé de nous la donner. Je penſe que chacun ſera jugé, non ſur ce qu'il a

cru, mais ſur ce qu'il a fait, & je ne crois point qu'un ſyſtême de doctrine ſoit neceſſaire aux œuvres, parce que la conſcience en tient lieu.

Je crois bien, il eſt vrai, qu'il faut être de bonne foi dans ſa croyance, & ne pas s'en faire un ſyſtême favorable à nos paſſions. Comme nous ne ſommes pas tout intelligence, nous ne ſaurions philoſopher avec tant de déſintéreſſement que notre volonté n'influe un peu ſur nos opinions; l'on peut ſouvent juger des ſecretes inclinations d'un homme par ſes ſentimens purement ſpéculatifs; & cela poſé, je penſe qu'il ſe pourroit bien que celui qui n'a pas voulu croire fût puni pour n'avoir pas cru.

Cependant je crois que Dieu s'eſt ſuffiſamment révélé aux hommes & par ſes œuvres & dans leurs cœurs, & s'il y en a qui ne le connoiſſent pas, c'eſt ſelon moi, parce qu'ils ne veulent pas le connoître, ou parce qu'ils n'en ont pas beſoin.

Dans ce dernier cas eſt l'homme ſauvage & ſans culture qui n'a fait encore aucun uſage de ſa raiſon, qui, gouverné ſeulement par ſes appétits n'a pas beſoin d'autre guide, & qui ne ſuivant que l'inſtinct de la nature,

marche par des mouvemens toujours droits. Cet homme ne connoît pas Dieu, mais il ne l'offenſe pas. Dans l'autre cas au contraire eſt le philoſophe, qui, à force de vouloir exalter ſon intelligence, de rafiner, de ſubtiliſer ſur ce qu'on penſa juſqu'à lui, ébranle enfin tous les axiomes de la raiſon ſimple & primitive, & pour vouloir toujours ſavoir plus & mieux que les autres, parvient à ne rien ſavoir du tout. L'homme à la fois raiſonnable & modeſte, dont l'entendement exercé, mais borné, ſent ſes limites & s'y renferme, trouve dans ces limites la notion de ſon ame & celle de l'Auteur de ſon être, ſans pouvoir paſſer au-delà pour rendre ces notions claires, & contempler d'auſſi près l'une & l'autre que s'il étoit lui-même un pur eſprit. Alors ſaiſi de reſpect il s'arrête & ne touche point au voile, content de ſavoir que l'Etre immenſe eſt deſſous. Voilà juſqu'où la philoſophie eſt utile à la pratique. Le reſte n'eſt plus qu'une ſpéculation oiſeuſe pour laquelle l'homme n'a point été fait, dont le raiſonneur modéré s'abſtient, & dans laquelle n'entre point l'homme vulgaire. Cet

hômme qui n'eſt ni une brute ni un prodige eſt l'homme proprement dit, moyen entre les deux extrêmes, & qui compoſe les dix-neuf vingtiemes du genre-humain. C'eſt à cette claſſe nombreuſe de chanter le Pſeaume *Cœli enarrant*, & c'eſt elle en effet qui le chante. Tous les peuples de la terre connoiſſent & adorent Dieu, & quoique chacun l'habille à ſa mode, ſous tous ces vêtemens divers, on trouve pourtant toujours Dieu. Le petit nombre d'élite qui a de plus hautes prétentions de doctrine, & dont le génie ne ſe borne pas au ſens commun, en veut un plus tranſcendant : ce n'eſt pas de quoi je le blâme : mais qu'il parte de-là pour ſe mettre à la place du genre-humain, & dire que Dieu s'eſt caché aux hommes, parce que lui petit nombre ne le voit plus, je trouve en cela qu'il a tort. Il peut arriver, j'en conviens, que le torrent de la mode, & le jeu de l'intrigue étende la ſecte philoſophique & perſuade un moment à la multitude qu'elle ne croit plus en Dieu : mais cette mode paſſagere ne peut durer, & comme qu'on s'y prenne, il faudra toujours à la longue

un Dieu à l'homme. Enfin quand forçant la nature des choſes, la divinité augmenteroit pour nous d'évidence, je ne doute pas que dans le nouveau lycée on n'augmentât en même raiſon de ſubtilité pour la nier. La raiſon prend à la longue le pli que le cœur lui donne, & quand on veut penſer en tout autrement que le peuple, on en vient à bout tôt ou tard.

Tout ceci, Monſieur, ne vous paroît gueres philoſophique, ni à moi non plus; mais toujours de bonne foi avec moi-même, je ſens ſe joindre à mes raiſonnemens, quoique ſimples, le poids de l'aſſentiment intérieur. Vous voulez qu'on s'en défie; je ne ſaurois penſer comme vous ſur ce point, & je trouve au contraire dans ce jugement interne une ſauve garde naturelle contre les ſophiſmes de ma raiſon. Je crains même qu'en cette occaſion vous ne confondiez les penchans ſecrets de notre cœur qui nous égarent, avec ce dictamen plus ſecret, plus interne encore, qui réclame & murmure contre ces déciſions intéreſſées, & nous ramene en dépit de nous ſur la route de la vérité. Ce ſentiment intérieur eſt celui de la nature elle-

méme; c'eſt un appel de ſa part contre les ſophiſmes de la raiſon, & ce qui le prouve eſt qu'il ne parle jamais plus fort que quand notre volonté céde avec le plus de complaiſance aux jugemens qu'il s'obſtine à rejetter. Loin de croire que qui juge d'après lui ſoit ſujet à ſe tromper, je crois que jamais il ne nous trompe, & qu'il eſt la lumiere de notre foible entendement, lorſque nous voulons aller plus loin que ce que nous pouvons concevoir.

Et après tout, combien de fois la philoſophie elle-même avec toute ſa fierté, n'eſt-elle pas forcée de recourir à ce jugement interne qu'elle affecte de mépriſer. N'étoit-ce pas lui ſeul qui faiſoit marcher Diogene pour toute réponſe devant Zénon qui nioit le mouvement? N'étoit-ce pas par lui que toute l'antiquité philoſophique répondoit aux pyrrhoniens. N'allons pas ſi loin: tandis que toute la philoſophie moderne rejette les eſprits, tout d'un coup l'Evêque Berkley s'éleve & ſoutient qu'il n'y a point de corps. Comment eſt-on venu à bout de répondre à ce terrible logicien? Otez le ſentiment intérieur, & je défie tous les philoſophes modernes enſemble de

prouver à Berkley qu'il y a des corps. Bon jeune homme qui me paroiſſez ſi bien né ; de la bonne foi, je vous en conjure, & permettez que je vous cite ici un auteur qui ne vous ſera pas ſuſpect, celui des penſées philoſophiques. Qu'un homme vienne vous dire que projettant au haſard une multitude de caracteres d'imprimerie, il a vu l'Enéïde toute arrangée réſulter de ce jet : convenez qu'au lieu d'aller vérifier cette merveille, vous lui répondrez froidement ; Monſieur, cela n'eſt pas impoſſible ; mais vous mentez. En vertu de quoi, je vous prie, lui répondrez-vous ainſi ?

Eh ! qui ne ſait que ſans le ſentiment interne, il ne reſteroit bientôt plus de traces de vérité ſur la terre, que nous ſerions tous ſucceſſivement le jouet des opinions les plus monſtrueuſes, à meſure que ceux qui les ſoutiendroient auroient plus de génie, d'adreſſe & d'eſprit, & qu'enfin réduits à rougir de notre raiſon même, nous ne ſaurions bientôt plus que croire ni que penſer.

Mais les objections...... ſans doute il y en a d'inſolubles pour nous & beaucoup, je le ſais. Mais encore un

coup donnez-moi un ſyſtême où il n'y en ait pas, ou dites-moi comment je dois me déterminer. Bien plus; par la nature de mon ſyſtême, pourvu que mes preuves directes ſoient bien établies, les difficultés ne doivent pas m'arrêter; vu l'impoſſibilité où je ſuis, moi être mixte, de raiſonner exactement ſur les eſprits purs & d'en obſerver ſuffiſamment la nature. Mais vous matérialiſte, qui me parlez d'une ſubſtance unique, palpable & ſoumiſe par ſa nature à l'inſpection des ſens, vous êtes obligé non-ſeulement de ne me rien dire que de clair, de bien prouvé, mais de réſoudre toutes mes difficultés d'une façon pleinement ſatisfaiſante, parce que nous poſſédons vous & moi tous les inſtrumens néceſſaires à cette ſolution. Et par exemple, quand vous faites naître la penſée des combinaiſons de la matiere, vous devez me montrer ſenſiblement ces combinaiſons & leur réſultat par les ſeules loix de la phyſique & de la mécanique, puiſque vous n'en admettez point d'autres. Vous Epicurien, vous compoſez l'ame d'atômes ſubtils. Mais qu'appellez-vous *ſubtils*, je vous prie? Vous ſavez que nous ne connoiſſons

point de dimensions absolues, & que rien n'est petit ou grand que relativement à l'œil qui le regarde. Je prends par supposition, un microscope suffisant & je regarde un de vos atômes. Je vois un grand quartier de rocher crochu. De la danse & de l'accrochement de pareils quartiers j'attends de voir résulter la pensée. Vous Modерniste, vous me montrez une molécule organique. Je prends mon microscope, & je vois un dragon grand comme la moitié de ma chambre : j'attends de voir se mouler & s'entortiller de pareils dragons jusqu'à ce que je voye résulter du tout un être non-seulement organisé mais intelligent ; c'est-à-dire un être non aggrégatif & qui soit rigoureusement un, &c. Vous me marquiez, Monsieur, que le monde s'étoit fortuitement arrangé comme la République Romaine. Pour que la parité fût juste, il faudroit que la République Romaine n'eût pas été composée avec des hommes, mais avec des morceaux de bois. Montrez-moi clairement & sensiblement la génération purement matérielle du premier être intelligent ; je ne vous demande rien de plus.

Mais ſi tout eſt l'œuvre d'un Etre intelligent, puiſſant, bienfaiſant; d'où vient le mal ſur la terre? Je vous avoue que cette difficulté ſi terrible ne m'a jamais beaucoup frappé; ſoit que je ne l'aye pas bien conçue, ſoit qu'en effet elle n'ait pas toute la ſolidité qu'elle paroît avoir. Nos philoſophes ſe ſont élevés contre les entités métaphyſiques, & je ne connois perſonne qui en faſſe tant. Qu'entendent-ils par *le mal?* qu'eſt-ce que *le mal* en lui-même? où eſt *le mal*, relativement à la nature & à ſon auteur? L'univers ſubſiſte, l'ordre y regne & s'y conſerve; tout y périt ſucceſſivement, parce que telle eſt la loi des êtres matériels & mus; mais tout s'y renouvelle & rien n'y dégénere; parce que tel eſt l'ordre de ſon auteur, & cet ordre ne ſe dément point. Je ne vois aucun mal à tout cela. Mais quand je ſouffre, n'eſt-ce pas un mal? Quand je meurs, n'eſt-ce pas un mal? Doucement: je ſuis ſujet à la mort, parce que j'ai reçu la vie. Il n'y avoit pour moi qu'un moyen de ne point mourir; c'étoit de ne jamais naître. La vie eſt un bien poſitif, mais fini, dont le terme s'appelle mort. Le terme

du positif n'est pas le négatif, il est zéro. La mort nous est terrible, & nous appellons cette terreur un mal. La douleur est encore un mal pour celui qui souffre, j'en conviens. Mais la douleur & le plaisir étoient les seuls moyens d'attacher un être sensible & périssable à sa propre conservation, & ces moyens sont ménagés avec une bonté digne de l'Etre suprême. Au moment même que j'écris ceci, je viens encore d'éprouver combien la cessation subite d'une douleur aiguë est un plaisir vif & délicieux. M'oseroit-on dire que la cessation du plaisir le plus vif soit une douleur aiguë? La douce jouissance de la vie est permanente; il suffit pour la goûter de ne pas souffrir. La douleur n'est qu'un avertissement, importun, mais nécessaire, que ce bien qui nous est si cher est en péril. Quand je regardois de près à tout cela, je trouvai, je prouvai peut-être, que le sentiment de la mort & celui de la douleur est presque nul dans l'ordre de la nature. Ce sont les hommes qui l'ont aiguisé. Sans leurs rafinemens insensés, sans leurs institutions barbares les maux physiques ne nous atteindroient, ne nous affec-

teroient gueres, & nous ne ſentirions point la mort.

Mais le mal moral! autre ouvrage de l'homme, auquel Dieu n'a d'autre part que de l'avoir fait libre & en cela ſemblable à lui. Faudra-il donc s'en prendre à Dieu des crimes des hommes & des maux qu'ils leur attirent? Faudra-t-il en voyant un champ de bataille lui reprocher d'avoir créé tant de jambes & de bras caſſés?

Pourquoi, direz-vous, avoir fait l'homme libre, puiſqu'il devoit abuſer de ſa liberté? Ah, Monſieur de ***, s'il exiſta jamais un mortel qui n'en ait pas abuſé, ce mortel ſeul honore plus l'humanité que tous les ſcélérats qui couvrent la terre ne la dégradent. Mon Dieu! donne-moi des vertus, & me place un jour auprès des Fenelons, des Catons, des Socrates. Que m'importera le reſte du genre-humain? Je ne rougirai point d'avoir été homme.

Je vous l'ai dit, Monſieur, il s'agit ici de mon ſentiment, non de mes preuves & vous ne le voyez que trop. Je me ſouviens d'avoir jadis rencontré ſur mon chemin cette queſtion de l'origine du mal & de l'avoir effleurée; mais vous n'avez point lu ces rabâ-

cheries, & moi je les ai oubliées : nous avons très-bien fait tous deux. Tout ce que je ſais eſt que la facilité que je trouvois à les réſoudre, venoit de l'opinion que j'ai toujours eue de la co-exiſtence éternelle de deux principes, l'un actif, qui eſt Dieu ; l'autre paſſif, qui eſt la matiere, que l'être actif combine & modifie avec une pleine puiſſance, mais pourtant ſans l'avoir créée & ſans la pouvoir anéantir. Cette opinion m'a fait huer des philoſophes à qui je l'ai dite : ils l'ont décidée abſurde & contradictoire. Cela peut être, mais elle ne m'a pas paru telle, & j'y ai trouvé l'avantage d'expliquer ſans peine & clairement à mon gré tant de queſtions dans leſquelles ils s'embrouillent ; entr'autres celle que vous m'avez propoſée ici comme inſoluble.

Au reſte, j'oſe croire que mon ſentiment peu pondérant ſur toute autre matiere, doit l'être un peu ſur celle-ci, & quand vous connoîtrez mieux ma deſtinée, quelque jour vous direz peut-être, en penſant à moi : quel autre a droit d'agrandir la meſure qu'il a trouvée aux maux que l'homme ſouffre ici-bas?

Vous attribuez à la difficulté de cette même queſtion dont le fanatiſme & la ſuperſtition ont abuſé, les maux que les religions ont cauſé ſur la terre. Cela peut être, & je vous avoue même que toutes les formules en matiere de foi ne me paroiſſent qu'autant de chaînes d'iniquité, de fauſſeté, d'hypocriſie & de tyrannie. Mais ne ſoyons jamais injuſtes, & pour aggraver le mal n'ôtons pas le bien. Arracher toute croyance en Dieu du cœur des hommes, c'eſt y détruire toute vertu. C'eſt mon opinion, Monſieur, peut-être elle eſt fauſſe, mais tant que c'eſt la mienne je ne ſerai point aſſez lâche pour vous la diſſimuler.

Faire le bien eſt l'occupation la plus douce d'un homme bien né. Sa probité, ſa bienfaiſance ne ſont point l'ouvrage de ſes principes, mais celui de ſon bon naturel. Il cede à ſes penchans en pratiquant la juſtice, comme le méchant cede aux ſiens en pratiquant l'iniquité. Contenter le goût qui nous porte à bien faire eſt bonté, mais non pas vertu.

Ce mot de vertu ſignifie *force*. Il n'y a point de vertu ſans combat, il n'y en a point ſans victoire. La vertu ne

confifte pas feulement à être jufte, mais à l'être en triomphant de fes paffions, en régnant fur fon propre cœur. Titus rendant heureux le peuple romain, verfant par-tout les graces & les bienfaits, pouvoit ne pas perdre un feul jour & n'être pas vertueux : il le fut certainement en renvoyant Bérénice. Brutus faifant mourir fes enfans, pouvoit n'être que jufte. Mais Brutus étoit un tendre pere ; pour faire fon devoir il déchira fes entrailles, & Brutus fut vertueux.

Vous voyez ici d'avance la queftion remife à fon point. Ce divin fimulacre dont vous me parlez s'offre à moi fous une image qui n'eft pas ignoble, & je crois fentir à l'impreffion que cette image fait dans mon cœur la chaleur qu'elle eft capable de produire. Mais ce fimulacre enfin n'eft encore qu'une de fes entités métaphyfiques dont vous ne voulez pas que les hommes fe faffent des Dieux. C'eft un pur objet de contemplation. Jufqu'où portez-vous l'effet de cette contemplation fublime? Si vous ne voulez qu'en tirer un nouvel encouragement pour bien faire, je fuis d'accord avec vous : mais ce n'eft pas de cela qu'il s'agit. Suppofons votre cœur honnête en proie aux paffions les plus terri-

bles, dont vous n'êtes pas à l'abri, puiſqu'enfin vous êtes homme. Cette image qui dans le calme s'y peint ſi raviſſante, n'y perdra-t-elle rien de ſes charmes & ne s'y ternira-t-elle point au milieu des flots? Ecartons la ſuppoſition décourageante & terrible des périls qui peuvent tenter la vertu miſe au déſeſpoir. Suppoſons ſeulement qu'un cœur trop ſenſible brûle d'un amour involontaire pour la fille ou la femme de ſon ami, qu'il ſoit maître de jouir d'elle entre le Ciel qui n'en voit rien, & lui qui n'en veut rien dire à perſonne; que ſa figure charmante l'attire ornée de tous les attraits de la beauté & de la volupté; au moment où ſes ſens enivrés ſont prêts à ſe livrer à leurs délices, cette image abſtraite de la vertu viendra-t-elle diſputer ſon cœur à l'objet réel qui le frappe? Lui paroîtra-t-elle en cet inſtant la plus belle? L'arrachera-t-elle des bras de celle qu'il aime pour ſe livrer à la vaine contemplation d'un fantôme qu'il ſait être ſans réalité? Finira-t-il comme Joſeph, & laiſſera-t-il ſon manteau? Non, Monſieur, il fermera les yeux, & ſuccombera. Le croyant, direz-vous, ſuccombera de même. Oui, l'homme foi-

ble ; celui, par exemple, qui vous écrit : mais donnez-leur à tous deux le même degré de force, & voyez la différence du point d'appui.

Le moyen, Monſieur, de réſiſter à des tentations violentes quand on peut leur céder ſans crainte, en ſe diſant, à quoi bon réſiſter ? Pour être vertueux le philoſophe a beſoin de l'être aux yeux des hommes : mais ſous les yeux de Dieu le juſte eſt bien fort. Il compte cette vie & ſes biens & ſes maux & toute ſa gloriole pour ſi peu de choſe ! il apperçoit tant au-delà ! force invincible de la vertu, nul ne te connoît que celui qui ſent tout ſon être, & qui ſait qu'il n'eſt pas au pouvoir des hommes d'en diſpoſer. Liſez-vous quelquefois la République de Platon ? Voyez dans le ſecond dialogue avec quelle énergie l'ami de Socrate, dont j'ai oublié le nom, lui peint le juſte accablé des outrages de la fortune & des injuſtices des hommes, diffamé, perſécuté, tourmenté, en proie à tout l'opprobre du crime, & méritant tous les prix de la vertu, voyant déjà la mort qui s'approche & ſûr que la haine des méchans n'épargnera pas ſa mémoire, quand ils ne pourront plus

rien sur sa personne. Quel tableau décourageant, si rien pouvoit décourager la vertu ! Socrate lui-même effrayé s'écrie, & croit devoir invoquer les Dieux avant de répondre ; mais sans l'espoir d'une autre vie, il auroit mal répondu pour celle-ci. Toutefois, dût-il finir pour nous à la mort, ce qui ne peut être si Dieu est juste & par conséquent s'il existe, l'idée seule de cette existence seroit encore pour l'homme un encouragement à la vertu & une consolation dans ses miseres, dont manque celui qui se croyant isolé dans cet univers, ne sent au fond de son cœur aucun confident de ses pensées. C'est toujours une douceur dans l'adversité d'avoir un témoin qu'on ne l'a pas méritée ; c'est un orgueil vraiment digne de la vertu de pouvoir dire à Dieu. Toi qui lis dans mon cœur, tu vois que j'use en ame forte & en homme juste de la liberté que tu m'as donnée. Le vrai croyant qui se sent par-tout sous l'œil éternel, aime à s'honorer à la face du Ciel d'avoir rempli ses devoirs sur la terre.

Vous voyez que je ne vous ai point disputé ce simulacre que vous m'avez présenté pour unique objet des vertus

du sage. Mais, mon cher Monsieur, revenez maintenant à vous, & voyez combien cet objet est inalliable, incompatible avec vos principes. Comment ne sentez-vous pas que cette même loi de la necessité qui seule régle, selon vous, la marche du monde & tous les événemens, régle aussi toutes les actions des hommes, toutes les pensées de leurs têtes, tous les sentimens de leurs cœurs, que rien n'est libre, que tout est forcé, nécessaire, inévitable, que tous les mouvemens de l'homme dirigés par la matiere aveugle ne dépendent de sa volonté que parce que sa volonté même dépend de la nécessité : qu'il n'y a par conséquent ni vertus ni vices, ni mérite ni démérite, ni moralité dans les actions humaines, & que ces mots d'honnête homme ou de scélérat doivent être pour vous totalement vides de sens. Ils ne le sont pas, toutefois, j'en suis très-sûr. Votre honnête cœur en dépit de vos argumens réclame contre votre triste philosophie. Le sentiment de la liberté, le charme de la vertu se font sentir à vous malgré vous, & voilà comment de toutes parts cette forte & salutaire voix du sentiment intérieur rappelle au sein de la

vérité & de la vertu tout homme que ſa raiſon mal conduite égare. Béniſſez, Monſieur, cette ſainte & bienfaiſante voix qui vous ramene aux devoirs de l'homme que la philoſophie à la mode finiroit par vous faire oublier. Ne vous livrez à vos argumens que quand vous les ſentez d'accord avec le dictamen de votre conſcience, & toutes les fois que vous y ſentirez de la contradiction, ſoyez ſûr que ce ſont eux qui vous trompent.

Quoique je ne veuille pas ergoter avec vous ni ſuivre pied à pied vos deux lettres, je ne puis cependant me refuſer un mot à dire ſur le parallele du ſage Hébreu & du ſage Grec. Comme admirateur de l'un & de l'autre, je ne puis gueres être ſuſpect de préjugés en parlant d'eux. Je ne vous crois pas dans le même cas. Je ſuis peu ſurpris que vous donniez au ſecond tout l'avantage. Vous n'avez pas aſſez fait connoiſſance avec l'autre, & vous n'avez pas pris aſſez de ſoin pour dégager ce qui eſt vraiment à lui, de ce qui lui eſt étranger & qui le défigure à vos yeux, comme à ceux de bien d'autres gens qui, ſelon moi, n'y ont pas regardé de plus près que vous. Si Jéſus fût né à Athenes & Socrate à Jéruſa-

lem, que Platon & Xénophon eussent écrit la vie du premier, Luc & Matthieu celle de l'autre, vous changeriez beaucoup de langage, & ce qui lui fait tort dans votre esprit, est précisément ce qui rend son élévation d'ame plus étonnante & plus admirable, savoir, sa naissance en Judée chez le plus vil peuple qui peut-être existât alors, au lieu que Socrate, né chez le plus instruit & le plus aimable, trouva tous les secours dont il avoit besoin pour s'élever aisément au ton qu'il prit. Il s'éleva contre les Sophistes comme Jésus contre les Prêtres, avec cette différence que Socrate imita souvent ses antagonistes, & que si sa belle & douce mort n'eût honoré sa vie, il eût passé pour un sophiste comme eux. Pour Jésus, le vol sublime que prit sa grande ame l'éleva toujours au-dessus de tous les mortels, & depuis l'âge de douze ans jusqu'au moment qu'il expira dans la plus cruelle ainsi que dans la plus infâme de toutes les morts, il ne se démentit pas un moment. Son noble projet étoit de relever son peuple, d'en faire derechef un peuple libre & digne de l'être; car c'étoit par-là qu'il falloit commencer. L'étude profonde qu'il fit

de la loi de Moïse, ses efforts pour en réveiller l'enthousiasme & l'amour dans les cœurs montrerent son but, autant qu'il étoit possible, pour ne pas effaroucher les Romains. Mais ses vils & lâches compatriotes au lieu de l'écouter le prirent en haine, précisément à cause de son génie & de sa vertu qui leur reprochoient leur indignité. Enfin ce ne fut qu'après avoir vu l'impossibilité d'exécuter son projet qu'il l'étendit dans sa tête, & que, ne pouvant faire par lui-même une révolution chez son peuple, il voulut en faire une par ses disciples dans l'univers. Ce qui l'empêcha de réussir dans son premier plan, outre la bassesse de son peuple incapable de toute vertu, fut la trop grande douceur de son propre caractere; douceur qui tient plus de l'ange & du Dieu que de l'homme, qui ne l'abandonna pas un instant, même sur la croix, & qui fait verser des torrens de larmes à qui sait lire sa vie comme il faut, à travers les fatras dont ces pauvres gens l'ont défigurée. Heureusement ils ont respecté & transcrit fidellement ses discours qu'ils n'entendoient pas; ôtez quelques tours orientaux ou mal rendus, on n'y voit pas un

mot qui ne ſoit digne de lui, & c'eſt-là qu'on reconnoît l'homme divin, qui, de ſi piétres diſciples, a fait pourtant dans leur groſſier mais fier enthouſiaſme, des hommes éloquens & courageux.

Vous m'objectez qu'il a fait des miracles. Cette objection ſeroit terrible ſi elle étoit juſte. Mais vous ſavez, Monſieur, ou du moins vous pourriez ſavoir que, ſelon moi, loin que Jéſus ait fait des miracles, il a déclaré très-poſitivement qu'il n'en feroit point, & a marqué un très-grand mépris pour ceux qui en demandoient.

Que de choſes me reſteroient à dire! Mais cette lettre eſt énorme. Il faut finir. Voici la derniere fois que je reviendrai ſur ces matieres. J'ai voulu vous complaire, Monſieur, je ne m'en repens point; au contraire, je vous remercie de m'avoir fait reprendre un fil d'idées preſque effacées, mais dont les reſtes peuvent avoir pour moi leur uſage dans l'état où je ſuis.

Adieu, Monſieur, ſouvenez-vous quelquefois d'un homme que vous auriez aimé, je m'en flatte, quand vous l'auriez mieux connu, & qui s'eſt occupé de vous dans des momens où l'on ne s'occupe gueres que de ſoi-même.

LETTRE

A Monsieur

D'OFFREVILLE

A DOUAI.

Sur cette queſtion : *S'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.*

Montmorenci 4 Octobre 1761.

LA queſtion que vous me propoſez, Monſieur, dans votre lettre du 15 Septembre eſt importante & grave : c'eſt de ſa ſolution qu'il dépend de ſavoir s'il y a une morale démontrée ou s'il n'y en a point.

Votre adverſaire ſoutient que tout homme n'agit quoiqu'il faſſe, que relativement à lui-même, & que juſqu'aux actes de vertu les plus ſublimes, juſqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à ſoi.

Vous, Monſieur, vous penſez qu'on doit faire le bien pour le bien même

ſans aucun retour d'intérêt perſonnel, que les bonnes œuvres qu'on rapporte à ſoi ne ſont plus des actes de vertu mais d'amour-propre ; vous ajoutez que nos aumônes ſont ſans mérite, ſi nous ne les faiſons que par vanité ou dans la vue d'écarter de notre eſprit l'idée des miſeres de la vie humaine, & en cela vous avez raiſon.

Mais ſur le fond de la queſtion, je dois vous avouer que je ſuis de l'avis de votre adverſaire : car quand nous agiſſons, il faut que nous ayons un motif pour agir, & ce motif ne peut être étranger à nous, puiſque c'eſt nous qu'il met en œuvre : il eſt abſurde d'imaginer qu'étant moi, j'agirai comme ſi j'étois un autre. N'eſt-il pas vrai que ſi l'on vous diſoit qu'un corps eſt pouſſé ſans que rien le touche, vous diriez que cela n'eſt pas concevable ? C'eſt la même choſe en morale quand on croit agir ſans nul intérêt.

Mais il faut expliquer ce mot d'intérêt ; car vous pourriez lui donner tel ſens vous & votre adverſaire que vous ſeriez d'accord ſans vous entendre, & lui-même pourroit lui en donner un ſi groſſier qu'alors ce ſeroit vous qui auriez raiſon.

Il y a un intérêt sensuel & palpable qui se rapporte uniquement à notre bien-être matériel, à la fortune, à la considération, aux biens physiques qui peuvent résulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt ne produit qu'un bien du même ordre, comme un marchand fait son bien en vendant sa marchandise le mieux qu'il peut. Si j'oblige un autre homme en vue de m'acquérir des droits sur sa reconnoissance, je ne suis en cela qu'un marchand qui fait le commerce, & même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire estimer charitable & jouir des avantages attachés à cette estime, je ne suis encore qu'un marchand qui achete de la réputation. Il en est à-peu-près de même, si je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou du spectacle de sa misere; tous les actes de cette espece qui ont en vue un avantage extérieur ne peuvent porter le nom de bonnes actions, & l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires, qu'il s'y est comporté vertueusement.

Il y a un autre intérêt qui ne tient

point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre ame, à notre bien-être absolu, & que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral, par opposition au premier. Intérêt qui, pour n'avoir pas des objets sensibles, matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide, & pour tout dire en un mot, le seul qui tenant intimement à notre nature, tende à notre véritable bonheur. Voilà, Monsieur, l'intérêt que la vertu se propose & qu'elle doit se proposer, sans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonté morale des actions qu'elle inspire.

Premiérement, dans le systême de la religion, c'est-à-dire, des peines & des récompenses de l'autre vie, vous voyez que l'intérêt de plaire à l'Auteur de notre être & au juge suprême de nos actions, est d'une importance qui l'emporte sur les plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyans, & en même tems d'une pureté qui peut ennoblir les plus sublimes devoirs. La loi de bien faire est tirée de la raison même, & le chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu.

Mais outre cet intérêt qu'on peut regarder en quelque façon comme étranger à la chofe, comme n'y tenant que par une expreffe volonté de Dieu, vous me demanderez peut-être s'il y a quelque autre intérêt lié plus immédiatement, plus néceffairement à la vertu par fa nature, & qui doive nous la faire aimer uniquement pour elle-même. Ceci tient à d'autres queftions dont la difcuffion paffe les bornes d'une lettre, & dont par cette raifon je ne tenterai pas ici l'examen. Comme, fi nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral, fi cet amour peut être affez vif par lui-même pour primer fur toutes nos paffions, fi la confcience eft innée dans le cœur de l'homme, ou fi elle n'eft que l'ouvrage des préjugés & de l'éducation : car en ce dernier cas il eft clair que nul n'ayant en foi-même aucun intérêt à bien faire, ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui, qu'il n'y a par conféquent que des fots qui croient à la vertu & des dupes qui la pratiquent; telle eft la nouvelle philofophie.

Sans m'embarquer ici dans cette métaphyfique qui nous meneroit trop loin, je me contenterai de vous propofer un

fait que vous pourrez mettre en queſtion avec votre adverſaire, & qui, bien diſcuté, vous inſtruira peut-être mieux de ſes vrais ſentimens que vous ne pourriez vous en inſtruire en reſtant dans la généralité de votre theſe.

En Angleterre quand un homme eſt accuſé criminellement, douze jurés, enfermés dans une chambre pour opiner ſur l'examen de la procédure s'il eſt coupable ou s'il ne l'eſt pas, ne ſortent plus de cette chambre & n'y reçoivent point à manger qu'ils ne ſoient tous d'accord, en ſorte que leur jugement eſt toujours unanime, & déciſif ſur le ſort de l'accuſé.

Dans une de ces délibérations les preuves paroiſſant convaincantes, onze des jurés le condamnerent ſans balancer; mais le douzieme s'obſtina tellement à l'abſoudre ſans vouloir alléguer d'autre raiſon, ſinon qu'il le croyoit innocent, que voyant ce juré déterminé à mourir de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres pour ne pas s'expoſer au même ſort revinrent au ſien, & l'accuſé fut renvoyé abſous.

L'affaire finie, quelques-uns des jurés prefferent en ſecret leur collégue de leur dire la raiſon de ſon obſtination,

& ils ſurent enfin que c'étoit lui-même qui avoit fait le coup dont l'autre étoit accuſé ; & qu'il avoit eu moins d'horreur de la mort que de faire périr l'innocent, chargé de ſon propre crime.

Propoſez le cas à votre homme & ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce juré dans toutes ſes circonſtances. Ce n'étoit point un homme juſte, puiſqu'il avoit commis un crime, & dans cette affaire l'enthouſiaſme de la vertu ne pouvoit point lui élever le cœur, & lui faire mépriſer la vie. Il avoit l'intérêt le plus réel à condamner l'accuſé pour enſevelir avec lui l'imputation du forfait ; il devoit craindre que ſon invincible obſtination n'en fît ſoupçonner la véritable cauſe, & ne fût un commencement d'indice contre lui : la prudence & le ſoin de ſa ſureté demandoient, ce ſemble, qu'il fît ce qu'il ne fit pas, & l'on ne voit aucun intérêt ſenſible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avoit cependant qu'un intérêt très-puiſſant qui pût le déterminer ainſi dans le ſecret de ſon cœur, à toute ſorte de riſque ; quel étoit donc cet intérêt auquel il ſacrifioit ſa vie même ?

S'inſcrire en faux contre le fait ſeroit

prendre une mauvaiſe défaite ; car on peut toujours l'établir par ſuppoſition, & chercher, tout intérêt étranger mis à part, ce que feroit en pareil cas pour l'intérêt de lui-même tout homme de bon ſens, qui ne feroit ni vertueux, ni ſcélérat.

Poſant ſucceſſivement les deux cas, l'un que le juré ait prononcé la condamnation de l'accuſé & l'ait fait périr pour ſe mettre en ſureté, l'autre qu'il l'ait abſous, comme il fit, à ſes propres riſques, puis ſuivant dans les deux cas le reſte de la vie du juré & la probabilité du ſort qu'il ſe feroit préparé, preſſez votre homme de prononcer déciſivement ſur cette conduite, & d'expoſer nettement de part ou d'autre l'intérêt & les motifs du parti qu'il auroit choiſi ; alors ſi votre diſpute n'eſt pas finie, vous connoîtrez du moins ſi vous vous entendez l'un l'autre, ou ſi vous ne vous entendez pas.

Que s'il diſtingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, & celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui ferez voir aiſément que dans l'hypotheſe la raiſon de s'abſtenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impuné-

ment, eſt du même genre que celle de faire entre le ciel & ſoi une bonne action onéreuſe; car, outre que quelque bien que nous puiſſions faire, en cela nous ne ſommes que juſtes, on ne peut avoir nul intérêt en ſoi-même à ne pas faire le mal qu'on n'ait un intérêt ſemblable à faire le bien; l'un & l'autre dérivent de la même ſource & ne peuvent être ſéparés.

Sur-tout, Monſieur, ſongez qu'il ne faut point outrer les choſes au-delà de la vérité, ni confondre comme faiſoient les Stoïciens le bonheur avec la vertu. Il eſt certain que faire le bien pour le bien c'eſt le faire pour ſoi, pour notre propre intérêt, puiſqu'il donne à l'ame une ſatisfaction intérieure, un contentement d'elle-même ſans laquelle il n'y a point de vrai bonheur. Il eſt ſûr encore que les méchans ſont tous miſérables, quel que ſoit leur ſort apparent; parce que le bonheur s'empoiſonne dans une ame corrompue, comme le plaiſir des ſens dans un corps mal ſain. Mais il eſt faux que les bons ſoient tous heureux dès ce monde, & comme il ne ſuffit pas au corps d'être en ſanté pour avoir de quoi ſe nourrir, il ne ſuffit pas non plus à l'ame d'être ſaine

pour obtenir tous les biens dont elle a beſoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puiſſent vivre contens, ce n'eſt pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle ſeule apprend à en jouir quand on l'a : la vertu ne garantit pas des maux de cette vie & n'en procure pas les biens ; c'eſt ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes ſes ruſes ; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns & goûter plus délicieuſement les autres. Nous avons donc en tout état de cauſe un véritable intérêt à la cultiver, & nous faiſons bien de travailler pour cet intérêt, quoiqu'il y ait des cas où il ſeroit inſuffiſant par lui-même, ſans l'attente d'une vie à venir. Voilà mon ſentiment ſur la queſtion que vous m'avez propoſée.

En vous remerciant du bien que vous penſez de moi, je vous conſeille pourtant, Monſieur, de ne plus perdre votre tems à me défendre ou à me louer. Tout le bien ou le mal qu'on dit d'un homme qu'on ne connoît point ne ſignifie pas grand'choſe. Si ceux qui m'accuſent ont tort, c'eſt à ma conduite à me juſtifier ; toute autre

apologie eſt inutile ou ſuperflue. J'aurois dû vous répondre plutôt ; mais le triſte état où je vis doit excuſer ce retard. Dans le peu d'intervalle que mes maux me laiſſent, mes occupations ne ſont pas de mon choix, & je vous avoue que quand elles en ſeroient, ce choix ne ſeroit pas d'écrire des lettres. Je ne réponds point à celles de complimens, & je ne répondrois pas non plus à la vôtre, ſi la queſtion que vous m'y propoſez ne me faiſoit un devoir de vous en dire mon avis.

Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.



LETTRE

A M. USTERI,

PROFESSEUR A ZURICH.

Sur le CHAP. VIII. *du dernier livre du Contrat Social.*

Motiers 15 Juillet 1763.

QUELQU'EXCÉDÉ que je sois de disputes & d'objections, & quelque répugnance que j'aye d'employer à ces petites guerres le précieux commerce de l'amitié, je continue à répondre à vos difficultés puisque vous l'exigez ainsi. Je vous dirai donc avec ma franchise ordinaire, que vous ne me paroissez pas avoir bien saisi l'état de la question. La grande société, la société humaine en général, est fondée sur l'humanité, sur la bienfaisance universelle. Je dis, & j'ai toujours dit que le christianisme est favorable à celle-là.

Mais les sociétés particulieres, les

fociétés politiques & civiles ont un tout autre principe; ce font des établiffemens purement humains, dont par conféquent le vrai chriftianifme nous détache, comme de tout ce qui n'eft que terreftre. Il n'y a que les vices des hommes qui rendent ces établiffemens néceffaires, & il n'y a que les paffions humaines qui les confervent. Otez tous les vices à vos chrétiens, ils n'auront plus befoin de magiftrats ni de loix. Otez leur toutes les paffions humaines, le lien civil perd à l'inftant tout fon reffort; plus d'émulation, plus de gloire, plus d'ardeur pour les préférences. L'intérêt particulier eft détruit, & faute d'un foutien convenable, l'état politique tombe en langueur.

Votre fuppofition d'une fociété politique & rigoureufe de chrétiens tous parfaits à la rigueur, eft donc contradictoire; elle eft encore outrée quand vous n'y voulez pas admettre un feul homme injufte, pas un feul ufurpateur. Sera-t-elle plus parfaite que celle des Apôtres? & cependant il s'y trouva un Judas ...... fera-t-elle plus parfaite que celle des Anges? & le Diable, dit-on, en eft forti. Mon cher ami, vous oubliez que vos chrétiens feront des

hommes, & que la perfection que je leur suppose, est celle que peut comporter l'humanité. Mon livre n'est pas fait pour les Dieux.

Ce n'est pas tout. Vous donnez à vos citoyens un tact moral, une finesse exquise; & pourquoi? parce qu'ils sont bons chrétiens. Comment! Nul ne peut être bon chrétien à votre compte, sans être un la Rochefoucault, un la Bruyere? A quoi pensoit donc notre maître, quand il bénissoit les pauvres en esprit? Cette assertion là premiérement, n'est pas raisonnable, puisque la finesse du tact moral ne s'acquiert qu'à force de comparaisons, & s'exerce même infiniment mieux sur les vices que l'on cache que sur les vertus qu'on ne cache point. Secondement, cette même assertion est contraire à toute expérience, & l'on voit constamment que c'est dans les plus grandes villes, chez les peuples les plus corrompus qu'on apprend à mieux pénétrer dans les cœurs, à mieux observer les hommes, à mieux interpréter leurs discours par leur sentiment, à mieux distinguer la réalité de l'apparence. Nierez-vous qu'il n'y ait d'infiniment meilleurs observateurs moraux à Paris qu'en Suisse? ou conclu-

rez-vous de là qu'on vit plus vertueuſement à Paris que chez vous?

Vous dites que vos citoyens ſeroient infiniment choqués de la premiere injuſtice. Je le crois; mais quand ils la verroient, il ne ſeroit plus tems d'y pourvoir; & d'autant mieux qu'ils ne ſe permettroient pas aiſément de mal penſer de leur prochain, ni de donner une mauvaiſe interprétation à ce qui pourroit en avoir une bonne. Cela ſeroit trop contraire à la charité. Vous n'ignorez pas que les ambitieux adroits ſe gardent bien de commencer par des injuſtices; au contraire, ils n'épargnent rien pour gagner d'abord la confiance & l'eſtime publique, par la pratique extérieure de la vertu. Ils ne jettent le maſque, & ne frappent les grands coups, que quand leur partie eſt bien liée, & qu'on n'en peut plus revenir. Cromwel ne fut connu pour un tyran, qu'après avoir paſſé quinze ans pour le vengeur des loix, & le défenſeur de la religion.

Pour conſerver votre République chrétienne, vous rendez ſes voiſins auſſi juſtes qu'elle; à la bonne heure. Je conviens qu'elle ſe défendra toujours aſſez bien pourvu qu'elle ne ſoit point attaquée.

attaquée. A l'égard du courage que vous donnez à ses soldats, par le simple amour de la conservation, c'est celui qui ne manque à personne. Je lui ai donné un motif encore plus puissant sur des chrétiens; savoir, l'amour du devoir. Là-dessus, je crois pouvoir pour toute réponse vous renvoyer à mon livre, où ce point est bien discuté. Comment ne voyez-vous pas qu'il n'y a que de grandes passions qui fassent de grandes choses? Qui n'a d'autre passion que celle de son salut ne fera jamais rien de grand dans le temporel. Si Mutius Scevola n'eût été qu'un saint, croyez-vous qu'il eût fait lever le siége de Rome? Vous me citerez peut-être la magnanime Judith. Mais nos chrétiennes hypothétiques, moins barbarement coquettes, n'iront pas, je crois, séduire leurs ennemis, & puis, coucher avec eux pour les massacrer durant leur sommeil.

Mon cher ami, je n'aspire pas à vous convaincre. Je sais qu'il n'y a pas deux têtes organisées de même, & qu'après bien des disputes, bien des objections, bien des éclaircissemens, chacun finit toujours par rester dans son sentiment comme auparavant. D'ail-

leurs quelque philosophe que vous puissiez être, je sens qu'il faut toujours un peu tenir à l'état. Encore une fois, je vous réponds, parce que vous le voulez; mais je ne vous en estimerai pas moins, pour ne pas penser comme moi. J'ai dit mon avis au public, & j'ai cru le devoir dire, en choses importantes & qui intéressent l'humanité. Au reste, je puis m'être trompé toujours, & je me suis trompé souvent sans doute. J'ai dit mes raisons; c'est au public, c'est à vous à les peser, à les juger, à choisir. Pour moi, je n'en sais pas davantage, & je trouve très-bon que ceux qui ont d'autres sentimens, les gardent, pourvu qu'ils me laissent en paix dans le mien.



LETTRE
AU
PRINCE LOUIS E.
DE WIRTEMBERG.

Motiers le 10 Novembre 1763.

SI j'avois le malheur d'être né Prince, d'être enchaîné par les convenances de mon état; que je fusse contraint d'avoir un train, une suite, des domestiques, c'est-à-dire, des maîtres; & que pourtant j'eusse une ame assez élevée pour vouloir être homme malgré mon rang, pour vouloir remplir les grands devoirs de pere, de mari, de citoyen de la république humaine; je sentirois bientôt les difficultés de concilier tout cela, celle sur-tout d'élever mes enfans pour l'état où les plaça la nature, en dépit de celui qu'ils ont parmi leurs égaux.

Je commencerois donc par me dire; il ne faut pas vouloir des choses con-

tradictoires ; il ne faut pas vouloir être & n'être pas. La difficulté que je veux vaincre eſt inhérente à la choſe ; ſi l'état de la choſe ne peut changer, il faut que la difficulté reſte. Je dois ſentir que je n'obtiendrai pas tout ce que je veux : mais n'importe, ne nous décourageons point. De tout ce qui eſt bien, je ferai tout ce qui eſt poſſible, mon zele & ma vertu m'en répondent : une partie de la ſageſſe eſt de porter le joug de la néceſſité : quand le ſage fait le reſte il a tout fait. Voilà ce que je me dirois ſi j'étois Prince. Après cela, j'irois en avant ſans me rebuter, ſans rien craindre ; & quel que fût mon ſuccès, ayant fait ainſi je ſerois content de moi. Je ne crois pas que j'euſſe tort de l'être.

Il faut, Monſieur le Duc, commencer par vous bien mettre dans l'eſprit, qu'il n'y a point d'œil paternel que celui d'un pere, ni d'œil maternel que celui d'une mere. Je voudrois employer vingt rames de papier à vous répéter ces deux lignes, tant je ſuis convaincu que tout en dépend.

Vous êtes Prince, rarement pourrez-vous être pere, vous aurez trop d'autres ſoins à remplir : il faudra donc que

d'autres rempliſſent les vôtres. Madame la Ducheſſe ſera dans le même cas à-peu-près.

De-là ſuit cette premiere regle. Faites en ſorte que votre enfant ſoit cher à quelqu'un.

Il convient que ce quelqu'un ſoit de ſon ſexe. L'âge eſt très-difficile à déterminer. Par d'importantes raiſons il la faudroit jeune. Mais une jeune perſonne a bien d'autres ſoins en tête que de veiller jour & nuit ſur un enfant. Ceci eſt un inconvénient inévitable & déterminant.

Ne la prenez donc pas jeune, ni belle, par conſéquent; car ce ſeroit encore pis. Jeune, c'eſt elle que vous aurez à craindre: belle, c'eſt tout ce qui l'approchera.

Il vaut mieux qu'elle ſoit veuve que fille. Mais ſi elle a des enfans, qu'aucun d'eux ne ſoit autour d'elle, & que tous dépendent de vous.

Point de femmes à grands ſentimens, encore moins de bel eſprit. Qu'elle ait aſſez d'eſprit pour vous bien entendre, non pour rafiner ſur vos inſtructions.

Il importe qu'elle ne ſoit pas trop facile à vivre, & il n'importe pas

qu'elle soit libérale. Au contraire il la faut rangée, attentive à ses intérêts. Il est impossible de soumettre un prodigue à la regle ; on tient les avares par leur propre défaut.

Point d'étourdie ni d'évaporée ; outre le mal de la chose il y a encore celui de l'humeur, car toutes les folles en ont, & rien n'est plus à craindre que l'humeur ; par la même raison les gens vifs, quoique plus aimables, me sont suspects, à cause de l'emportement. Comme nous ne trouverons pas une femme parfaite, il ne faut pas tout exiger : ici la douceur est de précepte, mais pourvu que la raison la donne, elle peut n'être pas dans le tempérament. Je l'aime aussi mieux égale & froide qu'accueillante & capricieuse. En toutes choses préférez un caractere sûr à un caractere brillant. Cette derniere qualité est même un inconvénient pour notre objet ; une personne faite pour être au-dessus des autres peut être gâtée par le mérite de ceux qui l'élevent. Elle en exige ensuite autant de tout le monde, & cela la rend injuste avec ses inférieurs.

Du reste ne cherchez dans son esprit aucune culture ; il se farde en étudiant,

& c'eſt tout. Elle ſe déguiſera ſi elle fait ; vous la connoitrez bien mieux ſi elle eſt ignorante : dût-elle ne pas ſavoir lire, tant mieux, elle apprendra avec ſon Eleve. La ſeule qualité d'eſprit qu'il faut exiger, c'eſt un ſens droit.

Je ne parle point ici des qualités du cœur ni des mœurs, qui ſe ſuppoſent ; parce qu'on ſe contrefait là-deſſus. On n'eſt pas ſi en garde ſur le reſte du caractere, & c'eſt par-là que de bons yeux jugent du tout. Tout ceci demanderoit peut-être de plus grands détails ; mais ce n'eſt pas maintenant de quoi il s'agit.

Je dis, & c'eſt ma premiere regle, qu'il faut que l'enfant ſoit cher à cette perſonne là. Mais comment faire ?

Vous ne lui ferez point aimer l'enfant en lui diſant de l'aimer ; & avant que l'habitude ait fait naître l'attachement, on s'amuſe quelquefois avec les autres enfans, mais on n'aime que les ſiens.

Elle pourroit l'aimer, ſi elle aimoit le pere ou la mere ; mais dans votre rang on n'a point d'amis, & jamais, dans quelque rang que ce puiſſe être, on n'a pour amis les gens qui dépendent de nous.

Or, l'affection qui ne naît pas du

K 4

ſentiment, d'où peut-elle naître, ſi ce n'eſt de l'intérêt ?

Ici vient une réflexion que le concours de mille autres confirme, c'eſt que les difficultés que vous ne pouvez ôter de votre condition, vous ne les éluderez qu'à force de dépenſe.

Mais n'allez pas croire, comme les autres, que l'argent fait tout par lui-même, & que pourvu qu'on paye on eſt ſervi. Ce n'eſt pas cela.

Je ne connois rien de ſi difficile quand on eſt riche, que de faire uſage de ſa richeſſe pour aller à ſes fins. L'argent eſt un reſſort dans la mécanique morale, mais il repouſſe toujours la main qui le fait agir. Faiſons quelques obſervations néceſſaires pour notre objet.

Nous voulons que l'enfant ſoit cher à ſa gouvernante. Il faut pour cela que le ſort de la gouvernante ſoit lié à celui de l'enfant. Il ne faut pas qu'elle dépende ſeulement des ſoins qu'elle lui rendra, tant parce qu'on n'aime gueres les gens qu'on ſert, que parce que les ſoins payés ne ſont qu'apparens, les ſoins réels ſe négligent; & nous cherchons ici des ſoins réels.

Il faut qu'elle dépende non de ſes

ſoins, mais de leur ſuccès, & que ſa fortune ſoit attachée à l'effet de l'éducation qu'elle aura donnée. Alors ſeulement elle ſe verra dans ſon Eleve & s'affectionnera néceſſairement à elle; elle ne lui rendra pas un ſervice de parade & de montre, mais un ſervice réel; ou plutôt, en la ſervant, elle ne ſervira qu'elle-même; elle ne travaillera que pour ſoi.

Mais qui ſera juge de ce ſuccès? La foi d'un pere équitable, & dont la probité eſt bien établie, doit ſuffire; la probité eſt un inſtrument ſûr dans les affaires, pourvu qu'il ſoit joint au diſcernement.

Le pere peut mourir. Le jugement des femmes n'eſt pas reconnu aſſez ſûr, & l'amour maternel eſt aveugle. Si la mere étoit établie juge au défaut du pere, ou la gouvernante ne s'y fieroit pas, ou elle s'occuperoit plus à plaire à la mere qu'à bien élever l'enfant.

Je ne m'étendrai pas ſur le choix des juges de l'éducation. Il faudroit pour cela des connoiſſances particulieres relatives aux perſonnes. Ce qui importe eſſentiellement, c'eſt que la gouvernante ait la plus entiere confiance dans l'intégrité du jugement, qu'elle ſoit perſuadée qu'on ne la privera point du

prix de ses soins si elle a réussi, & que quoiqu'elle puisse dire, elle ne l'obtiendra pas dans le cas contraire. Il ne faut jamais qu'elle oublie que ce n'est pas à sa peine que ce prix sera dû, mais au succès.

Je sais bien que, soit qu'elle ait fait son devoir ou non, ce prix ne sauroit lui manquer. Je ne suis pas assez fou, moi qui connois les hommes, pour m'imaginer que ces juges, quels qu'ils soient, iront déclarer solemnellement qu'une jeune Princesse de quinze à vingt ans a été mal élevée. Mais cette réflexion que je fais là, la Bonne ne la fera pas; quand elle la feroit, elle ne s'y fieroit pas tellement qu'elle en négligeât des devoirs dont dépend son sort, sa fortune, son existence. Et ce qu'il importe ici n'est pas que la récompense soit bien administrée, mais l'éducation qui doit l'obtenir.

Comme la raison nue a peu de force l'intérêt seul n'en a pas tant qu'on croit. L'imagination seule est active. C'est une passion que nous voulons donner à la gouvernante, & l'on n'excite les passions que par l'imagination. Une récompense promise en argent est très-puissante, mais la moitié de sa force se

perd dans le lointain de l'avenir. On compare de ſang-froid l'intervalle & l'argent, on compenſe le riſque avec la fortune, & le cœur reſte tiede. Etendez, pour ainſi dire, l'avenir ſous les ſens, afin de lui donner plus de priſe. Préſentez le ſous des faces qui le rapprochent, qui flattent l'eſpoir & ſéduiſent l'eſprit. On ſe perdroit dans la multitude de ſuppoſitions qu'il faudroit parcourir, ſelon les tems, les lieux, les caracteres. Un exemple eſt un cas dont on peut tirer l'induction pour cent mille autres.

Ai-je à faire à un caractere paiſible, aimant l'indépendance & le repos? Je mene promener cette perſonne dans une campagne; elle voit dans une jolie ſituation une petite maiſon bien ornée, une baſſe-cour, un jardin, des terres pour l'entretien du maître, les agrémens qui peuvent lui en faire aimer le ſéjour. Je vois ma gouvernante enchantée; on s'approprie toujours par la convoitiſe ce qui convient à notre bonheur. Au fort de ſon enthouſiaſme, je la prends à part; je lui dis. Elevez ma fille à ma fantaiſie; tout ce que vous voyez eſt à vous. Et afin qu'elle ne prenne pas ceci pour un mot en

l'air, j'en passe l'acte conditionnel; elle n'aura pas un dégoût dans ses fonctions, sur lequel son imagination n'applique cette maison pour emplâtre.

Encore un coup, ceci n'est qu'un exemple.

Si la longueur du tems épuise & fatigue l'imagination, l'on peut partager l'espace & la récompense en plusieurs termes, & même à plusieurs personnes : je ne vois ni difficulté, ni inconvénient à cela. Si dans six ans mon enfant est ainsi, vous aurez telle chose. Le terme venu, si la condition est remplie on tient parole, & l'on est libre de deux côtés.

Bien d'autres avantages découleront de l'expédient que je propose, mais je ne peux ni ne dois tout dire. L'enfant aimera sa gouvernante, sur-tout si elle est d'abord sévere & que l'enfant ne soit pas encore gâté. L'effet de l'habitude est naturel & sûr, jamais il n'a manqué que par la faute des guides. D'ailleurs la justice a sa mesure & sa regle exacte; au lieu que la complaisance qui n'en a point, rend les enfans toujours exigeans & toujours mécontens. L'enfant donc qui aime sa Bonne fait que le sort de cette Bonne est dans

le ſuccès de ſes ſoins, jugez de ce que fera l'enfant à meſure que ſon intelligence & ſon cœur ſe formeront.

Parvenue à certain âge, la petite fille eſt capricieuſe ou mutine. Suppoſons un moment critique, important où elle ne veut rien entendre; ce moment viendra bien rarement, on ſent pourquoi. Dans ce moment fâcheux la Bonne manque de reſſource. Alors elle s'attendrit en regardant ſon Eleve, & lui dit. *C'en eſt donc fait; tu m'ôtes le pain de ma vieilleſſe.*

Je ſuppoſe que la fille d'un tel pere ne ſera pas un monſtre: cela étant, l'effet de ce mot eſt ſûr; mais il ne faut pas qu'il ſoit dit deux fois.

On peut faire en ſorte que la petite ſe le diſe à toute heure, & voilà d'où naiſſent mille biens à la fois. Quoi qu'il en ſoit, croyez-vous qu'une femme qui pourra parler ainſi à ſon Eleve, ne s'affectionnera pas à elle? On s'affectionne aux gens ſur la tête deſquels on a mis des fonds; c'eſt le mouvement de la nature, & un mouvement non moins naturel eſt de s'affectionner à ſon propre ouvrage, ſurtout quand on en attend ſon bonheur. Voilà donc notre premiere recette accomplie.

Seconde regle.

Il faut que la Bonne ait sa conduite toute tracée & une pleine confiance dans le succès.

Le mémoire instructif qu'il faut lui donner est une piece très-importante. Il faut qu'elle l'étudie sans cesse, il faut qu'elle le sache par cœur, mieux qu'un Ambassadeur ne doit savoir ses instructions. Mais ce qui est plus important encore, c'est qu'elle soit parfaitement convaincue qu'il n'y a point d'autre route pour aller au but qu'on lui marque, & par conséquent au sien.

Il ne faut pas pour cela lui donner d'abord le mémoire. Il faut lui dire premiérement ce que vous voulez faire; lui montrer l'état de corps & d'ame où vous exigez qu'elle mette votre enfant. Là-dessus toute dispute ou objection de sa part est inutile : vous n'avez point de raisons à lui rendre de votre volonté. Mais il faut lui prouver que la chose est faisable, & qu'elle ne l'est que par les moyens que vous proposez : c'est sur cela qu'il faut beaucoup raisonner avec elle; il faut lui dire vos raisons clairement, simplement, au long, en termes à sa portée. Il faut écouter ses réponses, ses sentimens, ses objections,

les discuter à loisir ensemble, non pas tant pour ces objections mêmes, qui probablement seront superficielles, que pour saisir l'occasion de bien lire dans son esprit, de la bien convaincre que les moyens que vous indiquez sont les seuls propres à réussir. Il faut s'assurer que de tout point elle est convaincue, non en paroles mais intérieurement. Alors seulement il faut lui donner le mémoire, le lire avec elle, l'examiner, l'éclaircir, le corriger, peut-être, & s'assurer qu'elle l'entend parfaitement.

Il surviendra souvent durant l'éducation des circonstances imprévues : souvent les choses prescrites ne tourneront pas comme on avoit cru : les élémens nécessaires pour résoudre les problêmes moraux sont en très-grand nombre, & un seul omis rend la solution fausse. Cela demandera des conférences fréquentes, des discussions, des éclaircissemens auxquels il ne faut jamais se refuser, & qu'il faut même rendre agréables à la gouvernante par le plaisir avec lequel on s'y prêtera. C'est encore un fort bon moyen de l'étudier elle-même.

Ces détails me semblent plus parti-

culiérement la tâche de la mere. Il faut qu'elle ſache le mémoire auſſi bien que la gouvernante : mais il faut qu'elle le ſache autrement. La gouvernante le ſaura par les regles, la mere le ſaura par les principes : car premiérement ayant reçu une éducation plus ſoignée, & ayant eu l'eſprit plus exercé, elle doit être plus en état de généraliſer ſes idées, & d'en voir tous les rapports; & de plus prenant au ſuccès un intérêt plus vif encore, elle doit plus s'occuper des moyens d'y parvenir.

Troiſieme regle. La Bonne doit avoir un pouvoir abſolu ſur l'enfant.

Cette regle bien entendue ſe réduit à celle-ci, que le mémoire ſeul doit tout gouverner : car, quand chacun ſe réglera ſcrupuleuſement ſur le mémoire, il s'enſuit que tout le monde agira toujours de concert, ſauf ce qui pourroit être ignoré des uns ou des autres; mais il eſt aiſé de pourvoir à cela.

Je n'ai pas perdu mon objet de vue, mais j'ai été forcé de faire un bien grand detour. Voilà déjà la difficulté levée en grande partie; car notre Eleve aura peu à craindre des domeſtiques,

quand la feconde mere aura tant d'intérêt à la furveiller. Parlons à préfent de ceux-ci.

Il y a dans une maifon nombreufe des moyens généraux pour tout faire, & fans lefquels on ne parvient jamais à rien.

D'abord les mœurs, l'impofante image de la vertu devant laquelle tout fléchit, jufqu'au vice même; enfuite l'ordre, la vigilance, enfin l'intérêt le dernier de tous; j'ajouterois la vanité, mais l'état fervile eft trop près de la mifere; la vanité n'a fa grande force que fur les gens qui ont du pain.

Pour ne pas me répéter ici, permettez, Monfieur le Duc, que je vous renvoye à la cinquieme partie de l'Héloïfe, Lettre dixieme. Vous y trouverez un recueil de maximes qui me paroiffent fondamentales, pour donner dans une maifon grande ou petite du reffort à l'autorité; du refte je conviens de la difficulté de l'exécution, parce que, de tous les ordres d'hommes imaginables, celui des valets laiffe le moins de prife pour le mener où l'on veut. Mais tous les raifonnemens du monde ne feront pas qu'une chofe ne foit pas ce qu'elle eft, que ce qui n'y eft pas

s'y trouve, que des valets ne ſoient pas des valets.

Le train d'un grand Seigneur eſt ſuſceptible de plus & de moins, ſans ceſſer d'être convenable. Je pars de-là pour établir ma premiere maxime.

1. Réduiſez votre ſuite au moindre nombre de gens qu'il ſoit poſſible; vous aurez moins d'ennemis, & vous en ſerez mieux ſervi. S'il y a dans votre maiſon un ſeul homme qui n'y ſoit pas néceſſaire, il y eſt nuiſible; ſoyez-en ſûr.

2. Mettez du choix dans ceux que vous garderez, & préférez de beaucoup un ſervice exact à un ſervice agréable. Ces gens qui applaniſſent tout devant leur maître, ſont tous des fripons. Sur-tout point de diſſipateur.

3. Soumettez-les à la regle en toute choſe, même au travail, ce qu'ils feront dût-il n'être bon à rien.

4. Faites qu'ils aient un grand intérêt à reſter long-tems à votre ſervice, qu'ils s'y attachent à meſure qu'ils y reſtent, qu'ils craignent, par conſéquent, d'autant plus d'en ſortir qu'ils y ſont reſtés plus long-tems. La raiſon & les moyens de cela ſe trouvent dans le livre indiqué.

Ceci ſont les données que je peux ſuppoſer, parce que, bien qu'elles demandent beaucoup de peine, enfin elles dépendent de vous. Cela poſé :

Quelque tems avant que de leur parler, vous avez quelquefois des entretiens à table ſur l'éducation de votre enfant, & ſur ce que vous vous propoſez de faire, ſur les difficultés que vous aurez à vaincre, & ſur la ferme réſolution où vous êtes de n'épargner aucun ſoin pour réuſſir. Probablement vos gens n'auront pas manqué de critiquer entr'eux la maniere extraordinaire d'élever l'enfant ; ils y auront trouvé de la bizarrerie, il la faut juſtifier, mais ſimplement & en peu de mots. Du reſte, il faut montrer votre objet beaucoup plus du côté moral & pieux, que du côté philoſophique. Madame la Princeſſe en ne conſultant que ſon cœur peut y mêler des mots charmans. M. Tiſſot peut ajouter quelques réflexions dignes de lui.

On eſt ſi peu accoutumé de voir les Grands avoir des entrailles, aimer la vertu, s'occuper de leurs enfans, que ces converſations courtes & bien ménagées ne peuvent manquer de produire un grand effet. Mais ſur-tout nulle om-

bre d'affectation, point de longueur. Les domestiques ont l'œil très-perçant: tout seroit perdu s'ils soupçonnoient seulement qu'il y eût en cela rien de concerté; & en effet rien ne doit l'être. Bon pere, bonne mere, laissez parler vos cœurs avec simplicité: ils trouveront des choses touchantes d'eux-mêmes; je vois d'ici vos domestiques derriere vos chaises se prosterner devant leur maître au fond de leurs cœurs: voilà les dispositions qu'il faut faire naître, & dont il faut profiter pour les regles que nous avons a leur prescrire.

Ces regles sont de deux especes, selon le jugement que vous porterez vous-même de l'état de votre maison & des mœurs de vos gens.

Si vous croyez pouvoir prendre en eux une confiance raisonnable & fondée sur leur intérêt, il ne s'agira que d'un énoncé clair & bref de la maniere dont on doit se conduire toutes les fois qu'on approchera de votre enfant, pour ne point contrarier son éducation.

Que si malgré toutes vos précautions, vous croyez devoir vous défier de ce qu'ils pourront dire ou faire en sa présence, la regle alors sera plus

ſimple, & ſe réduira à n'en approcher jamais ſous quelque prétexte que ce ſoit.

Quel de ces deux partis que vous choiſiſſiez, il faut qu'il ſoit ſans exception & le même pour vos gens de tout étage, excepté ce que vous deſtinez ſpécialement au ſervice de l'enfant & qui ne peut être en trop petit nombre, ni trop ſcrupuleuſement choiſi.

Un jour donc vous aſſemblez vos gens, & dans un diſcours grave & ſimple, vous leur direz que vous croyez devoir en bon pere apporter tous vos ſoins à bien élever l'enfant que Dieu vous a donné. " Sa mere „ & moi ſentons tout ce qui nuiſit à „ la nôtre. Nous l'en voulons préſer- „ ver; & ſi Dieu bénit nos efforts, „ nous n'aurons point de compte à „ lui rendre des défauts ou des vices „ que notre enfant pourroit contrac- „ ter. Nous avons pour cela de gran- „ des précautions à prendre: voici „ celles qui vous regardent, & aux- „ quelles j'eſpere que vous vous prê- „ terez en honnêtes gens, dont les „ premiers devoirs ſont d'aider à rem- „ plir ceux de leurs maîtres „.

Après l'énoncé de la regle dont vous prescrivez l'observation, vous ajoutez que ceux qui seront exacts à la suivre peuvent compter sur votre bienveillance & même sur vos bienfaits. " Mais „ je vous déclare en même tems, pour„ suivez-vous d'une voix plus haute; „ que, quiconque y aura manqué une „ seule fois, & en quoi que ce puisse „ être, sera chassé sur le champ & „ perdra ses gages. Comme c'est-là la „ condition sous laquelle je vous garde, „ & que je vous en préviens tous; „ ceux qui n'y veulent pas acquiescer, „ peuvent sortir „.

Des regles si peu gênantes, ne feront sortir que ceux qui feroient sortis sans cela, ainsi vous ne perdez rien à leur mettre le marché à la main, & vous leur en imposez beaucoup. Peut-être au commencement, quelque étourdi en sera-t-il la victime, & il faut qu'il le soit. Fût-ce le Maître-d'Hôtel, s'il n'est chassé comme un coquin, tout est manqué. Mais s'ils voient une fois que c'est tout de bon & qu'on les surveille, on aura désormais peu besoin de les surveiller.

Mille petits moyens relatifs naissent de ceux-là; mais il ne faut pas tout

dire, & ce mémoire eſt déja trop long. J'ajouterai ſeulement un avis très-important & propre à couper cours au mal qu'on n'aura pu prévenir. C'eſt d'examiner toujours l'enfant avec le plus grand ſoin, & de ſuivre attentivement les progrès de ſon corps & de ſon cœur. S'il ſe fait quelque choſe autour de lui contre la regle, l'impreſſion s'en marquera dans l'enfant même. Dès que vous y verrez un ſigne nouveau, cherchez-en la cauſe avec ſoin; vous la trouverez infailliblement. A certain âge il y a toujours remede au mal qu'on n'a pu prévenir, pourvu qu'on ſache le connoître, & qu'on s'y prenne à tems pour le guérir.

Tous ces expédiens ne ſont pas faciles, & je ne réponds pas abſolument de leur ſuccès: cependant je crois qu'on y peut prendre une confiance raiſonnable, & je ne vois rien d'équivalent dont j'en puiſſe dire autant.

Dans une route toute nouvelle, il ne faut pas chercher des chemins battus, & jamais entrepriſe extraordinaire & difficile ne s'exécute par des moyens aiſés & communs.

Du reſte, ce ne ſont peut-être ici que les délires d'un fiévreux. La com-

paraiſon de ce qui eſt à ce qui doit être, m'a donné l'eſprit romaneſque & m'a toujours jetté loin de tout ce qui ſe fait. Mais vous ordonnez, Monſieur le Duc, j'obéis. Ce ſont mes idées que vous demandez, les voilà. Je vous tromperois, ſi je vous donnois la raiſon des autres, pour les folies qui ſont à moi. En les faiſant paſſer ſous les yeux d'un ſi bon juge, je ne crains pas le mal qu'elles peuvent cauſer.



DEUX

DEUX LETTRES
A MONSIEUR
LE MARÉCHAL
DE LUXEMBOURG,

Contenant une deſcription du Val-de-Travers.

A Motiers le 20 Janvier 1763.

LETTRE PREMIERE.

VOus voulez, Monſieur le Maréchal, que je vous décrive le pays que j'habite? Mais comment faire? Je ne ſais voir qu'autant que je ſuis ému; les objets indifférens ſont nuls à mes yeux; je n'ai de l'attention qu'à proportion de l'intérêt qui l'excite, & quel intérêt puis-je prendre à ce que je retrouve ſi loin de vous? Des arbres, des rochers, des maiſons, des hommes mêmes, ſont autant d'objets iſolés dont chacun en

particulier donne peu d'émotion à celui qui le regarde : mais l'impreſſion commune de tout cela, qui le réunit en un ſeul tableau, dépend de l'état où nous ſommes en le contemplant. Ce tableau, quoique toujours le même, ſe peint d'autant de manieres qu'il y a de diſpoſitions différentes dans les cœurs des ſpectateurs ; & ces différences, qui font celles de nos jugemens, n'ont pas lieu ſeulement d'un ſpectateur à l'autre, mais dans le même en différens tems. C'eſt ce que j'éprouve bien ſenſiblement en revoyant ce pays que j'ai tant aimé. J'y croyois retrouver ce qui m'avoit charmé dans ma jeuneſſe ; tout eſt changé ; c'eſt un autre payſage, un autre air, un autre ciel, d'autres hommes, & ne voyant plus mes Montagnons avec des yeux de vingt ans, je les trouve beaucoup vieillis. On regrette le bon tems d'autrefois ; je le crois bien : nous attribuons aux choſes tout le changement qui s'eſt fait en nous, & lorſque le plaiſir nous quitte, nous croyons qu'il n'eſt plus nulle part. D'autres voient les choſes comme nous les avons vues, & les verront comme nous les voyons aujourd'hui. Mais ce ſont des deſcrip-

tions que vous me demandez, non des réflexions, & les miennes m'entraînent comme un vieux enfant qui regrette encore ses anciens jeux. Les diverses impressions que ce pays a faites sur moi à différens âges me font conclure que nos relations se rapportent toujours plus à nous qu'aux choses, & que, comme nous décrivons bien plus ce que nous sentons que ce qui est, il faudroit savoir comment étoit affecté l'auteur d'un voyage en l'écrivant, pour juger de combien ses peintures sont au-deçà ou au-delà du vrai. Sur ce principe, ne vous étonnez pas de voir devenir aride & froid sous ma plume un pays jadis si verdoyant, si vivant, si riant à mon gré : vous sentirez trop aisément dans ma lettre en quel tems de ma vie & en quelle saison de l'année elle a été écrite.

Je sais, Monsieur le Maréchal, que pour vous parler d'un village, il ne faut pas commencer par vous décrire toute la Suisse, comme si le petit coin que j'habite avoit besoin d'être circonscrit d'un si grand espace. Il y a pourtant des choses générales qui ne se devinent point, & qu'il faut savoir pour juger des objets particuliers: Pour

connoître Motiers, il faut avoir quelque idée du Comté de Neufchâtel, & pour connoître le Comté de Neufchâtel, il faut en avoir de la Suiſſe entiere.

Elle offre à-peu-près par-tout les mêmes aſpects, des lacs, des prés, des bois, des montagnes; & les Suiſſes ont auſſi tous à-peu-près les mêmes mœurs, mêlées de l'imitation des autres peuples & de leur antique ſimplicité. Ils ont des manieres de vivre qui ne changent point, parce qu'elles tiennent, pour ainſi dire, au ſol du climat, aux beſoins divers, & qu'en cela les habitans ſeront toujours forcés de ſe conformer à ce que la nature des lieux leur preſcrit. Telle eſt, par exemple, la diſtribution de leurs habitations, beaucoup moins réunies en villes & en bourgs qu'en France, mais éparſes & diſperſées çà & là ſur le terrain avec beaucoup plus d'égalité. Ainſi, quoique la Suiſſe ſoit en général plus peuplée à proportion que la France, elle a de moins grandes villes & de moins gros villages : en revanche on y trouve par-tout des maiſons, le village couvre toute la paroiſſe, & la ville s'étend ſur tout le pays. La Suiſſe

entiere eſt comme une grande ville diviſée en treize quartiers, dont les uns ſont ſur les vallées, d'autres ſur les côteaux, d'autres ſur les montagnes. Geneve, St. Gal, Neufchâtel ſont comme les fauxbourgs : il y a des quartiers plus ou moins peuplés, mais tous le ſont aſſez pour marquer qu'on eſt toujours dans la ville : ſeulement les maiſons, au lieu d'être alignées, ſont diſperſées ſans ſymétrie & ſans ordre, comme on dit qu'étoient celles de l'ancienne Rome. On ne croit plus parcourir des déſerts quand on trouve des clochers parmi les ſapins, des troupeaux ſur des rochers, des manufactures dans des précipices, des atteliers ſur des torrens. Ce mélange bizarre a je ne ſais quoi d'animé, de vivant qui reſpire la liberté, le bien-être, & qui fera toujours du pays où il ſe trouve un ſpectacle unique en ſon genre, mais fait ſeulement pour des yeux qui ſachent voir.

Cette égale diſtribution vient du grand nombre de petits Etats qui diviſe les Capitales, de la rudeſſe du pays qui rend les tranſports difficiles, & de la nature des productions, qui, conſiſtant pour la plupart en pâtura-

ges, exige que la consommation s'en fasse sur les lieux mêmes, & tient les hommes aussi dispersés que les bestiaux. Voilà le plus grand avantage de la Suisse, avantage que ses habitans regardent peut-être comme un malheur, mais qu'elle tient d'elle seule, que rien ne peut lui ôter, qui malgré eux contient ou retarde le progrès du luxe & des mauvaises mœurs, & qui réparera toujours à la longue l'étonnante déperdition d'hommes qu'elle fait dans les pays étrangers.

Voilà le bien ; voici le mal amené par ce bien même. Quand les Suisses, qui jadis vivant renfermés dans leurs montagnes se suffisoient à eux-mêmes, ont commencé à communiquer avec d'autres nations, ils ont pris goût à leur maniere de vivre & ont voulu l'imiter ; ils se sont apperçus que l'argent étoit une bonne chose & ils ont voulu en avoir ; sans productions & sans industrie pour l'attirer, ils se sont mis en commerce eux-mêmes, ils se sont vendus en détail aux puissances, ils ont acquis par-là précisément assez d'argent pour sentir qu'ils étoient pauvres ; les moyens de le faire circuler étant presque impossibles dans un pays

qui ne produit rien & qui n'eſt pas maritime, cet argent leur a porté de nouveaux beſoins ſans augmenter leurs reſſources. Ainſi leurs premieres aliénations de troupes les ont forcés d'en faire de plus grandes & de continuer toujours. La vie étant devenue plus dévorante, le même pays n'a plus pu nourrir la même quantité d'habitans. C'eſt la raiſon de la dépopulation que l'on commence à ſentir dans toute la Suiſſe. Elle nourriſſoit ſes nombreux habitans quand ils ne ſortoient pas de chez eux; à préſent qu'il en ſort la moitié, à peine peut-elle nourrir l'autre.

Le pis eſt que, de cette moitié qui ſort il en rentre aſſez pour corrompre tout ce qui reſte par l'imitation des uſages des autres pays & ſur-tout de la France, qui a plus de troupes Suiſſes qu'aucune autre nation. Je dis *corrompre*, ſans entrer dans la queſtion ſi les mœurs Françoiſes ſont bonnes ou mauvaiſes en France, parce que cette queſtion eſt hors de doute quant à la Suiſſe, & qu'il n'eſt pas poſſible que les mêmes uſages conviennent à des peuples qui n'ayant pas les mêmes reſſources & n'habitant ni le même climat, ni le

même fol, feront toujours forcés de vivre différemment.

Le concours de ces deux caufes, l'une bonne & l'autre mauvaife, fe fait fentir en toutes chofes, il rend raifon de tout ce qu'on remarque de particulier dans les mœurs des Suiffes, & furtout de ce contrafte bizarre de recherche & de fimplicité qu'on fent dans toutes leurs manieres. Ils tournent à contrefens tous les ufages qu'ils prennent, non pas faute d'efprit, mais par la force des chofes. En tranfportant dans leurs bois les ufages des grandes villes, ils les appliquent de la façon la plus comique; ils ne favent ce que c'eft qu'habits de campagne; ils font parés dans leurs rochers comme ils l'étoient à Paris; ils portent fous leurs fapins tous les pompons du Palais-Royal, & j'en ai vu revenir de faire leurs foins en petite vefte à falbala de mouffeline. Leur délicateffe a toujours quelque chofe de groffier, leur luxe a toujours quelque chofe de rude. Ils ont des entremets, mais ils mangent du pain noir; ils fervent des vins étrangers & boivent de la piquette; des ragoûts fins accompagnent leur lard rance &

leur choux ; ils vous offriront à déjeûné du café & du fromage, à goûté du thé avec du jambon ; les femmes ont de la dentelle & de fort gros linge, des robes de goût avec des bas de couleur : leurs valets alternativement laquais & bouviers ont l'habit de livrée en servant à table & mêlent l'odeur du fumier à celle des mets.

Comme on ne jouit du luxe qu'en le montrant, il a rendu leur société plus familiere sans leur ôter pourtant le goût de leurs demeures isolées. Personne ici n'est surpris de me voir passer l'hiver en campagne ; mille gens du monde en font tout autant. On demeure donc toujours séparés, mais on se rapproche par de longues & fréquentes visites. Pour étaler sa parure & ses meubles, il faut attirer ses voisins & les aller voir, & comme ces voisins sont souvent assez éloignés ce sont des voyages continuels. Aussi jamais n'ai-je vu de peuple si allant que les Suisses ; les François n'en approchent pas. Vous ne rencontrez de toutes parts que voitures ; il n'y a pas une maison qui n'ait la sienne, & les chevaux dont la Suisse abonde ne sont rien moins qu'inutiles dans le pays. Mais comme ces

courſes ont ſouvent pour objet des viſites de femmes, quand on monte à cheval, ce qui commence à devenir rare, on y monte en jolis bas blancs bien tirés, & l'on fait à-peu-près pour courir la poſte la même toilette que pour aller au bal. Auſſi rien n'eſt ſi brillant que les chemins de la Suiſſe; on y rencontre à tout moment de petits Meſſieurs & de belles Dames, on n'y voit que bleu, verd, couleur de roſe, on ſe croiroit au jardin du Luxembourg.

Un effet de ce commerce eſt d'avoir preſque ôté aux hommes le goût du vin, & un effet contraire de cette vie ambulante, eſt d'avoir cependant rendu les cabarets fréquens & bons dans toute la Suiſſe. Je ne ſais pas pourquoi l'on vante tant ceux de France; ils n'approchent ſurement pas de ceux-ci. Il eſt vrai qu'il y fait très-cher vivre, mais cela eſt vrai auſſi de la vie domeſtique, & cela ne ſauroit être autrement dans un pays qui produit peu de denrées & où l'argent ne laiſſe pas de circuler.

Les trois ſeules marchandiſes qui leur en aient fourni juſqu'ici ſont les fromages, les chevaux & les hommes;

mais depuis l'introduction du luxe, ce commerce ne leur suffit plus, & ils y ont ajouté celui des manufactures dont ils sont redevables aux refugiés François; ressource qui cependant a plus d'apparence que de réalité; car comme la cherté des denrées augmente avec les especes, & que la culture de la terre se néglige quand on gagne davantage à d'autres travaux, avec plus d'argent ils n'en sont pas plus riches; ce qui se voit par la comparaison avec les Suisses catholiques, qui n'ayant pas la même ressource, sont plus pauvres d'argent, & ne vivent pas moins bien.

Il est fort singulier qu'un pays si rude & dont les habitans sont si enclins à sortir, leur inspire pourtant un amour si tendre que le regret de l'avoir quitté les y ramene presque tous à la fin, & que ce regret donne à ceux qui n'y peuvent revenir, une maladie quelquefois mortelle, qu'ils appellent, je crois, le *Hemvé*. Il y a dans la Suisse un air célebre appellé le Ranz-des-vaches, que les bergers sonnent sur leurs cornets & dont ils font retentir tous les côteaux du pays. Cet air, qui est peu de chose en lui-même, mais

qui rappelle aux Suiſſes mille idées relatives au pays natal, leur fait verſer des torrens de larmes quand ils l'entendent en terre étrangere. Il en a même fait mourir de douleur un ſi grand nombre, qu'il a été défendu par ordonnance du Roi de jouer le ranz-des-vaches dans les troupes Suiſſes. Mais, Monſieur le Maréchal, vous ſavez peut-être tout cela mieux que moi, & les réflexions que ce fait préſente ne vous auront pas échappé. Je ne puis m'empêcher de remarquer ſeulement que la France eſt aſſurément le meilleur pays du monde, où toutes les commodités & tous les agrémens de la vie concourent au bien-être des habitans. Cependant il n'y a jamais eu, que je ſache, de Hemvé ni de ranz-des-vaches qui fit pleurer & mourir de regret un François en pays étranger, & cette maladie diminue beaucoup chez les Suiſſes depuis qu'on vit plus agréablement dans leur pays.

Les Suiſſes en général ſont juſtes, officieux, charitables; amis ſolides, braves ſoldats & bons citoyens, mais intrigans, défians, jaloux, curieux, avares, & leur avarice contient plus leur luxe que ne fait leur ſimplicité. Ils

ſont ordinairement graves & flegmatiques, mais ils ſont furieux dans la colere, & leur joie eſt une ivreſſe. Je n'ai rien vu de ſi gai que leurs jeux. Il eſt étonnant que le peuple François danſe triſtement, languiſſamment, de mauvaiſe grace, & que les danſes ſuiſſes ſoient ſautillantes & vives. Les hommes y montrent leur vigueur naturelle & les filles y ont une légéreté charmante : on diroit que la terre leur brûle les pieds.

Les Suiſſes ſont adroits & rusés dans les affaires : les François qui les jugent groſſiers ſont bien moins déliés qu'eux ; ils jugent de leur eſprit par leur accent. La Cour de France a toujours voulu leur envoyer des gens fins & s'eſt toujours trompée. A ce genre d'eſcrime ils battent communément les François : mais envoyez-leur des gens droits & fermes, vous ferez d'eux ce que vous voudrez, car naturellement ils vous aiment. Le Marquis de Bonnac qui avoit tant d'eſprit, mais qui paſſoit pour adroit n'a rien fait en Suiſſe, & jadis le Maréchal de Baſſompierre y faiſoit tout ce qu'il vouloit, parce qu'il étoit franc, ou qu'il paſſoit chez eux pour l'être. Les Suiſſes négocieront

toujours avec avantage, à moins qu'ils ne ſoient vendus par leurs magiſtrats, attendu qu'ils peuvent mieux ſe paſſer d'argent que les Puiſſances ne peuvent ſe paſſer d'hommes; car pour votre bled, quand ils voudront ils n'en auront pas beſoin. Il faut avouer auſſi que s'ils font bien leurs traités, ils les exécutent encore mieux, fidélité qu'on ne ſe pique pas de leur rendre.

Je ne vous dirai rien, Monſieur le Maréchal, de leur gouvernement & de leur politique, parce que cela me meneroit trop loin, & que je ne veux vous parler que de ce que j'ai vu. Quant au Comté de Neufchâtel où j'habite, vous ſavez qu'il appartient au Roi de Pruſſe. Cette petite Principauté, après avoir été démembrée du Royaume de Bourgogne & paſſé ſucceſſivement dans les maiſons de Châlons, d'Hochberg & de Longueville, tomba enfin en 1707 dans celle de Brandebourg par la déciſion des Etats du pays, juges naturels des droits des Prétendans. Je n'entrerai point dans l'examen des raiſons ſur leſquelles le Roi de Pruſſe fut préféré au Prince de Conti, ni des influences que purent avoir d'autres Puiſſances dans cette affaire; je me contenterai de re-

marquer que dans la concurrence entre ces deux Princes, c'étoit un honneur qui ne pouvoit manquer aux Neufchâtelois d'appartenir un jour à un grand Capitaine. Au reste, ils ont conservé sous leurs Souverains à-peu-près la même liberté qu'ont les autres Suisses; mais peut-être en sont-ils plus redevables à leur position qu'à leur habileté; car je les trouve bien remuans pour des gens sages.

Tout ce que je viens de remarquer des Suisses en général caractérise encore plus fortement ce peuple-ci, & le contraste du naturel & de l'imitation s'y fait encore mieux sentir, avec cette différence pourtant que le naturel a moins d'étoffe, & qu'à quelque petit coin près, la dorure couvre tout le fond. Le pays, si l'on excepte la ville & les bords du lac, est aussi rude que le reste de la Suisse, la vie y est aussi rustique, & les habitans accoutumés à vivre sous des Princes, s'y sont encore plus affectionnés aux grandes manieres; de sorte qu'on trouve ici du jargon, des airs, dans tous les états, de beaux parleurs labourant les champs, & des courtisans en souquenille. Aussi appelle-t-on les Neufchâtelois les gas-

cons de la Suisse. Ils ont de l'esprit & ils se piquent de vivacité; ils lisent, & la lecture leur profite; les paysans même sont instruits; ils ont presque tous un petit recueil de livres choisis qu'ils appellent leur bibliothéque; ils sont même assez au courant pour les nouveautés; ils font valoir tout cela dans la conversation d'une maniere qui n'est point gauche, & ils ont presque le ton du jour comme s'ils vivoient à Paris. Il y a quelque tems qu'en me promenant, je m'arrêtai devant une maison où des filles faisoient de la dentelle; la mere berçoit un petit enfant, & je la regardois faire, quand je vis sortir de la cabane un gros paysan, qui m'abordant d'un air aisé me dit: *vous voyez qu'on ne suit pas trop bien vos préceptes, mais nos femmes tiennent autant aux vieux préjugés qu'elles aiment les nouvelles modes.* Je tombois des nues. J'ai entendu parmi ces gens-là cent propos du même ton.

Beaucoup d'esprit & encore plus de prétention, mais sans aucun goût, voilà ce qui m'a d'abord frappé chez les Neufchâtelois. Ils parlent très-bien, très-aisément, mais ils écrivent platement & mal, sur-tout quand ils veu-

lent écrire légérement, & ils le veulent toujours. Comme ils ne ſavent pas même en quoi conſiſte la grace & le ſel du ſtyle léger, lorſqu'ils ont enfilé des phraſes lourdement ſemillantes, ils ſe croient autant de Voltaires & de Crebillons. Ils ont une maniere de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils & badins. Ils y fourent même de petits vers de leur façon. Madame la Maréchale trouveroit, ſinon de l'amuſement, au moins de l'occupation dans ce Mercure, car c'eſt d'un bout à l'autre un logogriphe qui demande un meilleur Œdipe que moi.

C'eſt à-peu-près le même habillement que dans le Canton de Berne, mais un peu plus contourné. Les hommes ſe mettent aſſez à la Françoiſe, & c'eſt ce que les femmes voudroient bien faire auſſi ; mais comme elles ne voyagent gueres, ne prenant pas comme eux les modes de la premiere main, elles les outrent, les déſigurent, & chargées de pretintailles & de falbalas, elles ſemblent parées de guenilles.

Quant à leur caractere, il eſt difficile d'en juger, tant il eſt offuſqué de manieres; ils ſe croient polis parce qu'ils ſont façonniers, & gais parce

qu'ils font turbulens. Je crois qu'il n'y a que les Chinois au monde qui puiffent l'emporter fur eux à faire des complimens. Arrivez-vous fatigué, preffé, n'importe : il faut d'abord prêter le flanc à la longue bordée; tant que la machine eft montée elle joue, & elle fe remonte toujours à chaque arrivant. La politeffe Françoife eft de mettre les gens à leur aife & même de s'y mettre auffi. La politeffe Neufchâteloife eft de gêner & foi-même & les autres. Ils ne confultent jamais ce qui vous convient, mais ce qui peut étaler leur prétendu favoir-vivre. Leurs offres exagérées ne tentent point; elles ont toujours je ne fais quel air de formule, je ne fais quoi de fec & d'apprêté qui vous invite au refus. Ils font pourtant obligeans, officieux, hofpitaliers très-réellement, fur-tout pour les gens de qualité : on eft toujours fûr d'être accueilli d'eux en fe donnant pour Marquis ou Comte; & comme une reffource auffi facile ne manque pas aux aventuriers, ils en ont fouvent dans leur Ville, qui pour l'ordinaire y font très-fêtés : un fimple honnête homme avec des malheurs & des vertus ne le feroit pas de même :

on peut y porter un grand nom ſans mérite, mais non pas un grand mérite ſans nom. Du reſte, ceux qu'ils ſervent une fois ils les ſervent bien. Ils ſont fidelles à leurs promeſſes; & n'abandonnent pas aiſément leurs protégés. Il ſe peut même qu'ils ſoient aimans & ſenſibles; mais rien n'eſt plus éloigné du ton du ſentiment que celui qu'ils prennent, tout ce qu'ils font par humanité ſemble être fait par oſtentation, & leur vanité cache leur bon cœur.

Cette vanité eſt leur vice dominant; elle perce par-tout, & d'autant plus aiſément qu'elle eſt mal-adroite. Ils ſe croient tous gentilshommes, quoique leurs Souverains ne fuſſent que des gentilshommes eux-mêmes. Ils aiment la chaſſe, moins par goût, que parce que c'eſt un amuſement noble. Enfin jamais on ne vit des bourgeois ſi pleins de leur naiſſance : ils ne la vantent pourtant pas, mais on voit qu'ils s'en occupent; ils n'en ſont pas fiers, ils n'en ſont qu'entêtés.

Au défaut de dignités & de titres de nobleſſe, ils ont des titres militaires ou municipaux en telle abondance, qu'il y a plus de gens titrés que de gens qui ne le ſont pas. C'eſt Monſieur le

Colonel, Monſieur le Major, Monſieur le Capitaine, Monſieur le Lieutenant, Monſieur le Conſeiller, Monſieur le Châtelain, Monſieur le Maire, Monſieur le Juſticier, Monſieur le Profeſſeur, Monſieur le Docteur, Monſieur l'Ancien ; ſi j'avois pu reprendre ici mon ancien métier, je ne doute pas que je n'y fuſſe Monſieur le Copiſte. Les femmes portent auſſi les titres de leurs maris, Madame la Conſeillere, Madame la Miniſtre ; j'ai pour voiſine Madame la Major; & comme on n'y nomme les gens que par leurs titres, on eſt embarraſſé comment dire aux gens qui n'ont que leur nom, c'eſt comme s'ils n'en avoient point.

Le ſexe n'y eſt pas beau ; on dit qu'il a dégénéré. Les filles ont beaucoup de liberté & en font uſage. Elles ſe raſſemblent ſouvent en ſociété où l'on joue, où l'on goûte, où l'on babille, & où l'on attire tant qu'on peut les jeunes gens ; mais par malheur ils ſont rares & il faut ſe les arracher. Les femmes vivent aſſez ſagement ; il y a dans le pays d'aſſez bons ménages, & il y en auroit bien davantage ſi c'étoit un air de bien vivre avec ſon mari. Du reſte vivant beaucoup en campa-

gne, lisant moins & avec moins de fruit que les hommes, elles n'ont pas l'esprit fort orné, & dans le désœuvrement de leur vie elles n'ont d'autre ressource que de faire de la dentelle, d'épier curieusement les affaires des autres, de médire & de jouer. Il y en a pourtant de fort aimables; mais en général on ne trouve pas dans leur entretien ce ton que la décence & l'honnêteté même rendent séducteur, ce ton que les Françoises savent si bien prendre quand elles veulent, qui montre du sentiment, de l'ame, & qui promet des héroïnes de roman. La conversation des Neufchâteloises est aride ou badine; elle tarit si-tôt qu'on ne plaisante pas. Les deux sexes ne manquent pas de bon naturel, & je crois que ce n'est pas un peuple sans mœurs, mais c'est un peuple sans principes, & le mot de vertu y est aussi étranger ou aussi ridicule qu'en Italie. La religion dont ils se piquent sert plutôt à les rendre hargneux que bons. Guidés par leur Clergé ils épilogueront sur le dogme, mais pour la morale ils ne savent ce que c'est; car quoiqu'ils parlent beaucoup de charité, celle qu'ils ont n'est assurément pas l'amour du

prochain, c'eſt ſeulement l'affectation de donner l'aumône. Un chrétien pour eux eſt un homme qui va au prêche tous les Dimanches, quoiqu'il faſſe dans l'intervalle, il n'importe pas. Leurs Miniſtres qui ſe ſont acquis un grand crédit ſur le peuple tandis que leurs Princes étoient catholiques, voudroient conſerver ce crédit en ſe mêlant de tout, en chicanant ſur-tout, en étendant à tout la juriſdiction de l'Egliſe ; ils ne voient pas que leur tems eſt paſſé. Cependant ils viennent encore d'exciter dans l'Etat une fermentation qui achevera de les perdre. L'importante affaire dont il s'agiſſoit étoit de ſavoir ſi les peines des damnés étoient éternelles. Vous auriez peine à croire avec quelle chaleur cette diſpute a été agitée ; celle du Janſéniſme en France n'en a pas approché. Tous les Corps aſſemblés, les peuples prêts à prendre les armes, Miniſtres deſtitués, Magiſtrats interdits, tout marquoit les approches d'une guerre civile, & cette affaire n'eſt pas tellement finie qu'elle ne puiſſe laiſſer de longs ſouvenirs. Quand ils ſe feroient tous arrangés pour aller en enfer, ils n'auroient pas plus de ſouci de ce qui s'y paſſe.

Voilà les principales remarques que j'ai faites jusqu'ici sur les gens du pays où je suis. Elles vous paroîtroient peut-être un peu dures pour un homme qui parle de ses hôtes, si je vous laissois ignorer que je ne leur suis redevable d'aucune hospitalité. Ce n'est point à Messieurs de Neufchâtel que je suis venu demander un asyle qu'ils ne m'auroient surement pas accordé, c'est à Mylord Maréchal, & je ne suis ici que chez le Roi de Prusse. Au contraire, à mon arrivée sur les terres de la Principauté, le Magistrat de la ville de Neufchâtel s'est pour tout accueil dépêché de défendre mon livre sans le connoître, la classe des Ministres l'a déféré de même au Conseil d'Etat; on n'a jamais vu de gens plus pressés d'imiter les sottises de leurs voisins. Sans la protection déclarée de Mylord Maréchal, on ne m'eût surement point laissé en paix dans ce village. Tant de bandits se réfugient dans le pays que ceux qui le gouvernent ne savent pas distinguer des malfaiteurs poursuivis les innocens opprimés, ou se mettent peu en peine d'en faire la différence. La maison que j'habite appartient à une niece de mon vieux ami

M. Roguin. Ainſi loin d'avoir nulle obligation à Meſſieurs de Neufchâtel, je n'ai qu'à m'en plaindre. D'ailleurs, je n'ai pas mis le pied dans leur ville, ils me ſont étrangers à tous égards, je ne leur dois que juſtice en parlant d'eux & je la leur rends.

Je la rends de meilleur cœur encore à ceux d'entr'eux qui m'ont comblé de careſſes, d'offres, de politeſſes de toute eſpece. Flatté de leur eſtime & touché de leurs bontés, je me ferai toujours un devoir & un plaiſir de leur marquer mon attachement & ma reconnoiſſance; mais l'accueil qu'ils m'ont fait n'a rien de commun avec le gouvernement Neufchâtelois qui m'en eût fait un bien différent s'il en eût été le maître. Je dois dire encore que ſi la mauvaiſe volonté du corps des Miniſtres n'eſt pas douteuſe, j'ai beaucoup à me louer en particulier de celui dont j'habite la paroiſſe. il me vint voir à mon arrivée, il me fit mille offres de ſervices qui n'étoient point vaines, comme il me l'a prouvé dans une occaſion eſſentielle où il s'eſt expoſé à la mauvaiſe humeur de plus d'un de ſes confreres, pour s'être montré vrai Paſteur envers moi. Je m'attendois d'au-

tant moins de ſa part à cette juſtice, qu'il avoit joué dans les précédentes brouilleries un rôle qui n'annonçoit pas un Miniſtre tolérant. C'eſt au ſurplus un homme aſſez gai dans la ſociété, qui ne manque pas d'eſprit, qui fait quelquefois d'aſſez bons ſermons, & ſouvent de fort bons contes.

Je m'apperçois que cette Lettre eſt un livre, & je n'en ſuis encore qu'à la moitié de ma relation. Je vais, Monſieur le Maréchal, vous laiſſer reprendre haleine, & remettre le ſecond tome à une autre fois (*).

(*) Pour apprécier les divers jugemens portés dans cette lettre, le Lecteur voudra bien faire attention à l'époque de ſa date & au lieu qu'habitoit l'Auteur.





SECONDE LETTRE

AU MÊME.

A Motiers le 28 Janvier 1763.



Il faut, Monſieur le Maréchal, avoir du courage pour décrire en cette ſaiſon le lieu que j'habite. Des caſcades, des glaces, des rochers nuds, des ſapins noirs couverts de neige ſont les objets dont je ſuis entouré; &, à l'image de l'hiver le pays ajoutant l'aſpect de l'aridité ne promet, à le voir, qu'une deſcription fort triſte. Auſſi a-t-il l'air aſſez nud en toute ſaiſon, mais il eſt preſque effrayant dans celle-ci. Il faut donc vous le repréſenter comme je l'ai trouvé en y arrivant, & non comme je le vois aujourd'hui, ſans quoi l'intérêt que vous prenez à moi m'empêcheroit de vous en rien dire.

Figurez-vous donc un vallon d'une bonne demi-lieue de large & d'environ deux lieues de long, au milieu duquel paſſe une petite riviere appellée la

reuse dans la direction du Nord-ouest au Sud-est. Ce vallon formé par deux chaines de montagnes qui sont des branches du Mont-Jura & qui se resserrent par les deux bouts, reste pourtant assez ouvert pour laisser voir au loin ses prolongemens, lesquels divisés en rameaux par les bras des montagnes offrent plusieurs belles perspectives. Ce vallon, appelle le Val-de-Travers du nom d'un village qui est à son extrémité orientale, est garni de quatre ou cinq autres villages à peu de distance les uns des autres; celui de Motiers qui forme le milieu est dominé par un vieux château desert dont le voisinage & la situation solitaire & sauvage m'attirent souvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis sortir de ce côté par une porte de derriere sans passer par la rue ni devant aucune maison. On dit que les bois & les rochers qui environnent ce château sont fort remplis de viperes; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs & m'étant assis à toutes sortes de places, je n'en ai point vu jusqu'ici.

Outre ces villages, on voit vers le bas des montagnes plusieurs maisons éparses qu'on appelle des *Prises*, dans

lesquelles on tient des beſtiaux & dont pluſieurs ſont habitées par les propriétaires, la plûpart payſans. Il y en a une entr'autres à mi-côte nord, par conſéquent expoſée au midi ſur une terraſſe naturelle, dans la plus admirable poſition que j'aye jamais vue, & dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très-commode. J'en fus ſi tenté que dès la premiere fois je m'étois preſque arrangé avec le propriétaire pour y loger; mais on m'a depuis tant dit de mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix & la ſureté qu'une demeure agréable, j'ai pris le parti de reſter où je ſuis. La maiſon que j'occupe eſt dans une moins belle poſition, mais elle eſt grande, aſſez commode, elle a une galerie extérieure où je me promene dans les mauvais tems, & ce qui vaut mieux que tout le reſte, c'eſt un aſyle offert par l'amitié.

La Reuſe a ſa ſource au-deſſus d'un village appellé St. Sulpice, à l'extrémité occidentale du vallon; elle en ſort au village de Travers à l'autre extrémité où elle commence à ſe creuſer un lit qui devient bientôt précipice & la conduit enfin dans le lac de Neufchâtel. Cette Reuſe eſt une très-jolie riviere,

claire & brillante comme de l'argent, où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des touffes d'herbes. On la voit sortir tout-d'un-coup de terre à sa source, non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande & déjà riviere comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les roches escarpées d'une montagne, on y est toujours à l'ombre ; & la fraîcheur continuelle, le bruit, les chûtes, le cours de l'eau m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me font souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure, ou plutôt près de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue St. Martin.

L'élévation des montagnes qui forment le vallon n'est pas excessive, mais le vallon même est montagne étant fort élevé au-dessus du lac, & le lac ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer. On peut juger sensiblement de la pente totale par le long & rapide cours des rivieres, qui, des montagnes de Suisse vont se

rendre les unes dans la Méditerranée & les autres dans l'Océan. Ainsi, quoique la Reuse traversant le vallon soit sujette à de fréquens débordemens qui font des bords de son lit une espece de marais, on n'y sent point le marécage, l'air n'y est point humide & mal sain, la vivacité qu'il tire de son élévation l'empêchant de rester long-tems chargé de vapeurs grossieres, les brouillards, assez fréquens les matins, cedent pour l'ordinaire à l'action du soleil à mesure qu'il s'éleve.

Comme entre les montagnes & les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond n'est pas moins vaste que celle que j'avois sur les hauteurs de Montmorenci, mais elle est d'un autre genre; elle ne flatte pas, elle frappe; elle est plus sauvage que riante; l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose, & quoique le parc de Versailles soit plus grand que ce vallon, il ne paroîtroit qu'un colifichet en sortant d'ici. Au premier coup-d'œil le spectacle, tout grand qu'il est, semble un peu nud, on voit très-peu d'arbres dans la vallée; ils y viennent mal & ne donnent presque aucun fruit; l'escar-

pement des montagnes étant très-rapide montre en divers endroits le gris des rochers, le noir des ſapins coupe ce gris d'une nuance qui n'eſt pas riante, & ces ſapins ſi grands, ſi beaux quand on eſt deſſous ne paroiſſant au loin que des arbriſſeaux, ne promettent ni l'aſyle, ni l'ombre qu'ils donnent; le fond du vallon, preſque au niveau de la riviere ſemble n'offrir à ſes deux bords qu'un large marais où l'on ne ſauroit marcher; la réverbération des rochers n'annonce pas dans un lieu ſans arbres une promenade bien fraiche quand le ſoleil luit; ſi-tôt qu'il ſe couche il laiſſe à peine un crépuſcule, & la hauteur des monts interceptant toute la lumiere fait paſſer preſque à l'inſtant du jour à la nuit.

Mais ſi la premiere impreſſion de tout cela n'eſt pas agréable, elle change inſenſiblement par un examen plus détaillé, & dans un pays où l'on croyoit avoir tout vu du premier coup-d'œil, on ſe trouve avec ſurpriſe environné d'objets chaque jour plus intéreſſans. Si la promenade de la vallée eſt un peu uniforme elle eſt en revanche extrêmement commode; tout y eſt du niveau le plus parfait, les chemins y ſont unis

comme des allées de jardin ; les bords de la riviere offrent par places de larges peloufes d'un plus beau verd que les gazons du Palais-Royal, & l'on s'y promene avec délices le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paifible en quittant fes cailloux & fes rochers qu'elle retrouve au fortir du Val-de-Travers. On a propofé de planter fes bords de Saules & de Peupliers pour donner durant la chaleur du jour de l'ombre au bétail défolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reufe deviendront auffi charmans que ceux du Lignon, & il ne leur manquera plus que des Aftrées, des Silvandres & un d'Urfé.

Comme la direction du vallon coupe obliquement le cours du foleil, la hauteur des monts jette toujours de l'ombre par quelque côté fur la plaine, de forte qu'en dirigeant fes promenades & choififfant fes heures, on peut aifément faire à l'abri du foleil tout le tour du vallon. D'ailleurs ces mêmes montagnes interceptant fes rayons, font qu'il fe leve tard & fe couche de bonne heure, en forte qu'on n'en eft pas long-tems brûlé. Nous avons pref-

que ici la clef de l'énigme du Ciel de trois aunes, & il eſt certain que les maiſons qui ſont près de la ſource de la Reuſe, n'ont pas trois heures de ſoleil, même en été.

Lorſqu'on quitte le bas du vallon pour ſe promener à mi-côte, comme nous fîmes une fois, Monſieur le Maréchal, le long des Champeaux du côté d'Andilly, on n'a pas une promenade auſſi commode, mais cet agrément eſt bien compenſé par la variété des ſites & des points de vue, par les découvertes que l'on fait ſans ceſſe autour de ſoi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où, le cours des torrens qui deſcendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les côteaux qui les entourent offrent des aſyles verdoyans & frais quand on ſuffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons ne s'apperçoivent pas, tant qu'on regarde au loin les montagnes, & cela joint à l'agrément du lieu celui de la ſurpriſe, lorſqu'on vient tout d'un coup à les découvrir. Combien de fois je me ſuis figuré, vous ſuivant à la promenade & tournant autour d'un rocher aride, vous voir ſurpris & charmé de retrou-

ver des bosquets pour les Dryades où vous n'auriez cru trouver que des antres & des ours.

Tout le pays est plein de curiosités naturelles qu'on ne découvre que peu à peu, & qui par ces découvertes successives lui donnent chaque jour l'attrait de la nouveauté. La Botanique offre ici ses trésors à qui sauroit les connoître, & souvent en voyant autour de moi cette profusion de plantes rares, je les foule à regret sous le pied d'un ignorant. Il est pourtant nécessaire d'en connoître une pour se garantir de ses terribles effets; c'est le Napel. Vous voyez une très-belle plante haute de trois pieds, garnie de jolies fleurs bleues qui vous donnent envie de la cueillir: mais à peine l'a-t-on gardée quelques minutes qu'on se sent saisi de maux de tête, de vertiges, d'évanouissemens, & l'on périroit si l'on ne jettoit promptement ce funeste bouquet. Cette plante a souvent causé des accidens à des enfans & à d'autres gens qui ignoroient sa pernicieuse vertu. Pour les bestiaux ils n'en approchent jamais & ne broutent pas même l'herbe qui l'entoure. Les faucheurs l'extirpent autant qu'ils peuvent; quoiqu'on fasse

l'espece en reste, & je ne laisse pas d'en voir beaucoup en me promenant sur les montagnes, mais on l'a détruite à-peu-près dans le vallon.

A une petite lieue de Motiers, dans la Seigneurie de Travers, est une mine d'asphalte qu'on dit qui s'étend sous tout le pays: les habitans lui attribuent modestement la gaîté dont ils se vantent, & qu'ils prétendent se transmettre même à leurs bestiaux. Voilà sans doute une belle vertu de ce minéral, mais pour en pouvoir sentir l'efficace il ne faut pas avoir quitté le château de Montmorenci. Quoi qu'il en soit des merveilles qu'ils disent de leur asphalte, j'ai donné au Seigneur de Travers un moyen sûr d'en tirer la médecine universelle; c'est de faire une bonne pension à Lorris ou à Bordeu.

Au dessus de ce même village de Travers, il se fit il y a deux ans une avalanche considérable & de la façon du monde la plus singuliere. Un homme qui habite au pied de la montagne avoit son champ devant sa fenêtre, entre la montagne & sa maison. Un matin qui suivit une nuit d'orage il fut bien surpris en ouvrant sa fênetre de trouver un bois à la place de son champ; le

terrain s'éboulant tout d'une piece avoit recouvert son champ des arbres d'un bois qui étoit au-dessus, & cela, dit-on, fait entre les deux propriétaires le sujet d'un procès qui pourroit trouver place dans le recueil de Pittaval. L'espace que l'avalanche a mis à nud est fort grand & paroît de loin; mais il faut en approcher pour juger de la force de l'éboulement, de l'étendue du creux, & de la grandeur des rochers qui ont été transportés. Ce fait récent & certain rend croyable ce que dit Pline d'une vigne qui avoit été ainsi transportée d'un côté du chemin à l'autre : mais rapprochons-nous de mon habitation.

J'ai vis-à-vis de mes fenêtres une superbe cascade, qui du haut de la montagne tombe par l'escarpement d'un rocher dans le vallon avec un bruit qui se fait entendre au loin, sur-tout quand les eaux sont grandes. Cette cascade est très en vue, mais ce qui ne l'est pas de même est une grotte à côté de son bassin de laquelle l'entrée est difficile, mais qu'on trouve au dedans assez espacée, éclairée par une fenêtre naturelle, ceintrée en tiers-point, & décorée d'un ordre d'Architecture qui

n'eſt ni Toſcan, ni Dorique, mais l'ordre de la nature qui ſait mettre des proportions & de l'harmonie dans ſes ouvrages les moins réguliers. Inſtruit de la ſituation de cette grotte, je m'y rendis ſeul l'été dernier pour la contempler à mon aiſe. L'extrême ſécheresse me donna la facilité d'y entrer par une ouverture enfoncée & très-ſurbaiſſée, en me traînant ſur le ventre, car la fenêtre eſt trop haute pour qu'on puiſſe y paſſer ſans échelle. Quand je fus au dedans je m'aſſis ſur une pierre, & je me mis à contempler avec raviſſement cette ſuperbe ſalle dont les ornemens ſont des quartiers de roche diverſement ſitués, & formant la décoration la plus riche que j'aye jamais vue, ſi du moins on peut appeller ainſi celle qui montre la plus grande puiſſance, celle qui attache & intéreſſe, celle qui fait penſer, qui éleve l'ame, celle qui force l'homme à oublier ſa petiteſſe pour ne penſer qu'aux œuvres de la nature. Des divers rochers qui meublent cette caverne, les uns, détachés & tombés de la voûte, les autres encore pendans & diverſement ſitués marquent tous dans cette mine naturelle, l'effet de quelque exploſion

terrible dont la cauſe paroît difficile à imaginer; car même un tremblement de terre ou un volcan n'expliqueroit pas cela d'une maniere ſatisfaiſante. Dans le fond de la grotte, qui va en s'élevant de même que ſa voûte, on monte ſur une eſpece d'eſtrade & de-là par une pente aſſez roide ſur un rocher qui mene de biais à un enfoncement très-obſcur par où l'on pénetre ſous la montagne. Je n'ai point été juſques-là, ayant trouvé devant moi un trou large & profond qu'on ne ſauroit franchir qu'avec une planche. D'ailleurs vers le haut de cet enfoncement & preſque à l'entrée de la galerie ſouterraine eſt un quartier de rocher très-impoſant, car ſuſpendu preſqu'en l'air il porte à faux par un de ſes angles, & penche tellement en avant qu'il ſemble ſe détacher & partir pour écraſer le ſpectateur. Je ne doute pas, cependant, qu'il ne ſoit dans cette ſituation depuis bien des ſiecles & qu'il n'y reſte encore plus long-tems; mais ces ſortes d'équilibres auxquels les yeux ne ſont pas faits ne laiſſent pas de cauſer quelqu'inquiétude, & quoiqu'il fallût peut-être des forces immenſes pour ébranler ce rocher qui paroît

ſi prêt à tomber, je craindrois d'y toucher du bout du doigt, & ne voudrois pas plus reſter dans la direction de ſa chûte que ſous l'épée de Damoclès.

La galerie ſouterraine à laquelle cette grotte ſert de veſtibule ne continue pas d'aller en montant, mais elle prend ſa pente un peu vers le bas, & ſuit la même inclinaiſon dans tout l'eſpace qu'on a juſqu'ici parcouru. Des curieux s'y ſont engagés à diverſes fois avec des domeſtiques, des flambeaux & tous les ſecours néceſſaires; mais il faut du courage pour pénétrer loin dans cet effroyable lieu, & de la vigueur pour ne pas s'y trouver mal. On eſt allé juſqu'à près de demi-lieue en ouvrant le paſſage où il eſt trop étroit, & ſondant avec précaution les gouffres & fondrieres qui ſont à droite & à gauche; mais on prétend dans le pays qu'on peut aller par le même ſouterrain à plus de deux lieues juſqu'à l'autre côté de la montagne, où l'on dit qu'il aboutit du côté du lac, non loin de l'embouchure de la Reuſe.

Au-deſſous du baſſin de la même caſcade, eſt une autre grotte plus petite, dont l'abord eſt embarraſſé de pluſieurs

grands cailloux & quartiers de roche qui paroiſſent avoir été entraînés là par les eaux. Cette grotte-ci n'étant pas ſi praticable que l'autre, n'a pas de même tenté les curieux. Le jour que j'en examinai l'ouverture, il faiſoit une chaleur inſupportable; cependant il en ſortoit un vent ſi vif & ſi froid que je n'oſai reſter long-tems à l'entrée, & toutes les fois que j'y ſuis retourné j'ai toujours ſenti le même vent; ce qui me fait juger qu'elle a une communication plus immédiate & moins embarraſſée que l'autre.

A l'oueſt de la vallée une montagne la ſépare en deux branches, l'une fort étroite où ſont le village de St. Sulpice, la ſource de la Reuſe, & le chemin de Pontarlier. Sur ce chemin l'on voit encore une groſſe chaîne ſcellée dans le rocher & miſe là jadis par les Suiſſes pour fermer de ce côté-là le paſſage aux Bourguignons.

L'autre branche plus large & à gauche de la premiere, mene par le village de Butte à un pays perdu appellé la *côte-aux-Fées*, qu'on apperçoit de loin parce qu'il va en montant. Ce pays n'étant ſur aucun chemin paſſe pour très-ſauvage & en quelque ſorte pour le

bout du monde. Auſſi prétend-on que c'étoit autrefois le ſéjour des Fées, & le nom lui en eſt reſté. On y voit encore leur ſalle d'aſſemblée dans une troiſieme caverne qui porte auſſi leur nom, & qui n'eſt pas moins curieuſe que les précédentes. Je n'ai pas vu cette grotte-aux-Fées, parce qu'elle eſt aſſez loin d'ici; mais on dit qu'elle étoit ſuperbement ornée, & l'on y voyoit encore il n'y a pas long-tems, un trône & des ſiéges très-bien taillés dans le roc. Tout cela a été gâté & ne paroît preſque plus aujourd'hui. D'ailleurs l'entrée de la grotte eſt preſque entiérement bouchée par les décombres, par les brouſſailles, & la crainte des ſerpens & des bêtes venimeuſes rebute les curieux d'y vouloir pénétrer. Mais ſi elle eût été praticable encore & dans ſa premiere beauté, & que Madame la Maréchale eût paſſé dans ce pays, je ſuis ſûr qu'elle eût voulu voir cette grotte ſinguliere, n'eût-ce été qu'en faveur de Fleur-d'Epine & des Facardins.

Plus j'examine en détail l'état & la poſition de ce vallon, plus je me perſuade qu'il a jadis été ſous l'eau, que ce qu'on appelle aujourd'hui Val-de-

Travers fut autrefois un lac formé par la Reuſe, la caſcade & d'autres ruiſſeaux; & contenu par les montagnes qui l'environnent, de forte que je ne doute point que je n'habite l'ancienne demeure des poiſſons. En effet, le ſol du vallon eſt ſi parfaitement uni qu'il n'y a qu'un dépôt formé par les eaux qui puiſſe l'avoir ainſi nivelé. Le prolongement du vallon, loin de deſcendre, monte le long du cours de la Reuſe, de ſorte qu'il a fallu des tems infinis à cette riviere pour ſe caver dans les abymes qu'elle forme, un cours en ſens contraire à l'inclinaiſon du terrain. Avant ces tems, contenue de ce côté de même que de tous les autres, & forcée de refluer ſur elle-même, elle dut enfin remplir le vallon juſqu'à la hauteur de la premiere grotte que j'ai décrite, par laquelle elle trouva où s'ouvrir un écoulement dans la galerie ſouterraine qui lui ſervoit d'aqueduc.

Le petit lac demeura donc conſtamment à cette hauteur juſqu'à ce que par quelques ravages, fréquens aux pieds des montagnes dans les grandes eaux, des pierres ou graviers embarraſſerent tellement le canal que les

eaux n'eurent plus un cours suffisant pour leur écoulement. Alors s'étant extrêmement élevées, & agissant avec une grande force contre les obstacles qui les retenoient, elle s'ouvrirent enfin quelque issue par le côté le plus foible & le plus bas. Les premiers filets échappés ne cessant de creuser & de s'agrandir, & le niveau du lac baissant à proportion, à force de tems le vallon dut enfin se trouver à sec. Cette conjecture qui m'est venue en examinant la grotte où l'on voit des traces sensibles du cours de l'eau, s'est confirmée premiérement par le rapport de ceux qui ont été dans la galerie souterraine, & qui m'ont dit avoir trouvé des eaux croupissantes dans les creux des fondrieres dont j'ai parlé ; elle s'est confirmée encore dans les pélerinages que j'ai faits à quatre lieues d'ici pour aller voir Mylord Maréchal à sa campagne au bord du lac, & où je suivois, en montant la montagne, la riviere qui descendoit à côté de moi par des profondeurs effrayantes, que selon toute apparence elle n'a pas trouvées toutes faites, & qu'elle n'a pas, non plus, creusées en un jour. Enfin, j'ai pensé que l'asphalte qui n'est qu'un

bitume durci étoit encore un indice d'un pays long-tems imbibé par les eaux. Si j'osois croire que ces folies pussent vous amuser, je tracerois sur le papier une espece de plan qui pût vous éclaircir tout cela : mais il faut attendre qu'une saison plus favorable & un peu de relâche à mes maux me laissent en état de parcourir le pays.

On peut vivre ici puisqu'il y a des habitans. On y trouve même les principales commodités de la vie, quoi qu'un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y sont cheres parce que le pays en produit peu, & qu'il est fort peuplé sur-tout depuis qu'on y a établi des manufactures de toile peinte & que les travaux d'horlogerie & de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez soi, & c'est le parti que j'ai pris à l'aide de Mlle. le Vasseur; la viande y est mauvaise, non que le pays n'en produise de bonne, mais tout le bœuf va à Geneve ou à Neufchâtel & l'on ne tue ici que de la vache. La riviere fournit d'excellente truite, mais si délicate qu'il faut la manger sortant de l'eau. Le vin vient de Neufchâtel, & il est très-bon, sur-tout le rouge : pour moi

je m'en tiens au blanc bien moins violent, à meilleur marché, & selon moi, beaucoup plus sain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes; seulement des fraises bien parfumées, en abondance & qui durent long-tems. Le laitage y est excellent, moins pourtant que le fromage de Viry préparé par Mademoiselle Rose; les eaux y sont claires & légeres: ce n'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau, & je me sentirai long-tems du mal que m'a fait celle de Montmorenci. J'ai sous ma fenêtre une très-belle fontaine dont le bruit fait une de mes délices. Ces fontaines, qui sont élevées & taillées en colonnes ou en obélisques & coulent par des tuyaux de fer dans de grands bassins, sont un des ornemens de la Suisse. Il n'y a si chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois, les maisons écartées ont presque chacune la sienne, & l'on en trouve même sur les chemins pour la commodité des passans, hommes & bestiaux. Je ne saurois exprimer combien l'aspect de toutes ces belles eaux coulantes est agréable au milieu des rochers & des bois durant les chaleurs, l'on est déjà rafraîchi par la vue,

& l'on eſt tenté d'en boire ſans avoir ſoif.

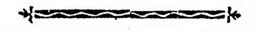
Voilà, Monſieur le Maréchal, de quoi vous former quelque idée du ſéjour que j'habite & auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le ſeul lieu de la terre où la vérité ne ſoit pas un crime, ni l'amour du genre-humain une impiété. J'y trouve la ſureté ſous la protection de Mylord Maréchal & l'agrément dans ſon commerce. Les habitans du lieu m'y montrent de la bienveillance & ne me traitent point en proſcrit. Comment pourrois-je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me font pas? Accoutumé à porter depuis ſi long-tems les peſantes chaînes de la néceſſité, je paſſerois ici ſans regret le reſte de ma vie, ſi j'y pouvois voir quelquefois ceux qui me la font encore aimer.



LETTRE

A MADAME DE T***.

Le 6 Avril 1771.



UN violent rhume, Madame, qui me met hors d'état de parler ſans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon ſentiment ſur votre enfant, pour ne pas le laiſſer plus long-tems dans l'état de ſuſpenſion où je ſens bien que vous le tenez avec peine, quoiqu'il n'y ait point ſelon moi d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je penſe à l'expoſition lumineuſe que vous m'avez faite, moins je puis me perſuader que cette roideur de caractere qu'il manifeſte dans un âge ſi tendre, ſoit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie, ou ſi vous voulez, Madame, cette fermeté n'eſt pas ſi rare que vous croyez, parmi les enfans élevés comme lui dans l'opulence, & j'en fais dans ce moment même à Paris, un autre exemple tout ſemblable, dont la conformité m'a beaucoup

frappé ; tandis que parmi les autres enfans élevés avec moins de sollicitude apparente, & à qui l'on a moins fait sentir par-là leur importance, je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons quant à présent cette observation qui nous meneroit trop loin, & quoi qu'il en soit de la cause du mal, parlons du remede.

Vous voilà, Madame, à mon avis, dans une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti. L'enfant commence à s'impatienter dans sa pension, il desire ardemment de revenir, mais sa fierté qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prieres, l'empêche de vous manifester pleinement son desir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avoit pas un peu de cruauté d'augmenter ses alarmes, je voudrois qu'on commençât par lui faire la peur toute entiere, & que sans que personne lui dît précisément qu'il restera, ni qu'il reviendra, il vît quelque espece de préparatifs comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, & qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous

vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment pour lui parler, & cela d'un air si sérieux & si ferme qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi que, si je n'écoutois que mon penchant, je vous retiendrois ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer. Tandis que vous avez été ici, j'ai vu avec la plus vive douleur, qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mere & de lui rendre en toute chose la complaisance qu'elle aimoit avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions qui la déchirent trop de votre part, pour qu'elle les puisse endurer davantage, &c.

J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi pour m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet & le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux, que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il

doit à sa mere; & d'ailleurs je ne désespere pas que des gens fermes & sensés, qui n'auront pas pour vous le même foible que moi, ne viennent à bout de dompter vos mutineries par des traitemens nécessaires que votre mere n'auroit jamais le courage de vous faire endurer, &c.

Voilà, mon fils, les raisons du parti que j'ai pris à votre égard, & le seul que vous me laissiez à prendre, pour ne pas vous livrer à tous vos défauts & me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris, pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le desir de vous rapprocher de moi. Mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné, que si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, &c.

Je suis fort trompé, Madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu dont il sentira toute la conséquence, vu sur-tout le tendre attachement que vous lui connoissez pour vous, & qui dans ce moment fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémira, il poussera des cris auxquels vous ne serez, ni ne paroîtrez insensible;

mais lui parlant toujours de ſon départ comme d'une choſe arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laiſſé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà ſelon moi la route par laquelle vous l'amenerez ſans peine à une capitulation qu'il acceptera avec des tranſports de joie, & dont vous réglerez tous les articles ſans qu'il regimbe contre aucun; encore, avec tout cela, ne paroîtrez-vous pas compter extrêmement ſur la ſolidité de ce traité; vous le recevrez plutôt dans votre maiſon comme par eſſai, que par une réunion conſtante; & ſon voyage paroîtra plutôt différé que rompu, l'aſſurant cependant que s'il tient réellement ſes engagemens, il fera le bonheur de votre vie, en vous diſpenſant de l'éloigner de vous.

Il me ſemble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus ſolide qu'il ſoit poſſible de faire avec un enfant, & il aura des raiſons de tenir cet accord ſi puiſſantes & tellement à ſa portée, que ſelon toute apparence, il reviendra ſouple & docile pour longtems.

Voilà, Madame, ce qui m'a paru le

mieux à faire dans la circonstance; il y a une continuité de régime à observer qu'on ne peut détailler dans une lettre, & qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet; & d'ailleurs ce n'est pas une mere aussi tendre que vous, ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit, Madame, je m'en suis pénétré dans notre unique conversation; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande & respectable tâche dont vous êtes chargée, & que vous remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquitter de celle que votre modestie m'a imposée; je l'ai fait par obéissance & par devoir, mais bien persuadé que pour savoir ce qu'il y a de mieux à faire, il suffisoit d'observer ce que vous ferez.



QUATRE LETTRES

A M. LE PRÉSIDENT

DE MALESHERBES,

Contenant le vrai tableau de mon caractere & les vrais motifs de toute ma conduite.

De Montmorenci le 4 Janvier 1762.

PREMIERE LETTRE.

J'AUROIS moins tardé, Monfieur, à vous remercier de la derniere lettre dont vous m'avez honoré, fi j'avois mefuré ma diligence à répondre, fur le plaifir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai penfé qu'il falloit donner quelques jours aux importunités de ces tems-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me confole point de ce qui vient de fe paffer, je fuis très-content que vous en foyez inftruit, puifque cela ne m'a point ôté votre eftime;

elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espece de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité, que ceux que me prêtent ces hommes de lettres, qui donnant tout à la réputation, jugent de mes sentimens par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachemens, pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir & mon indépendance pour être esclave de la vanité, au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune & l'espoir de parvenir, ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable, ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au desir de faire parler de lui; & il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, & qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, Monsieur, quoique je haïsse

ſouverainement l'injuſtice & la méchanceté, cette paſſion n'eſt pas aſſez dominante pour me déterminer ſeule à fuir la ſociété des hommes, ſi j'avois en les quittant quelque grand ſacrifice à faire. Non, mon motif eſt moins noble, & plus près de moi. Je ſuis né avec un amour naturel pour la ſolitude, qui n'a fait qu'augmenter à meſure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je raſſemble autour de moi, qu'avec ceux que je vois dans le monde; & la ſociété dont mon imagination fait les frais dans ma retraite, acheve de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me ſuppoſez malheureux & conſumé de mélancolie. Oh! Monſieur, combien vous vous trompez! C'eſt à Paris que je l'étois; c'eſt à Paris qu'une bile noire rongeoit mon cœur, & l'amertume de cette bile ne ſe fait que trop ſentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y ſuis reſté. Mais, Monſieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma ſolitude; ou je ſuis trompé, ou vous ſentirez dans ces derniers une certaine ſérénité d'ame qui ne ſe joue point, & ſur laquelle on peut porter un juge-

ment certain de l'état intérieur de l'Auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver, vous a pu faire porter un jugement contraire; mais il eſt facile à voir que cette agitation n'a point ſon principe dans ma ſituation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher ſur tout & à porter tout à l'extrême. Des ſuccès continus m'ont rendu ſenſible à la gloire, & il n'y a point d'homme ayant quelque hauteur d'ame & quelque vertu, qui pût penſer ſans le plus mortel déſeſpoir, qu'après ſa mort on ſubſtitueroit ſous ſon nom à un ouvrage utile, un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer ſa mémoire, & de faire beaucoup de mal. Il ſe peut qu'un tel bouleverſement ait accéléré le progrès de mes maux; mais, dans la ſuppoſition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'eſt point ſûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reſte de l'ouvrage à la nature.

Long-tems je me ſuis abuſé moi-même ſur la cauſe de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'eſprit aſſez préſent, pour montrer dans la

conversation le peu que j'en ai, & par contre-coup à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étois bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je me suis vu recherché de tout le monde, & honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre; & que malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, & que ces especes de jouissances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle est donc enfin cette cause? elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté, que rien n'a pu vaincre, & devant lequel les honneurs, la fortune, & la réputation même ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse; mais cette paresse est incroyable; tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce

ordinaire des hommes me ſoit odieux, l'intime amitié m'eſt ſi chere, parce qu'il n'y a plus de devoirs pour elle; on ſuit ſon cœur, & tout eſt fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits. Car tout bienfait exige reconnoiſſance; & je me ſens le cœur ingrat, par cela ſeul que la reconnoiſſance eſt un devoir. En un mot l'eſpece de bonheur qu'il me faut, n'eſt pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je conſentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire, qu'à faire quelque choſe malgré moi; & j'ai cent fois penſé, que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Baſtille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à reſter là.

J'ai cependant fait dans ma jeuneſſe, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite, & le repos dans ma vieilleſſe; & comme ils n'ont été que par ſecouſſe, comme ceux d'un pareſſeux, ils n'ont jamais eu le moindre ſuccès. Quand les maux ſont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma paſſion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me

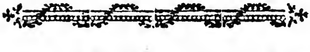
tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas, j'ai tout planté là, & je me suis dépêché de jouir. Voilà, Monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de Lettres ont été chercher des motifs d'ostentation, qui supposent une constance, ou plutôt une obstination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractere naturel.

Vous me direz, Monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, & avec ce desir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, & qui par conséquent me force à la finir. J'y reviendrai, Monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas ; car dans l'épanchement de mon cœur je n'en saurois prendre un autre ; je me peindrai sans fard & sans modestie ; je me montrerai à vous tel que je me vois, & tel que je suis ; car passant ma vie avec moi, je dois me connoître, & je vois par la maniere dont ceux qui pensent me connoître, interprétent mes actions & ma conduite, qu'ils n'y connoissent rien.

Perſonne au monde ne me connoît que moi ſeul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, Monſieur, je vous ſupplie ; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées, mais non pas par égard pour moi. Ne ſongez pas non plus, de grace, à retirer celles qui ſont entre les mains de Duchêne. S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, & je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge & à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je ſuis. Je connois mes grands défauts, & je ſens vivement tous mes vices. Avec tout cela je mourrai plein d'eſpoir dans le Dieu ſuprême, & très-perſuadé que de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.





SECONDE LETTRE.

A Montmorenci le 12 Janvier 1762.



JE continue, Monſieur, à vous rendre compte de moi, puiſque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable, eſt d'être connu à demi; & puiſque mes fautes n'e m'ont point ôté votre eſtime, je ne préſume pas que ma franchiſe me la doive ôter.

Une ame pareſſeuſe qui s'effraye de tout ſoin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, & ſenſible à l'excés à tout ce qui l'affecte, ſemblent ne pouvoir s'allier dans le même caractere; & ces deux contraires compoſent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puiſſe réſoudre cette oppoſition par des principes, elle exiſte pourtant; je la ſens, rien n'eſt plus certain, & j'en puis du moins donner par les faits, une eſpece d'hiſtorique qui peut ſervir à la concevoir. J'ai eu

plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jetté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savois par cœur; j'avois lu tous les romans; ils m'avoient fait verser des seaux de larmes, avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. Delà se forma dans le mien ce goût héroïque & romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, & qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressembloit à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connu dans mes livres, je me livrois sans réserve à quiconque savoit m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif parce que j'étois fou; à mesure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachemens, de projets; & dans tous ces changemens je perdois toujours ma peine & mon tems, parce que je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu peu-à-peu l'espoir de le trouver, & par conséquent le zele de le chercher. Aigri par les injustices

que j'avois éprouvées, par celles dont j'avois été le témoin, fouvent affligé du défordre où l'exemple & la force des chofes m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon fiecle & mes contemporains, & fentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une fituation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu-à-peu détaché de la fociété des hommes, & je m'en fuis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé que je la pouvois cultiver fans peine, fans rifque, & la trouver toujours fûre, & telle qu'il me la falloit.

Après avoir paffé quarante ans de ma vie ainfi mécontent de moi-même & des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette fociété que j'eftimois fi peu, & qui m'enchaînoient aux occupations le moins de mon goût, par des befoins que j'eftimois ceux de la nature, & qui n'étoient que ceux de l'opinion : tout-à-coup un heureux hafard vint m'éclairer fur ce que j'avois à faire pour moi-même & à penfer de mes femblables, fur lefquels mon cœur étoit fans ceffe en contradiction avec mon efprit, & que je me fen-

tois encore porté à aimer avec tant de raiſons de les haïr. Je voudrois, Monſieur, vous pouvoir peindre ce moment qui a fait dans ma vie une ſi ſinguliere époque, & qui me ſera toujours préſent quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot alors priſonnier à Vincennes; j'avois dans ma poche un mercure de France que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe ſur la queſtion de l'Académie de Dijon qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque choſe a reſſemblé à une inſpiration ſubite, c'eſt le mouvement qui ſe fit en moi à cette lecture; tout-à-coup je me ſens l'eſprit ébloui de mille lumieres; des foules d'idées vives s'y préſentent à la fois avec une force, & une confuſion qui me jetta dans un trouble inexprimable; je ſens ma tête priſe par un étourdiſſement ſemblable à l'ivreſſe. Une violente palpitation m'oppreſſe, ſouleve ma poitrine; ne pouvant plus reſpirer en marchant, je me laiſſe tomber ſous un des arbres de l'avenue, & j'y paſſe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'apperçus tout le devant de ma veſte mouillé de mes

larmes, ſans avoir ſenti que j'en répandois. Oh, Monſieur, ſi j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu & ſenti ſous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du ſyſtême ſocial; avec quelle force j'aurois expoſé tous les abus de nos inſtitutions; avec quelle ſimplicité j'aurois démontré que l'homme eſt bon naturellement, & que c'eſt par ces inſtitutions ſeules, que les hommes deviennent méchans. Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui dans un quart-d'heure m'illuminerent ſous cet arbre, a été bien foiblement épars dans les trois principaux de mes écrits, ſavoir ce premier diſcours, celui ſur l'inégalité, & le traité de l'éducation, leſquels trois ouvrages ſont inſéparables, & forment enſemble un même tout. Tout le reſte a été perdu, & il n'y eut d'écrit ſur le lieu même, que la Proſopopée de Fabricius. Voilà comment lorſque j'y penſois le moins, je devins auteur preſque malgré moi. Il eſt aiſé de concevoir comment l'attrait d'un premier ſuccès, & les critiques des barbouilleurs, me jetterent tout de bon dans la carriere. Avois-je quelque vrai talent pour écri-

re ? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, & j'ai toujours écrit lâchement & mal quand je n'ai pas été fortement persuadé. Ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre, qui m'a fait choisir & mériter ma devise, & m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je suis convaincu qu'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir dans les fausses opinions des hommes, la source de leurs miseres & de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, & que mes maux & mes vices me venoient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même tems, une maladie dont j'avois dès l'enfance senti les premieres atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été long-tems la dupe, je jugeai que si je voulois être conséquent, & secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez

de courage, & je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus, & j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé, mais si j'estimois seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxieme secousse, & remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus gueres redescendre; car toutes les grandes épreuves sont faites, & il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon & heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, & le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage, dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits, a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon Auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, & ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, & peut-être cela

m'auroit-il mortifié ; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterois pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvéniens attachés à cette même réputation, quand on n'en veut point être esclave, & qu'on veut vivre isolé & indépendant. Ce sont ces inconvéniens en partie qui m'ont chassé de Paris, & qui me poursuivant encore dans mon asyle, me chasseroient très-certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville, étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, & qui jugeant de mon cœur par les leurs, vouloient absolument me rendre heureux à leur mode, & non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce tems-là.

Libre! non, je ne le suis point encore ; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés ; & vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espere plus survivre à l'impression du re-

cueil de tous : mais ſi contre mon attente, je puis aller juſques-là & prendre une fois congé du public, croyez, Monſieur, qu'alors je ſerai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. O utinam ! O jour trois fois heureux ! Non, il ne me ſera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, Monſieur, & vous aurez peut-être encore au moins une lettre à eſſuyer. Heureuſement rien ne vous oblige de les lire, & peut-être y feriez-vous bien embarraſſé. Mais pardonnez, de grace ; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, & en vérité je n'en ai pas le courage. J'ai ſurement bien du plaiſir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me repoſer, & mon état ne me permet pas d'écrire long-tems de ſuite.





TROISIEME LETTRE.

A Montmorenci le 26 Janvier 1762.

APRÈS vous avoir exposé, Monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite ; mais je sens qu'il est bien tard, mon ame aliénée d'elle-même est toute à mon corps. Le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, & jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout-à-coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, & l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, & l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis,

courtisan de Trajan, ayant sans aucun mécontentement personnel quitté la Cour & tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *j'ai demeuré soixante & seize ans sur la terre, & j'en ai vécu sept.* Voilà ce que je puis dire, à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 Avril 1756.

Je ne saurois vous dire, Monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, & c'est encore ce qui m'afflige. O que le sort dont j'ai joui, n'est-il connu de tout l'univers ! chacun voudroit s'en faire un semblable ; la paix régneroit sur la terre ; les hommes ne songeroient plus à se nuire, & il n'y auroit plus de méchans quand nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul ? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, & d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon cœur ; mes de-

ſirs étoient la meſure de mes plaiſirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, & j'ai cent fois plus joui de mes chimeres qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font triſtement meſurer la longueur des nuits, & que l'agitation de la fievre m'empêche de goûter un ſeul inſtant de ſommeil, ſouvent je me diſtrais de mon état préſent en ſongeant aux divers événemens de ma vie; & les repentirs, les doux ſouvenirs, les regrets, l'attendriſſement ſe partagent le ſoin de me faire oublier quelques momens mes ſouffrances. Quels tems croiriez-vous, Monſieur, que je me rappelle le plus ſouvent & le plus volontiers dans mes rêves? Ce ne ſont point les plaiſirs de ma jeuneſſe, ils furent trop rares, trop mêlés d'amertumes, & ſont déjà trop loin de moi. Ce ſont ceux de ma retraite, ce ſont mes promenades ſolitaires, ce ſont ces jours rapides mais délicieux que j'ai paſſés tous entiers avec moi ſeul, avec ma bonne & ſimple gouvernante, avec mon chien bien aimé, ma vieille chatte, avec les oiſeaux de la campagne & les biches de la forêt; avec la nature entiere & ſon

inconcevable Auteur. En me levant avant le ſoleil pour aller voir, contempler ſon lever dans mon jardin ; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier ſouhait étoit que ni lettres, ni viſites n'en vinſſent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers ſoins que je rempliſſois tous avec plaiſir, parce que je pouvois les remettre à un autre tems, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, & me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardens, je partois par le grand ſoleil avec le fidelle achate, preſſant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi, avant que j'euſſe pu m'eſquiver ; mais quand une fois, j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençois à reſpirer en me ſentant ſauve, en me diſant, me voilà maître de moi pour le reſte de ce jour ! J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu ſauvage dans la forêt, quelque lieu déſert où rien ne montrant la main des hommes, n'annonçât la ſervitude & la domination, quelque aſyle où je puſſe croire avoir pénétré le premier,

& où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature & moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts, & la pourpre des bruyeres frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon cœur ; la majesté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes & des fleurs que je foulois sous mes pieds, tenoient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation & d'admiration : le concours de tant d'objets intéressans qui se disputoient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisoit mon humeur rêveuse & paresseuse, & me faisoit souvent redire en moi-même ; non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux.

Mon imagination ne laissoit pas longtems déserte la terre ainsi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres selon mon cœur, & chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportois dans les asyles de la nature, des hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une société charmante dont je ne me sentois pas indigne, je

me faisois un siecle d'or à ma fantaisie, & remplissant ces beaux jours de toutes les scenes de ma vie, qui m'avoient laissé de doux souvenirs, & de toutes celles que mon cœur pouvoit desirer encore, je m'attendrissois jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, & qui sont désormais si loin des hommes. O si dans ces momens quelque idée de Paris, de mon siecle, & de ma petite gloriole d'Auteur, venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer sans distraction, aux sentimens exquis dont mon ame étoit pleine! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimeres venoit quelquefois la contrister tout-à-coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi; j'aurois imaginé, rêvé, desiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir; un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avois pas d'idée, & dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, Monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très-vif & d'une tristesse

attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre, j'élevois mes idées à tous les êtres de la nature, au systême universel des choses, à l'Etre incompréhensible qui embrasse tout. Alors l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas; je me sentois avec une sorte de volupté accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit, j'étouffois dans l'univers, j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que si j'eusse dévoilé tous les mysteres de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicieuse, que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, & qui dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrier quelquefois, ô grand Etre! ô grand Etre! sans pouvoir dire, ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continuel, les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait

paſſées ; & quand le coucher du ſoleil me faiſoit ſonger à la retraite, étonné de la rapidité du tems, je croyois n'avoir pas aſſez mis à profit ma journée, je penſois en pouvoir jouir davantage encore, & pour réparer le tems perdu, je me diſois ; je reviendrai demain.

Je revenois à petit pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content ; je me repoſois agréablement au retour, en me livrant à l'impreſſion des objets, mais ſans penſer, ſans imaginer, ſans rien faire autre choſe, que ſentir le calme & le bonheur de ma ſituation. Je trouvois mon couvert mis ſur ma terraſſe. Je ſoupois de grand appétit dans mon petit domeſtique, nulle image de ſervitude & de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous uniſſoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon eſclave, nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi ; ma gaîté durant toute la ſoirée témoignoit que j'avois vécu ſeul tout le jour ; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie, j'étois rarement content des autres, & jamais de moi. Le ſoir j'étois grondeur & taciturne : cette remarque eſt de ma gouvernante, & depuis qu'elle me l'a

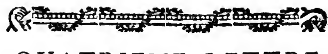
dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvois dans mon lit un repos de corps & d'ame, cent fois plus doux, que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, & auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, Monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, & n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations, que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre, ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi, & l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances, ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi, le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, & puis plus. Pardon, Monsieur, quoique j'aime trop à parler de moi,

je n'aime pas en parler avec tout le monde, c'eſt ce qui me fait abuſer de l'occaſion quand je l'ai, & qu'elle me plaît. Voilà mon tort & mon excuſe. Je vous prie de la prendre en gré.





QUATRIEME LETTRE.

28 Janvier 1762.

JE vous ai montré, Monſieur, dans le ſecret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite & de toute ma conduite; motifs bien moins nobles ſans doute que vous ne les avez ſuppoſés, mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, & m'inſpirent la fierté d'ame d'un homme qui ſe ſent bien ordonné, & qui ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi, non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractere, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon à moi-même, & nullement méchant aux autres. C'eſt beaucoup que cela, Monſieur, & peu d'hommes en peuvent dire autant. Auſſi je ne vous déguiſerai point que, malgré le ſentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute eſtime.

Vos gens de Lettres ont beau crier qu'un homme ſeul eſt inutile à tout le monde, & ne remplit pas ſes devoirs dans la ſociété. J'eſtime moi, les payſans de Montmorenci des membres plus utiles de la ſociété, que tous ces tas de déſœuvrés payés de la graiſſe du peuple, pour aller ſix fois la ſemaine bavarder dans une Académie; & je ſuis plus content de pouvoir dans l'occaſion, faire quelque plaiſir à mes pauvres voiſins, que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigans, dont Paris eſt plein, qui tous aſpirent à l'honneur d'être des fripons en place, & que pour le bien public, ainſi que pour le leur, on devroit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'eſt quelque choſe que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devroient tous mener. C'eſt quelque choſe quand on n'a plus ni force, ni ſanté pour travailler de ſes bras, d'oſer de ſa retraite, faire entendre la voix de la vérité. C'eſt quelque choſe d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent miſérables. C'eſt quelque choſe d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans ma patrie, l'établiſſement pernicieux que

pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fît parmi nous. Si j'eusse vécu dans Geneve, je n'aurois pu, ni publier l'Epitre dédicatoire du discours sur l'inégalité, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serois beaucoup plus inutile à mes Compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être dans l'occasion de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs, les habitans de Montmorenci sont-ils moins hommes que les Parisiens, & quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la ville, fais-je moins de bien, que si je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcheroit-elle pas d'être inutile de la maniere que tous ces beaux parleurs l'entendent; & puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, & de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étoient pas propres; ne me sentant point le talent qui pouvoit me

faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres auſſi indigent que moi, & plus capable de ce travail-là ; en me l'offrant vous ſuppoſiez que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matieres qui m'étoient indifférentes, & cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me ferois rendu indigne de vos bontés, en me conduiſant autrement que je n'ai fait ; on n'eſt jamais excuſable de faire mal ce qu'on fait volontairement : je ferois maintenant mécontent de moi, & vous auſſi ; & je ne goûterois pas le plaiſir que je prends à vous écrire. Enfin tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait ſelon ma portée tout ce que j'ai pu pour la ſociété ; ſi j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé, & je me crois ſi bien quitte avec elle dans l'état où je ſuis, que ſi je pouvois déſormais me repoſer tout-à-fait, & vivre pour moi ſeul, je le ferois ſans ſcrupule. J'écarterai du moins de moi de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la preſſe, & ne croirois vraiment

recommencer à vivre, que quand je ferois tout-à-fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu, que je ne me sois trouvé rengagé dans le monde, & que je n'aye abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, Monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement & d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, & la profonde douleur dont mon ame en étoit affectée, lorsque Monsieur & Madame de Luxembourg desirerent de me connoître, pour juger de l'impression que firent sur mon cœur affligé leurs avances & leurs caresses. J'étois mourant; sans eux je serois infailliblement mort de tristesse; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'employe à les aimer.

J'ai un cœur très-aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux; je les aime tous, & c'est parce que je les aime, que je hais l'injustice; c'est parce que je les aime, que je les fuis; je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas; cet intérêt pour l'espece suffit pour

nourrir mon cœur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers, mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables, que je ne leur demande que de l'amitié, & que pourvu qu'ils m'aiment, & que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment, des soins & des services que le public voyoit, & dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté, & ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la premiere fois de ma vie, je me trouvai donc tout-à-coup le cœur seul, & cela, seul aussi dans ma retraite, & presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement, qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, & dont rien ne me dédommagera; car il durera, j'espere, autant que ma vie, & quoi-

qu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, Monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous né d'un sang illustre, fils du Chancelier de France, & premier Président d'une Cour souveraine; oui, Monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, & à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les Grands, je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur petitesse & tous leurs vices, & je les haïrois bien davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment que j'ai été comme entraîné au château de Montmorenci; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé, & moi, Monsieur, je les ai aimés, & les aimerai tant que je vivrai de toutes les forces de mon ame: je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis, je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains dont je ne me soucie gueres; mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur que j'attends de la postérité,

& qu'elle me rendra parce qu'il m'eſt dû, & que la poſtérité eſt toujours juſte. Mon cœur qui ne ſait point s'attacher à demi, s'eſt donné à eux ſans réſerve, & je ne m'en repens pas, je m'en repentirois même inutilement, car il ne ſeroit plus tems de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthouſiaſme qu'ils m'ont inſpiré, j'ai cent fois été ſur le point de leur demander un aſyle dans leur maiſon pour y paſſer le reſte de mes jours auprès d'eux, & ils me l'auroient accordé avec joie, ſi même, à la maniere dont ils s'y ſont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet eſt certainement un de ceux que j'ai médité le plus long-tems, & avec le plus de complaiſance. Cependant il a fallu ſentir à la fin malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne penſois qu'à l'attachement des perſonnes ſans ſonger aux intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés, & il y en avoit de tant de ſortes; ſur-tout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'eſt excuſable, que par le ſentiment qui l'avoit inſpiré. D'ailleurs, la maniere de vivre qu'il auroit fallu prendre, choque trop directement tous mes

goûts, toutes mes habitudes, je n'y aurois pas pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société, eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami, ni le domestique de Monsieur le Maréchal de Luxembourg; j'aurois été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurois soupiré souvent après mon ancien asyle, & il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, & desirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves Monsieur de Luxembourg point Duc, point Maréchal de France, mais bon Gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, & J. J. Rousseau point Auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre & un peu d'acquis, se présentant au Seigneur châtelain & à la Dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, & contribuant au leur; si pour

rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pouſſer d'un coup d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de-là, il me ſemble, Monſieur, qu'en rêvant de cette maniere je n'aurois de long-tems envie de m'éveiller.

Mais c'en eſt fait; il ne me reſte plus qu'à terminer le long rêve; car les autres ſont déſormais tous hors de ſaiſon; & c'eſt beaucoup, ſi je puis me promettre encore quelques-unes des heures délicieuſes que j'ai paſſées au château de Montmorenci. Quoi qu'il en ſoit me voilà tel que je me ſens affecté, jugez-moi ſur tout ce fatras ſi j'en vaux la peine, car je n'y ſaurois mettre plus d'ordre, & je n'ai pas le courage de recommencer; ſi ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai ceſſé d'uſurper ce qui ne m'appartenoit pas; mais ſi je la conſerve, elle m'en deviendra plus chere, comme étant plus à moi.

LETTRE

A MONSIEUR

L'ABBÉ RAYNAL;

Alors Auteur du Mercure de France.

A Paris le 25 Juillet 1750.

VOus le voulez, Monſieur, je ne réſiſte plus : il faut vous ouvrir un porte-feuille qui n'étoit pas deſtiné à voir le jour, & qui en eſt très-peu digne. Les plaintes du Public ſur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement, m'ont aſſez appris qu'il n'a que faire des miens ; & de mon côté, la réputation d'Auteur médiocre, à laquelle ſeule j'aurois pu aſpirer, a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai preſque toujours écrit pour moi ſeul (*) ; & le Public ni mes

(*) Pour juger ſi ce langage étoit ſincere, on voudra bien faire attention que celui qui parloit ainſi dans une lettre publique, avoit alors près de quarante ans.

amis n'auront pas à ſe plaindre que j'aye été pour eux *Recitator acerbus.* Or, on eſt toujours indulgent à ſoi-même, & des écrits ainſi deſtinés à l'obſcurité, l'Auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce feu que donne l'émulation, & de cette correction dont le ſeul deſir de plaire peut ſurmonter le dégoût.

Une choſe ſinguliere, c'eſt qu'ayant autrefois publié un ſeul ouvrage (*) où certainement il n'eſt point queſtion de poéſie, on me faſſe aujourd'hui poëte malgré moi ; on vient tous les jours me faire compliment ſur des Comédies & d'autres Pieces de vers que je n'ai point faites, & que je ne ſuis pas capable de faire. C'eſt l'identité du nom de l'Auteur & du mien, qui m'attire cet honneur. J'en ſerois flatté, ſans doute, ſi l'on pouvoit l'être des éloges qu'on dérobe à autrui ; mais louer un homme de choſes qui ſont au-deſſus de ſes forces, c'eſt le faire ſonger à ſa foibleſſe.

Je m'étois eſſayé, je l'avoue, dans

(*) Diſſertation ſur la muſique moderne. A Paris, chez Quillau Pere, 1743.

le genre lyrique, par un ouvrage loué des amateurs, décrié des artistes, & que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure par ces derniers, avec autant de chaleur que si en effet il eût été excellent.

Je m'étois imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir, il ne falloit que bien faire ; mais ayant vu par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier & le plus grand obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carriere ; & ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient également à mes talens & à mon caractere, & où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre journal.

Je suis, &c.



LETTRE
AU MÊME.
Sur l'usage dangereux des ustensiles de cuivre.

Juillet 1753.

JE crois, Monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockolm, que la personne à qui elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le Mercure. L'objet en est de la derniere importance pour la vie des hommes ; & plus la négligence du public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zele & d'activité pour la vaincre.

Tous les Chimistes de l'Europe nous avertissent depuis long-tems des mortelles qualités du cuivre, & des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle de l'Académie des Sciences, est celui

qui en a démontré plus sensiblement les funestes effets, & qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thierri, docteur en médecine, a réuni dans une savante these qu'il soutint en 1749, sous la présidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa vie & de celle de ses concitoyens. Ces Physiciens ont fait voir que le verd-de-gris, ou le cuivre dissous, est un poison violent dont l'effet est toujours accompagné de symptômes affreux ; que la vapeur même de ce métal est dangereuse, puisque les ouvriers qui le travaillent sont sujets à diverses maladies mortelles ou habituelles ; que toutes les menstrues, les graisses, les sels, & l'eau même dissolvent le cuivre, & en font du verd-de-gris ; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette dissolution ; que l'étaim qu'on emploie dans cet étamage, n'est pas lui-même exempt de danger, malgré l'usage indiscret qu'on a fait jusqu'à présent de ce métal, & que ce danger est plus grand ou moindre, selon les différens étaims qu'on emploie, en raison de l'arsenic qui entre dans leur composition, ou du

plomb qui entre dans leur alliage (*); que même, en ſuppoſant à l'étamage une précaution ſuffiſante, c'eſt une imprudence impardonnable de faire dépendre la vie & la ſanté des hommes d'une lame d'étaim très-déliée, qui s'uſe très-promptement (†) & de l'exactitude des domeſtiques & des cuiſiniers qui rejettent ordinairement les vaiſſeaux récemment étamés, à cauſe du mauvais goût que donnent les matieres employées à l'étamage : ils ont fait voir combien d'accidens affreux produits par le cuivre, ſont attribués tous les jours à des cauſes toutes différentes; ils ont prouvé qu'une multitude de gens

(*) Que le plomb diſſous ſoit un poiſon, les accidens funeſtes que cauſent tous les jours les vins falſifiés avec de la litharge, ne le prouvent que trop. Ainſi, pour employer ce métal avec ſureté, il eſt important de bien connoître les diſſolvans qui l'attaquent.

(†) Il eſt aiſé de démontrer que de quelque maniere qu'on s'y prenne, on ne ſauroit, dans les uſages des vaiſſeaux de cuiſine, s'aſſurer pour un ſeul jour l'étamage le plus ſolide; car, comme l'étaim entre en fuſion à un degré de feu fort inférieur à celui de la graiſſe bouillante, toutes les fois qu'un cuiſinier fait rouſſir du beurre, il ne lui eſt pas poſſible de garantir de la fuſion quelque partie de l'étamage, ni par conſéquent le ragoût du contact du cuivre.

périssent, & qu'un plus grand nombre encore sont attaqués de mille differentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines & dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu & étamé, qui est établie au fauxbourg St. Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle de cuivre, & parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, & les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, sur-tout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des Chimistes, & n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connoissent, est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connoît la paresse & la gourmandise des maîtres. Chacun sait que la société abonde en gens qui préferent l'indolence au repos, & le plaisir au bonheur; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il

qu'il y en ait qui aiment mieux s'expoſer à périr, eux & toute leur famille, dans des tourmens affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raiſonner avec les ſages, & jamais avec le public. Il y a long-tems qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons; il lui faut des exemples au lieu de raiſons, car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs, dans toutes les choſes qui concernent l'intérêt commun, preſque tous jugeant d'après leurs propres maximes, s'attachent moins à examiner la force des preuves, qu'à pénétrer les motifs ſecrets de celui qui les propoſe: par exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs ſoupçonneroient volontiers qu'avec de l'argent, le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domeſtiques excitent mon zele en cette occaſion; défiance aſſez naturelle dans un ſiecle de charlatanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt public dans la bouche. L'exemple eſt en ceci plus perſuaſif que le raiſonnement, parce que la même défiance ayant vraiſemblablement dû naître auſſi

dans l'eſprit des autres, on eſt porté à croire que ceux qu'elle n'a point empêché d'adopter ce que l'on propoſe, ont trouvé pour cela des raiſons déciſives. Ainſi, au lieu de m'arrêter à montrer combien il eſt abſurde, même dans le doute, de laiſſer dans la cuiſine des uſtenſiles ſuſpects de poiſon, il vaut mieux dire que M. Duverney vient d'ordonner une batterie de fer pour l'école militaire, que M. le Prince de Conti a banni tout le cuivre de la ſienne; que M. le Duc de Duras Ambaſſadeur en Eſpagne, en a fait autant; & que ſon cuiſinier, qu'il conſulta là-deſſus, lui dit nettement que tous ceux de ſon métier qui ne s'accommodoient pas de la batterie de fer, tout auſſi bien que de celle de cuivre, étoient des ignorans, ou gens de mauvaiſe volonté. Pluſieurs particuliers ont ſuivi cet exemple, que les perſonnes éclairées, qui m'ont remis l'extrait ci-joint, ont donné depuis long-tems, ſans que leur table ſe reſſente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellens ragoûts, très-bien préparés dans des vaiſſeaux de fer.

Mais que peut-on mettre ſous les

yeux du public de plus frappant que cet extrait même ? S'il y avoit au monde une nation qui dût s'oppofer à l'expulfion du cuivre, c'eft certainement la Suede, dont les mines de ce métal font la principale richeffe, & dont les peuples en général idolâtrent leurs anciens ufages. C'eft pourtant ce royaume fi riche en cuivre qui donne l'exemple aux autres, d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux & qui intéreffent la vie des citoyens ; ce font ces peuples, fi attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent fans peine à une multitude de commodités qu'ils retireroient de leurs mines, dès que la raifon & l'autorité des fages leur montrent le rifque que l'ufage indifcret de ce métal leur fait courir. Je voudrois pouvoir efpérer qu'un fi falutaire exemple fera fuivi dans le refte de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à profcrire, au moins dans les cuifines, un métal qu'on tire de dehors. Je voudrois que les avertiffemens publics des philofophes & des gens de lettres réveillaffent les peuples fur les dangers de toute efpece auxquels leur impru-

dence les expose, & rappellassent plus souvent à tous les souverains, que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Je suis, &c.



LETTRE
A M. M***. A GENEVE.

Paris le 28 *Novembre* 1754.

EN répondant avec franchise à votre derniere lettre, en déposant mon cœur & mon sort entre vos mains, je crois, Monsieur, vous donner une marque d'estime & de confiance moins équivoque que des louanges & des complimens, prodigués par la flatterie plus souvent que par l'amitié.

Oui, Monsieur, frappé des conformités que je trouve entre la constitution de gouvernement qui découle de mes principes, & celle qui existe réellement dans notre République, je me suis proposé de lui dédier mon Discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité, & j'ai saisi cette occasion comme un heureux moyen d'honorer ma Patrie & ses chefs par de justes éloges, d'y porter, s'il se peut, dans le fond des cœurs, l'olive que je ne vois encore que sur des médailles, & d'exciter en même tems les hom-

mes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourroit l'être sans rien changer à son institution. Je cherche en cela, selon ma coutume, moins à plaire qu'à me rendre utile : je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque est de quelque parti ; car n'adoptant pour moi que celui de la justice & de la raison, je ne dois gueres espérer que tout homme qui suit d'autres regles, puisse être l'approbateur des miennes ; & si cette considération ne m'a point retenu, c'est qu'en toute chose le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de ma conscience. Mais, dites-vous, dédier un livre à la République, cela ne s'est jamais fait. Tant mieux, Monsieur ; dans les choses louables, il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir, & je crois n'avoir que de trop justes raisons pour n'être l'imitateur de personne ; ainsi, votre objection n'est au fond qu'un préjugé de plus en ma faveur, car depuis longtems il ne reste plus de mauvaise action à tenter, & quoi qu'on en pût dire, il s'agiroit moins de savoir si la chose s'est faite ou non, que si elle est bien ou mal en soi, de quoi je vous laisse

le juge. Quant à ce que vous ajoutez qu'après ce qui s'est passé, de telles nouveautés peuvent être dangereuses, c'est-là une grande vérité à d'autres égards ; mais à celui-ci, je trouve au contraire ma démarche d'autant plus à sa place après ce qui s'est passé, que mes éloges étant pour les Magistrats, & mes exhortations pour les Citoyens, il convient que le tout s'adresse à la République, pour avoir occasion de parler à ses divers membres, & pour ôter à ma Dédicace toute apparence de partialité. Je sais qu'il y a des choses qu'il ne faut point rappeller ; & j'espere que vous me croyez assez de jugement pour n'en user à cet égard, qu'avec une réserve dans laquelle j'ai plus consulté le goût des autres que le mien : car je ne pense pas qu'il soit d'une adroite politique, de pousser cette maxime jusqu'au scrupule. La mémoire d'Erostrate nous apprend, que c'est un mauvais moyen de faire oublier les choses, que d'ôter la liberté d'en parler : mais si vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous ferez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siecle, & qui, voyant

par-tout des inconvéniens, se borne par sagesse, à ne faire ni bien ni mal; j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puérile joug de la bienséance.

Qu'un zele indiscret m'abuse peut-être, que prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien; je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est, qu'une semblable raison devroit retenir tout homme droit, & laisser l'univers à la discrétion du méchant & de l'étourdi, parce que les objections, tirées de la seule foiblesse de la nature, ont force contre quelque homme que ce soit, & qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposoit de la justesse de ses lumieres, sur la droiture de son cœur; c'est ce que je dois pouvoir faire sans témérité, parce qu'isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espece de prétention, & ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois, du moins, être exempt de ces préjugés d'état qui font plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageu-

ſes. Je pourrois, il eſt vrai, conſulter des gens plus habiles que moi, & je le ferois volontiers, ſi je ne ſavois que leur intérêt me conſeillera toujours avant leur raiſon. En un mot, pour parler ici ſans détour, je me fie encore plus à mon déſintéreſſement, qu'aux lumieres de qui que ce puiſſe être.

Quoi qu'en général, je faſſe très-peu de cas des étiquettes de procédés, & que j'en aye depuis long-tems ſecoué le joug plus peſant qu'utile, je penſe avec vous qu'il auroit convenu d'obtenir l'agrément de la République ou du Conſeil, comme c'eſt aſſez l'uſage en pareil cas; & j'étois ſi bien de cet avis, que mon voyage fut fait en partie, dans l'intention de ſolliciter cet agrément; mais il me fallut peu de tems & d'obſervations pour reconnoitre l'impoſſibilité de l'obtenir; je ſentis que demander une telle permiſſion, c'étoit vouloir un refus, & qu'alors ma démarche qui péche tout au plus contre une certaine bienſéance dont pluſieurs ſe font diſpenſés, ſeroit par-là devenue une déſobéiſſance condamnable, ſi j'avois perſiſté, ou l'étourderie d'un ſot, ſi j'euſſe abandonné mon deſſein: car ayant appris que dès le

mois de Mai dernier, il s'étoit fait à mon insçu des copies de l'ouvrage & de la Dédicace, dont je n'étois plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étois pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avois prévues; or, vous savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes, on invite les hommes à s'en passer: c'est ainsi que l'excessive circonspection du feu Chancelier, sur l'impression des meilleurs livres, fit enfin qu'on ne lui présentoit plus de manuscrits, & que les livres ne s'imprimoient pas moins, quoique cette impression faite contre les loix, fût réellement criminelle, au lieu qu'une Dédicace non communiquée, n'est tout au plus qu'une impolitesse; & loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est au fond plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi; car il y a je ne sais quoi de lâche, à demander aux gens la permission de les louer, & d'indécent à l'accorder. Ne croyez pas, non plus,

qu'une telle conduite soit sans exemple : je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation Françoise, d'autres au peuple Anglois, sans qu'on ait fait un crime aux Auteurs de n'avoir eu pour cela ni le consentement de la nation, ni celui du Prince qui surement leur eût été refusé, parce que dans toute Monarchie, le roi veut être l'Etat lui tout seul, & ne prétend pas que le peuple soit quelque chose.

Au reste, si j'avois eu à m'ouvrir à quelqu'un sur cette affaire, ç'auroit été à M. le Premier moins qu'à qui que ce soit au monde. J'honore & j'aime trop ce digne & respectable Magistrat, pour avoir voulu le compromettre en la moindre chose, & l'exposer au chagrin de déplaire peut-être à beaucoup de gens, en favorisant mon projet ; ou d'être forcé, peut-être, à le blâmer contre son propre sentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi long-tems sur les matieres de Gouvernement, je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'Etat qu'un sage Magistrat est obligé de suivre, quoiqu'il en sente lui-même toute la frivolité.

Vous conviendrez que je ne pouvois

obtenir l'aveu du Conſeil, ſans que mon ouvrage fût examiné ; or, penſez-vous que j'ignore ce que c'eſt que ces examens, & combien l'amour-propre des cenſeurs les mieux intentionnés, & les préjugés des plus éclairés, leur font mettre d'opiniâtreté & de hauteur à la place de la raiſon, & leur font rayer d'excellentes choſes, uniquement parce qu'elles ne ſont pas dans leur maniere de penſer, & qu'ils ne les ont pas méditées auſſi profondément que l'Auteur ? N'ai-je pas eu ici mille altercations avec les miens ? Quoique gens d'eſprit & d'honneur, ils m'ont toujours déſolé par de miſérables chicanes, qui n'avoient ni le ſens commun, ni d'autre cauſe qu'une vile puſillanimité, ou la vanité de vouloir tout ſavoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais cédé, parce que je ne céde qu'à la raiſon ; le Magiſtrat a été notre juge, & il s'eſt toujours trouvé que les cenſeurs avoient tort. Quand je répondis au Roi de Pologne, je devois ſelon eux, lui envoyer mon manuſcrit, & ne le publier qu'avec ſon agrément : c'étoit, prétendoient-ils, manquer de reſpect au pere de la Reine que de l'attaquer publiquement,

fur-tout avec la fierté qu'ils trouvoient dans ma réponse ; & ils ajoutoient même, que ma sureté exigeoit des précautions ; je n'en ai pris aucune ; je n'ai point envoyé mon manuscrit au Prince ; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, & l'événement a prouvé que j'avois raison. Mais à Geneve il n'en iroit pas comme ici ; la décision de mes censeurs feroit sans appel ; je me verrois réduit à me taire, ou à donner sous mon nom, le sentiment d'autrui ; & je ne veux faire ni l'un ni l'autre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur ; je n'en aurois jamais de plus févere, & mes principes n'en ont pas besoin d'autres, non plus que mes mœurs : puisque tous ces gens-là regardent toujours à mille choses étrangeres dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur & incorruptible qui ne passe rien de mauvais, & ne condamne rien de bon, & qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi. J'espere que vous trouverez qu'il n'a pas mal fait son devoir dans l'ouvrage en quef-

tion, dont tout le monde ſera content, & qui n'auroit pourtant obtenu l'approbation de perſonne.

Vous devez ſentir encore, que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé, eſt toute à mon préjudice & à l'avantage du Gouvernement. S'il y a quelque choſe de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir ; s'il y a quelque choſe de mauvais, on pourra le déſavouer ; on pourra m'approuver ou me blâmer ſelon les intérêts particuliers, ou le jugement du public. On pourroit même proſcrire mon livre, ſi l'Auteur & l'Etat avoient ce malheur que le Conſeil n'en fût pas content ; toutes choſes qu'on ne pourroit plus faire, après en avoir approuvé la Dédicace. En un mot, ſi j'ai bien dit en l'honneur de ma Patrie, la gloire en ſera pour elle : ſi j'ai mal dit, le blâme en retombera ſur moi ſeul. Un bon citoyen peut-il ſe faire un ſcrupule d'avoir à courir de tels riſques ?

Je ſupprime toutes les conſidérations perſonnelles qui peuvent me regarder, parce qu'elles ne doivent jamais entrer dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour

l'utilité publique. Si le détachement d'un cœur qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'ose me croire appellé à cette vocation sublime : c'est pour faire aux hommes du bien selon mon pouvoir, que je m'abstiens d'en recevoir d'eux, & que je chéris ma pauvreté & mon indépendance. Je ne veux point supposer que de tels sentimens puissent jamais me nuire auprès de mes concitoyens ; & c'est sans le prévoir, ni le craindre, que je prépare mon ame à cette derniere épreuve, la seule à laquelle je puisse être sensible. Croyez que je veux être jusqu'au tombeau, honnête, vrai, & citoyen zélé ; & que s'il falloit me priver à cette occasion, du doux séjour de la Patrie, je couronnerois ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes & de la vérité, par celui de tous qui coûte le plus à mon cœur, & qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul ; j'aurois pu vous en écrire une pour être vue dans un style fort différent ; mais outre que ces petites adresses répu-

gnent à mon caractere, elles ne répugneroient pas moins à ce que je connois du vôtre ; & je me saurai gré toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, & de me confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur avec attendrissement & respect.



LETTRE
A M. VERNES.

A Paris le 2 Avril 1755.

POUR le coup, Monſieur, voici bien du retard ; mais outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez ſonger qu'un ouvrier & un malade ne diſpoſent pas de leur tems comme ils aimeroient le mieux. D'ailleurs, l'amitié ſe plaît à pardonner, & l'on n'y met gueres la ſévérité qu'à la place du ſentiment. Ainſi je crois pouvoir compter ſur votre indulgence.

Vous voilà donc, Meſſieurs, devenus Auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous : j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monumens, ſe contenter de porter des matériaux, & d'architectes ſe faire manœuvres. Qu'eſt-ce qu'un livre périodique ? Un ouvrage éphemere, ſans mérite & ſans utilité, dont la lecture négligée & mépriſée par des

gens de Lettres, ne sert qu'à donner aux femmes & aux sots de la vanité sans instruction, & dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garderobe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des pieces dans les journaux & jusques dans le *Mercure*, & à compiler des compilations ? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il est impossible que pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du cœur coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zele pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulieres ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que si vous ne songez qu'à cette utilité l'agrément n'en souffrira point ? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis, & qu'avec tout l'esprit & toutes les connoissances imaginables, le goût ne peut assez se perfectionner dans une

petite ville, pour y acquérir cette ſureté néceſſaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre eſt excellent, qui le ſentira? S'il eſt médiocre & par conſéquent déteſtable; auſſi ridicule que le mercure Suiſſe, il mourra de ſa mort naturelle après avoir amuſé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, Monſieur, ce n'eſt point cette eſpece d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves & profonds peuvent nous honorer, tout le colifichet de cette petite philoſophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets tels que la vertu & la liberté étendent & fortifient l'eſprit, les petits tels que la poéſie & les beaux-arts lui donnent plus de délicateſſe & de ſubtilité. Il faut un téleſcope pour les uns & un microſcope pour les autres, & les hommes accoutumés à meſurer le ciel, ne ſauroient diſſéquer des mouches; voilà pourquoi Geneve eſt le pays de la ſageſſe & de la raiſon, & Paris le ſiége du goût. Laiſſons-en donc les rafinemens à ces myopes de la littérature, qui paſſent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez; ſachons être plus fiers du goût qui

nous manque qu'eux de celui qu'ils ont ; & tandis qu'ils feront des journaux & des brochures pour les ruelles, tâchons de faire des livres utiles & dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés, & si vous persistez dans votre projet, je ferai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal.

LETTRE

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE (*).

Aux Délices près de Geneve 1755.

J'AI reçu, Monſieur, votre nouveau livre contre le genre-humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités, & vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la ſociété humaine, dont notre ignorance & notre foibleſſe ſe promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'eſprit à vouloir nous rendre bêtes: il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant comme il y a plus de ſoixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je

---

(*) L'Auteur de cette lettre la fit imprimer un peu changée & augmentée. La voici telle qu'il me l'écrivit.

ſens malheureuſement qu'il m'eſt impoſſible de la reprendre, & je laiſſe cette allure naturelle à ceux qui en ſont plus dignes que vous & moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les Sauvages du Canada, premiérement parce que les maladies auxquelles je ſuis condamné me rendent un médecin d'Europe néceſſaire; ſecondement parce que la guerre eſt portée dans ce pays-là, & que les exemples de nos nations ont rendu les Sauvages preſque auſſi méchans que nous. Je me borne à être un ſauvage paiſible dans la ſolitude que j'ai choiſie auprès de votre patrie où vous devriez être.

J'avoue avec vous que les belles-lettres & les ſciences ont cauſé quelquefois beaucoup de mal.

Les ennemis du Taſſe firent de ſa vie un tiſſu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les priſons à ſoixante & dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre, & ce qu'il y a de plus honteux, c'eſt qu'ils l'obligerent à ſe retracter.

Dès que vos amis eurent commencé le Dictionnaire Encyclopédique, ceux qui oſoient être leurs rivaux, les

traiterent de Déïstes, d'Athées, & même de Jansénistes. Si j'osois me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferois voir une troupe de misérables acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'Œdipe ; une bibliothéque de calomnies ridicules imprimée contre moi ; un prêtre exjésuite que j'avois sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires, du service que je lui avois rendu ; un homme plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du siecle de Louis XIV, avec des notes où la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées ; un autre qui vend à un Libraire une prétendue histoire universelle sous mon nom, & le Libraire assez avide ou assez sot pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits & de noms estropiés ; & enfin des hommes assez lâches & assez méchans, pour m'imputer cette rapsodie. Je vous ferois voir la société infectée de ce genre d'hommes, inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de

laquais soit de manœuvre, & sachant malheureusement lire & écrire, se font courtiers de la littérature, volent des manuscrits, les défigurent & les vendent. Je pourrois me plaindre qu'une plaisanterie, faite il y a plus de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, court aujourd'hui le monde par l'infidélité & l'infâme avarice de ces malheureux, qui l'ont défigurée avec autant de sottise que de malice, & qui, au bout de trente ans, vendent par-tout cet ouvrage, lequel certainement n'est plus le mien, & qui est devenu le leur. J'ajouterois qu'en dernier lieu, on a osé fouiller dans les archives les plus respectables, & y voler une partie des mémoires que j'y avois mis en dépôt, lorsque j'étois Historiographe de France, & qu'on a vendu à un Libraire de Paris le fruit de mes travaux. Je vous peindrois l'ingratitude, l'imposture, & la rapine me poursuivant jusqu'aux pieds des Alpes, & jusqu'au bord de mon tombeau.

Mais, Monsieur, avouez aussi que ces épines attachées à la littérature & à la réputation, ne sont que des fleurs

ſieurs en comparaiſon des autres maux qui de tous tems ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Lucrece, ni Virgile, ni Horace, ne furent les auteurs des proſcriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécille Lépide, de ce tyran ſans courage Octave Cepias ſurnommé ſi lâchement Auguſte.

Avouez que le badinage de Marot n'a pas produit la St. Barthelemi, & que la tragédie du Cid ne cauſa pas les guerres de la Fronde. Les grands crimes n'ont été commis que par de célebres ignorans. Ce qui fait & fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'eſt l'inſatiable cupidité & l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-Kan qui ne ſavoit pas lire, juſqu'à un commis de la douane qui ne ſait que chiffrer. Les lettres nourriſſent l'ame, la rectifient, la conſolent, & elles font même votre gloire dans le tems que vous écrivez contre elles. Vous êtes comme Achille qui s'emporte contre la gloire, & comme le pere Mallebranche dont l'imagination brillante écrivoit contre l'imagination.

Monſieur Chappuis m'apprend que

votre ſanté eſt bien mauvaiſe; il faudroit la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, & brouter nos herbes.

Je ſuis très-philoſophiquement & avec la plus tendre eſtime,

Monſieur, votre &c.



RÉPONSE.

A Paris le 10 Septembre 1755.

C'EST à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir & vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens, & j'espere qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asyle que vous avez choisi : éclairez un peuple digne de vos leçons; &, vous qui savez si bien peindre les vertus & la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le

peu que j'en ai perdu. A votre égard, Monſieur, ce retour ſeroit un miracle, ſi grand à la fois & ſi nuiſible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire & qu'au Diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; perſonne au monde n'y réuſſiroit moins que vous. Vous nous redreſſez trop bien ſur nos deux pieds pour ceſſer de vous tenir ſur les vôtres.

Je conviens de toutes les diſgraces qui pourſuivent les hommes célebres dans les Lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, & qui ſemblent indépendans de nos vaines connoiſſances. Les hommes ont ouvert ſur eux-mêmes tant de ſources de miſeres, que quand le haſard en détourne quelqu'une, ils n'en ſont gueres moins inondés. D'ailleurs, il y a dans le progrès des choſes des liaiſons cachées que le vulgaire n'apperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du ſage quand il y voudra réfléchir. Ce n'eſt ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Séneque, ni Tacite; ce ne ſont ni les ſavans, ni les poëtes qui ont produit les malheurs de Rome & les crimes des Romains: mais ſans le poiſon lent & ſecret qui corrompit

peu-à-peu le plus vigoureux Gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrece, ni Sallufte n'euffent point exifté ou n'euffent point écrit. Le fiecle aimable de Lélius & de Térence amenoit de loin le fiecle brillant d'Augufte & d'Horace, & enfin les fiecles horribles de Séneque & de Néron, de Domitien & de Martial. Le goût des Lettres & des Arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; & s'il eft vrai que tous les progrès humains font pernicieux à l'efpece, ceux de l'efprit & des connoiffances qui augmentent notre orgueil & multiplient nos égaremens, accélérent bientôt nos malheurs. Mais il vient un tems où le mal eft tel, que les caufes mêmes qui l'ont fait naître, font néceffaires pour l'empêcher d'augmenter; c'eft le fer qu'il faut laiffer dans la plaie, de peur que le bleffé n'expire en l'arrachant. Quant à moi, fi j'avois fuivi ma premiere vocation, & que je n'euffe ni lu ni écrit, j'en aurois fans doute été plus heureux. Cependant, fi les Lettres étoient maintenant anéanties, je ferois privé du feul plaifir qui me refte. C'eft dans leur fein que je me confole de tous mes

maux : c'eſt parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, & que j'apprends à jouir de la vie ſans craindre la mort. Je leur dois le peu que je ſuis ; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous ; mais conſultons l'intérêt dans nos affaires & la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des Philoſophes, des Hiſtoriens, des Savans pour éclairer le monde & conduire ſes aveugles habitans ; ſi le ſage Memnon m'a dit vrai, je ne connois rien de ſi fou qu'un peuple de ſages.

Convenez-en, Monſieur ; s'il eſt bon que les grands génies inſtruiſent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs inſtructions : ſi chacun ſe mêle d'en donner, qui les voudra recevoir ? Les boiteux, dit Montaigne, ſont mal propres aux exercices du corps, & aux exercices de l'eſprit les ames boiteuſes.

Mais en ce ſiecle ſavant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres. Le peuple reçoit les écrits des ſages pour les juger non pour s'inſtruire. Jamais on ne vit tant de dandins. Le théâtre en fourmille, les cafés retentiſſent de leurs ſentences ;

ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits, & j'entends critiquer l'Orphelin (*), parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-ils les beautés.

Recherchons la premiere source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, & que ce que nous ne savons point, nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or, quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs, que la fureur de savoir tout? si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit. Si les seuls Philosophes en eussent réclamé le titre, l'Encyclopédie n'eût point eu de persécuteurs. Si cent Myrmidons n'aspiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

(*) Tragédie de M. de Voltaire qu'on jouoit dans ce tems-là.

Ne ſoyez donc pas ſurpris de ſentir quelques épines inſéparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis ſont les acclamations ſatiriques qui ſuivent le cortege des triomphateurs : c'eſt l'empreſſement du public pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falſifications n'y ſont pas faciles, car le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire par l'intérêt que je prends à votre repos & à notre inſtruction. Mépriſez de vaines clameurs par leſquelles on cherche moins à vous faire du mal, qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre eſt une terrible réponſe à des injures imprimées ; & qui vous oſeroit attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables ?

Je ſuis ſenſible à votre invitation ; & ſi cet hiver me laiſſe en état d'aller au printems habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches, & quant aux herbes de votre verger, je crains

bien de n'y en trouver d'autres que le Lotos, qui n'eſt pas la pâture des bêtes, & le Moly qui empêche les hommes de le devenir.

Je ſuis de tout mon cœur & avec reſpect, &c.



BILLET

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE.

MONSIEUR Rouſſeau a dû recevoir de moi une lettre de remerciement. Je lui ai parlé dans cette lettre des dangers attachés à la littérature. Je ſuis dans le cas d'eſſuyer ces dangers : On fait courir dans Paris des ouvrages ſous mon nom. Je dois ſaiſir l'occaſion la plus favorable de les déſavouer. On m'a conſeillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M. Rouſſeau, & de m'étendre un peu ſur l'injuſtice qu'on me fait, & qui peut m'être très-préjudiciable. Je lui en demande la permiſſion. Je ne peux mieux m'adreſſer en parlant des injuſtices des hommes, qu'à celui qui les connoît ſi bien.

LETTRE

A MONSIEUR

DE VOLTAIRE,

En réponse au Billet précédent.

A Paris le 20 Septembre 1755.

EN arrivant, Monsieur, de la campagne où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité : car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre & ma réponse, j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, & qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, & qui se propose, dit-on, de les insérer à la fin de sa critique. M. Bouchaud aggrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage ; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscrétion que, vu le contenu de votre

lettre, je n'avois eue que pour une bonne fin. Heureusement, Monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avois craint. En approuvant une publication qui me fait honneur & qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promtitude avec laquelle ces lettres ont couru, sans votre consentement ni le mien.

Je suis avec les sentimens du plus sincere de vos admirateurs, Monsieur, &c.

P. S. Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.



LETTRE

A M. DE BOISSI,

de l'Académie Françoise, Auteur du Mercure de France.

A Paris le 4 Novembre 1755.

QUAND je vis, Monſieur, paroître dans le Mercure, ſous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avois reçue de lui, je ſuppoſai que vous aviez obtenu pour cela ſon conſentement; & comme il avoit bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avois qu'à me louer de ſon procédé, ſans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penſer du galimathias que vous avez inſéré dans le Mercure ſuivant ſous le titre de ma réponſe? Si vous me dites que votre copie étoit incorrecte, je demanderai qui vous forçoit d'employer une lettre viſiblement incorrecte, qui n'eſt remarquable que par ſon abſurdité? Vous abſtenir d'inſérer dans

votre ouvrage des écrits ridicules, eſt un égard que vous devez, ſinon aux Auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, Monſieur, que je conſentirois à la publication de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer ſous mon nom? S'il eſt peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui ſans l'aveu des auteurs, il l'eſt beaucoup moins de les leur attribuer ſans être ſûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles ſoient d'eux, & bien moins encore lorſqu'il eſt à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a. Le Libraire de M. de Voltaire qui avoit à cet égard plus de droit que perſonne, a mieux aimé s'abſtenir d'imprimer la mienne que de l'imprimer ſans mon conſentement, qu'il avoit eu l'honnêteté de me demander. Il me ſemble qu'un homme auſſi juſtement eſtimé que vous ne devroit pas recevoir d'un Libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, Monſieur, à me plaindre du vôtre en cette occaſion, que, dans le même volume où vous avez mis, ſous mon nom, un écrit auſſi mutilé, vous crai-

gnez avec raiſon d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne ſoient pas de lui. Si un tel égard n'étoit dû qu'à la conſidération, je me garderois d'y prétendre ; mais il eſt un acte de juſtice, & vous la devez à tout le monde.

Comme il eſt bien plus naturel de m'attribuer une ſotte lettre qu'à vous un procédé peu régulier, & que par conſéquent je reſterois chargé du tort de cette affaire, ſi je négligeois de m'en juſtifier ; je vous ſupplie, de vouloir bien inſérer ce déſaveu dans le prochain Mercure, & d'agréer, Monſieur, mon reſpect & mes ſalutations.



LETTRE
A M. VERNES.

Paris le 28 Mars 1756.

RECEVEZ, mon cher Concitoyen, une lettre très-courte, mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous; c'eſt à regret que je vois prolonger le tems qui doit nous rapprocher, mais je déſeſpere de pouvoir m'arracher d'ici cette année; quoi qu'il en ſoit, ou je ne ſerai plus en vie, ou vous m'embraſſerez au printems 57; voilà une réſolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *Economie*; je le crois bien; mon cœur me l'a dicté, & le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez deſſein de l'employer dans votre *Choix Littéraire*; n'oubliez pas de conſulter l'*errata*. J'avois fait quelque choſe que je vous deſtinois, mais ce qui vous ſurprendra fort, c'eſt que cela s'eſt trouvé ſi gai & ſi fol, qu'il n'y a

nul moyen de l'employer, & qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami. Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connoît pas, ainsi il n'y a nulle brouillerie entre Monsieur Palissot & moi. On prétendoit cet hiver qu'il m'avoit joué à Nanci devant le Roi de Pologne, & je n'en fis que rire; on ajoutoit qu'il avoit aussi joué feue Madame la marquise du Châtelet, femme considérable par son mérite personnel & par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme étant l'une des grandes Maisons de ce pays-là, & à la cour du Roi de Pologne où elle avoit beaucoup d'amis, à commencer par le Roi même; il me parut que tout le monde étoit choqué de cette imprudence, que l'on appelloit impudence. Voilà ce que j'en savois quand je reçus une lettre de M. le Comte de Tressan, qui en occasionna d'autres, dont je n'ai jamais parlé à personne, mais

dont je crois vous devoir envoyer copie ſous le ſecret, ainſi que de mes réponſes ; car quelque indifférence que j'aye pour les jugemens du Public, je ne veux pas qu'ils abuſent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu ſur le cœur la moindre choſe contre M. Paliſſot, mais je doute qu'il me pardonne aiſément le ſervice que je lui ai rendu.

Bonjour, mon bon & cher Concitoyen ; ſoyons toujours gens de bien, & laiſſons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.



LETTRE

DE M. LE COMTE

DE TRESSAN (*).

A Toul ce 20 Décembre 1755.

VOUS connoîtrez, Monſieur, par la lettre du Roi de Pologne que j'envoie à M. d'Alembert, à quel point ce Prince eſt indigné de l'attentat du ſieur Paliſſot. Il eſt tout ſimple, il eſt bien ſûr que vous auriez trop mépriſé Paliſſot, pour être ému par la ſottiſe qu'il vient de faire. Mais le Roi de Pologne mérite d'avoir des ſerviteurs attachés, & je ſuis trop jaloux de ſa gloire pour n'avoir pas rempli dans cette occaſion des devoirs auſſi chers à mon cœur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, Monſieur, mais je ſuis lié d'une tendre amitié avec vos compatriotes. Je regarde Geneve comme

(*) Ces lettres furent imprimées à l'inſçu de M. Rouſſeau.

la ville de l'Europe où la jeunesse reçoit la plus excellente éducation. J'ai toujours sous mes ordres beaucoup de jeunes officiers Genevois. Je n'en vois aucun sortir de sa famille, sans prouver qu'il a des mœurs & de la littérature. Si l'ancienne amitié dont plusieurs de vos amis m'honorent, si l'amour que j'ai pour les sciences & les lettres que vous enrichissez tous les jours, peut m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empressement, Monsieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris, & je vous prie de recevoir avec plaisir & amitié la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre &c.



RÉPONSE

A LA

LETTRE PRÉCÉDENTE.

A Paris le 26 Décembre 1755.

JE vous honorois, Monſieur, comme nous faiſons tous ; il m'eſt doux de joindre la reconnoiſſance à l'eſtime, & je remercierois volontiers M. Paliſſot de m'avoir procuré, ſans y ſonger, des témoignages de vos bontés qui me permettent de vous en donner de mon reſpect. Si cet Auteur a manqué à celui qu'il devoit, & que doit toute la terre au Prince qu'il vouloit amuſer, qui plus que moi doit le trouver inexcuſable ? Mais ſi tout ſon crime eſt d'avoir expoſé mes ridicules, c'eſt le droit du théâtre ; je ne vois rien en cela de répréhenſible pour l'honnête homme, & j'y vois pour l'Auteur le mérite d'avoir ſu choiſir un ſujet très-riche. Je vous prie donc, Monſieur, de ne pas écou-

ter là-dessus le zele que l'amitié & la générosité inspirent à M. d'Alembert, & de ne point chagriner pour cette bagatelle, un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine, & qui porteroit avec douleur la disgrace du Roi de Pologne & la vôtre.

Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Genevois est naturellement bon, il a l'ame honnête, il ne manque pas de sens, & il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout-à-fait au bien. Permettez-moi, Monsieur, d'exhorter ces jeunes Officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés, & à perfectionner sous vos yeux, les qualités qu'ils vous doivent peut-être, & que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre, moi le Philosophe: notre étude commune sera l'homme de bien, & vous serez toujours notre maître.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE

DE M. LE COMTE

DE TRESSAN.

A Lunéville ce 1 Janvier 1756.

RECEVEZ, Monſieur, le prix de la vertu la plus pure. Vos ouvrages nous la font aimer, en nous peignant ſes charmes dans leur premiere ſimplicité; vous venez de l'enſeigner dans ce moment par l'acte le plus généreux & le plus digne de vous.

Le Roi de Pologne, Monſieur, attendri, édifié par votre lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de ſon eſtime, qu'en ſouſcrivant à la grace que ſeul aujourd'hui vous pouviez prononcer.

M. Paliſſot ne ſera point chaſſé de la ſociété de Nanci, mais cette anecdote littéraire doit être inſcrite dans ſes regiſtres, & vous ne pouvez nous blâmer de conſerver dans la mémoire des hommes, avec les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos ouvra-

ges, Monsieur, & desirant d'affermir dans mon cœur les sentimens qui sont si naturels dans le vôtre, je n'ai fait que ce que j'ai dû, & sans l'ordre du Roi de Pologne, qui m'a chargé de vous faire passer sa lettre, je n'aurois point osé vous faire connoître tout mon zele.

Vous me promettez, Monsieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, & moi je vous promets de vous écouter avec confiance, & de travailler de bonne foi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez-moi d'avoir donné plusieurs copies de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; malgré l'estime trop honorable pour moi que vous m'y témoignez, je sens qu'on doit m'oublier en lisant cette lettre, & ne s'occuper que du grand homme qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice, & pour le triomphe de la vertu. J'ai l'honneur d'être avec la plus haute estime & l'attachement le plus sincere,

Monsieur, votre &c.

LETTRE

LETTRE

A M. LE COMTE

DE TRESSAN.

A Paris le 7 Janvier 1756.

QUELQUE danger, Monſieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remerciemens que je vous dois, des remarques ſur l'enrégiſtrement de l'affaire de M. Paliſſot ; & je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du Roi de Pologne, ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont Sa Majeſté m'honore en cette occaſion, qu'à condition que tout ſoit oublié. J'oſe dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grace incomplete, & qu'il n'y a qu'un pardon ſans réſerve qui ſoit digne de ſa grande ame. D'ailleurs, eſt-ce faire grace que d'éterniſer la punition, & les regiſtres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ſes membres ? Enfin, quel-

que peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions, à ce point, d'inscrire comme un acte de vertu, ce qui n'est qu'un procédé des plus simples, que tout homme de Lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, Monsieur, la bonne œuvre que vous avez si bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit & donné plus de chagrin à M. Palissot, que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez; ce sont des leçons séveres dont je ferai mon profit; car je n'ignore pas, & cette lettre en fait foi, qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, Monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissemens à nos entrevues; j'attends avec empressement le plaisir que vous me promettez, & vous verrez que, de maniere ou d'autre, vous ne me louerez plus, lorsque nous nous connoîtrons.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE

DE M. LE COMTE

DE TRESSAN.

A Lunéville ce 11 Janvier 17..

VOUS serez obéi, Monsieur ; il est bien juste que vous jouissiez de l'empire que vous vous acquérez sur les esprits. Je vous avoue, cependant, que j'aurois encore balancé à vous accorder tout pour M. Palissot, sans une lettre que j'ai reçue de Paris en même tems que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. On commence par m'assurer d'une amitié à toute épreuve, & c'est en conséquence de ce sentiment qu'on m'avertit qu'on sort d'une compagnie nombreuse & brillante, où l'on s'est déchaîné contre moi au sujet de l'affaire de M. Palissot, & que même on s'y est dit l'un à l'autre à l'oreille, une épigramme faite contre moi.

Cette lettre m'a déterminé sur le champ, Monsieur, à suivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui

dans le cas d'avoir à pardonner auſſi à M. Paliſſot ſans nulle reſtriction, trop heureux qu'il me procure cette occaſion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons. J'ai répondu à cette perſonne avec la vérité la plus ſimple, je lui ai mandé ce qui s'eſt paſſé, ce que j'avois fait, ce que vous m'avez empêché d'achever; n'en parlons plus; & que M. Paliſſot puiſſe être aſſez heureux pour ne jetter jamais des pierres qu'à des ſages. Si je le ſuis dans ce moment, lui & moi vous le devons également. Je conſens de bon cœur à ne vous plus louer, lorſque j'aurai le bonheur de vous voir & de vous entendre. Alors ma façon de vous applaudir ſera utile, & répondra à vos vues. Juſqu'à ce moment, permettez-moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages & pour votre cœur, égale l'attachement que je vous ai voué pour le reſte de ma vie.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, &c.

❀

LETTRE
A M. LE COMTE
DE TRESSAN.

A Paris le 23 Janvier 1756.

J'APPRENDS, Monſieur, avec une vive ſatisfaction que vous avez entiérement terminé l'affaire de M. Paliſſot, & je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaiſir qu'elle a pu vous occaſionner; car ceux de cette eſpece ne ſont gueres ſenſibles à l'homme ſage, & d'ailleurs vous ſavez mieux que moi, que dans les chagrins qui peuvent ſuivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureuſement achevé celle-ci, il ne nous reſte plus rien à deſirer, à vous & à moi, que de n'en plus entendre parler.

Je ſuis avec reſpect, &c.

LETTRE
A M. DE SCHEYB,
Secrétaire des Etats de la Basse-Autriche.

A l'Hermitage le 15 Juillet 1756.

VOus me demandez, Monsieur, des louanges pour vos Augustes Souverains, & pour les Lettres qu'ils font fleurir dans leurs Etats. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé sujet de l'Impératrice & un bon citoyen de la République des Lettres. Sans avoir l'honneur de vous connoître, je dois juger à la ferveur qui vous anime que vous vous acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, & que vous exercez à la fois les fonctions d'homme d'Etat au gré de Leurs Majestés, & celles d'Auteur au gré du public.

A l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, Monsieur, que je ne serois pas le premier Républi-

cain qui auroit encensé le trône, ni le premier ignorant qui chanteroit les arts; mais je suis si peu propre à remplir dignement vos intentions que mon insuffisance est mon excuse, & je ne sais comment les grands noms que vous citez vous ont laissé songer au mien. Je vois, d'ailleurs, au ton dont la flatterie usa de tout tems avec les Princes vulgaires, que c'est honorer ceux qu'on estime que de les louer sobrement, car on sait que les Princes loués avec le plus d'excès sont rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or, il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, sur-tout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai respect pour l'Empereur & l'Impératrice-Reine dans les écrits des Auteurs célebres dont vous me parlez que dans mon silence, & que ce seroit une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talens.

Vous me pressez aussi de vous dire si Leurs Majestés Impériales ont bien fait de consacrer de magnifiques éta-

bliſſemens & des ſommes immenſes à des leçons publiques dans leur Capitale, & après la réponſe affirmative de tant d'illuſtres Auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, Monſieur, je n'ai pas les lumieres néceſſaires pour me déterminer auſſi promptement, & je ne connois pas aſſez les mœurs & les talens de vos compatriotes pour en faire une application ſure à votre queſtion. Mais voici là-deſſus le précis de mon ſentiment ſur lequel vous pourrez mieux que moi tirer la concluſion.

Par rapport aux mœurs. Quand les hommes ſont corrompus, il vaut mieux qu'ils ſoient ſavans qu'ignorans; quand ils ſont bons, il eſt à craindre que les ſciences ne les corrompent.

Par rapport aux talens. Quand on en a, le ſavoir les perfectionne & les fortifie; quand on en manque, l'étude ôte encore la raiſon, & fait un pédant & un ſot d'un homme de bon ſens & de peu d'eſprit.

Je pourrois ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les ſciences, dans quelque ſiecle que naiſſe un grand homme, il eſt toujours un grand homme, car la ſource de ſon

mérite n'eſt pas dans les livres, mais dans ſa tête, & ſouvent les obſtacles qu'il trouve & qu'il ſurmonte ne font que l'élever & l'agrandir encore. On peut acheter la ſcience, & même les ſavans, mais le génie qui rend le ſavoir utile ne s'achete point; il ne connoît ni l'argent, ni l'ordre des Princes, il ne leur appartient point de le faire naître, mais ſeulement de l'honorer, il vit & s'immortaliſe avec la liberté qui lui eſt naturelle, & votre illuſtre Métaſtaſe lui-même, étoit déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli par Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai progrès des talens avec la protection que les Souverains peuvent leur accorder. Les ſciences régnent pour ainſi dire à la Chine depuis deux mille ans & n'y peuvent ſortir de l'enfance, tandis qu'elles ſont dans leur vigueur en Angleterre où le gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe eſt vainement inondée de gens de Lettres, les gens de mérite y ſont toujours rares; les écrits durables le ſont encore plus, & la poſtérité croira qu'on fit bien peu de Livres dans ce même ſiecle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier,

il se présente, Monsieur, une observation bien simple. L'Impératrice & ses Augustes Ancêtres n'ont pas eu besoin de gager des historiens & des poëtes pour célébrer les grandes choses qu'ils vouloient faire, mais ils ont fait de grandes choses & elles ont été consacrées à l'immortalité comme celles de cet ancien Peuple qui savoit agir & n'écrivoit point. Peut-être manquoit-il à leurs travaux le plus digne de les couronner, parce qu'il est le plus difficile : c'est de soutenir à l'aide des Lettres tant de gloire acquise sans elles.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, assez d'autres donneront aux protecteurs des sciences & des arts des éloges que Leurs Majestés Impériales partageront avec la plupart des Rois : pour moi, ce que j'admire en Elles & qui leur est plus véritablement propre, c'est leur amour constant pour la vertu & pour tout ce qui est honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été long-tems barbare, mais je dis qu'il étoit plus aisé d'établir les beaux-arts chez les Huns, que de faire de la plus grande Cour de l'Europe une école de bonnes mœurs.

Au reste, je dois vous dire que votre

lettre ayant été adressée à Geneve avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route, ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussi-tôt que je l'aurois voulu.

Je suis autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre.

Monsieur, &c.



LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci le 18 Février 1758.

OUI, mon cher Concitoyen, je vous aime toujours, & ce me semble plus que jamais; mais je suis accablé de mes maux; j'ai bien de la peine à vivre dans ma retraite d'un travail peu lucratif; je n'ai que le tems qu'il me faut pour gagner mon pain, & le peu qui m'en reste est employé pour souffrir & me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleurs de toute espece, & je me trouve tellement affoibli, que je commence à craindre que la force & les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet; je me console de cette impuissance par la considération de l'état où je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous? Hélas, il falloit y vivre! Qu'importe où l'on laisse son cadavre? Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon cœur dans ma patrie; il n'en est jamais sorti.

Je n'ai point eu occaſion d'exécuter votre commiſſion auprès de M. d'Alembert. Comme nous ne nous ſommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point; &, confiné dans ma ſolitude, je n'ai conſervé nulle eſpece de relation avec Paris; j'en ſuis comme à l'autre bout de la terre, & ne ſais pas plus ce qui s'y paſſe qu'à Pekin. Au reſte, ſi l'article dont vous me parlez eſt indiſcret & répréhenſible, il n'eſt aſſurément pas offenſant. Cependant, s'il peut nuire à votre Corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, quoi qu'à vous dire le vrai, j'aye un peu d'averſion pour les détails où cela peut entraîner, & qu'en général je n'aime gueres, qu'en matiere de foi l'on aſſujettiſſe la conſcience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, & bien m'en prend; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant beſoin que moi. J'ai paſſé ma vie parmi les incrédules, ſans me laiſſer ébranler; les aimant, les eſtimant beaucoup, ſans pouvoir ſouffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les ſavois pas combattre, mais que je ne voulois pas les croire; la philoſophie n'ayant ſur

ces matieres ni fond ni rive, manquant d'idées primitives & de principes élémentaires, n'eſt qu'une mer d'incertitudes & de doutes, dont le Métaphyſicien ne ſe tire jamais. J'ai donc laiſſé là la raiſon, & j'ai conſulté la nature, c'eſt-à-dire, le ſentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raiſon. Je leur ai laiſſé arranger leurs chances, leurs ſorts, leur mouvement néceſſaire; &, tandis qu'ils bâtiſſoient le monde à coups de dez, j'y voyois, moi, cette unité d'intentions qui me faiſoit voir, en dépit d'eux, un principe unique; tout comme s'ils m'avoient dit que l'Iliade avoit été formée par un jet fortuit de caracteres, je leur aurois dit, très-réſolument; cela peut être, mais cela n'eſt pas vrai; & je n'ai point d'autre raiſon pour n'en rien croire ſi ce n'eſt que je n'en crois rien. Préjugé que cela! diſent-ils. Soit; mais que peut faire cette raiſon ſi vague, contre un préjugé plus perſuaſif qu'elle? Autre argumentation ſans fin contre la diſtinction des deux ſubſtances; autre perſuaſion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre & ma penſée; & ce qui m'a paru plaiſant

en ceci, c'eſt de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres ſophiſmes, au point d'aimer mieux donner le ſentiment aux pierres que d'accorder une ame à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, & Dieu ne ſeroit pas juſte ſi mon ame n'étoit immortelle. Voilà, ce me ſemble, ce que la Religion a d'eſſentiel & d'utile; laiſſons le reſte aux diſputeurs. A l'égard de l'éternité des peines, elle ne s'accorde ni avec la foibleſſe de l'homme, ni avec la juſtice de Dieu. Il eſt vrai qu'il y a des ames ſi noires que je ne puis concevoir qu'elles puiſſent jamais goûter cette éternelle béatitude, dont il me ſemble que le plus doux ſentiment doit être le contentement de ſoi-même. Cela me fait ſoupçonner, qu'il ſe pourroit bien que les ames des méchans fuſſent anéanties à leur mort, & qu'être & ſentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoi qu'il en ſoit, que m'importe ce que feront les méchans; il me ſuffit qu'en approchant du terme de ma vie, je n'y voye point celui de mes eſpérances, & que j'en attende une plus heureuſe après avoir tant ſouffert dans celle-ci. Quand je me tromperois dans cet eſpoir, il

eſt lui-même un bien qui m'aura fait ſupporter tous mes maux. J'attends paiſiblement l'éclairciſſement de ces grandes vérités qui me ſont cachées, bien convaincu cependant, qu'en tout état de cauſe, ſi la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne ſauroit au moins être heureux ſans elle; que les afflictions du juſte ne ſont point ſans quelque dédommagement, & que les larmes même de l'innocence ſont plus douces au cœur que la proſpérité du méchant.

Il eſt naturel, mon cher Vernes, qu'un ſolitaire ſouffrant & privé de toute ſociété, épanche ſon ame dans le ſein de l'amitié, & je ne crains pas que mes confidences vous déplaiſent; j'aurois dû commencer par votre projet ſur l'hiſtoire de Geneve, mais il eſt des tems de peines & de maux où l'on eſt forcé de s'occuper de ſoi, & vous ſavez bien que je n'ai pas un cœur qui veuille ſe déguiſer. Tout ce que je puis vous dire ſur votre entrepriſe, avec tous les ménagemens que vous y voulez mettre, c'eſt qu'elle eſt d'un ſage intrépide ou d'un jeune homme. Embraſſez bien pour moi l'ami Rouſtan. Adieu, mon cher Conci-

toyen ; je vous écris avec une auſſi grande effuſion de cœur que ſi je me ſéparois de vous pour jamais, parce que je me trouve dans un état qui peut me mener très-loin encore, mais qui me laiſſe douter pourtant ſi chaque lettre que j'écris ne ſera point la derniere.



LETTRE
A UN JEUNE HOMME

Qui demandoit à s'établir à Montmorenci, (domicile alors de M. Rouſſeau) pour profiter de ſes leçons.

VOUS ignorez, Monſieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux & de plus fort occupé, qui n'eſt gueres en état de vous répondre, & qui le feroit encore moins d'établir avec vous la ſociété que vous lui propoſez. Vous m'honorez en penſant que je pourrois vous être utile, & vous êtes louable du motif qui vous la fait deſirer ; mais ſur le motif même, je ne vois rien de moins néceſſaire que de venir vous établir à Montmorenci. Vous n'avez pas beſoin d'aller chercher ſi loin les principes de la morale. Rentrez dans votre cœur, & vous les y trouverez : & je ne pourrai vous rien dire à ce ſujet que ne vous diſe encore mieux votre conſcience quand vous

voudrez la consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux il suffit de vouloir l'être; & si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner, seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, & qui n'est qu'une paresse de l'ame condamnable à tout âge, & sur-tout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir: la vie laborieuse que Dieu nous impose, n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir, & la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens & la providence: voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre; & si le séjour de Paris joint à l'emploi que vous remplissez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre province, allez vivre dans le sein de votre famille,

ſervez, ſoignez vos vertueux parens; c'eſt-là que vous remplirez véritablement les ſoins que la vertu vous impoſe. Une vie dure eſt plus facile à ſupporter en province, que la fortune à pourſuivre à Paris, ſur-tout, quand on ſait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manéges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous eſtimer malheureux de vivre comme fait M. votre pere, & il n'y a point de ſort que le travail, la vigilance, l'innocence, & le contentement de ſoi ne rendent ſupportable, quand on s'y ſoumet en vue de remplir ſon devoir. Voilà, Monſieur, des conſeils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorenci : peut-être ne feront-ils pas de votre goût, & je crains que vous ne preniez pas le parti de les ſuivre, mais je ſuis ſûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous ſouhaite un ſort qui ne vous force jamais à vous en ſouvenir. Je vous prie, Monſieur, d'agréer mes ſalutations très-humbles.

FRAGMENT
D'UNE LETTRE
A M. DIDEROT.

VOUS vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc, enfin, ces maux? Seroit-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire, de ne pas me laisser tyranniser à votre gré, de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, & de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrois de douleur si je croyois jamais en avoir fait à mon cruel ennemi, autant que vous m'en faites depuis six semaines.

—Vous me parlez de vos services; je ne les avois point oubliés: mais ne vous y trompez pas. Beaucoup de gens m'en ont rendus qui n'étoient point mes amis. Un honnête homme

qui ne ſent rien rend ſervice & croît être ami ; il ſe trompe, il n'eſt qu'honnête homme. Tout votre empreſſement, tout votre zele pour me procurer des choſes dont je n'ai que faire me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié, & c'eſt la ſeule choſe qu'on me refuſe. Ingrat, je ne t'ai point rendu de ſervice, mais je t'ai aimé, & tu ne me payeras de ta vie ce que j'ai ſenti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme plus équitable que toi, & demande-lui ſi, quand ma préſence étoit douce à ton cœur affligé, je comptois mes pas, & regardois au tems qu'il faiſoit pour aller à Vincennes (*) conſoler mon ami. Homme inſenſible & dur! deux larmes verſées dans mon ſein m'euſſent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuſes, & te contentes de m'en arracher. Hé bien! garde tout le reſte; je ne veux plus rien de toi.

(*) Où M. Diderot étoit détenu priſonnier.

LETTRE
AU MÊME.

2 *Mars* 1758.

IL faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie; vous ne m'en avez que trop dispensé; mais le plus grand crime de cet homme que vous noirciſſez d'une ſi étrange maniere, eſt de ne pouvoir ſe détacher de vous.

Mon deſſein n'eſt point d'entrer en explication pour ce moment-ci ſur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication ſeroit à préſent inutile. Car, quoique né bon & avec une ame franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à méſinterpréter les diſcours & les actions de vos amis. Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me juſtifier; & mes plus ingénues explications ne feroient que fournir à votre eſprit ſubtil de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot; je ſens que ce n'eſt pas par-là qu'il faut

li

commencer. Je veux d'abord propofer à votre bon fens des préjugés plus fimples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, & dans lefquels je ne penfe pas au moins que vous puiffiez trouver de nouveaux crimes.

Je fuis un méchant homme, n'eft-ce pas? Vous en avez les témoignages les plus fûrs; cela vous eft bien attefté. Quand vous avez commencé de l'apprendre, il y avoit feize ans que j'étois pour vous un homme de bien, & quarante ans que je l'étois pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte? Si l'on peut porter à faux fi long-tems le mafque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce mafque ne couvre pas leur vifage auffi bien que le mien? Eft-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité que de charger en fecret, un homme abfent, hors d'état de fe défendre? Mais ce n'eft pas de cela qu'il s'agit.

Je fuis un méchant: mais pourquoi le fuis-je? Prenez bien garde, mon cher Diderot, ceci mérite votre attention. On n'eft pas malfaifant pour rien. S'il y avoit quelque monftre ainfi fait, il

il n'attendroit pas quarante ans à ſatisfaire ſes inclinations dépravées. Conſidérez donc ma vie, mes paſſions, mes goûts, mes penchans. Cherchez, ſi je ſuis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être? Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un cœur trop ſenſible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers? A quelle place ai-je aſpiré, à quelles penſions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre, quels concurrens ai-je à écarter, que m'en peut-il revenir de mal faire? Moi qui ne cherche que la ſolitude & la paix, moi dont le ſouverain bien conſiſte dans la pareſſe & l'oiſiveté, moi dont l'indolence & les maux me laiſſent à peine le tems de pourvoir à ma ſubſiſtance, à quel propos, à quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime, & m'embarquer dans l'éternel manége des ſcélérats? Quoique vous en diſiez, on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire; le méchant peut méditer ſes coups dans la ſolitude, mais c'eſt dans la ſociété qu'il les porte. Un fourbe a de l'adreſſe & du ſang-froid; un perfide ſe poſſede & ne s'emporte point: reconnoiſſez-vous en moi quelque

chofe de tout cela ? Je fuis emporté dans la colere, & fouvent étourdi de fang-froid. Ces défauts font-ils le méchant ? Non fans doute ; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrois que vous puffiez auffi réfléchir un peu fur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle ; mais favez-vous à quel point l'exemple & l'erreur peuvent la corrompre ? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer groffiérement en face, que pour s'emparer plus adroitement de vous fous l'appât d'une feinte fincérité ? Quel fort pour le meilleur des hommes d'être égaré par fa candeur même, & d'être innocemment dans la main des méchans l'inftrument de leur perfidie ! Je fais que l'amour-propre fe révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raifon.

Voilà des confidérations que je vous prie de bien pefer. Penfez y long-tems avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire ; mais fi elles font quelque impreffion fur vous, alors nous entrerons en éclairciffement ; vous retrouverez un ami digne de vous, &

qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai pour vous exhorter à cet examen un motif de grand poids, & ce motif, le voici.

Vous pouvez avoir été séduit ou trompé. Cependant, votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y tomber dans le désespoir; y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, & qui l'accable indignement dans la sienne; il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire (*), & que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

(*) Voyez, Lecteurs, les notes insérées dans *la vie de Sénèque.*



LETTRE
A M. VERNES.

Montmorenci le 25 Mars 1758.

OUI, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre & dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde ; ah, mon ami, mon Concitoyen, sache m'aimer & laisse-là tes inutiles offres ; en me donnant ton cœur, ne m'as-tu-pas enrichi ? Que fait tout le reste aux maux du corps & aux soucis de l'ame ? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami ; je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal ; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois ; nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Evan-

gile, c'eſt, à mon gré, le plus ſublime de tous les livres; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaiſir, & quand toutes les conſolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux ſiennes. Mais enfin c'eſt un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde, croirai-je qu'un Scythe ou un Africain, ſoient moins chers au Pere commun que vous & moi, & pourquoi croirai-je qu'il leur ait ôté plutôt qu'à nous, les reſſources pour le connoître? Non, mon digne ami; ce n'eſt point ſur quelques feuilles éparſes qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme, où ſa main daigna l'écrire. O homme, qui que tu ſois, rentre en toi-même, apprends à conſulter ta conſcience & tes facultés naturelles; tu ſeras juſte, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, & tu participeras dans ſon ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-deſſus ni à ma raiſon ni à celle d'autrui, mais je ſens à la paix de mon ame, & au plaiſir que je ſens à vivre & penſer ſous les yeux du grand Etre, que je ne m'abuſe point dans les ju-

gemens que je fais de lui, ni dans l'efpoir que je fonde fur fa juftice. Au refte, mon cher Concitoyen, j'ai voulu verfer mon cœur dans votre fein, & non pas entrer en lice avec vous; ainfi, reftons-en là, s'il vous plaît; d'autant plus que ces fujets ne fe peuvent traiter gueres commodément par lettres.

J'étois un peu mieux, je retombe. Je compte pourtant un peu fur le retour du printems; mais je n'efpere plus recouvrer des forces fuffifantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre *déclaration*, je la refpecte d'avance & me félicite d'avoir le premier donné à votre refpectable Corps, des éloges qu'il juftifie fi bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon ami.



LETTRE
AU MÊME.

Montmorenci le 25 Mai 1758.



JE ne vous écris pas exactement ; mon cher Vernes, mais je penſe à vous tous les jours. Les maux , les langueurs , les peines augmentent ſans ceſſe ma pareſſe ; je n'ai plus rien d'actif que le cœur ; encore , hors Dieu , ma patrie & le genre-humain, n'y reſte-t-il d'attachement que pour vous ; & j'ai connu les hommes par de ſi triſtes expériences que ſi vous me trompiez comme les autres , j'en ſerois affligé , ſans doute , mais je n'en ſerois plus ſurpris. Heureuſement je ne préſume rien de ſemblable de votre part , & je ſuis perſuadé que ſi vous faites le voyage que vous me promettez , l'habitude de nous voir & de nous mieux connoître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il eſt donc vrai que votre fortune & vos affaires vous permettent

ce voyage, & que votre cœur le desire, annoncez-le moi d'avance, afin que je me prépare au plaisir de presser du moins une fois en ma vie, un honnête homme & un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections, & je vous dirai naturellement, qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que pour un homme convaincu de l'immortalité de l'ame vous donnez trop de prix aux biens & aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, & mieux peut-être qu'homme qui existe; je n'en adore pas moins l'équité de la providence & me croirois aussi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune, pour avoir passé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites sur l'impuissance de la conscience, se peut retorquer plus vivement encore contre la révélation; car que voulez-vous qu'on pense de l'auteur d'un remede qui ne guérit de rien? Ne diroit-on pas que tous ceux qui connoissent l'Evangile sont de fort saints personnages, & qu'un Sicilien sanguinaire & perfide vaut beau-

coup mieux qu'un Hottentot ſtupide & groſſier ?

Voulez-vous que je croye que Dieu n'a donné ſa loi aux hommes que pour avoir une double raiſon de les punir ? Prenez garde, mon ami ; vous voulez le juſtifier d'un tort chimérique, & vous aggravez l'accuſation. Souvenez-vous, ſur-tout, que dans cette diſpute, c'eſt vous qui attaquez mon ſentiment, & que je ne fais que le défendre ; car, d'ailleurs, je ſuis très-éloigné de déſapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre perſonne à l'embraſſer.

Quoi ! cette aimable & chere Parente eſt toujours dans ſon lit ! Que ne ſuis-je auprès d'elle ! Nous nous conſolerions mutuellement de nos maux & j'apprendrois d'elle à ſouffrir les miens avec conſtance ; mais je n'eſpere plus faire un voyage ſi deſiré ; je me ſens de jour en jour moins en état de le ſoutenir. Ce n'eſt pas que la belle ſaiſon ne m'ait rendu de la vigueur & du courage ; mais le mal local n'en fait pas moins de progrès ; il commence même à ſe rendre intérieurement très-ſenſible ; une enflure qui croît quand je marche m'ôte preſ-

que le plaisir de la promenade, le seul qui m'étoit resté, & je ne reprends des forces que pour souffrir; la volonté de Dieu soit faite! cela ne m'empêchera pas, j'espere, de vous faire voir les environs de ma solitude auxquels il ne manque que d'être autour de Geneve pour me paroître délicieux. J'embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple; j'ai lu avec plaisir son *Examen des quatre beaux siecles*, & je m'en tiens, avec plus de confiance, à mon sentiment, en voyant que c'est aussi le sien. La seule chose que je voudrois lui demander, seroit de ne pas s'exercer à la vertu à mes dépens, & de ne pas se montrer modeste en flattant ma vanité. Adieu mon cher Vernes, je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.



LETTRE
DE M. LE ROY.

MONSIEUR,

QUOIQUE je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, je me persuade que vous ne me saurez pas mauvais gré de vous faire part d'une observation que j'ai faite sur votre dernier ouvrage. Je l'ai lu avec grand plaisir, & j'ai trouvé que vous y établissiez votre opinion avec beaucoup de force. Mais je vous avouerai qu'ayant parcouru la Grece, & ayant fait une étude particuliere des théâtres que l'on trouve encore dans les ruines de ses anciennes villes, j'ai lu avec surprise dans votre Livre p. 142 (*) le passage qui suit. *Avec tout cela, jamais la Grece, excepté Sparte, ne fut citée en exemple de bonnes mœurs; & Sparte qui ne souffroit point de théâtre n'avoit garde d'honorer ceux qui s'y montrent.* Non-seulement il

(*) *Mélanges.* Tom. I. Pag. 323.

y avoit un théâtre à Sparte, abſolument ſemblable à celui de Bacchus à Athenes, mais il étoit le plus bel ornement de cette ville, ſi célebre par le courage de ſes habitans. Il ſubſiſte même encore en grande partie, & Pauſanias & Plutarque en parlent: c'eſt d'après ce que ces deux auteurs en diſent que j'en ai fait l'hiſtoire que je vous envoie, dans l'ouvrage que je viens de mettre au jour. Comme cette erreur, qui vous eſt échappée, pourroit être remarquée par d'autres que par moi, j'ai cru que vous ne feriez pas fâché que je vous en avertiſſe, & je me flatte, Monſieur, que vous voudrez bien recevoir cet avis comme une marque de l'eſtime & de la parfaite conſidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.



RÉPONSE
A LA LETTRE
DE M. LE ROY.

A Montmorenci le 4 Novembre 1758.

JE vous remercie, Monfieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au fujet du théâtre de Sparte, & de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis. Je fuis fi fenfible à ce procédé que je vous demande la permiffion de faire ufage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'eftime, & je me fens moins honteux de ma faute, que fier de votre correction.

Voilà, Monfieur, ce que c'eft que de fe fier aux Auteurs célebres. Ce n'eft gueres impunément que je les confulte, & de maniere ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le favant Cragius, fi verfé dans l'antiquité, avoit dit la

chofe avant moi, & Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'alloient point à la comédie, de peur d'entendre des chofes contre les loix, foit férieufement, foit par jeu. Il eft vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire., & il lui arrive fi fouvent de fe contredire, qu'on ne devroit jamais rien avancer d'après lui, fans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en foit, je ne puis ni ne veux recufer votre témoignage, & quand ces Auteurs ne feroient pas démentis par les reftes du théâtre de Sparte encore exiftans, ils le feroient par Paufanias, Euftathe, Suidas, Athénée, & d'autres anciens. Il paroît feulement que ce théâtre étoit plutôt confacré à des jeux, des danfes, des prix de mufique, qu'à des repréfentations régulieres, & que les pieces qu'on y jouoit quelquefois, étoient moins de véritables drames, que des farces groffieres, convenables à la fimplicité des fpectateurs; ce qui n'empêchoit pas que Sofybius Lacon n'eût fait un traité de ces fortes de parades. C'eft la Guilletiere qui m'apprend tout cela; car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainfi rien ne manque à ma

faute, en cette occaſion, que la vanité de la méconnoître.

Au reſte, loin de ſouhaiter que cette faute reſte cachée à mes lecteurs, je ſerai fort aiſe qu'on la publie, & qu'ils en ſoient inſtruits : ce ſera toujours une erreur de moins. D'ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi ſeul, & que mon ſentiment n'en eſt pas moins bien établi, j'eſpere qu'elle pourra ſervir d'amuſement aux critiques ; j'aime mieux qu'ils triomphent de mon ignorance, que de mes maximes ; & je ſerai toujours très-content que les vérités utiles que j'ai ſoutenues, ſoient épargnées à mes dépens.

Recevez, Monſieur, les aſſurances de ma reconnoiſſance, de mon eſtime & de mon reſpect.



LETTRE
A M. VERNES.

Montmorenci le 18 *Novembre* 1759.

JE savois, mon cher Vernes, la bonne réception que vous aviez faite à l'Abbé de St. Nom ; que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez présenté à M. de Voltaire, en un mot, que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami ; il est parti, le cœur plein de vous, & sa reconnoissance a débordé dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela ? N'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger ? Ne me devez-vous pas aussi de la reconnoissance ? N'est-ce pas à vous désormais de vous acquitter envers moi ?

Il n'y a rien de moi sous la presse ; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vous n'en serez pas instruit le dernier. J'ai traduit tant bien que mal un livre de Tacite & j'en reste là. Je ne sais pas assez de Latin pour l'entendre, & n'ai pas assez de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai ;

je ne fais même si j'aurai jamais l'effronterie de le faire paroître ; j'aurois grand besoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'histoire de Geneve. Vous savez mon sentiment sur cette entreprise ; je n'en ai pas changé ; tout ce qui me reste à vous dire, c'est que je souhaite que vous fassiez un ouvrage assez vrai, assez beau, & assez utile pour qu'il soit impossible de l'imprimer ; alors, quoiqu'il arrive, votre manuscrit deviendra un monument précieux qui fera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, si tant est qu'il en reste après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empressement à lire cet ouvrage, mais si vous trouvez quelque occasion pour me le faire parvenir, à la bonne heure ; car, pour moi, dans ma retraite, je ne suis point à portée d'en trouver les occasions. Je sais qu'il va & vient beaucoup de gens de Geneve à Paris & de Paris à Geneve, mais je connois peu tous ces voyageurs, & n'ai nul dessein d'en beaucoup connoître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

Vous me demandez de la musique, eh Dieu, cher Vernes ! de quoi me

parlez-vous ? Je ne connois plus d'autre musique que celle des Rossignols ; & les Chouettes de la forêt m'ont dédommagé de l'Opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'apprêt des amusemens des villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappellant les vieilles chansons de Geneve, je les chante d'une voix éteinte, & je finis par pleurer sur ma patrie, en songeant que je lui ai survécu. Adieu.



LETTRE

A MONSIEUR

DE SILHOUETTE.

Le 2 Décembre 1759.

DAIGNEZ, Monſieur, recevoir l'hommage d'un ſolitaire qui n'eſt pas connu de vous, mais qui vous eſtime par vos talens, qui vous reſpecte par votre adminiſtration, & qui vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous reſteroit pas long-tems. Ne pouvant ſauver l'Etat qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gaigneurs d'argent. En vous voyant écraſer ces miſérables, je vous envíois votre place ; en vous la voyant quitter ſans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, Monſieur, elle vous laiſſe un honneur dont vous jouirez long-tems ſans concurrent. Les malédictions des fripons ſont la gloire de l'homme juſte.

LETTRE
A M. VERNES.

Montmorenci 9 Février 1760.

IL y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris, par M. Favre, votre infortune; il n'y en a gueres moins que je suis tombé malade & je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre; mes maux actuels ne sont que physiques; & moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns & des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le cœur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs, & non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le tems, & que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le tems nous consolera. Cher Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore; le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son cœur ce qui lui fut cher! Oh, croyez-moi, vous ne

connoissez pas la maniere la plus cruelle de le perdre ; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes ; c'est un retour naturel aux malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée ; mais personne, j'en suis bien sûr, ne les partagera plus sincérement.

LETTRE

A MONSIEUR

DUCHESNE LIBRAIRE,

En lui renvoyant la Comédie des Philosophes.

EN parcourant, Monsieur, la piece que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant, vous n'avez pas voulu me faire une injure ; mais vous ignorez, ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci & calomnié dans ce libelle.

LETTRE
A MADAME D'AZ***.

Qui m'avoit envoyé l'eſtampe encadrée de ſon portrait avec des vers de ſon mari au-deſſous.

Le 10 Février 1761.

VOUS m'avez fait, Madame, un préſent bien précieux ; mais j'oſe dire que le ſentiment avec lequel je le reçois, ne m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre caractere ; les vers qui l'accompagnent achevent de le rendre ineſtimable. Il ſemble dire : je fais le bonheur d'un tendre époux ; je ſuis la muſe qui l'inſpire, & je ſuis la bergere qu'il chante. En vérité, Madame, ce n'eſt qu'avec un peu de ſcrupule que je l'admets dans ma retraite, & je crains qu'il ne m'y laiſſe plus auſſi ſolitaire qu'auparavant. J'apprends auſſi que vous avez payé le port & même à très-haut prix : quant à cette derniere générofité, trouvez bon qu'elle ne ſoit point ac-

ceptée, & qu'à la premiere occasion je prenne la liberté de vous rembourser vos avances (*).

Agréez, Madame, toute ma reconnoissance & tout mon respect.

(*) Elle avoit donné un baiser au porteur.



LETTRE A MADAME C***.

A Montmorenci 12 Février 1761.

VOUS avez beaucoup d'eſprit, Madame, & vous l'aviez avant la lecture de Julie : cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre ; d'où je conclus que cette lecture ne vous eſt pas propre, puiſqu'elle ne vous a rien inſpiré. Je ne vous en eſtime pas moins, Madame ; les ames tendres ſont ſouvent foibles, & c'eſt toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'eſt point de mon aveu que ce livre a pénétré juſqu'à Geneve ; je n'y en ai pas envoyé un ſeul exemplaire, & quoique je ne penſe pas trop bien de nos mœurs actuelles, je ne les crois pas encore aſſez mauvaiſes pour qu'elles gagnaſſent de remonter à l'amour.

Recevez, Madame, mes très-humbles remerciemens, & les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

LETTRE
A UN ANONYME.

Montmorenci 15 Février 1761.

J'AI reçu le 12 de ce mois par la poſte une lettre anonyme ſans date, timbrée de Lille, & franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue & relue avec émotion, avec attendriſſement, qu'elle m'inſpire pour lui la plus tendre eſtime, le plus grand deſir de le connoître & de l'aimer, qu'en me parlant de ſes larmes il m'en a fait répandre, qu'enfin juſqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre, excepté la modeſte raiſon qui le porte à ſe cacher.

LETTRE

A M***.

A Montmorenci le 13 Février 1761.

JE n'ai reçu qu'hier, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raison de croire que l'harmonie de l'ame a aussi ses dissonances qui ne gâtent point l'effet du tout : chacun ne sait que trop comment elles se préparent ; mais elles sont difficiles à sauver. C'est dans les ravissans concerts des spheres célestes qu'on apprend ces savantes successions d'accords. Heureux, dans ce siecle de cacophonie & de discordance, qui peut se conserver une oreille assez pure pour entendre ces divins concerts !

Au reste, je persiste à croire, quoiqu'on en puisse dire, que quiconque après avoir lu la nouvelle Héloïse la peut regarder comme un livre de mauvaises moeurs, n'est pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, Monsieur, que vous ne soyez pas au nombre de ces infortunés, & je vous salue de tout mon cœur.

LETTRE
A M***.

A Montmorenci 15 Février 1761.

JE suis charmé, Monsieur, de la lettre que vous venez de m'écrire, & bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle est jointe à une critique franche & judicieuse qui me fait aimer l'une & l'autre comme le langage de l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'opposition entre ma lettre sur les Spectacles & la nouvelle Héloïse, je suis bien sûr qu'ils ne vous en imposent pas. Vous savez que la vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les tems & les lieux, & qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Geneve : mais à présent les scrupules ne sont plus de saison, & par-tout où séjournera long-tems M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie & lire des romans sans danger. Bonjour, Monsieur, je vous embrasse, & vous remercie derechef de votre lettre ; elle me plaît beaucoup.

LETTRE

*A M. DE***.*

Montmorenci le 19 Février 1761.

VOILA, Monsieur, ma réponse aux observations que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur la nouvelle Héloïse. Vous l'avez élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendoit gueres, d'occuper des théologiens ; c'est peut-être un sort attaché à ce nom & à celles qui le portent d'avoir toujours à passer par les mains de ces Messieurs là. Je vois qu'ils ont travaillé à la conversion de celle-ci avec un grand zele ; & je ne doute point que leurs soins pieux, n'en aient fait une personne très-orthodoxe ; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudesse ; ils ont flétri ses charmes, & j'avoue qu'elle me plaisoit plus, aimable quoiqu'hérétique ; que bigote & maussade comme la voilà. Je demande qu'on me la rende comme je l'ai donnée, ou je l'abandonnerai à ses directeurs.

LETTRE
A MADAME BOURETTE

Qui m'avoit écrit deux lettres consécutives avec des vers, & qui m'invitoit à prendre du café chez elle dans une tasse incrustée d'or que M. de Voltaire lui avoit donnée.

Montmorenci 12 Mars 1751.

JE n'avois pas oublié, Madame, que je vous devois une réponse & un remerciement; je serois plus exact si l'on me laissoit plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon tems, bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrois & le voudrois. Puisque l'anonyme vous avoit prévenue, il étoit naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre; & d'ailleurs je ne vous dissimulerai pas qu'il avoit parlé de plus près à mon cœur que ne font des complimens & des vers.

Je voudrois, Madame, pouvoir répondre à l'honneur que vous me faites

T 3

de me demander un exemplaire de la Julie, mais tant de gens vous ont encore ici prévenue, que les exemplaires qui m'avoient été envoyés de Hollande, par mon Libraire, sont donnés ou destinés, & je n'ai nulle espece de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudroit donc en acheter un pour vous l'offrir, & c'est, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même : de plus, je ne fais point payer les louanges, & si je faisois tant que de payer les vôtres, j'y voudrois mettre un plus haut prix.

Si jamais l'occasion se présente de profiter de votre invitation, j'irai; Madame, avec un grand plaisir vous rendre visite & prendre du café chez vous; mais ce ne sera pas, s'il vous plaît, dans la tasse dorée de M. de Voltaire; car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréez, Madame, que je vous réitere mes très-humbles remerciemens & les assurances de mon respect.

LETTRE

A M. M***.

Montmorenci, Mars 1761.

IL faudroit être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que son honnête historien m'inspire pour elle, ne me laissent pas douter que son zele à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien; & cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Graces au Ciel, il se trouve dans un rang plus élevé, des cœurs aussi sensibles, & qui ont à la fois le pouvoir & la volonté de protéger la malheureuse, mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. M. le Maréchal de Luxembourg & Madame la Maréchale à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus ainsi que moi à sa lecture; ils sont disposés, Monsieur, à vous entendre & à consulter avec vous ce qu'on peut, & ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle

eſt. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, Monſieur, voir ces dignes & reſpectables Seigneurs ; parlez-leur avec cette ſimplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre ; ſoyez avec eux ſincere en tout, & croyez que leurs cœurs bienfaiſans s'ouvriront à la candeur du vôtre : Louiſon ſera protégée, ſi elle mérite de l'être, & vous, Monſieur, vous ſerez eſtimé comme le mérite votre bonne action. Que ſi dans cette attente, quoiqu'aſſez courte, la ſituation de la jeune perſonne étoit trop dure, vous devez ſavoir que quant à préſent je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû par quiconque a ſon néceſſaire, aux indigens honnêtes qui ne l'ont pas.



LETTRE

A M. VERNES.

Montmorenci 24 Juin 1761.

J'ÉTOIS presque à l'extrémité, cher Concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre, & maintenant que j'y réponds, je suis dans un état de souffrances continuelles qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation dans l'état où je suis est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes compatriotes, & surtout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé & que j'aimerai toujours. Le cœur me rit, & il me semble que je me ranime au projet d'aller partager avec vous cette retraite charmante, qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh, si Dieu raffermissoit assez ma santé pour me mettre en état d'entreprendre ce voyage, je ne mourrois point sans vous embrasser encore une fois !

Je n'ai jamais prétendu justifier les

innombrables défauts de *la Nouvelle Héloïse*; je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement, & dans les jugemens du public, j'ai bien moins à me plaindre de sa rigueur qu'à me louer de son indulgence; mais vos griefs contre *Wolmar* me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que vous ne l'avez pas bien saisi. Cet objet étoit de rapprocher les partis opposés, par une estime réciproque; d'apprendre aux *Philosophes*, qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, & aux *croyans*, qu'on peut être incrédule sans être un coquin. *Julie*, dévote, est une leçon pour les Philosophes, & *Wolmar*, athée, en est une pour les intolérans. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de systême à *Wolmar*, sur la fin du *Roman*; mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvoit souffrir un plus grand développement, sans vouloir faire une capucinade.

Adieu, cher Vernes; je saisis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je

vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui penſent à moi, & entr'autres, Meſſieurs Moultou & Rouſtan, que j'embraſſe de tout mon cœur ainſi que vous.



LETTRE

A M. HUBER.

A Montmorenci le 24 Décembre 1761.



J'ÉTOIS, Monſieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps, quand je reçus votre lettre & vos Idylles ; après avoir lu la lettre, j'ouvris machinalement le livre, comptant le refermer auſſi-tôt ; mais je ne le refermai qu'après avoir tout lu, & je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l'exacte vérité. Je ſens que votre ami Geſsner eſt un homme ſelon mon cœur, d'où vous pouvez juger de ſon traducteur & de ſon ami par lequel ſeul il m'eſt connu. Je vous ſais en particulier un gré infini d'avoir oſé dépouiller notre langue de ce ſot & précieux jargon, qui ôte toute vérité aux images, & toute vie aux ſentimens. Ceux qui veulent embellir & parer la nature, ſont des gens ſans ame & ſans goût, qui n'ont jamais connu ſes beautés. Il y a ſix ans que je coule dans ma retraite, une vie aſſez ſemblable à celle de Ménalque & d'Amyntas, au

bien près, que j'aime comme eux, mais que je ne sais pas faire; & je puis vous protester, Monsieur, que j'ai plus vécu durant ces six ans, que je n'avois fait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites desirer de revoir encore un printems, pour faire avec vos charmans pasteurs de nouvelles promenades, pour partager avec eux ma solitude, & pour revoir avec eux des asyles champêtres qui ne sont pas inférieurs à ceux que M. Gesner & vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, & recevez aussi mes remerciemens & mes salutations.

Voulez-vous bien, Monsieur, quand vous écrirez à Zurich, faire dire mille choses pour moi à M. Usteri? J'ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse point de relire; & qui contient des relations d'un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les Philosophes de l'univers; je suis fâché qu'il ne me marque pas le nom de cet homme respectable. Je lui voulois répondre un peu au long, mais mon déplorable état m'en a empêché jusqu'ici.

LETTRE
A MESSIEURS
De la Société Economique de Berne.

A Montmorenci le 29 Avril 1762.

Vous êtes moins inconnus, Messieurs, que vous ne penſez, & il faut que votre Société ne manque pas de célébrité dans le monde, puiſque le bruit en eſt parvenu dans cet aſyle à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de Lettres. Vous vous montrez par un côté ſi intéreſſant que votre projet ne peut manquer d'exciter le public, & ſur-tout les honnêtes gens à vouloir vous connoître, & pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le ſpectacle ſi touchant & ſi rare dans notre ſiecle, de vrais citoyens aimant leurs freres & leurs ſemblables, & s'occupant ſincérement du bonheur de la patrie & du genre-humain?

Quelque beau, cependant, que ſoit votre plan, & quelques talens que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez

pas d'un ſuccès qui réponde entiérement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur ſe peuvent détruire, mais ceux qui ſont fondés ſur nos vices ne tomberont qu'avec eux ; vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre ſages, & tout au contraire, il faudroit d'abord les rendre ſages pour leur faire aimer la vérité. La vérité n'a preſque jamais rien fait dans le monde, parce que les hommes ſe conduiſent toujours plus par leurs paſſions que par leurs lumieres ; & qu'ils font le mal approuvant le bien. Le ſiecle où nous vivons eſt des plus éclairés, même en morale ; eſt-il des meilleurs ? Les livres ne ſont bons à rien, j'en dis autant des académies & des ſociétés littéraires ; on ne donne jamais à ce qui en ſort d'utile, qu'une approbation ſtérile ; ſans cela la nation qui a produit les Fenelons, les Monteſquieux, les Mirabeaux, ne ſeroit-elle pas la mieux conduite & la plus heureuſe de la terre ? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes, & un ſeul abus a-t-il été redreſſé ſur leurs maximes ? Ne vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont

fait. Non, Meſſieurs, vous pourrez inſtruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'eſt une des choſes qui m'ont le plus découragé, durant ma courte carriere littéraire, de ſentir que, même me ſuppoſant tous les talens dont j'avois beſoin, j'attaquerois ſans fruit des erreurs funeſtes, & que quand je les pourrois vaincre les choſes n'en iroient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en ſatisfaiſant mon cœur, mais ſans m'en impoſer ſur l'effet de mes ſoins. Pluſieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même, & comme je l'avois prévu, tous ſont reſtés ce qu'ils étoient auparavant. Meſſieurs, vous direz mieux & davantage, mais vous n'aurez pas un meilleur ſuccès, & au lieu du bien public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous ſemblez craindre.

Quoi qu'il en ſoit, je ne puis qu'être ſenſible à l'honneur que vous me faites de m'aſſocier en quelque ſorte, par votre correſpondance, à de ſi nobles travaux. Mais en me la propoſant, vous ignoriez ſans doute, que vous vous adreſſiez à un pauvre malade

qui, après avoir essayé dix ans du triste métier d'auteur, pour lequel il n'étoit point fait, y renonce dans la joie de son cœur, & après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec respect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, ose dire en quittant la plume, pour ne la jamais reprendre,

Victor cestus artemque repono.

Mais sans aspirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trouverai toujours un très-grand dans l'honneur de votre estime, & si vous me jugez digne de votre correspondance, je ne refuse point de l'entretenir, autant que mon état, ma retraite, & mes lumieres pourront le permettre; & pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que votre plan, quoique très-bien fait, me paroît généraliser un peu trop les idées, & tourner trop vers la métaphysique, des recherches qui deviendroient plus utiles, selon vos vues, si elles avoient des applications pratiques locales & particulieres. Quant à vos questions, elles sont très-belles, la troisieme (*)

(*) Quel peuple a jamais été le plus heureux?

ſur-tout me plaît beaucoup ; c'eſt celle qui me tenteroit ſi j'avois à écrire. Vos vues en la propoſant ſont aſſez claires, & il faudra que celui qui la traitera, ſoit bien mal-adroit s'il ne les remplit pas. Dans la premiere où vous demandez *quels ſont les moyens de tirer un peuple de la corruption ?* Outre que ce mot de *corruption* me paroît un peu vague, & rendre la queſtion preſque indéterminée, il faudroit commencer, peut-être, par demander s'il eſt de tels moyens : car c'eſt de quoi l'on peut tout au moins douter. En compenſation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez à la fin, & qui n'eſt qu'une répétition de la queſtion même, ou en fait une autre tout-à-fait à part (*).

Si j'avois à traiter votre ſeconde queſtion (†), je ne puis vous diſſimuler que je me déclarerois avec Platon pour l'affirmative, ce qui ſurement

(*) Voici la ſuite de cette queſtion. *Et quel eſt le plan le plus parfait qu'un Légiſlateur puiſſe ſuivre à cet égard ?*

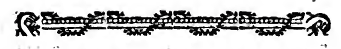
(†) Eſt-il des préjugés reſpectables qu'un bon citoyen doive ſe faire un ſcrupule de combattre publiquement ?

n'étoit pas votre intention en la proposant. Faites comme l'Académie Françoise qui prescrit le parti que l'on doit prendre, & qui se garde bien de mettre en problême les questions sur lesquelles elle a peur qu'on ne dise la vérité.

La quatrieme (*) est la plus utile, à cause de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suisse ou quelqu'un qui connoisse à fond la constitution physique, politique & morale du Corps Helvétique, qui puisse la traiter avec succès. Il faudroit voir soi-même pour oser dire: *O utinam!* Hélas! c'est augmenter ses regrets de renouveller des vœux formés tant de fois & devenus inutiles. Bonjour, Monsieur, je vous salue, vous & vos dignes collégues, de tout mon cœur & avec le plus vrai respect.

(*) Par quels moyens pourroit-on resserrer les liaisons & l'amitié entre les Citoyens de diverses Républiques, qui composent la confédération Helvétique.

Fin du premier Volume de Pieces diverses.



TABLE

DES PIECES ET LETTRES

Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.



